L'HOMME

RELEVÉ DE SA CHUTE

II

AD.BIBLIOTHECA
S^TI ANTONII
PÉRA-CONST/POLI

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET Cie, RUE D'ERFURTH, 1.

L'HOMME
RELEVÉ DE SA CHUTE

OU

ESSAI SUR LE PÉCHÉ ORIGINEL

ET LES FRUITS DE LA RÉDEMPTION

PAR

L'ABBÉ M.-J. GUITTON

CHANOINE HONORAIRE DE RENNES, ANCIEN PROFESSEUR D'ÉCRITURE SAINTE ET DE THÉOLOGIE

DEUXIÈME PARTIE

ACCOMPLISSEMENT DE LA RÉPARATION CHRÉTIENNE

PARIS

JACQUES LECOFFRE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29

1854

L'HOMME

RELEVÉ DE SA CHUTE

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER

JÉSUS-CHRIST.

Il y avait trente ans que le fils de Marie habitait avec les hommes ; et Celui dont la venue avait été saluée avec transport par les Anges était encore ignoré sur la terre. Poursuivi par les fureurs d'Hérode, l'enfant merveilleux avait été transporté par ses parents en Égypte. Quelque temps après, la sainte famille était de nouveau établie à Nazareth, petite ville de la Galilée, éloignée du centre des affaires, peu considérée, peu fréquentée des Juifs.

Là Joseph mourut, et Jésus continua d'y vivre avec sa mère, veuve du charpentier.

Cinq ou six mois avant le fils de Marie, un autre enfant était né d'une femme âgée et stérile. C'était Jean, fils de Zacharie et d'Élisabeth. Sa naissance avait été marquée par le miracle et la prophétie. Mais lui aussi fut dès l'enfance éloigné du commerce des hommes, et il vécut comme un ange du désert, tout entier à la prière et à la contemplation.

Des bruits avaient circulé sur cette double naissance. Celle de Jésus surtout avait fait trembler Hérode pour sa pourpre, et tressaillir Jérusalem de crainte et d'espérance. Mais l'enfant visité par les pasteurs et par les mages ne paraissait point. Les récits des bergers furent attribués sans doute à une simplicité rustique ; et il ne dut pas manquer de docteurs pour faire comprendre qu'une caverne n'était pas une royale demeure, que de pauvres langes n'étaient pas la pourpre. Jérusalem et la Judée continuaient d'attendre le Messie.

« Or la quinzième année de l'empire de Tibère César,

« Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée,

« Hérode (Antipas) étant tétrarque de la Galilée,

« Philippe, son frère, tétrarque de l'Iturée et de la Trachonite,

« Et Lysinias étant tétrarque de l'Abylène,

« Sous les grands prêtres Anne et Caïphe, le Seigneur parla à Jean, fils de Zacharie, dans le désert :

« Et il vint dans toute la région du Jourdain, prêchant

le baptême de pénitence pour la rémission des péchés[1]. »

L'ère nouvelle commence. Le fils de Zacharie annonce l'approche du règne de justice prédit par les prophètes. Il marche devant le Roi-Messie, comme un courrier chargé de préparer les lieux de son passage. C'est à lui que se rapportait cet oracle d'Isaïe :

« On entend la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez le chemin au Seigneur, rendez droits ses sentiers. Les vallées seront remplies ; les montagnes seront abaissées, les sentiers tortueux redressés, les chemins montueux aplanis, et la gloire du Seigneur sera manifestée[2]. »

La voix de Jean retentit comme un tonnerre. Le peuple accourt de tous les points de la Judée. Il voit avec admiration l'enfant du désert, le nouvel Élie, couvert d'un vêtement de poils de chameau, portant une ceinture de cuir autour de ses reins. En lui tout parle, tout instruit : sa voix, écho de celle de Dieu qui l'inspire, l'innocence de sa vie, l'austérité de ses mœurs, la sainteté qui reluit en toute sa personne. Alors on se rappelle les merveilles qui environnèrent son berceau, et l'on comprend que le jour de la délivrance est proche. Jean, se dit-on, n'est-il point le Messie? « Moi, répond-il, je vous baptise dans l'eau : mais il en viendra un plus grand que moi, dont je ne suis pas digne de délier la chaussure. Celui-là vous baptisera dans le Saint-Esprit et par

[1] Luc., III, 1-3.
[2] Isaï., XL, 3-5 ; — Luc., III, 4-6.

le feu[1].» Fils d'un saint prêtre, prêtre lui-même, prophète consacré dès le sein de sa mère et inauguré en naissant par la parole de Zacharie, Jean déposait l'hommage de la Synagogue aux pieds de Celui qui allait fonder une Église nouvelle.

Jésus sort de sa retraite, s'incline sous la main du fils de Zacharie et contraint son humilité à lui donner le baptême de pénitence. Le ciel s'ouvre sur la tête de ce pénitent qui n'a jamais péché, la Trinité se déclare : la voix du Père proclame son Fils éternel, l'Esprit-Saint descend sous la forme d'une colombe. Jean s'efface devant ce nouveau prophète, le signale à ses disciples comme la victime chargée des péchés du monde, et Jésus, après un jeûne de quarante jours, commence à prêcher l'Évangile.

Il parcourt la Judée. Bientôt la foule s'attache à ses pas, grossie par les disciples du Précurseur, dont la mission achevait de s'accomplir. Il prêche dans les villes, dans les campagnes, sur le penchant des montagnes, sur le bord de la mer, dans le temple et dans les synagogues. Il prêche le royaume des cieux, la pénitence, l'amour de Dieu et du *prochain*, — beau mot qui désormais désigne tous les hommes, — le pardon des injures, le mépris du monde et de ses vanités. Il annonce qu'il est le Messie prédit par les prophètes, qu'il est la *Voie*, la *Vérité* et la *Vie*, que par lui toutes les nations vont entrer

[1] Luc., III, 16; — Joan., I, 26, 27.

dans le royaume de la lumière. A sa voix, le peuple oublie ses souffrances; il oublie, en savourant cette manne sainte, le pain du corps; il sent germer au fond de son âme de nouveaux sentiments, naître et se développer un nouvel amour et une nouvelle vie.

Jésus ne disserte point à la manière des scribes : il instruit, comme ayant autorité, et ceux qui l'entendent s'écrient : Jamais homme n'a parlé comme celui-ci! Sa doctrine est pure et sublime; mais il en tempère l'éclat par les images familières dont il sait la revêtir. Il impose de grands sacrifices au cœur de l'homme si fier et si pauvre; mais, par l'onction qui découle de ses lèvres, il en adoucit la rigueur.

Oh! pourtant que les Juifs durent être étonnés quand ils entendirent sortir de sa bouche des oracles tels que ceux-ci :

« Heureux les pauvres en esprit, parce que le royaume des cieux est à eux!

« Heureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre!

« Heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés!

« Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés!

« Heureux ceux qui sont miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde!

« Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu!

« Heureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés les enfants de Dieu !

« Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux leur appartient[1]. »

Combien ces maximes froissaient les préjugés ! Qu'elles ressemblent peu aux enseignements pharisaïques ! Comme elles sont contraires à toute la sagesse du monde ancien !

Heureux ceux qui pleurent! heureux ceux qui souffrent!

Voilà donc abrogée pour jamais l'économie des récompenses et des châtiments fondée sur les biens et les maux de la vie ! Cette sanction temporelle, la seule qui fut hautement et pour tous enseignée par Moïse, est ensevelie dans les langes du passé : on n'en parlera plus aux enfants de Dieu. L'unique ambition qui soit digne d'eux, c'est le Royaume de la résurrection avec ses éternelles couronnes. Ils doivent y tendre sans cesse, l'emporter de vive force, regarder tout le reste comme de la poussière. Depuis Jean, première voix des temps nouveaux que faisait déjà résonner le souffle évangélique, tout va droit à cette fin. Sans elle à quoi servirait le monde entier ? Donc, poursuit Jésus, si votre droite vous scandalise, coupez-la ; si votre œil vous scandalise, arrachez-le. Il frappe d'une main ferme les trois tiges de l'arbre du mal : l'orgueil de l'esprit, la convoitise de la chair, la soif des richesses, et creuse pour l'ébranler jus-

[1] Matth., v.

qu'à la racine, qui est l'amour déréglé de soi-même. Il fonde la morale entière sur la répression de ce principe de mort, il veut qu'on le poursuive, qu'on l'attaque, et il donne pour base à toute vie sainte le sacrifice et le renoncement.

Aux préceptes qu'il adresse à tous il joint des conseils d'une perfection plus haute. Il met en honneur la pauvreté volontaire, la perpétuelle virginité. Il a du pain pour les forts ; il a aussi du lait pour le premier âge, des condescendances pour les faibles. Ce n'est que par degrés qu'il amène ses disciples à entendre les choses plus élevées. Plein de compassion pour les pécheurs, il se mêle à leur entretien, s'assoit avec eux à une même table. Il a pour les enfants de douces paroles, propose à tous leur simplicité pour modèle. Il supporte patiemment les imparfaits, ne se rebute point de la grossièreté et de l'ignorance de ces bateliers dont il veut faire ses apôtres.

Il redresse et purifie la famille, en rendant au mariage son lien indissoluble et le renfermant dans sa primitive unité. Il redresse et purifie la société publique en fondant tous les devoirs sur la justice et la charité. Il ordonne de rendre à César ce qui est à César ; mais il veut que les Césars futurs ses disciples, fuyant les allures des dominations païennes, se reconnaissent les débiteurs de tous.

Réparateur de l'homme, et de l'homme tout entier, il a touché toutes ses plaies, préparé un baume à toutes ses douleurs. Ses remèdes ont toujours été sûrs : jamais

il n'en hâta l'effet par la violence, et ne dépassa le but par la précipitation. Pour alléger les souffrances du pauvre, il lui prêche la patience et au riche la charité; pour briser les fers des esclaves, il apprend aux siens qu'ils sont tous frères, et que les plus grands sont souvent les plus petits; pour établir le règne de la bienveillance et de la douceur, il dit : « Soyez miséricordieux, comme votre Père céleste est miséricordieux : » pour protéger les petits, les malheureux, les faibles, il montre en lui-même toutes les douleurs, toutes les faiblesses, et fonde son Église sur l'humilité.

Il enseigne avec simplicité les plus profonds mystères, la Trinité, l'Incarnation du Verbe. Lui-même qui leur parle, il déclare qu'il est ce Verbe, le Fils de Dieu, engendré au sein du Père de toute éternité. Et une déclaration de ce genre, il la fait, comme le reste, dans toute la tranquillité de son langage. Bien différent des prophètes qui, ravis des vérités nouvelles que la lumière d'en haut leur découvre, appellent à leur aide le ciel et la terre, décrivent avec magnificence les grandes choses dont la vue les saisit, s'arrêtent, hésitent, puis répandent leur parole comme un torrent; Jésus, par le calme soutenu et la noble familiarité de ses entretiens, nous fait entendre qu'il n'est pas étonné. On voit que les prophètes sont des hommes que laisse et reprend l'Esprit de Dieu; on voit que Lui donne de sa plénitude, et que, né au sein des merveilles qu'il nous révèle, il est véritablement le Fils à qui rien n'est caché dans la maison de son Père.

Ses miracles ont le même caractère : ils s'échappent de lui comme de leur source. Sa puissance n'est point, comme celle de Moïse, attachée à un symbole : elle réside en lui avec la plénitude de la divinité. Il commande à la tempête, il marche sur les eaux, il multiplie les pains, il ouvre les yeux des aveugles de naissance, donne l'ouïe aux sourds, délie la langue des muets, redresse les boiteux, guérit les malades, ressuscite les morts. Quelquefois il emploie des signes dans l'accomplissement de ses miracles, pour autoriser les sacrements et le langage typique que la religion a toujours parlé ; il n'en fait pas constamment usage, de peur que l'on ne pense que son pouvoir est en quelque chose restreint ou subordonné. Ses miracles tiennent plus encore de la bonté que de la puissance, et n'étonnent pas tant les esprits qu'ils ne touchent les cœurs.

Sa sainteté émeut profondément et pénètre d'une religieuse impression ceux qui l'approchent. Tout à Dieu, tout aux hommes, après des jours passés dans les fatigues de son ministère, il passe les nuits à traiter avec le Ciel des grands intérêts qui lui sont confiés.

La vertu dans un homme prend toujours la couleur de son caractère. C'est la force qui domine, ou la douceur; c'est la patience dans l'un, l'énergie impétueuse dans l'autre; et le plus rare assemblage de qualités trahit toujours par quelque côté l'infirmité humaine. En Jésus seul la vertu s'élève au-dessus de l'idéal. En lui tout est

harmonique, la force et la douceur, l'austérité et la mansuétude, la sainteté et l'indulgence ; et la mesure exacte de tout ce qu'il fait, de tout ce qu'il dit, de tout ce qu'il supporte, de ce qu'il condamne avec indignation, de ce qu'il pardonne avec bonté, n'est autre que la lumière éternelle qui est en Dieu.

Le pierre de touche des grandes vertus, c'est l'infortune. Une vertu commune fléchit et se décourage ; une sainteté héroïque reçoit un nouveau lustre du malheur. Le plus sage des anciens philosophes l'avait compris. Traçant le portrait idéal du juste, « il faut, dit Platon, que cet homme n'ait pas même la gloire de paraître juste, pour ne pas être soupçonné de l'être par vanité : qu'il soit dépouillé de tout, à l'exception de sa vertu ; que, sans nuire à personne, il soit traité comme le plus méchant de tous. Il faut qu'il persévère jusqu'à la fin dans la justice; qu'il soit fouetté, chargé de fers, qu'on l'attache en croix, qu'on le fasse expirer dans les plus cruels supplices[1]. »

O sage enfant de la Grèce ! dans quel sanctuaire de l'Orient ou de l'Occident avez-vous découvert cette magnifique et touchante image? C'est celle de Jésus de Nazareth !

On ne saurait dire ni les bienfaits qu'il a répandus autour de lui, ni les indignités qu'il a recueillies, ni la patience et l'amour avec lesquels il a supporté tous les ou-

[1] Socrate, dans la *République* de Platon, liv. II, ch. I.

trages. Adoré et persécuté, couvert de bénédictions et chargé de malédictions ; salué d'abord comme le Saint et le Messie, quelques jours après, conspué, honni comme un imposteur ; reçu en triomphe dans Jérusalem au milieu d'acclamations universelles, flagellé, crucifié, aux applaudissements de cette même foule ; il a vu sans étonnement ces vicissitudes extrêmes ; il a, dans le calme et le silence, accueilli les honneurs et les ignominies ; il a versé des larmes sur sa patrie ingrate et prié pour ses bourreaux.

Il avait annoncé sa mort dès le début de sa mission ; il en parlait comme d'un sacrifice qu'il devait accomplir pour le salut du monde. Cette mort dans l'opprobre et dans le sang, il l'avait prédite avec ses circonstances. Le jour venu, il s'est laissé conduire à la croix, comme un agneau à l'autel.

Il s'est déclaré le Fils de Dieu, il s'est appelé le Fils de l'Homme, il s'est donné pour le représentant des pécheurs. Il a souffert comme un homme, tremblé comme un pécheur, fait éclater sa puissance comme un Dieu. Il s'est livré, après avoir renversé d'une parole ceux qui étaient venus pour le saisir ; il a tendu ses mains aux chaînes, après avoir guéri un des satellites qu'un apôtre avait blessé ; il est mort, et le voile du temple s'est déchiré, la terre a subi de violentes secousses, les tombeaux se sont ouverts.

Il n'a point affecté une insensibilité stoïque : le faste ou l'indifférence ne nous aurait ni instruits, ni consolés.

Il a ressenti vivement les douleurs et les opprobres, et laissé voir qu'il les ressentait[1]. A Gethsémani, il fit entendre les plaintes de l'humanité, dont il immola les répugnances à la volonté de son Père. Sur le Golgotha, il poussa ce cri de détresse : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? » Il exprimait les angoisses du représentant des pécheurs. Peu de temps après, il disait d'une voix haute et ferme : « Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains », et il rendait tranquillement son esprit à Dieu. Celui-là n'était-il qu'un homme?

Un de ses apôtres l'a vendu à prix d'argent : bourrelé de remords, il s'écrie qu'il a livré le sang du Juste, jette aux pieds de ses complices l'infâme salaire qu'il en a reçu, s'arrache la vie dans son désespoir. — Un autre l'a renié par crainte, et, touché par un regard du Maître, il verse sur sa faiblesse des larmes amères. Heureux sera-t-il de mourir pour lui et d'expirer lui-même sur une croix. — Le magistrat qui le condamne confesse son innocence, et veut faire retomber sur d'autres la responsabilité du jugement.

Accusé, il a étonné par son silence et par ses réponses. Quand les témoins se contredisaient, il gardait le silence ; quand le silence l'eût sauvé, il a parlé : *Vous l'avez dit, je suis le Fils de Dieu.*

Il a été condamné pour ce seul crime. L'instrument de son supplice porte, inscrits en trois langues, le nom

[1] Voy. Note I.

de *Jésus*, qui veut dire Sauveur, et le titre de *Roi des Juifs*, par lequel la nation désignait le Messie.

Crucifié, il est invoqué par un criminel crucifié près de lui, et il accueille l'expression de son repentir par ces paroles si grandes en un pareil moment : « Aujourd'hui tu seras avec moi en paradis. »

Étrange crucifié, que ses amis, ses proches, de pieuses femmes, son plus cher disciple, ont accompagné avec une religieuse douleur au Calvaire, comme au lieu de son sacrifice ; et qui lui-même, pendant que s'agite autour de lui une innombrable multitude, semblable à une mer frémissante, se tient, au milieu des outrages, calme et recueilli, comme un prêtre à l'autel !

Mais que vois-je ? Sa mère aussi l'a suivi, et se tient au pied de la croix ! O ciel, sa mère ! Que se passe-t-il donc en ce moment ? Est-ce un supplice que Jésus endure ? Est-ce un mystère qu'il accomplit ? Oh ! dans ce seul fait de Marie près de la croix, il y a quelque chose de si inaccoutumé, de si au-dessus des pensées humaines, que notre cœur y découvre une preuve irrésistible de la divinité de Jésus. Qu'allait faire cette femme à une pareille scène ? Que venait faire une mère en face de son Fils en croix ?... Elle venait faire ce que n'eût jamais fait ou imaginé celle qui n'eût été que la mère d'un homme. Elle venait, l'âme remplie d'une silencieuse tristesse, s'associer elle-même à cette mort, prendre et fournir sa part du sacrifice ! Elle apparaît dans toute la majesté de sa douleur, comme la femme créée pour la

terre nouvelle, que l'Auteur des nouveaux cieux substitue à la femme ancienne par qui l'homme pécha; et c'est pour cela qu'elle se tient debout au pied de l'Arbre qui renouvelle la vie. Le Fils en croix, la mère au pied de la croix, calme et abîmée dans la souffrance : voilà un tableau qui dépasse toutes les proportions des faits humains, qui n'a pu être conçu que dans la pensée du Peintre éternel et exécuté que par un *Fiat* de Celui qui a créé les mères sur la terre et les anges aux cieux!

Oh! le crucifié était bien ce qu'il a dit : *il était vraiment le Fils de Dieu!*

Jésus, en prédisant sa mort, avait prédit avec la même assurance sa résurrection pour le troisième jour.

Ses ennemis le savaient. Ils scellèrent sa tombe et préposèrent des soldats à sa garde. Le ciel était mis en demeure de s'expliquer.

Le troisième jour parut. La joie éclaircissait le front des disciples. Les sceaux étaient brisés. Plus de gardes et un tombeau vide. Les prêtres et les pharisiens répandirent le bruit que le corps avait été enlevé. Du reste point d'information ni de procédure.

Cinquante jours après, les juifs célébraient une de leurs plus grandes solennités. La foule était immense à Jérusalem. Juifs d'origine et prosélytes, de la Palestine et du dehors, Égyptiens, Grecs, Romains, Parthes, Lybiens, Arabes, Mèdes, Élamites, etc., toutes les nations de l'ancien monde y avaient leurs représentants.

Ce jour-là même les apôtres se lèvent. Ils sortent tous ensemble d'une pieuse retraite, où ils ont reçu, disent-ils, l'Esprit-Saint ; et à la face de la Synagogue, en présence de ce vaste concours des peuples, dans la capitale religieuse de l'univers, ils prêchent Jésus crucifié. Ils publient devant ceux qui furent ses juges qu'ils l'ont vu ressuscité, vivant.

La Synagogue frémit, ne pouvant montrer son corps à personne.

CHAPITRE II.

L'INCARNATION. — LA RÉDEMPTION.

Jésus-Christ ne s'est pas présenté simplement comme un prophète. Il s'est déclaré le Fils de Dieu, Dieu lui-même. — Il s'est appelé le fils de l'homme. Il a parlé, agi, souffert en homme. Le même *moi*, la même personne s'est attribué la divinité et l'humanité. La même bouche a dit : « Mon père et moi nous sommes un : — Mon âme est triste jusqu'à la mort. » Dire qu'il fut un homme, et non pas un Dieu, — dire qu'il fut un Dieu et non pas un homme ; — c'est également l'accuser d'imposture, c'est faire du miracle et de la prophétie les organes du mensonge.

Le Verbe donc qui de toute éternité était en Dieu et

était Dieu, a, dans le temps, uni à sa personne un corps humain et une âme humaine, et renfermé en *Un* tout ce qui est de Dieu, tout ce qui est de l'homme. Cette union des deux natures par l'incarnation est unique en son genre. Elle ne peut être assimilée ni à l'union des divers éléments d'un corps, parce qu'il y a ici confusion, mélange; ni à l'union des saints avec Dieu, quelque parfaite qu'elle soit, parce que celle-ci laisse subsister la distinction des personnes; ni même dans un sens absolu à l'union de l'âme et du corps en l'homme, parce que cette dernière modifie, assujettit réciproquement les deux substances, et qu'il en résulte une seule nature composée.

Cette comparaison jette néanmoins du jour sur le mystère théandrique. Elle nous montre dans ses deux termes l'unité de personne avec la pluralité de substances et la diversité d'attributs. Les saints Pères l'ont souvent employée. « Qu'est-ce que l'homme? demande saint Augustin. C'est une âme qui a un corps. Qu'est-ce que Jésus-Christ? C'est le Verbe qui a une nature humaine[1]. » Le symbole de saint Athanase dit aussi : « Comme l'âme et la chair ne sont qu'un seul homme, ainsi Dieu et l'homme ne sont qu'un seul Christ. » Jusqu'ici l'identité est parfaite.

« Mais, poursuit Bossuet, où Dieu se trouve mêlé, jamais les comparaisons tirées des choses humaines ne

[1] *Tract.* XIX, *in Joan.*, cap. XVII.

sont qu'imparfaites. Notre âme n'est pas devant notre corps, et quelque chose lui manque lorsqu'elle en est séparée. Le Verbe, parfait en lui-même dès l'éternité, ne s'unit à notre nature que pour l'honorer. Cette âme qui préside au corps y fait divers changements ; elle-même en souffre à son tour. Si le corps est mû au commandement et selon la volonté de l'âme, l'âme est troublée, l'âme est affligée et agitée en mille manières, ou fâcheuses ou agréables, suivant les dispositions du corps ; en sorte que, comme l'âme élève le corps à elle en le gouvernant, elle est abaissée au-dessous de lui par les choses qu'elle en souffre. Mais en Jésus-Christ le Verbe préside à tout, le Verbe tient tout sous sa main. Ainsi l'homme est élevé, et le Verbe ne se rabaisse par aucun endroit : immuable et inaltérable, il domine en tout la nature qui lui est unie.

« De là vient qu'en Jésus-Christ, l'homme, absolument soumis à la direction intime du Verbe qui l'élève à soi, n'a que des pensées et des mouvements divins. Tout ce qu'il pense, tout ce qu'il veut, tout ce qu'il dit, tout ce qu'il cache au dedans, tout ce qu'il montre au dehors, est animé par le Verbe, conduit par le Verbe, digne du Verbe, c'est-à-dire digne de la raison même, de la sagesse même et de la vérité même. C'est pourquoi tout est lumière en Jésus-Christ ; sa conduite est une règle, ses miracles sont des instructions, ses paroles sont esprit et vie [1]. »

[1] *Discours sur l'Hist. univ.*, IIe part., ch. XIX.

L'union de Dieu et de l'Homme en Jésus-Christ, — pour ne pas former une troisième nature,— n'en est pas moins une union physique, substantielle, intrinsèque. Le Verbe se rend l'humanité propre : ce n'est pas par une consécration extérieure qu'il se l'attribue, ou par la possession intérieure d'une partie de ce qu'elle a et de ce qu'elle est : il pénètre foncièrement tout son être, il saisit toutes ses facultés, il occupe et possède toutes ses puissances, il domine et gouverne toutes ses opérations. Les deux volontés et leurs opérations sont les volontés et les opérations du Verbe. En Lui subsiste l'humanité ; elle est parfaite, mais dépendante : tout ce qu'elle a, tout ce qu'elle espère, appartient et doit être attribué au Verbe divin [1].

Toutes les impressions que ressentait Jésus-Christ, la crainte, la tristesse, l'ennui, etc., furent pleinement volontaires. Aucun mouvement ne s'élevait ou ne s'apaisait dans son âme sans que la volonté humaine en marquât le commencement, le progrès, la fin ; sans qu'elle en réglât toutes les phases, toute la durée, toute l'intensité. Cette volonté si sûre, qui dirigeait tout jusqu'aux moindres détails dans les puissances inférieures, était elle-même constamment sous l'empire entier et absolu du Verbe [2]. En lui résidait la personnalité ; à lui donc appartenaient, comme à leur principe, tous les mouve-

[1] Voy. Note II.

[2] Et duas naturales voluntates in eo, et duas naturales operationes indivise, inconvertibiliter, inseparabiliter, inconfuse secundum sanctorum Patrum doctrinam adæque prædicamus, et duas naturales voluntates non con-

ments, toutes les opérations de Jésus-Christ. L'humanité n'opérait rien seule et séparément; elle n'avait point de mouvement qu'elle ne reçût du Verbe. Si en Jésus-Christ l'homme formait un vouloir, le Verbe voulait qu'il le formât; si l'humanité souffrait, le Verbe voulait qu'elle souffrît, et la volonté humaine acquiesçait à la souffrance. Si les puissances inférieures étaient dans le trouble, la volonté humaine le permettait ainsi, et c'est le Verbe qui poussait la volonté humaine à les y livrer. De même donc que l'on doit toujours envisager l'humanité de Jésus-Christ comme conjointe à la divinité, et les deux natures parfaitement distinctes, mais coexistant dans l'unité de personne, de même aussi l'on doit considérer chacune des œuvres du Christ comme unie à une détermination divine, et les deux volontés, les deux opérations, comme distinctes et non divisées, formant un seul tout, un seul effet théandrique [1].

Il suit de là que toutes les œuvres de Jésus-Christ sont essentiellement saintes, et qu'il n'a pu en accomplir au-

trarias (absit) juxta quod impii asseruerunt hæretici; sed sequentem humanam ejus voluntatem et non resistentem, vel reluctantem, sed potius et subjectam divinæ ejus atque omnipotenti voluntati. (Concil. Constantinopol., III, *Act.*, XVII.)

In Christo non fuit contrarietas carnis ad spiritum sicut in nobis, et hoc ipsum quod voluntas humana aliud volebat quam ejus voluntas divina, procedebat ab ipsa voluntate divina cujus beneplacito natura humana motibus propriis movebatur. (*Summa* S. Thomæ, III^a p., q. XVIII.)

[1] Hæc autem nequaquam divisim facta sunt juxta gestarum rerum rationem : ita ut quæ a corpore, sine divinitate; quæ autem a divinitate, sine corpore exhiberentur; sed conjunctim omnia agebantur; et erat Dominus qui ea mirabiliter per suam efficiebat gratiam. (Athanas., t. I, p. 705.)

cune qui ne fût *relativement* très-parfaite, c'est-à-dire en tout point conforme à la sagesse divine. Dire que Jésus-Christ a pu pécher, ce serait nier l'union hypostatique, ou dire, chose horrible! que le Verbe a pu vouloir le péché. Dire même que Jésus a commis une imperfection ou résisté à une grâce[1], ce serait dire que l'humanité du Verbe s'est soustraite à la direction du Verbe; que le Verbe, agissant dans son humanité, n'a pu suivre l'inspiration du Verbe agissant dans sa divinité. Ce serait briser l'union personnelle. Il faut donc reconnaître avec saint Thomas, que « la volonté humaine du Christ eut un certain mode déterminé, comme étant conjointe à la personne divine, et qu'elle se mouvait toujours selon le bon plaisir de la divine volonté[2]. » Et c'est ce que le Sauveur nous enseigne lui-même, quand, se considérant dans son humanité comme l'organe et l'envoyé de son Père, il dit : « Je fais toujours ce qui Lui est agréable[3]. « Je ne puis rien faire de moi-même. Je ne cherche point « ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé[4]. »

[1] Christus non habebat potentiam ad transgredienda præcepta, sed etiam illi repugnabat non amplecti consilia, quia ipsi repugnabat non solum peccatum ratione summæ sanctitatis, sed etiam quælibet moralis imperfectio quæ contrahitur per omissionem consilii. (*Scotus Academicus*, auctore Frassen, t. III, p. 319.)

[2] Voluntas humana Christi quemdam habuit determinatum modum ex eo quod fuit in hypostasi divina, ut scilicet moveretur semper secundum motum divinæ voluntatis. (*Summa*, p. III, q. XVIII, art. 1 ad 4.)

[3] Ego quæ placita sunt ei facio semper. (Joan., VIII, 29.)

[4] Non possum ego a meipso facere quidquam. Sicut audio, judico; et udicium meum justum est : quia non quæro voluntatem meam sed voluntatem ejus qui me misit. (Joan., V, 30.)

Paroles que le savant Corneille La Pierre commente ainsi, s'appuyant sur les Pères : « Jésus-Christ, en tant qu'homme, est tout entier régi par la divinité et le Verbe qui habite en lui, en sorte qu'il ne peut juger et vouloir autre chose que ce que juge et veut la divinité qui préside[1]. » — « Sa volonté humaine, dit le sixième Concile œcuménique, ne luttait pas, ne résistait pas, mais suivait docilement sa volonté divine et toute-puissante[2]. »

Par l'incarnation, l'esprit, la matière, le monde entier contracte une alliance particulière avec le Fils de Dieu. Il est une âme créée qui est l'âme de Dieu, il est un corps qui est le corps de Dieu. Cette déification de l'âme et du corps de Jésus-Christ prépare, élève d'une certaine manière à l'ordre surnaturel tout l'ensemble de la création. Le Verbe fait chair donne le ton à toutes les voix qui s'en échappent; il devient la pierre angulaire de l'univers régénéré. L'homme a été placé sur la terre pour y recevoir l'hommage de tout ce qui l'environne et le rapporter à Dieu. Le Fils du Très-Haut, l'image de sa substance, le premier-né de toute créature, comble, par son union avec l'homme, l'espace immense qui sépare le

[1] Qua homo vero totus regitur a deitate et Verbo inhabitante, ut aliud judicare et velle nequeat, quam id quod ejus deitas, quasi præses judicat et vult. Ita S. August., Chrysost., Euthym. et alii. (Cornel. a Lap., *in hunc locum.*)

[2] Concil. Constantinop., III, *supra.*

fini de l'infini, la poussière de la divinité, reçoit nos hommages, ceux de tous les êtres, leur influe une vertu nouvelle, les purifie, les élève et les présente à son Père en notre nom.

« Bien que Dieu n'ait cessé d'appliquer des remèdes aux âmes, selon les divers âges de l'humanité, jamais ses bienfaits n'ont éclaté avec autant de magnificence que quand la Sagesse de Dieu en personne, le Fils unique, coéternel et consubstantiel au Père, a daigné prendre l'homme, l'homme tout entier; quand le *Verbe s'est fait chair et a demeuré parmi nous*. Ainsi rendu visible, non d'une manière quelconque, et, comme il le pouvait, sous une forme aérienne attempérée à notre faible vue, mais visible aux hommes dans sa vraie nature d'homme, il a montré à ces êtres charnels asservis aux organes, et dont l'intelligence obscurcie ne pouvait contempler la vérité, quel rang sublime l'humanité occupe parmi les créatures. La nature à délivrer, c'était celle-là qu'il fallait prendre; et de peur qu'un des deux sexes ne se crût méprisé, il a pris le corps de l'homme, de la femme il a reçu la vie[1]. »

La foi devient facile à l'homme. La Providence prend un corps, se fait tangible, vit, agit, converse avec nous. Celui qui nous enseigne est la Vérité vivante, éternelle; et nos yeux le voient, nos oreilles l'entendent. La divinité

[1] S. Aug. *Lib. de vera Relig.*, cap. XVI.

du Maître, assurée par le témoignage du ciel et de la terre, est à son tour le sûr garant de tout ce que nous devons croire et espérer. Il nous propose de grands mystères; mais un Mystère est là devant nous, qui nous persuade tous les mystères. Il nous parle de l'amour de Dieu pour les hommes; et cet amour il le persuade facilement, puisqu'il est lui-même un don fait aux hommes par l'amour du Père. Nos sublimes destinées se découvrent d'elles-mêmes, quand c'est un Dieu qui nous entretient de nos espérances, et que ce Dieu est un Homme. La sainteté, la bonté de Dieu, brillent au Calvaire; sa justice et sa miséricorde s'embrassent sur la croix.

Le monde éprouvait un vague besoin de voir Dieu et de l'entendre. Les peuples, qui avaient oublié les enseignements primitifs, tendaient les mains à son image défigurée par l'ignorance ou déshonorée par les passions. Ils se forgeaient des idoles, ils voulaient des dieux qu'ils pussent voir et entendre. Israël lui-même en était venu là pendant son séjour en Égypte; il demandait, au sortir de la captivité, un Seigneur qu'il eût toujours sous les yeux et qui marchât devant lui dans le désert. C'était le cri de toutes les nations de la terre. Comme un malade soupire après un salutaire breuvage, et dans l'ardeur de sa fièvre saisit au hasard la première liqueur qui se présente et porte à ses lèvres une coupe empoisonnée ; l'humanité, livrée à des égarements héréditaires, triste jouet de ses passions, tourmentée d'ailleurs par le besoin d'adorer et

de croire, unissait à sa façon une force ou une vertu divine à la chair, au sang, à la matière, et tombait à genoux devant un dieu corporel, devant un animal sacré, devant un simulacre quelconque, ouvrage de ses mains. Ces tristes écarts n'en trahissaient pas moins un instinct mystérieux de nos cœurs; c'est la perversion de l'âme *naturellement chrétienne*.

Cependant les Israélites en esprit, les âmes contemplatives et pieuses soupiraient elles-mêmes après le jour où Dieu se laisserait voir. L'Épouse des Cantiques allait au-devant du moment désiré, suppliait l'objet éternel de son amour de montrer son visage, de faire résonner à ses oreilles le doux son de sa voix : *Ostende faciem tuam : sonet vox tua in auribus meis*[1].

Dieu a entendu le cri de notre misère, et s'est mis dans l'état où le demandait notre infirmité. Il est venu et a paru comme un d'entre nous. Ses leçons, appropriées à notre double nature, se sont emparées de nous tout entiers. Dieu n'habite plus une lumière inaccessible : il s'est montré sans nous terrasser d'épouvante. Il a caché sa splendeur sous le voile de notre humanité, et cette majesté voilée s'est mieux fait connaître. Notre regard tranquille s'est arrêté sur la miséricorde incarnée, sur la bénignité de Dieu qui nous instruit. Sa bouche nous parle, ses mains nous bénissent, ses yeux versent des larmes, son cœur se brise à la vue de nos douleurs.

[1] *Cant.* II, 14.

L'amour de Dieu s'insinue facilement dans les cœurs, et il y jette des racines profondes, parce qu'il remue tout ce qu'il y a dans le cœur de l'homme de reconnaissance et de sentiment.

La foi, l'espérance et l'amour de Dieu sont les premières des vertus, les ressorts des âmes, les causes impulsives des grandes choses. Mais pour bien discerner ce qu'il doit éviter, ce qu'il doit faire, il faut à l'homme une règle sûre et palpable; il trouve cette règle en Jésus-Christ. Il a exprimé la morale dans ses actes, avant d'en proclamer les maximes. Saint Augustin résume ainsi ses leçons : « Les peuples, pour leur malheur, convoitaient les richesses qui fomentent la volupté : il a voulu être pauvre. — Ils avaient soif d'honneurs et d'autorité : il a refusé d'être roi. — Ils avaient pour les outrages une horreur superbe : il a supporté tous les genres d'outrages. — Ils regardaient comme impossible de supporter l'injustice : quelle plus grande injustice que d'être condamné juste et innocent ! — Ils frissonnaient à l'idée des souffrances : il fut flagellé, torturé. — Ils redoutaient de mourir : il subit la mort. — De toutes les morts, la plus cruelle c'était la croix : il fut crucifié. — Toutes les séductions dont l'attrait enivrant faisait oublier les devoirs d'une vie sainte, il les a rendues méprisables en ne les prenant point. — Tout ce que les hommes redoutaient, toutes les terreurs qui les éloignaient du sentier de la vérité, il en a brisé l'aiguillon en recevant leurs cruelles atteintes. Car on ne

pèche que par la poursuite de ce qu'il a méprisé, ou par la fuite de ce qu'il a supporté. Ainsi, tout ce qu'il fit dans cette humanité qu'il a daigné s'unir fut l'enseignement et la règle des mœurs[1]. »

II

Le sang des anciennes victimes était trop vil pour être le prix des âmes. Le genre humain ne pouvait acquitter ses dettes et racheter sa primitive grandeur. De la stérilité de l'homme déchu à cette œuvre immense, la distance était infinie. Il n'était au ciel ni sur la terre aucune hostie capable d'offrir une digne expiation ; rien qui eût assez de valeur pour payer le ciel ; car la gloire céleste, c'est la possession de Dieu et la déification de la créature. Le Verbe se fait chair et se dévoue à cette tâche sublime. L'Apôtre nous représente Jésus-Christ, à son entrée dans le monde, disant à son Père : « Vous n'avez « point voulu d'hostie ni d'oblation : les sacrifices pour « le péché ne vous ont point été agréables. Mais vous « m'avez donné un corps. Alors j'ai dit : Me voici ; je « viens, selon qu'il est écrit de moi dans le livre (des « Écritures), pour faire, ô mon Dieu ! votre volonté[2]. » Il est dès ce moment l'*Agneau de Dieu chargé des péchés du monde*. Homme, il peut souffrir : Homme-Dieu, il donne un prix infini à ses souffrances.

[1] *De vera Religione*, cap. XVI.
[2] *Hebr.*, X, 7.

Pilate, sans savoir ni ce qu'il fait ni ce qu'il dit, produit hors du prétoire Jésus ensanglanté, demi-nu, couvert de plaies et de meurtrissures; sur sa tête une couronne d'épines, en sa main un sceptre de roseau, sur ses épaules une sorte de manteau de pourpre, autre insigne dérisoire de la royauté. Il le présente à la multitude, en disant : « Voilà l'homme. »

C'était l'homme, en effet, le vrai portrait de l'homme. C'était l'homme pécheur dépouillé de la grâce, déchu de sa glorieuse et sainte royauté; l'homme, jouet de ses passions et de ses sens rebelles, prenant l'orgueil pour de la grandeur, se glorifiant des hochets de sa vanité, cachant des plaies hideuses sous des lambeaux de pourpre.

L'humanité tout entière a été traînée au supplice, et exécutée en sa personne, comme en une vivante effigie. Par lui, le genre humain a expié son orgueil, son ambition, ses convoitises charnelles, dans la honte, la nudité, la douleur. Il pleure son péché à Gethsemani, il le confesse sur la voie du Calvaire, il l'expie sur le Golgotha.

Alors s'accomplit ce qu'avait vu sept siècles à l'avance le prophète Isaïe : « Il a été froissé pour nos crimes; le « châtiment qui doit nous donner la paix est tombé sur « lui, et nous avons été guéris par ses meurtrissures. « Dieu a mis sur lui l'iniquité de nous tous. Il a été « frappé pour les crimes du peuple. Il donne sa vie pour « le péché... Il s'est livré à la mort et il a porté les pé- « chés de la multitude[1]. »

[1] Isaï., LIII.

Le genre humain était tombé par un seul homme : le genre humain est sauvé par un seul homme. Adam avait péché pour tous : Jésus-Christ est mort, a satisfait pour tous. Le premier père des hommes nous avait représentés pour notre perte : notre nouveau chef Jésus-Christ nous a représentés pour notre gloire et pour notre bonheur. Le vieil Adam a démérité pour nous une seule fois, et nous a fait perdre la grâce primitive et tous nos priviléges : le second Adam nous a rendu de nouveaux priviléges, nous a ouvert de nouvelles sources de grâces, a mérité pour nous dans toutes les phases de sa vie, dans toutes les positions où il s'est placé, par tous les actes, par tous les mouvements de son cœur.

Enfant, il a consacré la candeur et l'obéissance de l'enfance ; homme fait, les épreuves de la virilité. Il a sanctifié les obligations communes de la vie privée et les rigoureux devoirs de la vie publique. Humble artisan, il appliqua ses mains divines sur les instruments des travaux manuels. Sage et docteur, il médita sur Dieu et sur l'homme, et décida tous les grands problèmes du monde moral. Roi, législateur, il passa en faisant le bien, et dicta des lois qui feront à jamais le bonheur des individus et des sociétés fidèles. Prêtre, il dévoua tous ses moments à instruire, à consoler, à convertir, et fut victime en même temps que sacrificateur. Fils, il fut soumis à ses parents. Maître, il sut avertir avec indulgence et reprendre avec vigueur. Ami, il s'assit à la table de Lazare, il conversa avec Marthe et Marie, il adressa de

douces paroles à des sœurs affligées qui pleuraient un frère. Citoyen, il donna de salutaires conseils à la nation et des larmes amères aux malheurs de la patrie. Pauvre, il n'eut pas où reposer sa tête; riche, il nourrit une multitude défaillante. Il a vécu dans la solitude, et paru quelquefois au milieu des hommes. Il a béni la joie quand elle est pure et pris place au banquet de deux jeunes époux : il a béni également certaines pompes nécessaires, par sa modeste et triomphante entrée à Jérusalem. Il a bien plus souvent béatifié en sa personne la douleur et la pauvreté : les plus déchirantes tortures et les plus pesantes humiliations, il les a, par-dessus tout le reste, glorifiées et comme divinisées.

La nature matérielle créée pour nos usages n'a pas été étrangère à cette consécration. Il a parcouru, visité, touché toutes les créatures pour sanctifier toute la création. Il a usé de tout, et par là il a tout purifié, béni [1]. Il a parcouru ou habité les campagnes, les villes, les bourgades, répandant ses sueurs, sa prière et les semences de sa sainte doctrine. Il a gravi les montagnes, il a marché sur les eaux, il s'est enfoncé dans les déserts.

Quand il se plongea dans le Jourdain, il sanctifia et féconda toutes les eaux, selon la parole d'un Père; et quand vint l'heure de son sacrifice, il voulut l'offrir, non dans le temple et dans la ville, mais hors des

[1] Il s'agit ici d'une bénédiction et d'une consécration qu'on pourrait appeler *potentielle* dans la langue de la philosophie, et qui a besoin d'être appliquée par l'Église.

murs, sur un point élevé, en plein air, à la face du ciel, pour montrer que sa vertu s'étendait sans limites, aux Juifs, aux païens, à tous. Il purifia l'air que traversait son sang tombant goutte à goutte, et la terre qui en fut abreuvée. Ce fut un baptême universel. Aussi l'Église, célébrant la naissance et la mort de Jésus, nous montre toutes les créatures s'associant à ces grands mystères, saluant avec transport Celui qui venait dans le monde apporter le salut, et, plus tard, toutes ces mêmes créatures, le ciel, la terre et les mers, baignées, purifiées par le sang qu'il versa sur la croix [1].

Mais lorsqu'il est descendu dans les habitudes de notre vie, non-seulement de notre vie spirituelle et céleste, mais de notre vie naturelle et pratique ; quand il a lui-même accompli avec un mérite infini tous les détails de nos actions et les plus simples et les plus nobles; combien plus ne les a-t-il pas bénies et sanctifiées! Sa prière, sa contemplation, ses jeûnes, ses repas, son sommeil, ses fatigues, tout en lui était une grâce en même temps qu'un modèle; et il n'est point d'œuvre humaine qui n'ait reçu de Lui une abondante et spéciale consécration.

Les satisfactions, les mérites de Jésus-Christ nous sont appliqués et deviennent nôtres par la justification. Par

[1] Hunc astra, tellus, æquora,
Hunc omne quod cœlo subest,
Salutis auctorem novæ
Novo salutat cantico.
(In Nativ. Dom., ad Vesp.)

Unda manat et cruor :
Terra, pontus, astra, mundus,
Quo lavantur flumine.
(Dominica Passionis, ad Laud.)

elle, nous naissons une seconde fois et devenons les enfants de Dieu. Par elle, nous sommes entés en Jésus-Christ; et de lui, comme cep inépuisable, nous recevons la séve et la vie. Il est la vigne, nous sommes les sarments : il est notre chef et nous sommes ses membres : nous sommes, dit saint Paul, de sa chair et de ses os. Il nous a été donné pour être notre sagesse, notre justice, notre sanctification, notre rédemption [1]. Achetées par son sang, inspirées par son esprit, produites par sa grâce, les actions du chrétien sont frappées d'un sceau théandrique, et elles en reçoivent un mérite si élevé, un caractère si sublime, que le Royaume de Dieu est seul capable d'en acquitter le prix.

Lorsque Jésus-Christ souffrait à la croix, le ciel était sombre et livide, et une nuit effrayante couvrait la terre. C'était l'image du règne du péché, règne de ténèbres et de terreur : la menace de Dieu grondait au fond des cœurs comme un tonnerre. Mais à peine en mourant eut-il incliné la tête en signe de pardon, que le jour reparut et reprit sa sérénité. Cette mort avait désarmé la justice divine.

Quarante jours après, il remontait vers son Père, et il prenait possession de la Gloire au nom de l'humanité régénérée.

[1] Joan., III, 7; XV, 50; I Joan., III, 6; *Ephes.*, V, 30; I *Cor.*, I, 30.

CHAPITRE III.

SOUFFRANCES DE JÉSUS-CHRIST.

Personne, a dit un vieil auteur, *ne peut monter à Dieu si Dieu ne descend à lui*[1]. Toujours il a été nécessaire que le Tout-Puissant fît les premières démarches : sans quoi, retenu à terre par le poids des sens et de la chair, l'homme n'eût jamais pu acquérir, et n'eût pas même désiré sa connaissance et son amour.

Mais les antiques manifestations ne suffisaient point pour élever l'homme à une étroite et durable union avec Dieu.

A l'homme devenu chair, il fallait un Dieu fait chair ;

A l'homme faible et misérable, il fallait un Dieu abaissé et comme anéanti ;

[1] Marsile Ficin.

A l'homme pécheur, un Dieu sauveur;

A l'homme fragile, un Dieu compatissant;

A l'homme dominé par l'amour-propre, un Dieu aimant;

A l'homme fasciné par les séductions du plaisir, un Dieu percé de clous et d'épines;

A l'homme enfin souffrant et malheureux, un Dieu souffrant et consolateur.

Dieu a tant aimé le monde, qu'il s'est fait tout cela.

Le disciple que chérissait Jésus a énoncé cette maxime profonde: « Celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, comment peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas [1]? » Il y a bien de la philosophie dans ce peu de mots : tous les secrets de la religion y sont renfermés. L'homme a besoin de voir pour aimer beaucoup. En toutes les choses de l'homme, l'imagination est de la partie. Pour qu'il aime un objet hors de lui, il faut qu'il y découvre un cœur, qu'il y sente respirer une vie, un amour. Dieu, dans son essence infinie, le touchait peu : Dieu s'est rendu visible; son amour éternel a pris une forme dans un cœur créé, et l'amour de l'homme pour Dieu est devenu plus facile et plus fort.

L'amour divin rencontre un grand obstacle dans les passions et l'amour des jouissances : le Dieu fait homme a combattu nos passions par ses douleurs. Au séduisant prestige des créatures il oppose le prestige attendrissant

[1] I Joan., IV, 20.

de l'amour souffrant; aux pompes du monde, ses humiliations; à la coupe parfumée, aux couronnes de roses, aux joies enivrantes de la volupté, son calice d'amertume, sa croix, son diadème d'épines.

Le souvenir de la Passion de Jésus-Christ inspire au chrétien une nouvelle horreur pour le mal, le soutient, l'encourage dans les combats de la vertu ; le console, le réconcilie avec les douleurs et avec la mort. Aussi rien ne lui est cher comme les souffrances de son Dieu.

« Certes, dit le plus illustre théologien des temps modernes, ce nous doit être un grand sujet de joie de voir que Notre-Seigneur n'a rien du tout dédaigné de ce qui était de l'homme : il a tout pris, excepté le péché ; je dis tout jusqu'aux moindres choses, tout jusqu'aux plus grandes infirmités. Je ne le puis pardonner à ces hérétiques qui, ayant osé nier la vérité de la chair, ont nié par conséquent que ses souffrances et ses passions furent véritables. Ils se privaient eux-mêmes d'une douce consolation. Au lieu que, reconnaissant que toutes ces choses sont effectives, quelque affliction qui me puisse arriver, je serai toujours honoré de la compagnie de mon maître. Si je souffre quelque nécessité, je me souviens de sa faim et de sa soif, et de son extrême indigence ; si l'on fait tort à ma réputation, « il a été rassasié d'opprobres, » comme il est dit de lui ; si je me sens abattu par quelques infirmités, il en a souffert jusqu'à la mort ; si je suis accablé d'ennuis, que je m'en aille au jardin des Olives, je le verrai dans la crainte, dans la tristesse,

dans une telle consternation, qu'il sue sang et eau dans la seule appréhension de son supplice[1]. »

Les hérétiques dont parle ici Bossuet étaient voisins ou contemporains des miracles évangéliques. Jésus pour eux était si visiblement un Dieu, qu'ils ne pouvaient se persuader qu'il fût un homme. Ils lui refusaient une âme humaine, lui donnaient un corps aérien ou fantastique, et le dérobaient à la douleur. De leur côté, les incroyants modernes, reconnaissant en Jésus un homme, refusent de confesser qu'il soit un Dieu. Les uns et les autres n'ont point compris l'alliance des grandeurs divines et des faiblesses humaines. Le Christ a pourtant fait ses preuves de puissance et ses preuves d'amour ; « Et nous, dit le plus grand des Évangélistes, nous avons eu foi à la charité de Dieu pour nous. »

Des auteurs de piété, des théologiens recommandables, ont contribué eux-mêmes à affaiblir le charme si touchant des souffrances de l'Homme-Dieu, et à priver la piété chrétienne d'une partie de cette nourriture à la fois si forte et si douce qu'elle trouve dans la contemplation de ses délaissements.

Un écrivain ascétique estimé a osé écrire ces lignes sur Jésus agonisant : « Si, la veille de sa Passion, il dit qu'il est accablé d'une tristesse mortelle, cela ne doit s'entendre que de l'impression de la tristesse sur l'imagination et sur les sens, et non de la tristesse même

[1] Bossuet, 3e *Serm. pour la Nativité de la sainte Vierge.*

dont son âme toujours bienheureuse n'était pas susceptible[1]. »

Un autre a dit de la joie : « Elle compatit très-bien avec la tristesse de la partie inférieure, ce qui est évident en Notre-Seigneur Jésus-Christ[2]. »

Comment des plumes sages et pieuses ont-elles été amenées à nous donner ces froides paroles, si visiblement contraires à l'esprit et même à la lettre des écrivains sacrés? Comment le premier a-t-il pu écrire que l'âme de Jésus-Christ n'était pas susceptible d'une vraie tristesse, et le second borner toute cette tristesse à ce qu'il appelle la *partie intérieure*, quand Jésus, donnant toutes les marques d'une extrême désolation, a dit à Gethsémani : « Mon âme est triste jusqu'à la « mort; » et qu'il a poussé sur la croix ce cri déchirant : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous aban- « donné[3]? »

C'est que ces auteurs se sont laissé égarer par un système de l'École.

L'âme de Jésus-Christ, enseignent très-communément les théologiens, puisait dans le Verbe, auquel elle était substantiellement unie, la science, la lumière intuitive, la souveraine félicité. Cette doctrine, en principe général, paraît une conséquence toute naturelle de l'incarnation.

[1] *Traité de la joie de l'âme chrétienne*, par le P. de Lombez, ch. IV.
[2] *Les saintes voies de la Croix*, par Boudon.
[3] Matth., XXVII, 46.

De là, plusieurs ont conclu que Jésus, depuis sa conception, a joui constamment, et *sans un instant d'intervalle*, de toutes les délices de la béatitude; et ils se sont demandé comment il a pu souffrir. La difficulté était grave, et deux opinions se sont produites. Les uns, jugeant incompatible la béatitude suprême et une extrême tristesse, ont, comme les auteurs cités, concentré les peines de Jésus dans les sens, l'imagination, la *partie inférieure* de l'âme; les autres ont admis simultanément dans le Christ les extrêmes opposés de la joie et de la tristesse. Les premiers ont contre eux les paroles sacrées, les seconds heurtent de front les notions les plus vulgaires de la psychologie. Le vice de ces deux systèmes est de supposer que cette joie, qui est bien une conséquence naturelle de l'union hypostatique, en était un effet nécessaire, inévitable, comme si Jésus-Christ n'avait pu éloigner de lui ces délices incompatibles avec sa mission.

Il l'a pu, puisque nous savons qu'il l'a fait.

« Il ne m'a point trompé, dit saint Ambroise, étant ceci et paraissant cela [1]... Pour moi, je ne veux point atténuer ses paroles. Bien au contraire, nulle part je n'admire autant sa tendresse et sa majesté. Il eût moins fait pour moi s'il n'eût pris les affections de mon âme. Donc il a gémi pour moi, Lui qui n'avait point à gémir pour lui-même; écartant la joie qu'il puise dans son éternelle

[1] *Expositio evang. sec. Lucam*, lib. X, num. LXI.

divinité, il s'afflige dans le sentiment de mon infirmité. Il a pris ma tristesse pour me faire part de sa joie ; marchant sur mes traces, il est descendu jusqu'aux angoisses de la mort pour nous ramener sur ses traces à la vie. C'est donc en toute confiance que je nomme sa *tristesse*, car je prêche la croix, car il ne nous a pas donné une apparence d'incarnation, mais une incarnation véritable. Il a donc dû prendre nos douleurs pour vaincre, non pour exclure la tristesse [1]. »

Jésus-Christ a suspendu volontairement la joie de son âme sainte [2]. Cette doctrine, si conforme aux paroles sacrées, en harmonie avec le mouvement instinctif de la piété et du besoin des âmes, a cependant été violemment combattue. Par une étrange manière d'honorer Jésus-Christ, quelques théologiens semblent toujours craindre qu'il ne déroge, et ne parlent que du bout des lèvres de sa tristesse et de ses douleurs [3].

[1] *Expositio evang. sec. Lucam*, lib. X, num. LVI.

[2] Voy. Melchior Canus *de Locis theologicis*, lib. XII, cap. XII ; Maldonat. *in Matth.*, XXVI, 37 et 38 ; Cornel. à Lap., *ib.* ; Stolberg, *Hist. de Jésus-Christ*.

[3] Jésus-Christ embrassant nos souffrances ne les a pas prises à demi ; il les a prises *franchement* (expression de Bossuet), il les a prises toutes. Tertullien a dit que *rien n'est digne de Dieu autant que le salut de l'homme*. Les misères les plus complètes sont par là même les plus dignes de lui. Il serait vraiment étrange que, s'étant fait homme pour souffrir, il eût laissé une souffrance, et celle-là justement qui est la plus digne d'intérêt : la désolation, la souffrance inconsolée, dont la vie des saints nous présente de nombreux exemples. Sainte Thérèse, parlant de cet état de délaissement : « Arrive, dit-elle, ce qui pourra ; tenir la croix bien serrée, c'est la grande affaire. Ce divin Sauveur y resta *privé de toute consolation*.

Bossuet était bien éloigné de penser ainsi. « Il nous faut, dit-il, répondre en un mot à une fausse imagination de quelques-uns qui se persuadent que la constance inébranlable du Fils de Dieu, soutenue par cette force divine, a empêché que ses passions n'aient violemment agité son âme. »

L'éloquent et savant prédicateur emprunte à l'Écriture une magnifique comparaison. La douleur est comme une mer agitée ; elle a ses eaux amères et ses vagues impétueuses ; et, lorsqu'on la croit apaisée, comme la mer encore, elle s'irrite souvent avec une nouvelle furie. Or, il était au pouvoir de Jésus-Christ de réprimer la douleur de la même sorte qu'il a autrefois dompté les eaux. Quelquefois, la tempête s'étant élevée, il a commandé aux

Il fut abandonné tout seul dans ses travaux ; ne l'abandonnons point comme les autres. » — On lit dans la *Vie* de saint Jean de la Croix, écrite par le théologien Collet : « Aux maux dont ses membres étaient déchirés, il se joignit des peines intérieures si vives, si dénuées de toute ombre de consolation du côté de Dieu, que son corps était comme lié sur une croix, et son esprit tourmenté sur une autre ; de sorte qu'il eût pu s'écrier avec le Sauveur expirant : *Mon Dieu, mon Dieu, comment m'avez-vous abandonné?* Ainsi, quoiqu'il se fût toujours efforcé jusque-là de cacher ses maux, ils devinrent si excessifs..... »

Un théologien qui consentira à oublier l'esprit de système, et qui réfléchira *dans son cœur*, ne sera pas longtemps sans comprendre que, si des membres les plus parfaits de Jésus-Christ éprouvèrent des désolations extrêmes, sans aucun mélange de consolation soit humaine, soit divine, il en fut de même, à plus forte raison, du chef adorable éprouvé par toutes sortes de douleurs et d'infirmités, à l'exception du péché et des convoitises qui sont l'aiguillon du péché. Les fidèles sont convaincus, par la seule inspiration de la piété chrétienne, que leurs souffrances ne sont que les gouttes les moins amères de son calice de fiel.

eaux et aux vents; « et il se faisait, dit l'Écriture, une grande tranquillité. » D'autres fois, il a lâché la bride aux tempêtes, et il a permis aux vents d'agiter les ondes. Cependant il marchait dessus avec une merveilleuse assurance, et foulait aux pieds ses flots irrités.

« C'est en cette sorte, poursuit Bossuet, que Jésus traite la douleur en sa Passion : il pouvait commander aux flots, et ils se seraient apaisés; il pouvait d'un seul mot calmer la douleur et laisser son âme sans trouble; mais il ne lui a pas plu de le faire. Lui, qui est la sagesse éternelle, qui dispose et fait toutes choses selon le temps ordonné, se voyant arrivé au temps des douleurs, a bien voulu leur lâcher la bride et les laisser agir dans toute leur force. Il a marché dessus, il est vrai, avec une contenance assurée; mais cependant les flots étaient soulevés, toute son âme en était troublée, et elle sentait jusqu'au vif, jusqu'à la dernière délicatesse, si je puis parler de la sorte, tout le poids de l'ennui, toutes les secousses de la crainte, tout l'accablement de la tristesse. Ne croyez donc pas que la constance que nous adorons dans le Fils de Dieu ait rien diminué de ses douleurs : il les a surmontées, mais il les a toutes ressenties; il a bu jusqu'à la lie tout le calice de sa Passion; il n'en a pas laissé perdre une seule goutte; non-seulement il l'a bu, mais il en a senti, il en a goûté, il en a savouré goutte à goutte toute l'amertume. De là cette crainte et cet ennui; de là cet abattement et cette langueur qui le presse si violemment, qu'il est contraint de dire à ses

apôtres : « Mon âme est triste jusqu'à la mort[1] ! »

« Maintenant (c'est encore Bossuet dans un autre discours) que le Fils unique est caché et enveloppé sous le pécheur, il prie avec tremblement ; et, se voyant toujours traité comme un criminel, il n'ose plus aussi lui donner ce nom (de Père), et, pressé d'une détresse incroyable, il ne l'appelle plus que son Dieu : « Mon Dieu, mon « Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? »

« Mais la cause principale de cette plainte, c'est que la colère divine, après avoir occupé toutes ses puissances, avait produit son dernier effet en perçant et pénétrant jusqu'au fond de l'âme. Je n'aurais jamais fini ce discours, si j'entreprenais de vous expliquer combien ce coup est terrible. Il suffit que vous remarquiez qu'il n'appartient qu'à Dieu seul d'aller chercher l'âme jusque dans son centre. Le passage est fermé aux attaques les plus violentes des créatures ; Dieu seul, en la faisant, se l'est réservé, et c'est par là qu'il la prend « quand il « veut la renverser par les fondements, » selon l'expression prophétique.

« Je ne crains point de dire que tous les autres tourments de notre Sauveur, quoique leur rigueur soit insupportable, ne sont qu'une ombre et une peinture, en comparaison des douleurs, de l'oppression, de l'angoisse que souffre son âme très-sainte sous la main de Dieu qui la froisse.

[1] 1er *Serm. sur la Passion*, Ire partie.

« De quelle sorte le Fils de Dieu a pu ressentir ce coup de foudre, c'est un secret profond qui passe de bien loin notre intelligence ; soit que sa divinité se fût comme retirée en elle-même, soit que, ne faisant sentir sa puissance qu'en une certaine partie de son âme, ce qui n'est pas impossible à Dieu, « dont la vertu péné- « trante, comme dit saint Paul, va jusqu'aux divisions « les plus délicates de l'âme et de l'esprit, » soit que, par quelque autre miracle inconnu et inconcevable aux mortels, elle ait trouvé le moyen d'accorder ensemble l'union très-étroite de Dieu et de l'homme avec cette extrême désolation où l'homme Jésus-Christ a été plongé sous les coups redoublés et multipliés de la vengeance divine. Quoi qu'il en soit, et de quelque manière que se soit accompli un si grand mystère en la personne de Jésus-Christ, toujours est-il assuré qu'il n'y avait que le seul effet d'une détresse incompréhensible qui pût arracher du fond de son cœur cette plainte étrange qu'il fait à son Père : *Quare me dereliquisti?* « Pourquoi m'avez- « vous abandonné[1]? »

Saint Alphonse de Liguori a écrit sur ce dernier texte : « L'abandon du Père éternel rendit la mort de Jésus-Christ une mort plus amère que n'en ont jamais subi aucun pénitent ni aucun martyr, puisque ce fut une mort *toute pleine de désolation et dénuée de tout adoucissement*[2]. »

[1] 2e *Serm. sur la Passion*, IIIe partie.
[2] *Amour des âmes*, IIIe partie.

Le catéchisme du concile de Trente donne à cette doctrine le poids si grand de son autorité. « Il est constant que Notre-Seigneur Jésus-Christ ressentit dans son âme et dans son corps les plus extrêmes douleurs... Lorsque les saints étaient persécutés et livrés aux supplices, nous savons que leur âme recevait de Dieu des consolations qui la soutenaient au milieu des tourments et les aidaient à en supporter la rigueur... Mais, pour Jésus-Christ, il a bu le calice amer de sa passion sans mélange d'aucune douceur, et il a laissé sentir à la nature humaine, dont il s'était revêtu, toute la rigueur des tourments, comme s'il n'eût été qu'un homme et non pas un Dieu en même temps[1]. »

[1] *Catechismi Conc. Trid.* pars I, cap. v.

CHAPITRE IV.

COMPLET ÉPANOUISSEMENT DE LA VIE MORALE ET SPIRITUELLE. — ALLIANCE DE LA MORALE ET DES MYSTÈRES.

Le sacrifice du Calvaire marque l'âge de la complète virilité du genre humain. Tous les mystères du dogme, tous les mystères de la morale sont révélés. La science et la grâce coulent avec abondance de la montagne sacrée. Les chrétiens sont les enfants de la lumière. Plus de secrets si profonds qui ne soient accessibles à tous ceux qui sont régénérés en Jésus-Christ. Ce qui se disait à l'oreille sera désormais publié sur les toits. Seulement, pour obéir au précepte du Maître qui défend de semer des perles devant les animaux immondes, les prédicateurs de la foi tiendront encore pendant quelque temps le voile abaissé sur certains mystères, mais uniquement pour ceux du dehors : tout fidèle est un initié. Ce qu'en-

trevoyaient à peine les docteurs les plus versés dans la science des Écritures va être connu de tous et dévoilé autant que le comporte la faiblesse humaine. Tous renaissent au nom du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint. Les chrétiens sont enfants de l'amour : appelés à la perfection, il faut que leur justice l'emporte sur celle des scribes et des pharisiens. Leur loi ne connaît aucun des ménagements accordés à l'enfance des peuples, point de transaction avec la dureté des cœurs ; elle est sainte et porte l'homme à faire toutes choses en vue de Dieu et du ciel. Loi de charité, elle comprend, sous le nom de frères, tous les hommes, concitoyens et étrangers, amis et ennemis ; loi pure, elle ramène le mariage à la parfaite unité ; loi de sacrifice, elle fonde les devoirs sur le renoncement à soi-même.

Le précepte par excellence, c'est celui de la Charité, laquelle fait une vertu unique de l'amour de Dieu et du prochain. Son objet, en effet, est toujours Dieu : le chrétien l'aime en lui-même ; il l'aime dans son image, dans le prix de son sang.

Mais ce double amour, alors même qu'il repose sur les vrais principes, est bien faible quand il ne s'appuie point à l'humilité, au renoncement à soi-même. L'amour de Dieu, dénué de ce soutien, ne saurait tenir contre le torrent du monde, contre les passions. Sans ce même appui, la charité fraternelle sera fantastique, elle ne résistera point à l'envie, à la diversité des intérêts. Jamais un pareil amour ne fera de grandes choses : toutes s'en-

gendrent du sacrifice. Aussi Jésus ne s'est pas contenté de dire : *Aimez Dieu, aimez vos frères :* pour extirper l'amour-propre, ennemi du saint amour, il a prononcé cette maxime qui fait crier d'abord la nature, bien que la raison éclairée en conçoive parfaitement la justice et la nécessité : « Que celui qui veut être mon disciple se « renonce lui-même ; qu'il prenne sa croix, et qu'il me « suive. »

L'homme naturellement aime Dieu et ses frères ; et naturellement aussi il résiste à Dieu et lutte contre ses frères. La raison en est qu'il s'aime naturellement lui-même avant tout. Il est donc nécessaire qu'il combatte la nature, qu'il se renonce.

On a dit qu'il suffit de diriger les passions. Mais, comme des coursiers fougueux qu'il faut réduire avant de les dresser, pour diriger les passions il faut commencer par les combattre. Les vertus de l'homme pécheur diffèrent, dans la pratique, des vertus de l'homme innocent ; elles rencontrent plus d'obstacles, et c'est en partie ce qui fait leur excellence. Adam devait maintenir et perfectionner ; nous devons d'abord corriger et abattre. La tempérance, la modération, la modestie, la continence, sont des vertus de l'homme sain plutôt que de l'homme déchu. Modérer, régler, contenir, suffit au traitement de celui qui est fort, ne suffit pas au régime d'un malade. Il nous faut, à nous malades que nous sommes, guérir nos plaies, corriger nos humeurs, retrancher les parties gâtées, rejeter le poison qui va

passer dans nos veines. L'homme actuel a besoin de la mortification, de l'humilité, du renoncement à lui-même. Ce n'est qu'à cette condition qu'il sera vraiment modéré, modeste, tempérant; il ne sera continent que s'il est chaste, c'est-à-dire s'il se réprime.

Otez l'abnégation : la piété, la chasteté, l'oubli des injures, l'humilité, la patience, etc., ne seront plus comptés parmi les vertus ; vous n'aurez plus que des vertus de tempérament, fleurs délicates et frêles que le moindre souffle des épreuves dessèche et tue. La solide vertu, c'est la force de l'âme : qui ne sait se vaincre ne la posséda jamais. Tout homme qui a pesé ses devoirs devant Dieu et devant son âme a trouvé ce principe dans son cœur. Qu'est-ce, sans dévouement, sans abnégation, que l'amour de Dieu, l'amour fraternel, l'amour de la patrie et de la famille?

Les hommes ont voulu fonder la vertu sur la même base que le vice : sur l'intérêt, l'amour de la gloire, la jouissance durable et modérée. Ils ont tenté de pondérer les passions les unes par les autres ; ils ont formulé mille théories d'égoïsme vulgaire ou transcendental. Tout cela a produit quelques actions d'éclat, quelques mensonges de vertu, beaucoup de vices et des maux sans nombre.

L'intérêt divise les hommes au lieu de les unir. « Ce « que les intérêts ont de commun est si peu de chose, « qu'il ne balancera jamais ce qu'ils ont d'opposé [1]. »

[1] Rousseau, *Émile*.

L'amour de la gloire est une force puissante, mais aveugle. Quand il est sa règle, il se nomme l'orgueil. L'orgueil n'éclaire point les devoirs, il les obscurcit. Il produit dans la société une activité sans mesure qui n'entasse que des ruines ; il rend l'âme hautaine, dure, impitoyable ; il fait tous les tyrans, tous les fléaux des peuples. La patrie et l'orgueil, ou plutôt l'orgueil d'abord, la patrie ensuite, dont le nom sert de voile à l'orgueil, étaient les deux grandes divinités du citoyen de Rome ; au nom de sa patrie, il se faisait le bourreau de sa famille ; au nom de son orgueil, il se faisait le bourreau de sa patrie. Il en était de même en général des autres nations païennes.

L'équilibre des passions est le délire de l'orgueil et le rêve de l'égoïsme. On ne parvient point ainsi à discipliner les tempêtes. Dans tout cela, d'ailleurs, Dieu, fin suprême, est sacrifié ; ce qui ennoblit l'homme est mis en oubli : c'est au fond la philosophie de la matière.

Jésus-Christ a d'un mot renversé tous ces systèmes : « Celui qui s'aime se perdra. »

Mais, pour que l'homme accepte une semblable maxime, il faut qu'il poursuive un but infiniment élevé au-dessus des choses du monde et du temps, et que tout le reste y soit subordonné comme à sa fin. Cette fin, c'est le ciel, l'éternelle jouissance et possession de Dieu. Dès lors, les biens et les maux de la vie changent de face : tout est bon s'il mène à la fin su-

prême; tout est mauvais s'il en détourne, car « une seule chose est nécessaire. »

Voilà en peu de mots les principes constitutifs de la morale chrétienne. La grande *loi*, c'est la double charité; le *moyen*, c'est l'abnégation; le *motif*, c'est Dieu.

Cette morale si haute et si pure est puissamment soutenue par les mystères et les exemples de Jésus Christ. A côté de l'Évangile recueilli sur ses lèvres, il y a l'Évangile écrit par son sang, et ces deux Évangiles n'en sont qu'un. Les actions de Jésus, comme ses paroles, sont *esprit* et *vie*, et nous montrent partout l'alliance de l'amour et de l'humilité, de l'amour et du sacrifice. Ce qu'il enseigne de vive voix, sa crèche, sa croix, sa résurrection, le redisent, et proclament éloquemment la loi de charité, le prix du renoncement, le royaume de Dieu, héritage de ses enfants.

Ces enseignements se perpétuent à travers tous les siècles dans un vivant mémorial des merveilles divines. La table et l'autel eucharistiques rendent présents à chacun des fidèles les mystères accomplis pendant la vie terrestre du Sauveur. Il prend un nouveau genre de vie dans des mains mortelles; il s'immole comme au Calvaire sous le glaive mystique de la parole; il renaît sans cesse comme pour mourir toujours, toujours néanmoins vivant et inaltérable. L'Église célèbre ainsi, sur tous les points du globe, la naissance, la mort, la résurrection, l'ascension glorieuse de son Époux. Il demeure toujours présent au milieu d'elle comme un foyer d'inépuisable

charité ; et passant par la communion dans la chair et au cœur de ses enfants, il les entretient de sacrifice et d'espérance : il met en eux des pensées célestes et leur donne force pour accomplir les désirs qu'il a formés.

Avant la célébration de cette Cène de l'amour, qu'avait précédée la dernière cène figurative, Jésus se leva, se ceignit d'un linge à la manière des serviteurs, lava les pieds de ses disciples, puis leur dit : « Je vous ai « donné l'exemple, afin que ce que j'ai fait, vous-mêmes « le fassiez [1]. » L'Église adresse aux prêtres nouvellement ordonnés des paroles analogues : « Imitez les mystères que vous célébrez. »

Rien de beau, rien de persuasif comme ce mode d'enseignement par les exemples de la Vérité incarnée, comme cette logique chrétienne qui prend ses prémisses dans des faits divins. L'Église en a toujours fait le plus puissant usage. Saint Jean recommande-t-il l'amour de Dieu : « Aimons Dieu, dit-il, car le premier il nous a « aimés [2] ; » — l'amour du prochain : « Nous avons connu « l'amour de Dieu envers nous ; nous devons aussi, nous, « donner notre vie pour nos frères [3]. »

Paul exhorte les Philippiens à pratiquer l'humilité, l'oubli de soi-même ; il va chercher ses motifs dans l'adorable modèle de toute perfection : « Que chacun ait « en vue, non ses propres intérêts, mais ceux des autres. « Soyez dans la même disposition où a été Jésus-Christ,

[1] Joan., XIII, 15.
[2] I Joan., IV, 19.
[3] I Joan., III, 16.

« lui qui, ayant la nature de Dieu, n'a pas cru que ce « fût pour lui une usurpation de se dire égal à Dieu, et « qui cependant s'est anéanti lui-même, prenant la na- « ture d'esclave, se rendant semblable aux hommes, se « montrant homme par tout ce qui a paru de lui au de- « hors. Il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant « jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix. C'est « pourquoi Dieu l'a élevé et lui a donné un nom qui est « au-dessus de tout nom ; afin qu'au nom de Jésus tout « genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les en- « fers, et que toute langue confesse que le Seigneur Jé- « sus-Christ est dans la gloire de son Père [1]. » C'est là un beau commentaire de ces paroles : « Apprenez de « moi que je suis doux et humble de cœur, » et de cet oracle : « Celui qui s'abaisse sera élevé. »

Le saint apôtre rappelle les devoirs de la chasteté aux chrétiens de Corinthe, cette ville si fameuse par ses dissolutions. Il puise ses considérations dans les mystères : « Le corps n'est point fait pour la fornication... Mais, comme Dieu a ressuscité le Seigneur, il nous ressuscitera de même par sa puissance. Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres de Jésus-Christ..., le temple du Saint-Esprit qui réside en vous et vous a été donné de Dieu; et qu'ainsi vous n'êtes plus à vous-mêmes? Car vous avez été achetés d'un grand prix. Glorifiez Dieu et portez-le dans votre corps [2]. »

[1] *Philipp.*, II, 4-11.
[2] I *Cor.*, VI, *passim*.

Plus loin, leur faisant comprendre le danger d'une pratique qui pouvait troubler la foi des simples, il emploie, pour les en détourner, ce grand argument : « De « cette manière, votre frère se perdra, lui pour qui Jé- « sus-Christ est mort ! Or, péchant ainsi contre vos frè- « res, et blessant leur conscience faible, vous péchez « contre Jésus-Christ [1]. »

Mais à quoi bon multiplier les exemples en une matière si connue ? Les âmes chrétiennes ont toujours usé familièrement de cette méthode qui imprime à leurs pensées et à leurs actes une imposante grandeur. Les plus petits entre les frères savent se l'appliquer à eux-mêmes ; il en est à qui la vue d'une croix, d'un autel, d'une peinture rustique, rappelle des secrets merveilleux.

[1] I *Cor.*, VIII, 11 et 12.

CHAPITRE V.

LA CHARITÉ.

Exposons maintenant en peu de mots les fruits merveilleux des enseignements de Jésus-Christ. Et pour commencer par l'amour de Dieu, ce grand mobile de tout bien, cette fin suprême de toute vertu, voyons comment le Christianisme a communiqué au monde la flamme divine jusque-là si peu répandue.

Nous avons dit de quelle condescendance Dieu avait usé pour se faire connaître et aimer des hommes, comment il s'était assorti à nos besoins, avec quel art, quelle bonté il avait satisfait les désirs légitimes de nos cœurs et ménagé notre faiblesse en combattant nos vices.

Nous rappellerons la pensée de saint François de Sales : « La Divinité ne pouvait être bien contemplée « en ce monde, » — et par conséquent ne pouvait être

parfaitement aimée, — « si elle ne se fût jointe à la sa-
« crée humanité du Sauveur, duquel la vie et la mort
« sont l'objet le plus proportionné... »

Pour se faire connaître et aimer, Dieu s'est donc *proportionné*. Parce que l'homme a besoin des choses visibles pour s'élever aux invisibles perfections de la Divinité, Dieu s'est fait visible et a présenté un objet sensible à nos méditations. Parce que la majesté et l'amour ont peine à former une union étroite, il a caché la majesté et s'est offert à nous dans l'infirmité de notre nature. Parce que l'homme porte dans son sein mille passions qui l'empêchent d'aimer, et surtout l'orgueil, qui obscurcit son entendement et endurcit son cœur, il s'est présenté comme une hostie souffrante, humble, dévouée, engageant l'homme, par ces avances prodigieuses, à lui donner amour pour amour, lui inculquant en mille manières l'estime de l'humilité, sans laquelle il n'est point d'amour solide.

Jésus-Christ donc marche à la conquête des âmes avec sa croix et ses clous, son sceptre de roseau et sa couronne d'épines. Et le monde, qui n'avait point connu ni aimé le Dieu Créateur dans les œuvres de sa puissance et de sa sagesse, le connaît et se prend à l'aimer quand il le voit avec ses attributs de Sauveur, qu'il le contemple à travers la folie de la Croix.

« Dieu a aimé le monde jusqu'à lui donner son Fils unique pour le sauver ! — Aimons Dieu, qui le premier nous a aimés. »

Ces paroles sont dans le cœur de tous les apôtres ; c'est pourquoi ils se réjouissent de souffrir pour leur Maître ; ils aspirent à donner leur sang, à livrer leurs corps au glaive, aux tortures, à la croix.

L'amour divin se fait un nouveau langage, comme il crée de nouveaux sentiments. Il lance des traits vifs, il s'exprime en paroles naïves et inachevées ; il a ses aspirations brûlantes, sa familiarité, son audace. « Pour moi, « la vie c'est Jésus-Christ, » dit saint Paul. — « Je vis, « non plus moi, mais Jésus-Christ vit en moi. » — « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? S'il n'a « pas épargné son propre Fils, et s'il l'a livré à la mort « pour nous tous, ne nous donnera-t-il point toutes « choses avec lui? Qui accusera les élus de Dieu? c'est « Dieu même qui les justifie. Qui les condamnera, quand « Jésus-Christ est mort, qu'il est ressuscité, qu'il est « à la droite du Père et intercède pour nous?

« Qui donc nous séparera de l'amour du Christ? « Sera-ce l'affliction, ou les angoisses, ou la faim, ou « la nudité, ou la persécution, ou le fer? selon qu'il est « écrit : On nous fait mourir tous les jours pour vous, ô « Seigneur ! on nous regarde comme des brebis à égor- « ger. Mais, parmi tous ces maux, nous demeurons vic- « torieux par Celui qui nous a aimés.

« Car je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les « anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les « choses présentes, ni les futures, ni la violence, ni tout « ce qu'il y a de plus haut ou de plus profond, ni aucune

« créature, ne pourra jamais nous séparer de l'amour « de Dieu en Jésus-Christ Notre-Seigneur [1]. »

Un autre apôtre, s'approchant de la croix sur laquelle il allait être étendu, s'écria : « Je te salue, Croix précieuse, « consacrée par le corps de mon Dieu et richement ornée « par le contact de ses membres, Croix ardemment ai- « mée et longtemps désirée ! »

Les successeurs des apôtres marchent dans cette voie du sacrifice et de l'amour. « Que je sois consumé par le « feu, que je meure de la mort lente et cruelle de la « croix, que je sois mis en pièces par les tigres et les « lions affamés ; que mes os soient dispersés, mes mem- « vres meurtris, mon corps broyé ; que tous les démons « épuisent sur moi leur rage : je suis prêt à endurer avec « joie tous les supplices, pourvu que je jouisse de Jésus- « Christ [2]. »

Tous les échos des amphithéâtres et les rochers de la Thébaïde ont entendu de semblables paroles ; mais qui pourrait dire ce que ressentaient les âmes saintes d'où elles s'échappaient? Et, dans des temps plus rapprochés de nous, que se passait-il dans l'âme d'un François d'Assise, quand son doux et humble visage s'illuminait d'une joie céleste et que ses lèvres prononçaient ces mots entrecoupés : « O bonté, ô bonté, ô bonté infinie ! » ou cet autre cri qui lui était familier : « Mon Dieu et mon « tout ! »

[1] *Rom.*, VIII, 31-39.
[2] S. Ignat. *Epist. ad Rom.*

Qu'il nous soit permis de nous arrêter un moment devant cette simple et sublime figure, une des plus admirables créations du monde surnaturel, qui sembla allier la fraîcheur d'âme, la vue sereine de l'homme dans le paradis de l'innocence aux maximes les plus hautes, aux plus laborieuses pratiques de la vie chrétienne; dont le cœur, selon la pensée de saint Bonaventure, jeté dans la fournaise du divin amour, y perdit la rouille du vieil Adam et y prit les sentiments de l'Adam nouveau.

Pour François, la création était empreinte d'une signification profonde ; la nature s'animait et lui parlait sans cesse de son Auteur. Toutes les créatures étaient autant de miroirs où il contemplait la suprême Raison, la suprême Beauté, le principe de l'être et de la vie; elles étaient autant d'échelons par lesquels il s'élevait et s'unissait à l'objet de son amour, autant de ruisseaux où il goûtait, avec une onction inconcevable, la Bonté infinie de la source d'où dérive tout ce qui est bon ; autant de charmants accords que leur bel ordre faisait entendre à son cœur, et par lesquels il les invitait elles-mêmes, comme David dans ses psaumes, à louer, à glorifier Celui qui les a formées. Les animaux, avec leur aspect hideux ou aimable et leurs instincts variés, devenaient autant d'emblèmes des vices de l'homme ou de ses vertus. Les oiseaux étaient pour lui de petits musiciens qui chantent et nous engagent à chanter nous-mêmes les louanges du Créateur. Les agneaux lui remettaient en

mémoire, par leur douceur, Jésus victime innocente des péchés des hommes, que l'Écriture appelle l'Agneau sans tache. Les arbres de la montagne lui rappelaient un autre bois, celui de la croix. L'eau le faisait souvenir du baptême, qui purifie les âmes. « Heureux, a dit Jésus, « les cœurs purs, parce qu'ils verront Dieu. » Dès cette vie, l'âme du séraphin d'Assise voyait Dieu dans toutes ses œuvres : sous son regard tout spirituel, la nature matérielle se transfigurait et brillait d'une incomparable splendeur.

Mais il avait un autre livre, le premier dans sa pensée et le plus haut dans son estime ; celui de la nature n'avait même beaucoup de prix à ses yeux que par ses harmonies avec celui-ci : c'est le livre dans lequel saint Thomas et saint Bonaventure, ces deux grands docteurs, ont déclaré avoir puisé la plus grande partie de leur science : je veux dire la croix de Jésus-Christ et tout l'ensemble des mystères qui s'y rattachent. François y voyait toute la science de Dieu et de l'homme. « Quand « je vivrais jusqu'à la fin du monde, dit-il un jour, je « n'aurais besoin d'aucun autre livre. »

Saint Jean-de-la-Croix, pour prix de ses travaux, demande à Dieu de souffrir encore. Comme saint François d'Assise, la naissance du Sauveur le remplissait de joie ; le souvenir de la Passion le faisait fondre en larmes. Dans les jours où l'Église célèbre ces deux fêtes, son âme était à l'unisson de ces grands mystères; c'étaient, à la première, des transports, des délices inexprimables ;

c'étaient, à la seconde, d'ineffables gémissements, une douleur *vaste comme la mer*.

Dans d'autres circonstances, il s'écriait : « Prenons « l'essor, élevons-nous en haut. Que faisons-nous ici, « mes chers frères? Allons à la vie éternelle. »

« Avec combien de douceur et d'amour vous éveillez-vous dans mon sein !... »

Mais une voix douce et forte lui répond dans les solitudes du Carmel ; c'est Thérèse qui fait entendre des accents dignes des anges.

« Ce qui fait que je t'aime, ô mon Dieu ! ce n'est pas l'idée du ciel que tu me promets ; ce qui fait que je redoute de t'offenser, ce n'est pas la crainte de l'enfer.

« C'est par là seul que je t'aime : c'est quand je te vois livré à la torture, cloué sur la croix ; c'est quand je songe à tes plaies sanglantes, aux angoisses de ta mort.

« Je t'aime tant, mon Dieu, que s'il n'y avait pas de ciel je t'aimerais encore ; que s'il n'y avait pas d'enfer j'aurais encore peur de t'offenser.

« Nulle récompense ne sert de but à mon amour pour toi ; car, si j'en venais à ne plus espérer ce que j'espère, je t'aimerais autant que je t'aime. »

Voilà à quelle hauteur un pauvre cœur d'homme, de femme, peut s'élever sous l'influence de la grâce et des mystères chrétiens ! L'amour de Dieu, qui lui-même est *Amour*, devient une passion dont le monde ancien n'avait pas l'idée, la passion unique d'une multitude d'âmes dont tout le désir est d'approcher de plus en plus du

type incarné de la perfection. Cet amour jette sur la création un jour nouveau, change la nature des choses, illumine les âmes, fait pressentir les joies célestes et transparaître les mystères d'en haut.

L'amour du prochain s'allume du même coup. En face de la Croix, il n'est pas possible d'aimer Dieu sans aimer l'homme. Les païens ne savaient pas ce qu'était l'homme. Le respect, l'amour de l'humanité leur étaient inconnus. Sans doute ils avaient leurs amis. Mais les autres? Ils entendaient bien ne leur rien devoir. Ils n'étaient point étrangers à la politesse : elle avait ses formes, ses usages convenus. Ils chérissaient l'un pour ses qualités aimables ; ils considéraient un autre pour la grâce et la distinction de ses manières : *ethnici hoc faciunt.* Mais, dans l'homme, ce n'était jamais l'homme qu'ils aimaient et qu'ils respectaient. Ils haïssaient franchement leurs ennemis ; ils méprisaient franchement les pauvres, les malheureux, tout ce qui était faible et misérable. Mais les disciples de Jésus, la croix à la main, leur crièrent bien haut ce que c'était que l'homme, l'homme en lui-même. « Voyez son prix : le sang d'un Dieu. Voilà ce que vaut l'homme [1]; voilà ce que Dieu a payé pour l'avoir. Il a pris notre commune nature [2] ; il est né d'Adam comme chacun de nous ; il a donné son

[1] Tanti vales.

[2] Dieu est tout, et Dieu s'est fait Homme! (Bossuet.)

sang pour tous, pour chacun. Nommez un homme pour qui il ne soit pas mort! »

Le Fils de Dieu aurait-il excepté les déshérités du monde, les esclaves, les pauvres, les souffrants? Il s'est fait pauvre, petit et faible; il s'est fait le serviteur de tous. Dans le sein de son Père, où il jouit de la béatitude essentielle à l'Être infini, à la Divinité, il a vu les hommes condamnés à la douleur; et il a pris sur lui la souffrance.

De ce moment notre nature est ennoblie, consacrée avec un sang divin. De ce moment aussi a commencé le respect de l'homme, et surtout de l'homme souffrant, qui est plus que tout autre à la ressemblance du Dieu crucifié. La charité universelle, imparfaitement connue et mal pratiquée des seuls Juifs, est proclamée hautement dans la société naissante des disciples. Bientôt elle sera portée aux quatre vents du ciel; et elle excitera partout des dévouements.

Les apôtres prêchent l'amour du prochain, le pardon des injures, la compatissance, la mansuétude, la patience; ils recommandent la visite et la consolation des veuves et des orphelins, le soin, le respect du pauvre. Ils enseignent la charité sous sa forme la plus élevée, le zèle, le souci des âmes, la prière pour tous, sans distinction de Juif et de Gentil, de Grec ou de Barbare; car *Jésus-Christ Homme s'est livré pour tous*[1]. Ils veulent

[1] I *Tim.*, II.

que cette charité aille au besoin jusqu'à l'immolation [1].

Les premiers chrétiens s'appellent *frères;* à Jérusalem, ils mettent tout en commun. Ils n'ont qu'un corps et qu'une âme. Il n'est point de pauvres parmi eux : tous ceux qui ont des terres et des maisons les vendent et en apportent le prix aux apôtres, qui le distribuent à chacun selon ses besoins [2].

Ce détachement effectif des biens terrestres, cette communauté d'intérêts même temporels, qui faisait des disciples comme une seule famille, est une belle réalisation des conseils évangéliques, une admirable manifestation de la charité enseignée par Jésus-Christ. Toutefois cette forme, visiblement impossible à réaliser sur une immense échelle, était particulière à l'Église naissante de Jérusalem. Nous ne voyons point que les apôtres l'aient établie ailleurs, si ce n'est peut-être à Alexandrie, comme l'a pensé saint Jérôme [3]. Mais les autres Églises eurent dès l'origine un trésor de charité pour subvenir aux besoins des indigents et des malades, et surtout des cœurs dévoués pour leur porter des paroles affectueuses, pour les servir et les consoler.

Dès le temps des apôtres, des collectes se faisaient pour cet objet dans les églises, et ce pieux usage ne fut jamais interrompu. « Chacun, dit Tertullien, apporte chaque mois son modique tribut, quand il le veut et

[1] I Joan., III, 16.
[2] *Act.*, IV.
[3] Fleury, De Ligny.

comme il le veut, en raison de ses moyens; car personne n'y est obligé, tout est volontaire. C'est là comme un dépôt de piété qui ne se consomme point en repas et en stériles dissipations : il s'emploie à la nourriture des indigents, aux frais de leur sépulture, à l'entretien des pauvres orphelins, des domestiques épuisés par l'âge, des naufragés. Qu'il y ait des chrétiens condamnés aux mines, relégués loin de leur patrie ou détenus dans les prisons, uniquement pour la cause de Dieu, on pourvoit à leur subsistance [1]. »

L'Église prenait un soin particulier de ces saints confesseurs. Les diacres avaient la charge de les visiter, de les servir, de leur procurer les soulagements nécessaires. Tous se disputaient l'honneur de partager avec les diacres ces devoirs sacrés. Hommes et femmes, et jusqu'aux enfants, accouraient dans les prisons pour consoler les captifs de Jésus-Christ et baiser leurs chaînes. Bien des fois il leur fallut acheter cette permission à prix d'argent. Les prisons devenaient des sanctuaires ; les fidèles y priaient, les prêtres y célébraient le saint sacrifice pour donner le pain des forts aux aspirants du martyre.

« Les chrétiens s'aiment avant de se connaître, » dit le païen Cœcilius, un des interlocuteurs qu'introduit Minutius Félix dans son livre *Octavius*. — Tertullien rappelle le cri d'étonnement des adversaires de l'Évangile : « Voyez comme ils s'aiment ! Voyez comme ils sont

[1] *Apologet.*, cap. XXXIX.

« prêts à mourir les uns pour les autres ! » Le caustique Lucien leur jette cette glorieuse imputation : « C'est une « chose inouïe que l'empressement de ces hommes quand « quelques-uns d'entre eux sont tombés dans le mal- « heur : ils n'épargnent rien. Ces misérables se figurent « qu'ils vivront après leur mort. »

Leur charité n'était point circonscrite par la communauté de la foi. Les chrétiens le firent voir en toutes circonstances. L'empereur Julien, l'amertume dans le cœur, leur a rendu ce témoignage : « Il est honteux que les impies Galiléens, outre leurs pauvres, nourrissent encore les nôtres, tandis que nous les laissons sans secours [1]. » Pendant les pestes qui désolèrent l'empire sous le principat de Dèce et au temps du brutal Maximin Daia, les païens abandonnaient leurs malades et prenaient la fuite. Les chrétiens seuls, bravant la mort, secouraient leurs malades et ceux des païens. Les soins généreux que le soldat Pacome et sa compagnie reçurent dans une ville qui comptait beaucoup de chrétiens le touchèrent singulièrement, et le portèrent à s'informer de la religion de ces gens-là. Cette heureuse impression prépara à la foi un des grands organisateurs de la vie cénobitique.

Tertullien nous fait entendre combien la pratique personnelle des œuvres charitables était familière aux femmes chrétiennes des classes riches, quand, exposant les

[1] Lett. 49 à Arsace.

inconvénients du mariage d'une chrétienne avec un infidèle, il signale l'impossibilité de remplir ces pieux exercices. « Le mari souffrira-t-il que sa femme visite de rue en rue les frères dans les réduits les plus pauvres?... Trouvera-t-il bon qu'elle se glisse dans les prisons pour baiser les chaînes des martyrs, pour laver les pieds des saints, pour offrir avec empressement aux confesseurs la nourriture? S'il vient un frère étranger, comment sera-t-il logé? Dans une maison étrangère? S'il faut donner quelque chose, le grenier, la cave, tout sera fermé [1]. »

Les femmes préludaient ainsi à un exercice plus vaste encore et plus complet de la charité. Les dames romaines, les descendantes des consuls, ambitionnaient la gloire de servir les pauvres, persuadées que les plus humbles soins qu'elles leur prodiguaient, elles les rendaient à Jésus-Christ même. C'est à une riche veuve du quatrième siècle, sainte Fabiole, que l'on doit la construction du premier hôpital dont l'histoire ait fait mention; et, vers la fin du même siècle, la seule ville de Constantinople comptait plus de trente établissements pour le soulagement des malades, des pauvres, des enfants abandonnés, des vieillards, etc. L'Église, devenue plus opulente par les libéralités des princes chrétiens, les multiplia bientôt; les souverains, les évêques, les ecclésiastiques, les personnes pieuses, s'occupèrent à l'envi d'en former.

[1] Tertul. *ad uxorem*, lib. II.

Les évêques avaient coutume d'ouvrir chez eux ces sortes d'asiles, où ils plaçaient les estropiés, les malades domiciliés ou étrangers, et leur fournissaient la subsistance [1]. Des ecclésiastiques les recevaient, leur lavaient les pieds, les servaient à table. Ordinairement un prêtre avait l'intendance de l'hospice, comme à Alexandrie, sous le patriarche Théophile, saint Isidore; à Constantinople, saint Zotique et ensuite saint Samson. De riches particuliers en entretenaient aussi à leurs dépens, et y servaient eux-mêmes les pauvres, comme saint Pammachius à Porto, saint Gallican à Ostie.

Mais les évêques trouvèrent leurs principaux auxiliaires dans les ordres religieux qui ont présenté des bras à tous les travaux rudes, des victimes à tous les sacrifices, des cœurs fermes à tous les périls. Les divers ordres sont voués à la charité. Qu'ils soient chevaleresques, contemplatifs ou hospitaliers, qu'ils révêtent le cilice ou la cuirasse, qu'ils défrichent le champ des lettres, les déserts de l'histoire, ou qu'ils enfoncent le soc dans les antiques forêts, ils ont toujours pour but, avec leur sanctification personnelle, une lumière à répandre, un besoin social à satisfaire, une faiblesse à protéger. Grâce à ces institutions, les voyageurs, les indigents, les malades, etc., trouvent sur tous les points du globe des amis, des frères, une religieuse hospitalité. Les vierges chrétiennes donnent des sœurs à tous les malheureux,

[1] *Epiphan. hæres.*, LXXV, n. 1.

en elles, les orphelins ont des mères, les vieillards de saintes filles, tous les déshérités du monde des anges consolateurs. Le monde païen n'avait rien vu de pareil. Il avait rarement un peu de pitié pour la souffrance, à moins qu'elle ne se produisît sous une forme dramatique, ou qu'elle n'offrît un caractère particulier de beauté touchante à ces esprits cultivés et délicats qui pleuraient à une scène de leurs poëtes et battaient des mains au spectacle des gladiateurs. Il n'avait point vu les filles des patriciens renoncer aux avantages de la nature et de la fortune, à la certitude d'un brillant hyménée, pour devenir, pauvres elles-mêmes, les sœurs et les mères des pauvres. Il n'avait point vu la jeune Athénienne préférer le réduit de l'indigence et de la douleur à la danse légère, aux chants passionnés, aux fêtes voluptueuses de la Grèce.

Ces merveilles ne cessent de se reproduire. La société moderne les admire encore, mais ne s'en étonne plus. Elle sait par expérience que le dévouement catholique est un fleuve immense, intarissable ; elle le voit étendre ses milliers de bras en tous lieux. Voltaire ici n'a point contredit l'admiration universelle. « Peut-être, dit-il, n'est-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat de la beauté et de la jeunesse, souvent de la haute naissance, pour soulager dans les hôpitaux ce ramas de toutes les misères humaines, dont la vue est si humiliante pour l'orgueil humain et si révoltante pour notre délicatesse. Les peuples séparés de

la communion romaine n'ont imité qu'imparfaitement une charité si généreuse [1]. »

Le P. Héliot, par l'exposé naïf qu'il fait des occupations des religieuses de l'Hôtel-Dieu, nous aide à mieux comprendre le mérite de cette vie d'immolation. « Il n'y a personne, dit-il, qui, en les voyant non-seulement panser, nettoyer les malades, faire leurs lits, mais encore, au plus fort de l'hiver, casser la glace de la rivière qui passe au milieu de cet hôpital, et y entrer jusqu'à la moitié du corps pour laver leurs linges pleins d'ordures et de vilenies, ne les regarde comme autant de saintes victimes qui, par un excès d'amour et de charité pour secourir leur prochain, courent volontiers à la mort qu'elles affrontent, pour ainsi dire, au milieu de tant de puanteur et d'infection causées par le grand nombre des malades. »

La charité chrétienne est partout à côté du mal, soit moral, soit physique ; elle est à côté de la maladie, de l'indigence, du vice, de l'ignorance, de l'erreur, du crime : à côté de toutes les douleurs, de tous les périls. Elle soulage les corps et les âmes : elle porte secours à l'homme tout entier. Avec les frères des Écoles chrétiennes, les Ursulines, les sœurs de la Providence, etc., elle instruit les enfants des deux sexes, elle reçoit à bras ouverts les enfants du pauvre. Avec les missionnaires, elle évangélise les barbares, elle transforme les sauvages

[1] *Essai sur l'histoire, et sur les mœurs et l'esprit des nations*, chap. XVIII.

eux-mêmes en sages et en chrétiens. Avec les Trinitaires et les religieux de la Merci, elle rachète les captifs et les esclaves. Avec le moine Maronite, elle appelle le voyageur que la nuit a surpris dans les précipices du Liban. Avec le moine Abyssinien, elle l'attend dans les bois, au milieu des tigres. Avec le moine du mont Saint-Bernard, elle le poursuit sur la cime glacée des Alpes. Sur les bords du Mississipi, elle redresse des fronts courbés par les duretés et les humiliations de la servitude. Dans l'immense empire de la Chine, elle dispute le nouveau-né à la dent des bêtes. Dans les îles de l'Océanie, elle fait s'embrasser des tribus farouches qui ne songeaient la veille qu'à s'exterminer. Elle berce l'orphelin avec des chants d'amour, elle console l'agonisant sur sa couche. Avec les frères de Saint-Jean-de-Dieu, elle apaise, par la douceur de ses accents, les fureurs de ces pauvres intelligences dont la raison a fait naufrage. Avec les dames du Refuge, elle ouvre aux malheureuses victimes des passions humaines des asiles de travail, de prière et de repentir. Elle fait descendre dans les bagnes des consolations et des joies inconnues. Elle monte sur les échauds, présente la croix et montre le ciel au criminel, qui, s'inclinant sous sa main, accepte le supplice comme une expiation.

J'ai dit peu de chose ; j'ai voulu seulement éveiller quelques souvenirs. L'histoire de la charité est immense ; elle est presque aussi étendue que celle de l'Église elle-même. Toujours occupée de guérir les misères de

l'homme, l'Épouse de Jésus-Christ a produit autant d'hommes charitables qu'elle a formé de justes sur la terre dans toute la durée de son existence; elle compte autant de héros de la charité qu'elle a inscrit de noms dans le glorieux catalogue des Saints. « Quiconque n'aime pas le prochain, s'écrie Thérèse, ne vous aime pas, ô mon Rédempteur! puisque vous avez fait voir, par l'effusion de tant de sang, l'excès de l'amour que vous portez aux enfants d'Adam[1]. »

[1] Sainte Thérèse, IIIe *Méditation*.

CHAPITRE VI.

ABOLITION DE L'ESCLAVAGE.

Un des plus beaux fruits de la charité chrétienne est l'abolition de l'esclavage dans tous les lieux où le Christianisme s'est établi d'une manière durable ; c'est aussi de toutes les conquêtes de l'Église celle qui lui a demandé le plus de prudence, le plus d'efforts dévoués et persévérants : il fallut d'abord protéger les vies.

Le paganisme se montra toujours prodigue du sang de l'homme ; il coulait sur les autels des dieux. Presque toutes les nations de la terre, dans un temps ou dans un autre, se souillèrent par ces abominables sacrifices. Il coulait au foyer domestique ; l'infanticide était chose commune. On trouvait tout simple d'étouffer, d'exposer ou de vendre les enfants mal conformés ou qui paraissaient devoir être à charge à la famille. Le sang ruisse-

lait dans les jeux du cirque. Les combats des gladiateurs étaient si fréquents, ceux qui périssaient si nombreux, que la guerre, dit Juste Lipse, ne coûtait pas autant d'hommes à l'empire romain que les plaisirs du peuple. La loi *Tullia*, sous la République, défendit à tout citoyen qui briguait les magistratures de donner aucun spectacle de gladiateurs. Dans quel but? Pour protéger la liberté des suffrages. Comment le peuple eût-il pu refuser d'élire un homme qui lui eût procuré de si douces jouissances?

L'Église protesta, cria hautement, lutta de front contre ces horribles coutumes. En les attaquant, le chrétien était à l'aise ; il ne risquait que sa vie. Le martyre n'effraya jamais beaucoup les enfants du Calvaire. Mais, vis-à-vis de l'esclavage, ils étaient tenus à plus de circonspection, parce que, entendu d'une certaine manière, il n'est point absolument incompatible avec les devoirs essentiels de la justice et de la charité, et parce que tout essai de suppression soudaine et générale eût produit des maux infiniment plus graves que l'esclavage même.

L'esclavage n'était pas seulement un fait universel des sociétés antérieures à Jésus-Christ, il en était une condition indispensable; les anciens ne concevaient pas qu'un État pût s'en passer, et, à leur point de vue, ils avaient raison. Des États comme les leurs, dénués de base morale, n'auraient pu vivre un moment sans lui. Pour qu'une société subsiste, il faut une loi douce et puissante, comme le Christianisme, qui réprime les passions

et incline les cœurs au bien, ou une force énorme entre les mains de quelques-uns pour enchaîner les volontés de tous. « Moins de dix millions d'hommes, dit Cha- « teaubriand, disposaient de la liberté de plus de cent « vingt millions de leurs semblables[1]. » Un tel état de choses nous révolte, mais il ne pouvait être réformé que lentement ; il avait de profondes racines dans les idées, dans les mœurs, dans les lois, dans les intérêts individuels et publics, dans les entrailles enfin de la société tout entière.

L'abbé Balmès a traité avec une méthode habile, une science étendue, un style plein de vie, l'importante question de l'abolition de l'esclavage, dont il fait honneur à l'action prudente et continue de l'Église. Il montre, par des faits sans réplique, combien le nombre des esclaves était considérable dans la Grèce, dans l'Italie, à Tyr, chez les Scythes, dans les Gaules ; combien il était difficile de les contenir; quelles vives préoccupations ils causaient aux hommes politiques ; quels fréquents et graves périls leurs soulèvements apportèrent aux sociétés au milieu desquelles ils vivaient. Il en tire cette conclusion, rendue palpable, qu'il était tout à fait impossible, à moins de produire une conflagration générale, de prêcher aux esclaves la liberté. « L'état intellectuel et moral des esclaves les rendait incapables de faire tourner un tel bienfait à leur profit et à celui de la société. Dans leur abrutis-

[1] *Études hist.*, t. II, *Étud.* v, IIIe partie.

sement, aiguillonnés par la rancune et le désir de la vengeance, que les mauvais traitements entretenaient dans leur cœur, ils auraient reproduit en grand les sanglantes scènes dont ils avaient déjà, dans les temps antérieurs, souillé les pages de l'histoire. Et que serait-il arrivé? La société, dans cet horrible péril, se serait mise en garde contre les principes qui favorisaient la liberté, et les aurait regardés dès lors avec une prévention et une méfiance soupçonneuses ; et les chaînes de la servitude, loin de se relâcher, auraient été rivées avec plus de soin et plus de ténacité. De cette masse immense et brutale d'hommes furieux mis, sans préparation, en liberté et en mouvement, il était impossible qu'on vît sortir une organisation sociale ; car une organisation sociale ne s'improvise pas, surtout avec des éléments semblables ; et, dans ce cas, puisqu'il eût été nécessaire d'opter entre l'esclavage ou l'anéantissement de l'ordre social, l'instinct de conservation qui anime la société aussi bien que tous les êtres, aurait indubitablement amené la continuation de l'esclavage là où il aurait encore subsisté, et son rétablissement là où on l'aurait détruit [1]. »

Envisageant ensuite la question au point de vue de l'économie politique, le même écrivain observe que, pour abolir l'esclavage, il était nécessaire de changer tous les rapports de propriété. « Les esclaves y figuraient pour une partie principale ; c'étaient eux qui cultivaient

[1] *Le Protestantisme comparé au Catholicisme*, par Balmès, t. I, p. 24 et suiv

la terre, qui exerçaient les offices mécaniques : en un mot c'était entre eux que se trouvait distribué ce qu'on appelle le travail, et cette distribution étant faite sur la supposition de l'esclavage; ôter cette base, c'était amener une dislocation telle, que l'esprit ne peut parvenir à en comprendre les dernières conséquences [1]. »

Ces considérations et d'autres largement exposées par le savant écrivain, appuyées sur des faits nombreux et des analogies puissantes, montrent jusqu'à l'évidence que le Christianisme fit preuve d'une profonde sagesse en ne brusquant pas l'abolition de l'esclavage. La précipitation eût compromis l'entreprise; l'esclave lui-même, pressé par la faim, eût redemandé le joug, et la société, effrayée, eût inventé de nouvelles rigueurs. L'Église fit ce qui était possible : elle adoucit d'abord l'esclavage ; elle travailla ensuite à l'abolir. Mais avant de dire comment elle procéda, rappelons ce qu'il était dans la société païenne.

Les principes, les lois, les coutumes, formaient une triple chaîne au cou des esclaves et concouraient à dégrader systématiquement et opprimer en fait la majeure partie du genre humain.

Le grand principe du système païen de l'esclavage était la diversité d'origine des classes et des nations. Il y avait les fils des dieux et les fils des hommes, les fils du ciel et les fils de la terre, la caste privilégiée et la

[1] *Le Protestantisme comparé au Catholicisme*, t. I, p. 242.

caste maudite. Chez tous les peuples de l'antiquité on retrouve ces distinctions ou des distinctions analogues ; en Égypte, dans l'Inde, dans la Grèce, à Rome ; partout des différences radicales et originaires entre les races. Homère dit que « Jupiter a ôté aux esclaves la moitié de l'esprit [1]. » Platon cite et approuve cette maxime. Aristote enseigne, dans sa *Politique*, que « la femme et l'es-« clave sont distingués par la nature elle-même. »

La législation appliquait les maximes des sages. Le code de Manou tenait la classe inférieure dans un abaissement sans remède et sans espérance. Les lois d'Athènes ne protégeaient point les esclaves et s'en occupaient peu ; celles de Lacédémone s'en occupaient beaucoup et décrétaient pour eux l'avilissement et l'oppression. « On les obligeait de recevoir tous les ans un certain nombre de coups, quoiqu'ils ne les eussent pas mérités, seulement pour qu'ils ne désapprissent pas à obéir. Si quelqu'un semblait, par sa taille avantageuse et sa bonne mine, s'élever au-dessus de sa condition, il était puni de mort et son maître mis à l'amende, afin qu'il empêchât, par ses mauvais traitements, que ceux qui lui restaient ne pussent un jour, par leurs avantages extérieurs, blesser les yeux des citoyens [2]. ». Chez les Romains, la loi *Aquilia* assimilait les esclaves aux animaux, et infligeait la même punition pour avoir tué l'esclave ou la bête

[1] *Odys.*, XVII.

[2] Cappéronier, t. XXIII des *Mémoires de l'Académie des inscript. et belles-lettres.*

d'autrui. Pour eux, pas de mariage, pas de famille, pas de propriété, on dirait presque pas de religion, car l'accès des temples leur était interdit.

Les mœurs concordaient avec les lois et les doctrines. Le Spartiate fondait sur les Ilotes occupés aux travaux de la campagne, et en massacrait les plus vigoureux. Les Éphores ouvrirent plus d'une fois leur magistrature par cette expédition, confiée comme une mission honorable à une jeunesse d'élite. On voyait là un double avantage : un acte de bonne politique qui empêchait que les Ilotes ne se multipliassent, un exercice d'adresse qui préparait les jeunes gens aux grands combats. A Rome, la brutalité des maîtres fait frémir ; rien n'égale les excès de cruauté et d'impudicité exercés sur les esclaves des deux sexes. Quintus Flaminius tue par fantaisie un esclave captif au milieu d'un festin ; Védius Pollion donne ordre de jeter à ses murènes un esclave qui a cassé un verre de cristal ; un maître, dont parle Cicéron, met à mort un de ces infortunés parce qu'il a percé un sanglier avec un épieu, sorte d'arme interdite à la servitude ; le sage Caton trafique de la pudicité de ses esclaves ; devenus vieux, il les vend pour se dispenser de les nourrir ; d'autres les transportent dans une île du Tibre et les y laissent comme des animaux hors de service. Si un maître est assassiné, tous les esclaves de la maison peuvent être condamnés à mort. Quatre cents en un même jour furent conduits au supplice [1]. Ceux que l'on vendait aux

[1] Tacit., *Ann.*, lib. XIV, 43.

gladiateurs étaient comme dévoués au glaive et à la dent des bêtes. Des esclaves laboureurs passaient la nuit enchaînés dans des souterrains ; des esclaves de garde, un carcan au cou, étaient couchés à la porte du maître. Ceux qui servaient à l'intérieur n'étaient pas toujours plus heureux. « Malheur à l'esclave, dit Juvénal, que sa maîtresse « accuse de s'être trop fait attendre ! Déjà les bâtons vo- « lent en éclats, et le sang coule dans sa maison sous les « fouets et les lanières. Quelques-unes gagent des bour- « reaux à l'année. On frappe, elle se peint le visage, « elle donne audience à ses amies, ou considère l'or et « le dessin d'une robe nouvelle ; on continue de frapper, « elle parcourt les articles d'un long journal. On frappe- « rait toujours, mais, les forces venant à manquer à « ses exécuteurs : — Il suffit ; sors d'ici, malheureux ! « dit-elle d'une voix qui fait trembler [1]. »

Voilà ce que le monde païen avait enseigné, décrété, pratiqué. Pour remédier à ces maux, l'Église ne déchaîna point les tempêtes sur la vieille société ; elle n'attaqua point l'esclavage directement et en soi : elle renversa sa base païenne comme système, prépara sa ruine comme institution : elle attaqua l'oppression de l'homme par l'homme.

Elle prêcha l'unité d'origine et de destinée, la fraternité universelle, la rédemption pour tous ; elle répandit les principes de charité et de douceur ; elle réprima la colère et les convoitises qui engendrent la dureté ; elle

[1] *Satir.*, VII.

punit les excès des maîtres chrétiens. Elle dit aux esclaves : « Obéissez à vos maîtres selon la chair, avec crainte « et avec respect, dans la simplicité de votre cœur, « comme à Jésus-Christ même. Ne les servez pas seule- « ment quand ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne « pensiez qu'à plaire aux hommes, mais faites de bon « cœur la volonté de Dieu, comme étant les serviteurs de « Jésus-Christ ; servez-les avec affection, comme servant « le Seigneur et non les hommes, sachant que *chacun « de vous recevra la récompense du bien qu'il aura fait, « qu'il soit esclave ou qu'il soit libre*[1]. »

Elle dit au maître : « Témoigne de l'affection à tes « serviteurs, ne les traitant point avec rudesse ni avec « menace, sachant que vous avez les uns et les autres « un Maître dans le ciel, qui *n'a point égard à la « condition des personnes*[2]. » — « Tu ne commanderas « point avec dureté aux femmes et aux hommes qui sont « tes esclaves, mais tu craindras Dieu, notre Maître com- « mun, qui, dans la vocation des âmes, *n'a point égard « à la condition des personnes*[3]. »

Remarquez les considérations puissantes des deux apôtres : l'égalité présente devant la grâce, l'égalité future devant le jugement.

Elle dit aux uns et aux autres : « Nous avons tous été « baptisés dans le même esprit, pour n'être tous ensem-

[1] *Ephes.*, VI, 5-8.
[2] *Ephes.*, VI, 9.
[3] S. Barnab.

« ble qu'un même corps, soit juifs, soit gentils, soit « esclaves, soit hommes libres [1]. » — « Vous êtes tous « enfants de Dieu par la foi qui est en Jésus-Christ; car, « vous qui avez été baptisés en Jésus-Christ, vous avez « été revêtus de Jésus-Christ; il n'y a plus de Juif ni de « Grec; il n'y a plus d'esclave ni de libre; il n'y a plus « d'homme ni de femme, mais vous êtes tous UN en Jé- « sus-Christ [2]. »

Nous trouvons dans saint Paul le premier exemple connu de la touchante médiation que l'Église ne cessa d'exercer entre les maîtres et les esclaves. Un homme riche appelé Philémon, que Paul avait converti, avait parmi ses esclaves un Phrygien du nom d'Onésime, qui vola son maître et prit la fuite. Saint Paul rencontra Onésime à Rome, l'instruisit et le baptisa; il le renvoya ensuite à Philémon avec une lettre empreinte d'une douce autorité, où respire toute l'âme de l'apôtre *enchaîné de Jésus-Christ*.

Philémon affranchit Onésime et le rendit à Paul, qu'il servit avec l'attachement le plus fidèle et le plus tendre. L'esclave, dans la suite, fut fait évêque, et l'Église l'honore comme un martyr.

En formant des âmes vertueuses, des cœurs nobles sous les livrées de la servitude, les apôtres montraient qu'il n'était point de race fatalement avilie. Quand les fidèles obéissaient à un évêque né dans cette infime con-

[1] I *Cor.*, XII, 13.
[2] *Gal.*, III, 26-28. — Voir aussi *Col.*, III, 11.

dition, ils confessaient une noblesse tout autre que celle de la chair, et dont personne n'était exclu. Les esclaves paraissaient les égaux des autres dans les assemblées chrétiennes ; ils recevaient comme tous la douce appellation de frères. Faits par le baptême participants de la nature divine, admis aux saints mystères, aux fonctions sacrées, ils furent associés à toutes les gloires de l'Église, aux communications merveilleuses de l'Esprit, à la virginité, au martyre. Les pasteurs, qui leur apprenaient à obéir, leur apprenaient aussi à résister et à ne pas laisser violer le sanctuaire de leur conscience. Si leur foi ou leur pureté était en péril, ils leur criaient avec saint Paul : « Vous avez été achetés à un trop haut prix pour vous « faire les esclaves des hommes [1]. » La femme, la vierge chrétiennes, pour être esclaves, n'en savaient pas moins mourir ; on le vit dans Blandine, Potamienne, Félicité de Carthage, etc.

L'esclavage, volontairement accepté par des hommes libres dans le but d'affranchir leurs frères de condition servile, est ennobli par l'héroïsme du dévouement et de l'humilité. Des exemples de ce genre sont donnés dans l'âge apostolique, comme nous l'apprenons du pape saint Clément. Nous retrouvons, dans la suite, de ces actes prodigieux de charité. Un saint Paulin, évêque de Nole, se fit esclave, au rapport de saint Grégoire le Grand, pour racheter le fils d'une jeune veuve que le roi des

[1] I *Cor.*, VII, 23.

Vandales tenait prisonnier [1]. Pierre Telanorius, inépuisable banquier des pauvres, n'ayant plus rien à donner, se vend lui-même. A la nouvelle de ce dévouement, Jean l'aumônier pleure de ne pouvoir aller jusque-là [2].

L'histoire de l'Égyptien Sérapion est une merveille : il se sent embrasé du désir de convertir au Christianisme un païen, comédien de profession. Il imagine un moyen étrange : c'est de se vendre à lui. Il travaille, il prie, il se nourrit de pain et d'eau. Ses vœux sont exaucés ; le comédien se convertit, et toute sa famille renonce au théâtre. Sérapion est affranchi. Mais, pour soulager une pauvre veuve, il se vend une seconde fois. Le nouveau maître, content de ses services, lui donne la liberté, et, de plus, lui fait présent d'un habit, d'une tunique et d'un livre d'évangile. L'habit et la tunique passent aux pauvres. A quelque temps de là, il vend son livre : l'Évangile ! et, comme on lui demandait ce qu'il en avait fait, il répondit : « J'en ai donné le prix aux membres « de Jésus-Christ. »

On retrouve Sérapion à Lacédémone, chez un manichéen dont sa charité l'avait fait esclave. Cette méthode de prosélytisme lui réussit encore : le manichéen et sa famille rentrèrent dans le sein de l'Église. L'austère et généreux pèlerin retourna en Égypte et finit sa vie dans le désert [3].

Des esclaves de cette trempe étaient capables de réha-

[1] S. Grég., lib. III *Dial.*, c. I.
[2] D. Pitra, *Vie de saint Léger*, Introd., p. CXII.
[3] Godescar et Baillet, 21 mars.

biliter les esclaves aux yeux de beaucoup. Ces faits durent répandre un jour consolant dans les ténèbres des ergastules et provoquer chez les chrétiens de nombreux affranchissements.

A la doctrine, à la persuasion, l'Église joignit l'autorité en faveur des esclaves, et porta des peines canoniques contre les maîtres chrétiens qui traitaient les leurs à la manière romaine. Le concile d'Elvire sépare de la communion des fidèles et soumet à de nombreuses années de pénitence la femme qui aura frappé une de ses esclaves, si celle-ci vient à mourir dans les trois jours.

Ce décret est antérieur à la paix de Constantin. Ce prince, devenu chrétien, et peu après le seul maître de l'empire, rendit l'affranchissement plus facile et plus sacré en permettant de conférer la liberté dans les églises, sans aucune des anciennes formalités. L'évêque prononçait les paroles solennelles de l'affranchissement, et l'esclave voyait pour ainsi dire la liberté descendre sur lui du haut de la croix qu'il adorait. Ceux qui étaient ainsi affranchis avaient un droit particulier à la protection de l'Église.

A mesure qu'elle conquérait dans le monde sa place de reine, elle protégeait plus efficacement les esclaves. Les conciles d'Orléans (549), d'Espagne (517), de Tolède (656), de Mérida (666), etc., contiennent à ce sujet des dispositions salutaires et d'attentives précautions. Les églises offraient un lieu d'asile à ceux qui étaient maltraités; la liberté du mariage leur était assurée ; le droit

de correction était renfermé dans des bornes plus étroites ; l'action régulière des tribunaux remplaçait la vindicte privée. Le maître qui s'était porté à des excès perdait la puissance sur ceux qui en avaient été les victimes, et ils passaient sous la dépendance d'un patron plus humain.

L'Église ne se borna pas à mitiger la servitude ; elle encourage l'émancipation des esclaves ; elle fixe à un prix infime la rançon de ceux qui sont au pouvoir des juifs ; elle protége, par la rigueur des canons, la liberté souvent menacée des affranchis et des ingénus ; elle rachète les captifs, et, par ce moyen, combat une des origines les plus communes de l'esclavage.

Le trésor des églises, que nous avons vu, dès le temps de Tertullien, servir, entre autres usages, à nourrir les esclaves abandonnés, fut souvent employé à la rançon des captifs ; nous l'apprenons des conciles de Mâcon (585), de Reims (625), de Verneuil (844). Cet objet excitait très-particulièrement le zèle des évêques.

Saint Cyprien, évêque de Carthage, informé par ses collègues de la Numidie qu'à la suite d'une invasion de barbares plusieurs chrétiens de ces contrées avaient été emmenés en captivité, sollicita en leur faveur la charité de son troupeau. Il réunit pour leur rançon et fit passer aux prélats la somme de cent vingt mille sesterces, avec une invitation affectueuse à lui écrire de nouveau s'ils venaient encore à éprouver de pareils malheurs, les as-

surant qu'ils recevraient des secours abondants de leurs frères de Carthage[1].

Dans cette vue miséricordieuse, les évêques allaient jusqu'à briser et vendre les vases sacrés. C'est ce que firent saint Ambroise[2], saint Acace, évêque d'Amide[3], saint Deo-Gratias de Carthage[4], saint Césaire[5] et saint Hilaire d'Arles[6], etc. Le cœur se dilate à ces beaux exemples et à la sublime pensée qui les inspira. Comme les Ariens lui reprochaient d'avoir brisé les vases sacrés, le saint évêque de Milan répondit qu'il valait mieux consacrer à Dieu des âmes que de l'or. « On reconnaît, « disait-il, à ce double usage le vase du Seigneur ; le « calice rachète de l'ennemi ceux que le sang a rachetés « du péché. » Saint Hilaire puisait dans la même foi les mêmes sentiments : « Puisque le Sauveur a donné son « corps et son sang pour la rédemption des hommes, lui « déplairons-nous en employant à la même fin les vases « où reposent ce corps et ce sang[7] ? »

[1] Cypr., *Epist.* LX.
[2] Ambros., *de Officiis Ministrorum*, lib. II, cap. XXVIII.
[3] Socr., lib. VI, cap. XVIII.
[4] Godescar, 22 mars.
[5] *Acta sanctorum*, 27 aug.
[6] Honoratus, *in Vita Hilarii*, cap. II.
[7] Les vases sacrés furent quelquefois aussi vendus pour subvenir à la misère des pauvres. Saint Jérôme dit de saint Exupère de Toulouse : « Il souffre la faim pour nourrir ses frères ; il se condamne à des privations volontaires, afin de pourvoir aux besoins des autres. Il a le visage pâle et défait par les jeûnes ; il épuise son corps pour nourrir les entrailles de Jésus-Christ, et emploie à l'entretien des malheureux tout ce qu'il possède. La pauvreté l'a réduit à porter le corps du Seigneur dans un panier d'osier, et son sang dans un vase de terre. » (*Epist.* XCV, *ad Rusticum Monachum.*)

Nous touchons du doigt l'action morale des mystères chrétiens. Les saints personnages y puisaient les plus puissants motifs de zèle en faveur des esclaves et des captifs. Il est difficile à celui qui a médité la valeur de l'homme en face du Calvaire de voir froidement des maîtres et des esclaves; il a peine à supporter un contraste si choquant entre des frères que la rédemption comme la chute a montrés égaux devant Dieu. « Puisque notre Sauveur, disait le pape saint Grégoire, a daigné dans sa bonté revêtir la chair de l'homme pour nous rendre notre première liberté, en brisant, par la grâce de sa divinité, le lien de servitude qui nous tenait captifs, c'est une action salutaire de rendre aux hommes, par l'affranchissement, leur liberté native; car, au commencement, la nature les a créés tous libres, et ils n'ont été soumis au joug de la servitude que par le droit des nations [1]. »

L'influence du mystère du salut sur les cœurs, pour y engendrer les nobles et douces affections, brille d'une manière touchante dans une charte d'affranchissement du onzième siècle, rédigée par un moine de Congues et signée par deux chevaliers.

« Au nom de Dieu, Père tout-puissant, et au nom de son Fils unique, qui a voulu s'incarner pour délivrer les hommes de l'esclavage du péché, et les adopter comme des fils, nous, pour qu'il daigne nous remettre les péchés que nous avons commis, déclarons rendre la liberté à nos hommes abaissés sous le joug de la servitude; car

[1] S. Gregor., lib. V, *Epist.* XII.

le Seigneur a dit : « Remettez, et on vous remettra. » Et, en parlant à ses apôtres, il a dit : « Vous êtes tous frères. » Donc, si nous sommes frères, nous ne devons astreindre aucun de nos frères à une servitude qu'ils ne nous doivent pas ; et c'est ce qu'atteste la Vérité suprême dans ces paroles : « Qu'on ne vous appelle pas maîtres, » où elle blâme moins l'arrogance de l'orgueil humain que l'injustice de la domination ; voilà pourquoi nous affranchissons de tout joug nos serfs, hommes et femmes [1]. »

Les affranchissements se multipliaient de plus en plus ; un nombre considérable d'esclaves étaient entrés dans les monastères, avaient été élevés au sacerdoce, paraissaient environnés du respect de tous. Les peuples, journellement témoins des grands exemples de pauvreté volontaire que l'esprit de foi ne cessait de produire dans les plus hautes conditions, s'habituaient à respecter les petits et ne mesuraient plus la valeur de l'homme à ses richesses et à ses emplois. La conscience publique se formait ; le temps était venu de porter à l'esclavage un coup décisif. Le pape Alexandre III eut cette gloire. L'an 1167, il déclara au nom d'un concile (troisième de Latran) que tous les chrétiens devaient être exempts de la servitude. Dans le siècle suivant, l'esclavage avait presque disparu du sein des grandes nations catholiques de l'Europe [2].

[1] Archives de Congues, dans les *Mémoires sur le Rouergue*, par Base, . III, p. 173.

[2] Voy. Note III.

CHAPITRE VII.

RÉHABILITATION DE LA FEMME.

La réhabilitation morale et politique de la femme doit être mise au premier rang des bienfaits sociaux du Christianisme. Aucune réforme n'a exercé sur les mœurs, la religion, la dignité des peuples, une influence plus décisive ; aucune ne fait plus d'honneur à l'Évangile, qui en a posé le principe et dicté la loi; à l'Église, qui l'a réalisée et fait passer la doctrine dans l'ordre des faits.

« Dans tous les pays où le Christianisme ne règne pas, on remarque une certaine tendance à la dégradation de la femme [1]. »

« Toutes les législations antiques méprisent les femmes, les dégradent, les gênent, les maltraitent plus ou moins [2]. »

[1] Claudius Buchanan.

[2] De Maistre.

Ces deux jugements sont loin d'être sévères. « Jour et nuit, dit le Législateur indien, les femmes doivent être tenues dans un état de dépendance par leurs protecteurs... Une femme est sous la garde de son père pendant son enfance, sous la garde de son mari pendant sa jeunesse, sous la garde de ses enfants dans sa vieillesse; elle ne doit jamais se conduire à sa fantaisie... A cause de leur passion pour les hommes, de l'inconstance de leur humeur et du manque d'affection qui leur est naturel, on a beau ici-bas les garder avec vigilance, elles sont infidèles à leurs époux. Connaissant ainsi le caractère qui leur a été donné au moment de la création par le Seigneur des créatures, que les maris mettent la plus grande attention à les surveiller. Manou a donné en partage aux femmes l'amour de leur lit, de leur siége et de la parure, la concupiscence, la colère, les mauvais penchants, le désir de faire du mal et la perversité. Aucun sacrement n'est, pour les femmes, accompagné de prières (Mantras); ainsi l'a prescrit la loi. Privées de la connaissance des lois et des prières, les femmes sont la fausseté même; telle est la règle établie.[1] » Le traducteur, M. Loiseleur-Deslongchamps, restreint cette dernière assertion aux femmes coupables; mais cette épithète restrictive n'est point dans le texte.

Dans toute l'Asie, les mœurs de la femme appelaient l'outrage; elle était traitée comme une esclave avilie.

[1] *Lois de Manou*, liv. IX, art. 2, 3, 15-18.

La femme, en Grèce, semble toujours placée entre les rigueurs d'une servitude conjugale et le coupable empire qu'elle exerce par la séduction. Au berceau des lettres, à Athènes, elle était plongée dans l'ignorance. A la mort d'un père qui ne laissait qu'une fille mariée, le plus proche parent du nom avait le droit de l'enlever à son mari et d'en faire sa femme. Un mari pouvait léguer la sienne, comme une portion de sa propriété, à tout individu qu'il lui plaisait de choisir pour son successeur. L'épouse, assujettie à une interminable tutelle, était presque toujours renfermée dans le gynécée. Il n'y avait de libre et de recherché que la courtisane ; celle-ci recevait les hommages des poëtes et des philosophes, qui l'initiaient aux choses de la science et de l'art. Mais la liberté du vice ne peut assurer à la femme ni considération véritable, ni amour. Après les couplets galants venaient les satires amères, les dédains, les outrages sanglants : les femmes sont *dissolues par nature*[1] ; elles sont les *complices de tout mal, le plus funeste présent que le maître de la foudre ait pu faire aux hommes*[2], *le premier fléau d'une famille et d'un État*[3] ; *un présent de la colère des dieux*[4]. Le grave Plutarque les déclare indignes d'une véritable affection[5].

Platon veut que les lois ne perdent pas les femmes de

[1] Hippocrate, II, 910.
[2] Hésiode, les *Travaux et les jours*.
[3] Eschyle, les *Sept contre Thèbes*.
[4] Voy. Boissonade, *Recueil des poëtes gnomiques*, Simonide.
[5] *Traité de l'amour*.

vue, même un instant : « car, dit-il, si cet article est mal ordonné, elles ne sont plus la moitié du genre humain, elles sont plus de la moitié, et autant de fois plus de la moitié qu'elles ont de fois moins de vertu que nous[1]. »

A Rome, la condition de la femme se présente sous un jour plus favorable. Dans les grands siècles de la république, l'épouse et la jeune fille nous apparaissent protégées dans leur pudeur par des peines sévères, environnées de considération et d'honneur, soutenant elles-mêmes leur dignité par des mœurs chastes, l'esprit de famille, un cœur dévoué à la patrie. Mais cette dérogation aux coutumes païennes est plus apparente que réelle. Ce n'est point, en effet, la femme que les lois honorent et défendent ainsi : c'est la seule Romaine, c'est-à-dire la vierge ou la matrone de condition libre, qui jouit des priviléges de la cité. L'étrangère, l'esclave, l'affranchie, n'ont à espérer ni estime, ni protection. Elles ne sont point considérées comme mères de famille : la loi ignore leur mariage, et par suite l'union contractée avec elles ne peut donner lieu à l'adultère, à la parenté, à l'inceste. Les décrets portés contre les débauches les plus honteuses ne leur sont d'aucune faveur ; la violence même n'est punissable que quand elle s'exerce sur une ingénue.

Les matrones au dehors étaient honorées par des distinctions flatteuses ; au dedans elles étaient asser-

[1] Plato, *de Leg.* VI, traduit par le comte de Maistre.

vies par le pouvoir despotique du père de famille. La terreur qu'il inspirait rendait comme impossible l'infidélité des épouses. La vie de la femme, renfermée à l'ordinaire dans le domicile conjugal, son ignorance des arts, l'absence du luxe, ou plutôt la pauvreté commune, le sentiment de sa dignité de Romaine, dans lequel elle était nourrie dès l'enfance, lui rendaient facile l'accomplissement de ses devoirs d'épouse et de mère, tels que la vieille Rome les concevait. Associée elle-même aux gloires de la république, ambitieuse et fière, elle inspirait à ses enfants l'orgueil du nom romain, parlait gloire et conquêtes, partageait vivement, du sein de sa retraite, les émotions et les passions du forum. Ses mœurs tenaient à toutes ces causes, et surtout au génie guerrier des Quirites, lequel inspirait aux âmes une direction tout autre que la passion de l'amour; à cet esprit rude et farouche, digne d'une nation barbare, d'ailleurs plein de ressort, et donnant aux imaginations une impulsion grande et forte.

Mais, cette morale politique qui, en fait de chasteté, ne prescrivait de devoirs qu'à la femme, à l'exclusion du fils, du père et de l'époux, qui n'avait d'égard que pour la Romaine et dédaignait l'esclave et l'affranchie, ne pouvait s'imposer longtemps à la Romaine elle-même, pour peu que des circonstances nouvelles vinssent relâcher l'ancienne discipline, affaiblir le culte de la patrie et donner à la femme quelque liberté. C'est ce qui arriva quand les richesses des nations vaincues, les arts et la

philosophie de la Grèce, pénétrèrent dans Rome. La science polit les esprits, étendit les vues : par là même elle atténua le respect exclusif pour les traditions des ancêtres, elle ébranla le culte de la patrie et des vieilles divinités. Le vrai, le faux, le bien, le mal, tout fut agité et soutenu dans les écoles : la conviction chancela sur tous les points : on douta de tout, même de la grandeur et des destinées romaines. Or, en se dépouillant de leur fanatisme guerrier et religieux, les Romains devinrent moins durs envers les étrangers et les faibles. L'équité pénétra dans le droit par l'interprétation des légistes. La femme devint plus libre, cultiva son intelligence, eut son pécule et ses droits reconnus. Mais les mœurs s'altérèrent profondément. Vainement les sénateurs essayèrent de ramener la matrone à un état qui rappelât quelque chose de son ancienne et sévère condition ; la base morale manquait à la loi, et la publicité de leurs vices frappait de défaveur les justes mesures qu'ils décrétaient. Caton l'ancien lança contre les femmes une diatribe amère et sanglante ; et l'orgueilleux censeur, par ses exemples domestiques non moins que par ses insolentes précautions, contribuait lui-même à les avilir et à précipiter la ruine des mœurs. Dans les derniers temps de la république, la corruption souilla toutes les classes ; elle atteignit les dernières limites sous les empereurs. Les femmes de la plus haute condition se faisaient initier aux mystères immondes de Cybèle, de Flore, et des bacchanales nocturnes. Ce fut un débordement de divorces, d'adultères,

d'empoisonnements, d'incestes, d'impudicités sans nom. Cette boue était pleine de sang : le meurtre se joignait à la luxure. La famille était dégradée, le mariage dédaigné et avili. L'ennui possédait les âmes ; les cœurs énervés et lâches n'avaient plus que la honteuse énergie du suicide. Rome s'affaissait sur elle-même en attendant les Barbares. Heureusement qu'au sein de cette Rome décrépite une Rome nouvelle se formait. Environnée de cette atmosphère pestilentielle sans s'en laisser pénétrer, l'Église avait pris naissance et grandissait dans la chasteté.

La femme romaine n'échappa à la contrainte légale que pour tomber sous le joug des plus honteuses passions. Partout, chez les païens, la femme apparaît dans une position analogue, toujours livrée à ces deux excès, quand elle n'est pas, comme il arrive le plus souvent, dégradée à la fois par la servitude domestique et par l'avilissement de ses mœurs. Le Christianisme l'a doublement affranchie : il l'a rendue meilleure et plus libre; il l'a ennoblie et couronnée d'une auréole de pudeur.

Et d'abord, « les grandes idées du Christianisme touchant l'humanité durent contribuer d'une manière extraordinaire à l'amélioration de l'état de la femme. Ces idées, qui s'appliquaient sans aucune différence à la femme aussi bien qu'à l'homme, étaient une protestation énergique contre l'état d'avilissement où se trouvait tout une moitié du genre humain. La doctrine chrétienne faisait évanouir à jamais les préjugés qui existaient

contre la femme ; elle l'égalait à l'homme dans l'unité de l'origine et de la destinée, et dans la participation aux dons célestes; elle la faisait entrer dans la fraternité universelle des hommes, entre eux et avec Jésus-Christ. Elle la considérait aussi comme fille de Dieu, cohéritière de Jésus-Christ, comme la compagne de l'homme, et non plus comme une esclave et un vil instrument de plaisir. Dès lors, cette philosophie qui s'était attachée à la dégrader devait se taire ; cette littérature effrontée, qui s'en prenait aux femmes avec tant d'insolence, trouvait un frein dans les préceptes chrétiens, et une réprimande non moins éloquente que sévère dans la manière pleine de dignité dont les écrivains ecclésiastiques, à l'imitation de l'Écriture, s'exprimaient sur la femme. [1] »

Il y a plus : l'histoire évangélique s'ouvre dans la demeure d'une vierge de Nazareth. La femme, séduite par l'ange, avait été la première dans la chute ; la première aussi elle reçoit, par un message céleste, l'annonce du mystère de salut qui va s'accomplir en elle ; et le Verbe ne se fait chair qu'après qu'elle a consenti. Elle se retrouve à la croix, elle apporte au Calvaire son sacrifice moral, le déchirement de son cœur, qu'elle unit silencieusement au sanglant sacrifice, aux angoisses du grand et unique Rédempteur. On dirait qu'avant de l'avoir vue au Calvaire, l'homme se rappelait sans cesse qu'elle avait été sa séductrice, et voulait se venger des maux

[1] Balmès, le *Protestantisme*, etc., liv. I, ch. XXIV.

apportés au monde par la femme. Contre elle on entend des plaintes accusatrices se prolonger d'écho en écho dans toute l'antiquité païenne; mais, devant les hommes comme devant Dieu, *la vierge Marie a obtenu grâce pour Ève*, et la tristesse de la mère des hommes s'est changée en joie. Le chrétien ne voit pas dans sa compagne une fille d'Ève, il y voit une fille de Marie.

Jésus loue et préconise la virginité, déjà glorifiée par l'exemple de sa mère. Charmées par cette douce invitation, et attirées par les parfums de la Reine des anges, de nombreuses filles de Marie font profession de suivre sa bannière; la virginité, toujours honorée des hommes, brille d'un éclat tout nouveau au grand jour de l'Évangile, et alliée qu'elle est, dans des âmes choisies, à la perfection des vertus, aux charmes de la piété, à la sublimité du dévouement. La gloire de Marie rejaillit sur toutes les vierges; la gloire des vierges rejaillit sur toutes leurs sœurs.

Jésus eut pour la condition commune une riche et abondante bénédiction. Il rappelle le mariage à son institution première, lui rend son caractère un et indissoluble, l'élève à la dignité de sacrement; et cette union de l'homme et de la femme, si ordinairement déshonorée par les passions, devient le signe mystique de l'union du Christ avec son Église. L'époux dans la famille, par sa douce autorité, représente l'Homme-Dieu lui-même, et l'épouse, par sa soumission tendre et fidèle, est l'image touchante de l'Église, chaste colombe tout entière à son

bien-aimé. Exposant cette belle doctrine, saint Paul écrivait aux Éphésiens : « Maris, aimez vos femmes « comme Jésus-Christ a aimé son Église. Les maris doi- « vent aimer leurs épouses comme leurs propres corps. « Celui qui aime son épouse s'aime lui-même, car per- « sonne ne hait sa propre chair, mais il la nourrit et « l'entretient, comme fait le Christ à l'égard de son « Église, parce que nous sommes les membres de son « corps, nous sommes de sa chair et de ses os. C'est « pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et il « s'attachera à sa femme, et ils seront deux en une seule « chair. C'est un signe grand et sacré, je vous le dis, en « Jésus-Christ et son Église [1]. »

Quel profond rapprochement des choses de la terre et du ciel ! Averti de se modeler sur un type si auguste, le cœur de l'homme sera moins tenté de se partager et de s'égarer en de folles amours. Le Christ n'a qu'une seule épouse, une seule bien-aimée qu'il ne répudiera jamais. La polygamie, la répudiation, le divorce, qui dissolvent la famille et sacrifient les enfants à des passions égoïstes, seraient de plus un outrage au mystère divin.

Outre ce type sublime, mais invisible et sacramentel, l'Évangile présente à la famille nouvelle, dans la famille de Joseph et Marie, un modèle historique de respect, de confiance et d'affection. Jésus était soumis à Joseph et à

[1] *Ephes.*, v, 25-28.

Marie ; Marie, de son côté, déférait avec une douce obéissance aux volontés de son époux, et l'humble charpentier gouvernait sans s'émouvoir une famille où Marie était mère, où Jésus était fils. Voilà le modèle et tout à la fois la consécration de la famille chrétienne. Cette famille, dont Jésus est l'âme, dont l'Église a béni les liens, est bien différente de la première famille humaine d'où est sorti le monde ancien. Ce n'est point Ève conversant avec le serpent loin du regard de son mari ; ce n'est point Adam cédant par faiblesse aux séductions d'Ève, pour lui jeter bientôt après l'injure en face et faire retomber la faute sur sa tête : *mulier quam dedisti mihi sociam...*; c'est l'homme aimant et respectant son épouse, maintenant avec douceur dans sa famille l'ordre et la paix ; c'est la femme, attentive et simple, prévenant jusqu'aux désirs de son époux ; c'est la confiance réciproque soutenue par le respect et par l'amour.

L'Église, sans défendre les secondes noces, encouragea dès l'origine les veuves à demeurer dans l'état où les plaçait la rupture de leurs premiers liens. Le mariage unique est une image bien plus parfaite du beau mystère symbolisé par l'union des époux. Beaucoup de femmes, après la mort de leur mari, contractaient dans leur cœur l'engagement de la chasteté ; plusieurs en faisaient ouvertement profession. Elles étaient admises, par les évêques, dans le collége des *veuves*, et placées, comme les vierges, sous la tutelle spéciale de l'Église. Parmi elles on choisissait les diaconesses, appelées à exercer,

vis-à-vis des personnes de leur sexe, un ministère de zèle et d'initiation.

Vierges, veuves ou épouses, les femmes chrétiennes, par le respect qu'elles inspiraient [1], procurèrent, sans y penser, l'affranchissement légitime de leur sexe, et concoururent efficacement à remettre en honneur la chasteté, à réformer les mœurs générales et préparer une nouvelle société. Au temps des persécutions, on les vit égaler les hommes dans la confession du nom de Jésus-Christ; l'héroïsme qu'elles déployèrent fit l'étonnement des païens, inspira une sainte ardeur aux fidèles, remplit les saints évêques de joie et d'admiration. « Dieu soit béni, s'écriait plus tard saint Jean-Chrysostôme ; la femme est intrépide contre la mort ! La femme, qui a introduit la mort dans le monde, c'est elle aujourd'hui qui brise cette arme antique du démon. Être faible, et de sa nature exposée à tous les outrages, elle est devenue elle-même une arme invisible entre les mains de Dieu. Qui n'admirerait? La femme est intrépide contre la mort, que les saints eux-mêmes trouvaient auparavant si formidable [2]. »

Des mères enseignèrent à leurs enfants le martyre. Symphorose de Tibur fut appelée devant Adrien avec ses sept fils; pressée de sacrifier, elle répondit : Gétulias, mon mari, et son frère Amantius, étaient vos tribuns; ils ont préféré la mort à vos idoles. — Sacrifie ou meurs.

[1] Voy. Note IV.
[2] *De SS. Berenice et Prodosce virg.*

— Je serai heureuse d'être immolée huit fois à mon Dieu ! Meurtrie, pendue par les cheveux, elle fut ensuite jetée dans le fleuve. Après mille tourments, les sept fils arrivèrent, par des voies différentes, au lieu où leur mère les attendait.

Sous Antonin, une autre veuve, Félicité, dame romaine d'une naissance illustre, avait également sept fils ; elle les anima, par des paroles de feu, à ne pas trahir la foi de Jésus-Christ : il y eut encore huit couronnes.

Plusieurs femmes furent martyres de la chasteté. Une esclave d'Alexandrie, jeune et belle, nommée Potamienne, sollicitée au mal par son maître, avait résisté aux séductions et aux menaces. Celui-ci la dénonça au préfet Aquila. Ne pouvant vaincre sa vertu obstinée, le préfet la condamna à être plongée dans une chaudière de poix bouillante. A ce moment, la jeune fille si ferme descend à la prière : « Par la vie de l'empereur, dit-elle, je vous supplie de ne pas me faire dépouiller de mes habits, mais de commander plutôt qu'on me descende peu à peu dans la chaudière. » Cette grâce lui fut accordée, et le supplice dura trois heures.

Témoins de ces actes sublimes, habitués à voir les femmes chrétiennes, au sein même des supplices et dans les amphithéâtres, plus attentives à la pudeur qu'à la souffrance, les païens avaient conçu la plus haute estime de leur amour pour la chasteté ; ils s'efforçaient par tous les moyens de ternir cette gloire, mais, obligés de recourir à la violence, ils ne faisaient qu'y ajouter un nou-

veau lustre. Ils condamnèrent des vierges à être enfermées dans des lieux de prostitution, confessant ainsi que, pour elles, la perte de la chasteté eût été un supplice plus redoutable que la mort. L'illustre sainte Agnès, sainte Irène de Thessalonique, les vierges d'Ancyre, furent condamnées à cette peine étrange, dont l'époux divin les préserva. Les chrétiens s'efforçaient avec un soin jaloux de détourner cet outrage.

Théodora, jeune vierge d'une rare beauté et d'une noble famille, avait refusé de sacrifier aux idoles, et le préfet Eustatius l'avait condamnée au lupanaire : c'était encore à Alexandrie. L'ignoble sentence vint à la connaissance d'un jeune homme nommé Didyme, amant pudique et enthousiaste de la vertu. Son parti est pris ; il revêt les habits d'un soldat, affecte une allure insolente, et d'un pas déterminé s'avance dans le séjour du vice où l'innocence était captive. A son approche, la vierge sent le frisson courir dans ses veines, mais la voix de l'inconnu la rassure : « Ma sœur, ne craignez rien, je viens sauver l'épouse de mon Seigneur ; prenez mes habits, donnez-moi les vôtres. » Théodora accepte, et sacrifie à l'intérêt de sa virginité la certitude même du martyre. Elle sort, le chapeau abaissé sur les yeux, et marche précipitamment jusqu'au moment où, hors de danger, elle put recueillir sa pensée. Alors la blanche colombe bénit le ciel d'être échappée des serres du faucon. Cependant on trouva le généreux Didyme resté dans la chambre, vêtu des habits de la jeune fille, la tête cou-

verte de son voile. Il déclara hautement ce qu'il avait fait, et son regard intrépide semblait réclamer la couronne du martyre comme un droit acquis par sa charité. On lui trancha la tête[1]. D'après un récit conservé par saint Ambroise, Théodora, qui avait voulu sauver sa virginité, non se dérober à la mort, se présenta au lieu de l'exécution; elle essaya de détourner le supplice de son libérateur en présentant sa tête, réclamant l'égalité de son sexe devant le glaive, et tous deux furent jugés dignes de la même palme[2].

On vit même des femmes qui avaient oublié les lois de la pudeur se relever par la foi et la chasteté, et montrer en face des tourments une force digne des vierges chrétiennes. A Augsbourg, dans la Rhétie, vivait Afra, une de ces courtisanes si nombreuses dans l'Empire, brillantes, ornées, visitées par de riches amants, servies par des femmes esclaves; la grâce divine l'atteignit au milieu de ses égarements. Convertie, elle fut arrêtée comme chrétienne. Devant le juge, elle confessa généreusement la foi et refusa de sacrifier. Le juge dit : « Mais ton Christ ne veut point de toi, il te méprise; tu n'as que faire de l'appeler ton Dieu. Oses-tu même te dire chrétienne? une courtisane! » Afra répondit: « Je l'avoue, je ne mérite pas d'être aimée de mon Dieu; mais je sais que, pour

[1] Ruinart, t. II.

[2] Fertur puella ad locum supplicii cucurrisse...

Si pudor quæritur, manet sexus : si sanguis exposcitur, fidejussorem non desidero... (Ambros. *de Virginib.*, lib. II, XXXII.)

aimer, il ne consulte que sa miséricorde : je crois qu'il m'aime. — Comment le sais-tu ? — Parce qu'il me permet de confesser son nom. — Sacrifie, ou je te fais tourmenter d'abord, puis brûler vive. — Que ce corps, qui s'est souillé, subisse mille tourments, il l'a mérité ; mon âme restera pure, et jamais l'on ne me verra offrir de l'encens aux démons. » Afra fut dépouillée de ses habits et liée à un poteau ; on éleva autour d'elle un bûcher. Comme la flamme approchait, elle prononça distinctement ces paroles : « Je vous rends grâces, ô Seigneur Jésus ! de ce que vous daignez me recevoir comme une hostie immolée à la gloire de votre nom, vous qui êtes la véritable et seule hostie offerte pour le salut de tous. »

La mère d'Afra, nommée Hilaria, ses servantes Eunomie, Eutropie et Digne, — celles-ci, après l'avoir imitée dans ses égarements, l'avaient suivie dans sa conversion, — rendirent les derniers honneurs au corps de la martyre et le déposèrent dans un tombeau destiné à la famille d'Hilaria. Pendant qu'elles étaient occupées à ces pieux devoirs, des archers arrivent et somment les quatre femmes de sacrifier. Toutes refusent. On les renferme dans le tombeau, on le remplit de matières combustibles, on y met le feu ; et ces âmes courageuses, laissant près du corps d'Afra leurs corps à demi consumés, vont rejoindre au ciel son âme bienheureuse le jour même qu'elle y était entrée[1].

[1] Ruinart, t. II.

Ceci se passait au temps de Dioclétien, presque à la veille de la paix de l'Église. On voit quelle puissante transformation le Christianisme opérait, et quelle idée les païens avaient de la pureté des mœurs chrétiennes.

Mais toutes les causes que nous avons énumérées jusqu'ici n'eussent point suffi pour purifier et réhabiliter la femme, sans l'action incessante de l'Église, sans la vigilance continue des évêques, sans la vigueur que déploya la papauté; la doctrine serait restée à l'état de lettre morte, ensevelie dans des livres négligés, ou interprétée par la plus fangeuse des passions. C'est le sacerdoce qui a répandu la connaissance des mystères chrétiens qui portent si haut la dignité humaine; c'est le sacerdoce qui a popularisé les principes de pureté de la morale évangélique; c'est lui qui a défendu l'institution primitive et l'honneur sacramentel du mariage; c'est lui, ce sont les évêques, qui ont formé ces admirables caractères d'épouses, de vierges, de veuves chrétiennes, lesquels ont jeté sur la femme un éclat si noble et si pur. Ce sont les évêques, ce sont les papes surtout qui, par le glaive de Pierre, ont protégé la sainteté du mariage, empêché, au berceau des monarchies modernes, des princes demi-barbares et emportés d'établir, pour eux d'abord, l'usage du divorce, qu'eût suivi sans doute la polygamie, et de propager de proche en proche, avec le temps, par la seule contagion de l'exemple, ces deux principes de dissolution pour la famille et de ruine pour les États.

La femme doit donc au Christianisme, mais au Christianisme enseigné et appliqué par l'Église catholique, le rang important qu'elle occupe dans la société moderne, son titre de reine au foyer de la famille, sa dignité personnelle et ses vertus. Ainsi, ce qu'un contemporain de saint François de Sales a dit de l'action du saint évêque sur la femme chrétienne, caractérise plus justement peut-être, et dans le sens le plus large, l'action du Catholicisme sur la femme : « Il a fait de ce sexe ce que la prudence des Grecs fit jadis du pêcher, qui était venimeux en son pays naturel, et qui, étant depuis transplanté de leurs mains dans une autre terre, porta des fruits assaisonnés d'une grande douceur. Aussi a-t-il tiré les femmes du terrain d'Ève et d'une nature assez remplie d'imperfections et de dangers pour les planter en la maison de Dieu, et les faire fructifier à l'aspect des rayons de l'aurore du salut[1]. »

« La femme, protégée par le Christianisme, le protége à son tour, » a dit le plus profond penseur de notre âge[2].

Cet invincible attachement pour la religion du sacrifice, la femme le fit comme pressentir dès le commencement. Un théologien ascétique, qui florissait dans la première moitié du dix-septième siècle, en a fait la remarque : « Il est digne d'être observé, écrivait-il, que les femmes seules témoignèrent une pieuse sollicitude

[1] Caussin, *Traité de la conduite spirituelle.*
[2] De Maistre, *Soirées de Saint-Pétersbourg.*

à Jésus-Christ souffrant pour nous. Pendant que les hommes se taisent, une femme plaide sa cause et met sous les yeux du juge de menaçantes visions; présage des malheurs qui l'attendent, s'il ne met en liberté le juste qu'il tient dans les fers. Un sexe se déchaîne, l'autre compatit. Lisez l'Écriture, et vous ne trouverez pas qu'un homme de miséricorde ait pris ouvertement la défense de Jésus et se soit efforcé de conjurer la sentence inique. Par une disposition pleine de mystère, c'est à une femme que cette mission est dévolue : on dirait que tout le sexe répare en elle le mal qu'il commit à l'origine; car la femme devança l'homme dans le péché, et par là posa la première contre Jésus-Christ une cause de mort. Mais, aujourd'hui, voilà qu'elle s'efforce de lui conserver la vie, comme si, pénitente et désavouant son crime, elle avait à cœur qu'il vécût par une femme, après avoir été fait par une femme débiteur de notre mort.

« Les Juifs mettaient à mort les prophètes ; leur postérité, plus religieuse, répare l'injure. La première femme fut cruelle envers Jésus-Christ; ses filles, plus humaines, demandent qu'il vive... Je me figure Ève pénitente dans cette femme si désireuse de préserver Jésus de la mort; je me la représente plus vivement encore dans celles qui donnèrent des larmes à ses douleurs, et dans ces autres femmes qui préparèrent des parfums pour sa sépulture [1]. »

[1] *Tota Pauli scientia, Christus patiens.* Authore P. Zacharia lexoviensi, concionatore. (Cap. 66.)

Les premières elles connurent la résurrection et l'annoncèrent aux apôtres. Elles servirent les disciples comme elles avaient servi le Maître ; elles honorèrent sa croix et son autel comme elles avaient honoré sa tombe. Elles ont été mêlées à tous les mouvements, à toutes les conquêtes de l'Église; elles y ont pris souvent une glorieuse initiative. Elles ont, comme les Hélène et les Clotilde, contribué à la conversion de nations entières, en gagnant à la foi le cœur de leur fils ou de leur époux.

Ce serait ici le lieu de retracer leur mission de religion et de miséricorde, soit dans le cercle de la famille, soit dans de charitables associations, soit dans les congrégations religieuses, qui ouvrent au sacrifice un champ si large et si varié. Nous les verrions prenant une grande part de toutes les douleurs, exerçant un pieux apostolat dans l'enceinte domestique, se faisant les anges gardiens d'un frère ou d'un fils, d'un époux ou d'un père; éclairant par le seul exemple quand elles ne le peuvent par les conseils, protégeant ceux qui leur sont chers de leurs prières et de leurs larmes. Dans nos villes, nous les rencontrerions près de l'orphelin, près du malade, près du pauvre, dans les crèches, dans les hospices, dans les prisons; quelques-unes témoins des angoisses du condamné à mort, beaucoup habituées à entendre le dernier râle des agonisants. Dans les pays lointains, elles nous apparaîtraient associées aux fatigues des missionnaires, missionnaires elles-mêmes, supportant les plus rudes travaux, s'exposant aux plus pressants périls, etc.

Mais ce serait un immense tableau. Je n'ajouterai qu'un mot : C'est sur la terre de Geneviève et de Clotilde, dans le royaume de Charlemagne et de saint Louis, que ces grands exemples sont le plus communs. C'est là que la femme chrétienne se montre le mieux dans toute la beauté de son caractère, avec son élévation d'âme, sa délicatesse de sentiments, ses trésors de tendresse, de résignation et de dévouement. C'est au sein de la France que les femmes font paraître le plus d'empressement à soulager les misères humaines, le plus de zèle, le plus de charité ; comme c'est la France aussi qui, dans l'œuvre de l'évangélisation, fournit aux peuples infidèles le plus de mères et d'institutrices. Doux présage au milieu des douleurs présentes! Puissant motif d'espérer que les destinées de l'empire des Francs sont bien loin d'être accomplies !

CHAPITRE VIII.

MŒURS CHRÉTIENNES.

« L'œuvre du Christ, dit Origène, éclate dans toute l'humanité. Pas une communauté chrétienne dont les membres n'aient été arrachés à mille vices, à mille passions... Comparés aux païens de leur temps, les disciples du Christ brillent comme les flambeaux de l'univers [1]. »

Tout a été dit sur les dissolutions païennes de l'empire et sur la pureté des mœurs des premiers chrétiens. Les anciens apologistes, Athénagore, saint Justin, Tertullien, l'auteur de l'*Épître à Diognète*, etc., témoins des changements opérés par l'Évangile, ont célébré à l'envi la merveille de cette transformation. Nous nous faisons difficilement une idée de ce qu'il fallait, dans ce premier âge, de courage, de force surhumaine, pour être

[1] Origenes *contra Cels.*, I, 67; III, 29.

pieux, chaste, humble, aimant ses frères, oublieux des injures, dans une société comme celle de Rome antique, vide de croyances et de sentiments, pleine d'orgueil, de cabales, de haines, d'impudicités. Toutes les heures du jour étaient occupées par les passions politiques, les calculs de l'amour-propre et de l'ambition, les procès des clients, les brigues des magistratures, les luttes acharnées du forum, les courses, les factions du cirque, les boucheries humaines de l'arène, les obscénités du théâtre, les inventions du luxe et de la débauche, les jouissances des banquets, les honteuses processions des dieux et des déesses, les orgies immondes consacrées par le culte public, etc. Dans cette vie en plein air, dans cette atmosphère de bruit et de sensualité, il ne restait plus aucune place pour la réflexion. La famille ne présentait point, comme aujourd'hui, un asile de paix à l'âme blessée par les caresses du monde et le stylet empoisonné des envieux ; elle n'avait point un chaste sanctuaire où pût se remettre un cœur enivré par les séductions étrangères. L'homme quittait la débauche du dehors et retrouvait la débauche à son foyer. Elle régnait dans la société publique, dans la famille, dans les écoles, dans les temples, partout. C'est dans ce milieu empesté que vivait, rare et clair-semée d'abord, plus nombreuse ensuite, mais toujours étrangère, la race nouvelle des chrétiens. Et ces hommes faisaient profession de mener une vie toute contraire à celle dont ils étaient les témoins journaliers. Sans cesse en contact avec tous les genres de turpitude,

exposés à toutes les séductions, patrons, clients ou esclaves, ils échappaient à la contagion commune : ils étaient saints.

Le paganisme vantait ses héros, ses sages, ses hommes vertueux ; mais ces qualités, qui excluaient peu de vices, n'étaient qu'à la surface et le partage de quelques natures privilégiées. Le Christianisme seul atteint la profondeur de l'âme ; seul il fait les saints, et les fait avec toutes les natures, dans toutes les conditions et tous les âges. L'estime, l'admiration publique, soutenaient le caractère des grands hommes vrais ou prétendus du paganisme. Le chrétien, en attendant les supplices, ne recueillait que les outrages pour prix de sa vertu; souvent, s'il possédait, la perte de ses biens ; s'il était patricien, l'oubli des mérites acquis et l'exclusion des hautes magistratures. Au temps des persécutions, la loi devenait muette pour protéger ses droits. L'époux devait s'armer contre les larmes d'une épouse, la fille soutenir le regard d'un père irrité. Les déchirements du cœur au sein de la famille précédaient ceux de la chair sous les ongles de fer ou la dent des bêtes féroces. Et cependant des sénateurs et des plébéiens, des vieillards et des enfants, de nobles dames et de jeunes filles, des esclaves même, recevaient chaque jour la céleste doctrine, et ne reculaient point, s'il était nécessaire, devant le fer, le feu, les lions, les tortures lentes, atroces, multipliées. Quelle éloquente promulgation des droits de Dieu ! quelle protestation contre l'épicuréisme !

J'ai déjà parlé des esclaves. Ces hommes, condamnés au vice par le mépris public, qui leur persuade qu'ils sont méprisables, deviennent, eux aussi, des héros et des saints. Les esclaves dont on se sert et qu'on enchaîne, comme on fait d'animaux utiles et dangereux; les esclaves, ces masses mouvantes et prolifiques, bonnes à procréer au profit du maître, qui défrichent la terre, qui portent des fardeaux, qui fouillent les mines, qui nettoient les égouts...; que l'on bat pour montrer que l'on peut les battre; que l'on soigne quelquefois, quand ils sont malades, parce que leurs bras ont une valeur, mais que l'on envoie, si mieux on aime, mourir dans quelque île déserte; que l'on fait combattre et s'entr'égorger pour le plaisir des sénateurs et des matrones, et à la grande satisfaction de la jeune Romaine, qui paye d'un sourire la bonne grâce du gladiateur mourant; que le sybarite fait jeter dans ses viviers, si fantaisie lui prend, pour engraisser ses murènes favorites; les esclaves, cette chose dont le maître peut user et abuser sans que les lois s'en mêlent, quand et autant qu'il lui plaira, parce qu'elle est à lui et que la propriété c'est le *jus utendi et abutendi;* cette poussière vivante s'est transformée en créatures intelligentes et religieuses qui savent obéir et résister, qui savent respecter leurs corps et orner de vertus leurs âmes; qui savent vivre humbles de cœur, nobles par les sentiments, indépendants dans leurs consciences, qui savent également mourir pour leur foi, héros chrétiens, sans ostentation comme sans faiblesse.

Jésus-Christ, par ces rudes combats, voulait commenter son Évangile et glorifier sa croix. Le mal qui dévorait la société sortait surtout de l'orgueil et de la passion du plaisir. Il était nécessaire de guérir l'orgueil et les débordements du paganisme par les humiliations, les dépouillements, les exils, les souffrances des premiers chrétiens ; et de montrer à des hommes de chair qu'il est, en dehors du monde, une béatitude qui ne peut s'acheter à un trop haut prix. L'Église fut heureuse d'être persécutée en naissant ; elle dut aux arrêts de proscription et de mort une partie de son éclat. Ses enfants étaient bien obligés de se détacher de la terre, quand il leur faudrait demain peut-être s'immoler pour la foi. Le souffle des persécutions ranimait leur ferveur ; elle enrichissait ses annales de mille exemples d'un saint héroïsme, et fondait une tradition de force pour toute la durée des temps.

A ceux qui avaient triomphé dans la mort elle décernait des couronnes ; aux autres elle montrait leurs aînés du ciel, et ils aspiraient à mourir comme eux pour régner éternellement avec Jésus-Christ. Le sang des martyrs était aussi éloquent que la parole des apôtres ; l'œuvre de Dieu s'avançait, et le fer qui émondait l'arbre sacré en multipliait les rameaux.

La croix, qui imprimait sa vive image dans les supplices des martyrs, reflétait ses rayons dans le sacrifice moral que s'imposaient une multitude de fidèles. Jésus-Christ avait enseigné que, s'il est une stérilité que l'homme apporte en naissant, et s'il en est une que la

violence lui impose, il en est une aussi dont il fait choix pour le royaume des cieux; et il avait ajouté : « Qui peut « comprendre ceci le comprenne! » S'inspirant du conseil du Maître et de cette pensée de saint Paul, que l'âme qui est libre des liens du mariage jouit du privilége de n'être point partagée et d'appartenir plus complétement à Dieu, beaucoup de chrétiens des deux sexes embrassèrent la virginité et montrèrent aux païens étonnés la vigueur de la semence évangélique, et à quelle hauteur le Christianisme avait élevé les âmes. Les Pères comptent les vierges parmi ses gloires les plus illustres et ses plus précieux ornements. « Elles sont, dit saint Cyprien, l'aimable épanouissement des fleurs de l'Église, la grâce spirituelle avec tous ses charmes, l'honneur, la gloire dans toute la beauté de son caractère, le chef-d'œuvre accompli, l'image de Dieu la plus digne de la sainteté de Jésus-Christ, la plus noble portion de son troupeau. En elles l'Église s'applaudit avec bonheur de sa fécondité; par elles, mère heureuse, elle voit fleurir de nombreux rejetons, et, à mesure que se multiplie la troupe virginale, elle sent croître la joie dans son cœur maternel. »

La vie des vierges était une vie de retraite, de prière, de mortification, de dévouement à toutes les bonnes œuvres. Elles devaient compter pour rien l'éclat et la noblesse de la chair, n'être avides que de la parole de Dieu, ne s'attacher qu'aux biens éternellement durables [1]. Le

[1] S. Cypriani *de Discipl. et hab. virg.*

martyre leur était proposé comme la récompense insigne de leur pureté, les fers comme la plus brillante parure. Il ne leur était permis de se glorifier dans la chair que quand cette chair était livrée aux tortures pour la confession de la foi. Ainsi préparée par de fortes leçons et de saints exercices, la virginité souvent reçut l'honneur du martyre; les deux couronnes s'embellissaient l'une l'autre, et la joie des pontifes était au comble. « O! s'écrie avec enthousiasme le saint évêque de Carthage, ô bienheureuse Église, qu'illumine la gloire du Seigneur, que glorifie de nos jours le courage des martyrs! les lis et les roses brillent dans ta couronne; car tu es blanche comme l'innocence, pure comme l'amour, et le sang de tes martyrs te rend plus éclatante que la pourpre [1]. »

Pas un seul exemple, pas une seule parole de Jésus-Christ n'est tombée à terre. De nombreux disciples l'ont suivi dans les voies les plus difficiles, ont recueilli toutes les syllabes échappées de ses lèvres, nous ont donné un commentaire en action des moindres paroles de son Évangile.

[1] S. Cypriani *Ep.* VIII *ad martyr. et confess.*

CHAPITRE IX.

LA VIE MONASTIQUE.

I. — Origines.

L'Évangile a des préceptes et des conseils; de ces derniers, trois sont le fondement de la vie monastique.

L'amour de Dieu doit dominer toutes les œuvres et les affections humaines. Il est à lui-même son principe et sa fin; il est le motif, la règle et comme la mesure des autres vertus. Celles-ci lui sont subordonnées: elles sont d'autant plus parfaites qu'elles concourent plus efficacement à entretenir, assurer, développer le suprême amour. Or, pour acquérir une grande énergie et s'exercer en liberté, il faut que l'amour divin soit soutenu par le renoncement à la créature, que le cœur immole en lui-même ce qui s'oppose à l'expansion de la divine cha-

rité; d'où il suit que le renoncement occupe une place importante entre les vertus chrétiennes.

Tous les hommes doivent aimer Dieu d'un amour de préférence, et dès lors posséder le renoncement dans cette mesure qui sacrifie sans hésitation les affections incompatibles avec l'accomplissement de ses lois. Chacun est tenu de couper la main, d'arracher l'œil qui scandalise : le devoir s'étend jusque-là. Mais l'homme souvent rencontre dans l'usage légitime des créatures des obstacles à la perfection de l'amour; il comprend que s'il en vient à se séparer de tel objet d'une affection sensible, son amour pour Dieu aura plus d'intensité, de liberté; il s'en éloigne, il y renonce pour pratiquer une charité plus large, plus agissante, plus dévouée : il a entendu la voix d'un conseil et suivi une impulsion généreuse.

Jésus, interrogé par un jeune homme sur les moyens d'obtenir la vie éternelle, répondit : « Gardez les commandements. — Je les ai observés dès ma jeunesse, reprit le prosélyte; que me manque-t-il encore? » Jésus ajouta : « Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous possédez, donnez-en le produit aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel; alors venez et suivez-moi[1]. » Vous voyez à la suite du précepte le conseil de perfection.

Le conseil de la pauvreté, incompatible avec les de-

[1] Matth., XIX; Marc, X; Luc., XVIII.

voirs de la famille, en suppose un autre, qui lui-même est clairement exprimé dans l'Évangile, et dont nous avons déjà parlé : celui de la continence absolue.

Cependant la créature qui sollicite le cœur de l'homme et aspire à le partager n'est pas seulement en dehors de lui-même, elle est en lui d'abord. L'amour-propre combat le premier le divin amour et se refuse le plus obstinément aux œuvres saintes, pour peu qu'elles demandent, comme il arrive souvent, des efforts pénibles à la nature. Le renoncement à la volonté personnelle, à son caprice, à son bon plaisir, est donc l'immolation par excellence ; aussi Jésus-Christ, qui *ne s'est point recherché lui-même* [1], recommande-t-il instamment ce sacrifice sous le nom d'abnégation [2]. Et, parce que le moyen le plus parfait de l'accomplir est l'obéissance à une volonté pénétrée des maximes chrétiennes, cette obéissance devient le troisième des grands conseils.

L'acceptation des trois conseils qui précèdent, érigée en loi par un vœu librement émis, est ce qui constitue proprement l'état monastique. La cupidité est domptée par la pauvreté volontaire, la chair par la virginité, l'orgueil par l'obéissance ; et l'homme, purifié de la triple convoitise, devient *un vase d'honneur, consacré, utile au Très-Haut, préparé pour toutes sortes de bonnes œuvres* [3]. Les conseils évangéliques sont antérieurs dans un sens à

[1] *Christus non sibi placuit.* (*Rom.*, xv, 3.)
[2] *Abneget semetipsum.* (Matth., xvi, 24; — Luc, ix, 23.)
[3] II *Tim.*, ii, 21.

la prédication de la Bonne Nouvelle. Avant que Jésus les eût hautement promulgués, ils se montraient déjà assez clairement dans les écrits prophétiques et dans la vie de ces hommes « dont le monde n'était pas digne, » dit saint Paul, « qui, couverts de peaux de brebis et de « peaux de chèvres, abandonnés, affligés, persécutés, « errant par les déserts et sur les montagnes, trouvaient « un abri dans les antres et les cavernes de la terre.[1] » On se souvient des enfants des prophètes, adonnés, sous la conduite d'Élie et d'Élisée, à la méditation des saintes Écritures; des Réchabites, qui ont obtenu les louanges du prophète Jérémie; des essais monastiques des Thérapeutes et des Esséniens. Même dans le paganisme, des philosophes ont enseigné que la sagesse consistait à se dégager des affections humaines, pour consacrer une âme plus libre à l'amour de la vérité.

Jésus-Christ donna une impulsion toute nouvelle aux désirs de la perfection, et enseigna les moyens d'acquérir la science suréminente qui fait les grands saints. Son exemple, ceux de sa mère et des apôtres, les béatitudes qu'il a proclamées sur la montagne, et qui toutes sont fondées sur le renoncement à soi-même; la louange qu'il décerne à Jean-Baptiste, l'ange du désert; la préférence qu'il a donnée à la vie contemplative en la personne de Marie, sœur de Lazare; ses maximes sur la virginité; les conseils de saint Paul touchant le même état; la place

[1] *Heb.*, XI, 37, 38.

privilégiée que l'Apocalypse assigne, près de l'Agneau, aux âmes virginales, etc.; tout dans les livres de la nouvelle alliance invite les cœurs touchés de la grâce à la fuite du monde, à la pratique de la virginité et du renoncement. L'éloge que fait Jésus des eunuques volontaires n'est pas seulement une exhortation à la continence parfaite : c'est une consécration expresse du vœu de chasteté. L'expression évangélique implique en effet l'idée d'un sacrifice accompli, sacrifice produisant dans l'homme une impuissance morale assimilée à l'impuissance qui vient de la nature [1].

Dès le temps des apôtres, l'Église vit un certain nombre de ses enfants garder la continence *pour honorer la chair de Jésus-Christ* [2], et tendre à la perfection par une vie supérieure à l'observance commune. Ils furent désignés sous le nom d'*ascètes*. Les fidèles de Jérusalem formaient comme une vaste école d'ascétisme [3]. Nous apprenons de saint Justin et d'Athénagore [4] qu'au second siè-

[1] Sunt enim eunuchi, qui de matris utero sic nati sunt : et sunt eunuchi, qui facti sunt ab hominibus : *et sunt eunuchi qui seipsos castraverunt propter regnum cœlorum*. Qui potest capere, capiat. (Matth., XIX, 12. — *Vid.* Cornel. a Lap., *ibi.*)

[2] Si quis potest in castitate manere, *ad honorem carnis dominicæ*, in humilitate maneat. (S. Ignatii *Epist. ad Polycarpum*, V.)

[3] Habebant omnia communia. Possessiones et substantias vendebant, et dividebant illa omnibus, prout cuique opus erat. Quotidie quoque perdurantes unanimiter in templo..... (*Act.*, II, 44-46. — Vide etiam *Act.*, IV, 32, 35.)

Cette vie de désappropriation, de communauté et de prières, ne permet guère de douter que beaucoup ne fissent profession de continence. (*Vid.* Corn. a Lap. *in Acta*, c. V, v. 2. — *Item in* I *Cor.*, VII, 25.)

[4] Justini *Apol.*, I, n. 15. — Athenag., *Legatio pro Christian.*, III.

cle, l'état de virginité perpétuelle n'était rien moins que rare parmi les chrétiens des deux sexes. Saint Denys de Corinthe[1], dans une lettre à l'Église de Gnosse, ville principale de la Crète, exhorte l'évêque Pinytus à considérer l'infirmité du grand nombre, pour ne pas leur imposer un joug trop pesant et leur faire une loi de la continence : preuve manifeste que le célibat chrétien était alors chose très-commune, dans cette île naguère si voluptueuse. Tertullien, au troisième siècle, rappelle à son épouse que beaucoup de chrétiens, au sortir même de leur baptême, se dévouaient à la continence[2]. On voit, par saint Cyprien et par Origène, que le nombre des femmes qui professaient la virginité était considérable, et que plusieurs s'y engageaient par vœu.

La vie des ascètes ne fut jamais interrompue. La plupart demeuraient dans le voisinage des villes et des bourgades ; quelques-uns s'enfoncèrent dans les déserts. Des hommes qui ne faisaient pas auparavant profession de ce genre de vie y furent poussés par la fureur des persécutions. Leur piété s'empara des privations nécessaires que la solitude leur imposait, et il s'en trouva qui passèrent dans une sainte retraite le reste de leur vie, comme Paul, le plus illustre, sinon le premier des ermites, et réputé le père des anachorètes. Le patriarche des cénobites, saint Antoine, menait la vie ascé-

[1] Euseb., lib. IV, c. XXIII.

[2] Quot enim sunt qui statim a lavacro carnem suam obsignant? (*Ad uxorem*, lib. I, n. 6.)

Cette expression marque un vœu, un engagement sacré.

tique avant d'habiter le désert, où le seul désir de la contemplation l'entraîna. Pendant de longues années il se tint enfermé dans un vieux château, sur le sommet d'une montagne. Il consentit à en descendre à la prière des disciples que le bruit de sa sainteté attirait près de lui, et les cellules se rapprochèrent de la sienne. Plusieurs fois Antoine changea de demeure, cherchant un lieu plus retiré dans le désert; partout des religieux réclamèrent sa conduite, et il se forma ainsi plusieurs monastères, ou plutôt agrégations, car ce n'étaient alors que des réunions de grottes ou de cabanes. Le saint instituteur ne laissa point de règles écrites : il unit ses nombreux enfants par des maximes communes, fonda des traditions et prépara l'organisation des monastères.

L'œuvre d'Antoine fut propagée au loin par ses disciples, et perfectionnée par saint Pacôme, qui le premier établit le véritable monastère, à Tabeune, sur le Nil, et composa pour les religieux une règle de vie commune.

Saint Basile fonda des couvents, écrivit de nouvelles règles et contribua puissamment à fixer la législation monastique. Avant lui, les vierges seules prononçaient le vœu de chasteté : elles s'y engageaient en présence de Dieu, des anges et des hommes. Les moines n'en faisaient point une profession expresse ; leur vœu n'était qu'implicitement contenu dans l'acceptation de la vie commune : le Saint voulut qu'il fût clairement et formellement exprimé.

La vie religieuse pénétra en Occident sous les succes-

seurs de Constantin. En Italie, saint Eusèbe, évêque de Verceil ; dans les Gaules, le grand saint Martin, établirent les premiers monastères. Dès l'an 400, on vit deux cents moines accompagner la dépouille mortelle de l'évêque de Tours. Maxime, son disciple, les deux frères Romain et Lupicin, se retirèrent dans les montagnes du Dauphiné et du Lyonnais. La Provence devint l'émule de l'Égypte, Lérins l'école des savants et la pépinière des évêques. Par le concile de Saragosse en 380, nous apprenons qu'il y avait dès lors des religieuses en Espagne. Saint Ambroise entretenait la piété parmi celles de Milan. En Afrique, saint Augustin, déterminant son clergé à vivre en communauté, établit sous ses yeux une image des observances conventuelles ; et la même pratique fut suivie dans un grand nombre d'églises.

L'Occident se couvrit bientôt de monastères, mais ils manquaient d'une organisation qui leur fût propre, et observaient en les modifiant les lois de la discipline orientale tracées pour d'autres hommes, d'autres temps et d'autres climats. La Providence suscita un homme qui leur donna une forme solide et durable, et rajeunit des institutions destinées à rendre à la société chrétienne des services plus grands encore que par le passé. Cet homme fut Benoît de Nursie. Avec le nouvel instituteur, dont la règle fut hautement approuvée par le pape saint Grégoire le Grand et par lui promulguée dans toute l'Église, l'état monastique reçut son plein développement. Jusqu'à lui la discipline était flottante,

la stabilité sous l'obédience de l'abbé n'était pas rigoureuse, et les moines quittaient avec une facilité contraire au bon gouvernement des âmes, la maison qui les avait initiés à la vie religieuse, pour tout autre couvent ou institut. On voit quelle large porte était ouverte au relâchement des mœurs et à l'inconstance des esprits. Saint Benoît établit le *vœu de stabilité selon la règle*, et, par ce coup décisif, il resserra les phalanges monastiques sous la main de l'abbé.

On voit, par la rapide esquisse que nous venons de tracer, que l'état religieux ne doit point être considéré comme une institution purement humaine. Le désir de la perfection chrétienne est la pensée qui l'inspire ; ses éléments sont déposés dans l'Évangile. La pauvreté volontaire, la virginité, l'obéissance, le mérite du vœu, sont fondés sur la parole divine et les maximes de Jésus-Christ. La seule chose qui soit des hommes, c'est l'organisation des monastères : encore cette organisation a-t-elle la sanction de ce pouvoir, à qui il a été dit : « Qui vous écoute, m'écoute [1]. » Ainsi les écrivains qui ont attribué l'origine du monachisme aux persécutions, ont pris l'occasion pour la cause, et encore une occasion transitoire et qui n'avait rien d'universel, pour une cause générale et permanente. Les faits parlent d'eux-mêmes. Les éléments de la vie monastique, soit la virginité, soit la pauvreté et l'obéissance, se montrent

[1] Matth., XIX, 12; I *Tim.*, V, 12.

épars çà et là dès le temps des apôtres, et paraissent s'unir déjà à Jérusalem. Les premiers ascètes se forment dans les villes sous les yeux des évêques. Les violentes persécutions du troisième siècle contribuent à déplacer l'ascétisme et à le transplanter au désert : mais ses grands développements sont postérieurs au règne du paganisme. « Lorsque la paix fut donnée à l'Église par le vainqueur de Maxence, les germes contenus au sein du christianisme purent se développer de toutes parts ; à dater de ce moment on n'a plus vu un seul instant l'Église sans communautés religieuses. L'histoire à la main, on peut défier les ennemis des institutions religieuses de signaler une époque, un court espace de temps où ces institutions aient entièrement disparu. Sous une forme ou sous une autre, dans tel pays ou dans tel autre, elles ont toujours perpétué l'existence qu'elles avaient reçue dès les premiers siècles du christianisme. Le fait est certain, constant, on le trouve à chaque page de l'histoire ecclésiastique ; il joue un rôle important dans les grands événements des annales de l'Église. Il s'est reproduit dans l'Occident comme dans l'Orient, dans les temps modernes comme dans les temps anciens, aux époques de la félicité de l'Église, comme aux époques de son infortune ; quand la recherche de la perfection religieuse a été en honneur aux yeux du monde, aussi bien que lorsqu'elle a été un objet de persécution, de railleries et de calomnies. Quelle preuve plus évidente d'un rapport intime entre ces institutions et la religion elle-même ?

Faut-il un autre indice pour faire voir clairement que ces institutions sont, par rapport à la religion, un fruit spontané? Dans l'ordre physique et dans l'ordre moral, on regarde comme une preuve de la dépendance réciproque de deux phénomènes l'apparition constante de l'un à la suite de l'autre. Si ces phénomènes comportent, l'un vis-à-vis de l'autre, les rapports de cause et d'effet, si l'on trouve dans l'essence de l'un tous les principes qui ont dû concourir à la production de l'autre, le premier s'appelle cause, le second prend le nom d'effet. Partout où s'établit la religion de Jésus-Christ, les communautés religieuses se présentent sous une forme ou sous une autre : elles sont donc l'effet spontané de cette religion [1]. »

II. — Services rendus par l'état monastique.

« Transportez-vous en Égypte, dit saint Jean Chrysostome, vous y verrez des troupes innombrables d'anges sous des formes humaines, des peuples entiers de martyrs et de vierges ; la tyrannie des démons renversée, et le royaume de Jésus-Christ florissant de toutes parts. Vous y verrez cette terre, l'antique berceau des arts, des sciences, de la philosophie, si fière des superstitions qu'elle avait étendues sur tout le monde, se glorifier maintenant d'être la fidèle disciple des pêcheurs, renoncer à toute la science des faux sages pour ne connaître

[1] Le *Protestantisme comparé au Catholicisme*, t. II, p. 289, 290.

que celle qui fut prêchée par un publicain, par un faiseur de tentes, et mettre toute sa gloire dans la croix de Jésus-Christ, exposée à tous les regards. Ce n'est pas au sein des villes seulement que vous admirerez une aussi prodigieuse révolution. Allez au désert : là encore de plus merveilleux spectacles s'offriront à vos yeux. Cette vaste contrée n'est plus qu'un camp immense, où, sous la bannière de Jésus-Christ, on s'exerce à toutes les vertus chrétiennes, où l'on mène une vie toute céleste. Là, le sexe délicat rivalise en perfection avec les plus fervents solitaires. Il n'est même pas rare d'y voir des femmes supérieures aux hommes les plus fermes, remporter sur l'ennemi commun de plus éclatantes victoires. Vous compteriez moins d'étoiles au firmament que de solitaires en Égypte.

« Dès le point du jour, avant même le lever du soleil, ils sont debout. La tête saine et libre de tout embarras étranger, ils commencent chacune de leurs journées par le chant des cantiques et des hymnes sacrés ; célèbrent ensemble le souverain de l'univers, et lui adressent les hommages de leur reconnaissance pour toutes les faveurs générales et particulières dont il comble les humains. A les voir, vous les prendriez pour ces anges de la terre, Élie, Élisée, Jean-Baptiste, les apôtres ; vêtus comme eux, les uns de peaux de chèvre, les autres de poils de chameau, d'autres d'habits plus rudes encore et presque consumés par le temps. Après les saints cantiques, courbés sur la terre, ils invoquent

le Seigneur, lui demandent des grâces, non pas telles qu'en sollicitent les hommes du siècle, non les richesses de la terre pour qui ils n'ont que du mépris, mais les vraies richesses avec lesquelles on paraîtra sans crainte devant le redoutable tribunal du souverain juge des vivants et des morts. Celui qui les préside et qu'ils regardent comme leur père, dirige ces saints exercices, répétés chaque jour. La prière achevée, chacun se rend au travail, et le produit qu'ils en retirent est donné aux indigents.

« Hors des lieux où ils se rassemblent, chacun à part s'entretient, soit avec Isaïe, soit avec un apôtre ou quelque autre livre des saintes Écritures, médite tantôt sur la nature divine, tantôt sur les merveilles de la création, sur ce qui apparaît à nos sens ou ce qui leur échappe, sur la fragilité de la vie, sur les espérances de l'avenir et les biens futurs. Ils se rassasient de cette nourriture spirituelle, bien plus fortifiante pour les âmes que la chair ne l'est pour le corps, et plus douce au cœur que le miel ne l'est à la bouche. Semblables aux abeilles, volant et reposant sur les divins livres, pour composer les plus précieux trésors, ils les changent, ils les transforment en leur propre substance. Voulez-vous comprendre les avantages de cette nourriture spirituelle? Approchez-vous des solitaires, et vous vous sentirez tout parfumés de la céleste manne qui s'en exhale. Il ne sort rien de leurs lèvres qui ne soit digne du ciel.

« Leur table sans luxe est frugale et pure. Pour tout

mets, pour tout breuvage, l'eau que leur donne la source voisine, le pain qu'un saint travail a gagné. Si quelquefois ils veulent un festin plus splendide, tout l'apprêt se termine à quelques fruits cueillis sur les arbres du désert ; et ces modestes repas ont pour eux plus de délices qu'il n'y en a pour d'autres à la table des rois. La paix règne autour de ces tables où se réunissent des êtres, ce semble, tout spirituels. Plusieurs ne connaissent d'autre repas que celui qu'ils prennent en plein air hors de leurs cellules, sans autre toit que le ciel, sans autre lampe que la lune, flambeau intarissable qu'il n'est pas besoin d'entretenir : c'est proprement pour eux que l'astre de la nuit se lève et répand ses clartés.

« Qu'un grand de la terre vienne les visiter, c'est alors surtout que se fait mieux sentir le néant de tout ce que le monde offre de plus magnifique. Là vous verrez un simple anachorète, accoutumé à remuer le sol, ignorant de toutes les choses du siècle, assis indifféremment sur le gazon à côté du général d'une grande armée, tout fier de son pouvoir. Ce ne sont point de lâches adulations qui sortent de la bouche du solitaire, mais de salutaires conseils, mais de sublimes entretiens qui ne flattent point l'orgueil, et profiteront à celui qui les entend, du moins dans le temps qu'il restera dans cette compagnie. Il en sortira agrandi lui-même par les grandes pensées exposées sous ses yeux.

« C'est là que réside l'humilité dans toute sa grandeur, dans tout son éclat. C'est là que des hommes, autrefois

dans les dignités du siècle, dans les richesses et l'opulence, ont renoncé aux affaires, au luxe des habillements et des habitations, pour se livrer tout entiers aux pratiques de la vie la plus humble et la plus cachée aux yeux des hommes. Vous les verriez fendre de leurs propres mains le bois dont ils ne peuvent se passer, apprêter les aliments nécessaires au soutien de leur existence, servir ceux qui les visitent. C'est à qui lavera les pieds à l'étranger, et l'on ne s'informe pas s'il est riche ou pauvre, esclave ou libre. Nulle distinction, et avec cela l'ordre le plus parfait. Chacun, grand ou petit, se regarde comme le dernier de tous ; et par là même en devient plus grand.

« Du reste, point d'inégalité parmi eux. Tout y est commun, table, logements, habits ; et ce qui vaut mieux encore, un même esprit règne entre tous. Ils ont tous les mêmes titres de noblesse, tous obéissent à la même loi ; libres de la même liberté, possédant les mêmes richesses, les seules vraies ; prétendant au même héritage, à la gloire céleste, la seule gloire qui mérite ce nom.

« La journée finit, comme elle a commencé, par le chant des hymnes. Durant la nuit leur sommeil paisible n'est troublé ni par les souvenirs fâcheux ni par les défiances. Ils n'appréhendent point les incursions des voleurs, puisque rien n'y tente la cupidité. Quand on les menacerait de leur enlever la vie, ils ne s'en attristeraient pas, parce que tous leurs désirs sont d'être affranchis des liens du corps.

« Ils meurent comme les autres hommes ; mais pour eux les funérailles sont moins une cérémonie funèbre qu'une pompe et un triomphe. Aussi disent-ils, non pas : Un tel est mort ; mais : Un tel a accompli sa course, Un tel a reçu la consommation. Et tous accompagnent sa dépouille mortelle avec une sérénité, une joie, qui témoignent combien ils lui portent envie de ce qu'il est parvenu au terme des combats [1]. »

Il nous semble que le tableau d'une pareille vie eût rempli d'admiration les écoles spiritualistes de l'antiquité. L'homme est-il sur la terre pour se repaître et jouir? Dans ce cas, les solitaires furent des insensés, Épicure et Lucrèce les philosophes par excellence. Mais s'il est une sagesse supérieure aux sens et digne d'être acquise par tous les efforts ; si la vie est une école de l'amour, qui, chancelant ici-bas et combattu, doit se transformer après l'épreuve en un amour béatifiant et glorifié ; si au soleil allumé par l'Évangile toute la révolution des siècles n'a d'autre fin que la gloire de Dieu procurée par cet éternel amour ; les moines du désert ont acquis la suprême sagesse. — Ces aspirants du ciel étaient perdus pour la terre ! — Mais, par le seul fait de leur vie, par l'exemple, la plus puissante des leçons, n'ont-ils pas hautement promulgué la loi de l'amour divin, enseigné le dévouement de la créature à son auteur? Au sein même de leur solitude n'étaient-ils pas les propagateurs des

[1] S. Joannis Chrysost. *Homiliæ*.

maximes chrétiennes? L'image de leur sainteté angélique a monté dans la chaire de Chrysostome pour instruire les populeuses cités, elle a fait l'édification de tous les siècles chrétiens, elle a exercé sur les infidèles eux-mêmes un ascendant prodigieux. Des esprits sans cesse élevés vers le ciel apprenaient à un monde courbé sous le joug des préoccupations terrestres, à chercher avant tout le règne de Dieu et sa justice. De continuelles protestations contre la chair disaient, plus haut que tous les arguments de la sagesse humaine, le prix de l'âme et de l'immortalité. Modèle gigantesque aussi impérissable que les colonnes de granit qui s'élevaient à l'autre point de la terre de Mezraïm, le souvenir de la Thébaïde monastique est toujours debout; et aujourd'hui encore, après tant de siècles, ces muettes solitudes ont une voix pour nous rappeler à des pensées célestes et nous reprocher nos vaines agitations.

En même temps la charité fraternelle jetait au désert les bases de la civilisation chrétienne. Des hommes de toutes les contrées de la terre, de toutes les nations, de toutes les conditions depuis le sénateur jusqu'à l'esclave, échangeaient le nom de frère qui n'était point là un vain mot; priaient, conversaient ensemble, partageaient les mêmes repas, les mêmes fatigues; exerçaient entre eux les devoirs de la plus cordiale charité, et du prix de leurs travaux, toujours considérable, car si peu leur suffisait, allaient au loin soulager les misères des villes. Le travail des mains, considéré dans l'Empire comme une

servitude méprisée, était remis en honneur par l'activité monastique. A cette époque de décadence où les caractères étaient généralement énervés, les âmes asservies aux jouissances sensuelles ; les moines, par l'habitude de se vaincre en tout, rendaient un plein empire à leurs âmes, établissaient les principes de la force morale, propageaient les maximes qui font les grands hommes et fondent les sociétés. Les plus puissants évêques de ces siècles agités avaient puisé dans les solitudes religieuses leurs vives lumières et leur indomptable énergie.

Les moines étaient le sel de la terre, la lumière du monde dont ils s'éloignaient, et qui allait les chercher dans leur solitude. La sainte contagion de leurs exemples s'étendait ; des villes entières étaient en majeure partie peuplées de religieux. Oxyrynque comptait dans son sein dix mille vierges et vingt mille moines. Souvent, devant les sages du désert, la sagesse des philosophes rougissait, et les infidèles cédaient à l'austère séduction de leur vertu. Leur lumière brillait au loin ; les provinces racontaient les merveilles de la Thébaïde ; les hommes de fer sentaient décroître leur ambition et comprenaient le peu que valait cette terre si obstinément disputée, en voyant tant de milliers de Romains et de barbares quitter allégrement, les uns leur mince avoir, les autres leurs opulents domaines, pour se confondre dans une pauvreté sainte et une commune fraternité. La vie d'Antoine, écrite par Athanase, allait dans les campagnes de Trèves conquérir à la profession reli-

gieuse ces deux officiers de l'empereur, dont le fils de Monique nous raconte avec tant d'émotion la résolution héroïque, dans l'histoire de ses égarements. L'influence de la même vie, grossie de ces nouveaux exemples, pénétrait d'une émulation généreuse le cœur d'Augustin, lorsque, dans son jardin de Carthage, il se débattait entre l'empire de ses vieilles passions et les sollicitations de la divine sagesse[1].

Quand l'hérésie, levant la tête, mettait la foi des peuples en péril, d'illustres solitaires quittaient leurs grottes et venaient déposer en faveur de l'orthodoxie. On se pressait pour les voir et recueillir leurs paroles. Toutes les fois qu'un cri de douleur sortait du siècle, ils accouraient, ils faisaient entendre aux oreilles des princes une voix ferme et respectée, ils rappelaient les jugements de Dieu aux juges de la terre, ils demandaient grâce pour une cité coupable ou pour un peuple vaincu. Un service aujourd'hui moins compris, moins appréciable, parce qu'il tient aux lois les plus profondes de l'ordre surnaturel, mais plus élevé, plus général, plus continu, c'est cette médiation incessante qu'ils exerçaient près de Dieu en faveur des hommes; déposant leurs larmes dans la balance de la suprême justice, appelant la grâce du repentir sur les coupables, les protégeant par la prière et l'expiation.

En Occident, la vie monastique, déjà illustrée par les

[1] S. August. *Confess.*, lib. VIII, c. VI, VII, VIII.

vertus d'un grand nombre de religieux et d'évêques qu'elle avait formés, reçut une impulsion nouvelle de saint Benoît. C'est le temps où les barbares du Nord se disputent les lambeaux de l'Empire, où, le feu et le fer à la main, ils passent et repassent sur ses ruines. Le désordre et la dévastation sont partout : on dirait que la société va se dissoudre. Que fait Benoît? Il resserre les liens de la milice monastique, comme un général qui établit une plus forte discipline dans son armée avant de commencer une campagne longue et décisive. En même temps il imprime à la vie religieuse un caractère plus pratique et plus éminemment social.

Les hommes du Nord n'avaient d'estime pour aucun genre de travail ; ils dédaignaient également l'agriculture, les métiers utiles, les connaissances qui éclairent les âmes, les arts qui embellissent la vie. Les moines défrichent la terre, la fécondent de leurs sueurs, transforment d'interminables forêts, des marais, des landes incultes, en belles et fertiles campagnes. Peu à peu ils dissipent les préjugés des Barbares contre l'art qui nous fait vivre, les subjuguent par leur exemple, et mettent la charrue dans ces rudes mains qui ne connurent jusqu'ici que leur hache pesante et leur vaillante épée. Ils sauvent du naufrage les traditions du passé: ceux qu'on appelle *écrivains* et *antiquaires* transcrivent les livres des saintes Écritures, les Pères, les historiens. Eux-mêmes rédigent des chroniques, des traités de théologie, de morale. Aux temps voisins de la conquête, tous

les noms d'une certaine valeur dans les sciences sont des noms de Religieux. Les monastères accueillent l'innocence et le repentir, la grandeur déchue et la grandeur qui se plaît à descendre. Ils entendent les doux accents de la piété, les derniers soupirs d'une passion qui meurt, les cantiques de joie des âmes délivrées. Ils ouvrent des dépôts à l'indigence, des hospices aux malades, font couler tout autour d'eux des fleuves de largesses. A ces écoles se forment les évêques et les hommes d'État; des missionnaires s'en échappent pour évangéliser les peuples infidèles. Saint Augustin, l'apôtre de l'Angleterre, saint Boniface, l'apôtre de l'Allemagne, saint Auscaire, le premier évêque de Hambourg et de Brême, avaient puisé leur zèle, trempé leur courage dans l'austérité et la solitude monastiques.

A mesure que les missionnaires reculaient les limites de l'Église, ils semaient de monastères les contrées soumises à la foi. Les moines romains implantèrent le goût de l'étude dans les îles Britanniques ; l'Irlande et l'Angleterre virent fleurir de savants religieux qui bientôt se répandirent sur le continent de l'Europe et lui rendirent, mais agrandis par leurs soins et leurs talents, les trésors de connaissances et de piété qu'ils en avaient reçus. Bède le Vénérable, moine de Jarrow, porta la science à une hauteur surprenante; son élève, le savant Alcuin, fut appelé d'York par Charlemagne, pour diriger l'école que ce grand monarque avait établie dans son palais d'Aix-la-Chapelle. Le prince ne rougit pas de se faire et

de se dire son disciple; lui-même, un grand nombre des seigneurs de sa cour, ses filles les princesses Gisèle et Rictrude, suivaient assidûment ses leçons. Le moine anglais fonda dans le royaume plusieurs savantes écoles où les sept arts libéraux étaient enseignés. Le plus illustre de ses élèves, Raban-Maur, abbé de Fulde et archevêque de Mayence, hâta le progrès des lettres dans la Germanie.

De cette époque les Religieux se livrèrent à l'étude avec une ardeur nouvelle; chaque monastère était obligé d'avoir une bibliothèque, et ceux qui en manquaient étaient considérés comme des camps dépourvus des armes nécessaires à leur défense : *Claustrum sine armario, quasi castrum sine armentario*[1]. Personne n'ignore que, sans ces bibliothèques, soigneusement enrichies et entretenues par des efforts de patience, nous aurions perdu presque tous les trésors de l'antiquité. Le cercle des travaux monastiques s'étend : le droit, la médecine, les belles-lettres, la physique, les mathématiques, la musique, l'orfévrerie, l'architecture, les arts du dessin, tout est cultivé par les moines. Très-peu de clercs aspirent à les imiter; les laïques, généralement, ne songent point encore à les suivre. Citons quelques-uns des noms qui ont le plus illustré la science, la sainteté et les grands travaux. Dans la théologie, Hincmar de Reims, saint Pierre Damien, Lanfranc, saint Anselme,

[1] Thomass., *Anc. et nouvelle Discipl.*, part. I, liv. II, n. 106.

un des pères de la scolastique, conservent les traditions, classent les témoignages, ouvrent des voies nouvelles ; Gerbert, qui plus tard gouverna l'Église sous le nom de Sylvestre II, étend le domaine des sciences physiques et mathématiques ; la musique fait un pas immense avec Gui d'Arezzo ; saint Bruno fonde les Chartreux, vigoureuse protestation contre la dissolution du monde et le relâchement des monastères. L'ordre de Cluny, illustré par la doctrine et les lumières de ses premiers abbés, saint Odon, saint Mayeul, saint Odilon et saint Hugues, voit son dernier grand homme dans Pierre le Vénérable. Pierre se montra théologien, écrivain, négociateur habile. Saint Bernard, humble disciple de saint Étienne Harding, moine austère, âme de feu dans un corps délicat, agrége à l'ordre naissant de Cîteaux soixante-douze monastères ; sa doctrine, sa sainteté, ses miracles, son éloquence, dominent le siècle : il remue le monde entier du fond de sa cellule. Suger, abbé de Saint-Denis, gouverne la France avec zèle, sagesse et grandeur. Hugues et Richard, chanoines réguliers de l'abbaye de Saint-Victor, récemment fondée, font pressentir les grands maîtres en théologie que l'âge suivant verra paraître.

Au début du treizième siècle, le ciel de l'Europe était sombre et chargé de tempêtes. Le sel de la terre s'était affadi, la plupart des monastères ne comprenaient plus la hauteur de leur vocation et peu de prêtres séculiers se montraient animés d'un esprit apostolique. Des sectes

pauvres et convoiteuses, guidées par des hommes d'un aspect mortifié, déclamaient contre les vices des clercs, les richesses des monastères, attaquaient l'Église et les sacrements, condamnaient le mariage, prêchaient à la fois l'infamie et la pénitence, réclamaient la réforme et mettaient la société en péril. Pour remédier à tant de maux, Dieu suscita deux fondateurs d'ordre, dévorés de zèle pour la gloire de Dieu et le salut de leurs frères, tous deux forts par le caractère, la sainteté, la prière et par une invincible confiance en la Mère de Dieu. Ces deux hommes furent saint Dominique en Espagne et saint François en Italie.

Dominique, de la puissante maison de Guzman, prêtre et chanoine d'Osma, élevé dans l'université de Valence, éloquent et instruit, fonde une milice spirituelle où il combine la vocation du moine avec celle du prêtre séculier : il soumet ses religieux aux règles trop oubliées de la pauvreté monastique ; et parce qu'il les destine à la chaire et à l'enseignement, il les appelle *Prêcheurs* et leur demande de fortes études.

François, fils d'un négociant d'Assise, laïque, sans lettres, puisant toute sa science dans une âme pleine de poésie et d'élévation, commence par se dépouiller de tout ce qu'il possède, par amour de la pauvreté qu'il appelle sa *Dame* : il s'adjoint ensuite des compagnons, leur demande beaucoup d'humilité et d'amour, leur fait une loi de ne vivre que d'aumônes, et les envoie, sous le nom de *Frères Mineurs*, évangéliser les petits et les pauvres.

Le fondateur espagnol ne tarda pas lui-même à imposer à son ordre le fardeau de la mendicité : il continua néanmoins de poursuivre la science et de l'ennoblir par l'amour. Pour François, il ne cultiva jamais que l'amour, qui en lui produisit la science : mais, à leur tour, ses disciples suivirent, dans leur zèle pour l'étude, les monastères des Frères Prêcheurs. Cependant les Dominicains et les Franciscains conservèrent toujours la marque distinctive de leur origine : ceux-ci furent plus chéris du peuple; les autres exercèrent plus d'influence sur les classes élevées.

Les deux ordres, à peine créés, imprimèrent un nouvel essor aux conceptions théologiques. Les Dominicains se glorifient d'Albert le Grand, esprit vaste, d'un prodigieux savoir, auteur dans les arts d'une foule d'inventions ingénieuses, à qui saint Thomas d'Aquin, son élève, a dérobé le premier rang parmi les théologiens du treizième siècle. Celui-ci, surnommé l'*Ange de l'École*, fut un génie plus profond, plus philosophique, un dialecticien plus vigoureux. Ils appartient aux philosophes, aux théologiens, aux commentateurs, aux mystiques.

Chez les Franciscains apparaît Alexandre de Halès, d'un esprit actif et étendu, et bientôt après, deux hommes supérieurs à lui, saint Bonaventure, le *Docteur Séraphique*, qui allie admirablement la conception mystique à la sobriété des opinions, et Jean-Duns Scot, le *Docteur Subtil*, génie dialecticien et pénétrant, qui contribua plus encore que Bonaventure à imprimer la direction

théologique aux fils de saint François. L'école formée sous l'inspiration de ces deux illustres religieux, par sa doctrine modérée et consolante, fit contre-poids aux systèmes trop absolus des Thomistes touchant les matières de la grâce et de la prédestination.

La victoire était assurée à l'Église et le problème social résolu. Les hérétiques se convertirent en foule. Le comte de Montalembert, dans cette admirable *Introduction* dont il a fait précéder l'*Histoire de sainte Élisabeth de Hongrie*, a tracé avec son âme, avec sa science et sa foi, avec son éloquence et sa poésie, le tableau des beautés chrétiennes du treizième siècle; et peint l'influence considérable que les deux grands ordres dont nous parlons ont exercée sur cette époque héroïque. Il a fait revivre ce siècle de hauts génies, d'hommes d'action, de piété et de savoir ; des Saints sur le trône et dans la domesticité, sous le froc et sous la cuirasse, dans les asiles des vierges, dans les écoles, dans les camps. C'est l'âge de Dante et de la poésie ; de saint Raymond de Pennafort et du droit canonique ; l'âge des magnifiques cathédrales et des ravissantes mélodies ; l'âge de l'humilité dans la grandeur, de la simplicité dans la science, de l'amour de la pauvreté dans beaucoup de seigneurs et de hautes princesses. Une part immense dans la pacification des cœurs et dans les merveilles de ce siècle, revient aux deux fondateurs. En même temps qu'ils formaient leurs milices de moines, et les armaient des deux grands leviers qui soulèvent le monde, la science et l'amour ; ils ouvraient

de nombreux monastères aux vierges qui aspiraient à s'immoler au Christ. Quand une fille du Séraphin d'Assise, l'illustre Claire de Sciffi, eut, à force d'instances, obtenu du pape Innocent IV le *privilége de la pauvreté perpétuelle*, et qu'elle voyait affluer à son humble couvent des personnes de qualité, parmi lesquelles se rencontraient des sœurs et des filles de rois; on conçoit sans peine que les âmes des pauvres, témoins de ces nobles sacrifices, ne devaient pas être autant possédées du démon de la cupidité et de l'envie. De plus, par l'institution du tiers ordre, dont aucune classe, aucune condition n'était exclue, où s'inscrivaient également l'époux et l'épouse, le seigneur et le mendiant, la fille des champs et la princesse; les saints fondateurs resserraient entre tous, grands et petits, les liens de la charité fraternelle, faisaient pénétrer l'esprit de piété dans les familles, et concourir tout le monde à la régénération, à l'avancement de l'Église et de la Société.

Ces religieux répandirent la piété et l'instruction, se partagèrent les chaires et les missions, se rencontrèrent dans les universités, se combattirent dans les écoles, s'embrassèrent dans le martyre. Obligé de nous restreindre, nous ne devons pas néanmoins passer entièrement sous silence les Carmes et les Ermites de saint Augustin, qui, entraînés par l'exemple des premiers, formèrent deux autres ordres de la famille mendiante; ni tant d'autres Religieux, Pontifes, Chevaliers, Rédemptoristes, Servites, Hospitaliers, etc.. nés à cette époque

ou un peu plus tôt, qui apportèrent, au même siècle et aux suivants, leur tribut de piété et de dévouement.

La Providence opposa aux Luthériens et aux Calvinistes les fils d'Ignace de Loyola, comme elle avait opposé les enfants de François et de Dominique aux Cathares et aux Albigeois. Les esprits avaient été ébranlés par l'imprévu des découvertes modernes. Pendant que les étoiles d'un nouvel hémisphère brillaient aux yeux des voyageurs, de nouveaux horizons s'étaient ouverts aux intelligences. L'imprimerie avait multiplié les communications entre les hommes et rendu plus prompt le vol de la pensée. La science s'étendait rapidement, ardente, vive, ou plutôt effervescente et inexpérimentée. L'antiquité grecque et romaine exerçait sur les études une puissante fascination. L'orgueil de la nouveauté, sous le nom de *réforme*, avait poussé des cris partout répétés ; il agitait l'Europe entière ; une sombre inquiétude fermentait dans les âmes ; les convoitises païennes souriaient aux populations fatiguées du joug de Jésus-Christ : les unes avaient déjà brisé, les autres aspiraient à relâcher du moins, les liens qui les unissaient à son Représentant sur la terre.

C'est au milieu de ces circonstances que don Ignace de Loyola quitte la chevalerie mondaine pour la milice des âmes et jette les fondements de sa Compagnie. Il forme une milice puissante, serrée par l'obéissance, mobile par une organisation qui se prête à toutes les œu-

vres. Les Jésuites ajoutent aux vœux ordinaires celui d'aller chez toutes les nations du monde, où le Souverain Pontife voudra les envoyer. Une ère brillante avait commencé pour les lettres. C'est en répétant le nom de *Science* que les apôtres de la nouveauté s'étaient produits. Les Jésuites se placent sur ce terrain. Ils étudient avec ardeur les langues de l'Orient et de l'Occident, les littératures anciennes et modernes. Ils exécutent de magnifiques travaux sur les Saintes Écritures, les Pères, la théologie, l'histoire ecclésiastique : polyglottes, gloses, commentaires, dissertations, controverses, traités ; ils s'appliquent aux mathématiques, à la physique, l'astronomie, l'histoire naturelle, etc. Ils se portent partout où l'Église est attaquée : vous les trouvez sur toutes les brèches. Ils vont où on les envoie : dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les bagnes, dans les savanes du nouveau monde ; dans les Indes et au Japon où Xavier ressuscite le siècle des apôtres et fait la conquête de royaumes entiers ; à la cour du Céleste Empire, où s'élève, sous les auspices du père Verbiest, une académie qui ne serait pas indigne de Paris et de Londres. Ils enseignent le catéchisme et la grammaire aux enfants ; ils montent dans les chaires des grandes cités ; ils brillent dans les sociétés savantes de l'Europe. Ils gouvernent avec un art et un zèle admirables le jeune peuple des colléges ; ils initient les sauvages à la vie sociale et chrétienne ; ils construisent des cabanes de bois et de feuillage dans les marais de la Guyane, des villes entières sur

les bords du Paraguay. Les chrétientés naissantes apprennent d'eux les métiers et les arts utiles; la harpe, la flûte, le chant des cantiques leur procurent de purs et agréables délassements. Cependant les missionnaires, dispersés sur tous les points du globe, recueillent à travers leurs courses des observations de botanique, de géographie, d'ethnographie, de linguistique, qu'ils s'empressent de transmettre à leurs compatriotes, pour enrichir le trésor scientifique du vieux continent. Mais ils ont bien autrement enrichi le catalogue des Saints et les trésors spirituels de l'Église.

Au point de vue de la théologie dogmatique, ils eurent plus d'affinité avec les disciples de Scot et de saint Bonaventure qu'avec l'école des Thomistes, et soutinrent, sur les matières de la grâce, des opinions plus mitigées que les Dominicains. Un de leurs grands mérites est d'avoir lutté avec une persévérante ardeur contre la secte astucieuse des Jansénistes.

Les Jésuites contribuèrent à réveiller dans les cloîtres, dans le clergé, dans le monde, la piété, la ferveur, le zèle de la foi et des œuvres. Le Protestantisme par ses excès y avait servi tout le premier. La vue de ce pêle-mêle d'opinions impies, extravagantes, contradictoires, de ces dissolutions, de ces fureurs, qui arrachèrent des plaintes douloureuses à plusieurs même des chefs de l'hérésie et les firent trembler à la vue de leur ouvrage, percèrent le cœur des amis de Jésus-Christ et de son Église. Ils brûlèrent du désir d'expier tant de scandales,

de ramener au bercail tant de brebis errantes, de multiplier les œuvres saintes, quand des voix effrontées niaient le mérite des œuvres; d'observer toute la perfection du christianisme, quand le paganisme renaissait sous leurs yeux; de pratiquer l'humilité, la chasteté, l'obéissance, quand la débauche levait la tête, quand on exaltait la révolte et l'orgueil. Dieu tire ainsi le bien du mal. Le seizième siècle fut fertile en fondations et restaurations religieuses. Matthieu Baschi faisait sortir de l'arbre franciscain une branche nouvelle, celle des *Capucins* bénis dans les chaumières; saint Gaëtan et Jean-Pierre Caraffe, qui fut Pape dans la suite sous le nom de Paul IV, donnaient naissance à l'institut régulier des *Théatins*, savante congrégation de prédicateurs et de missionnaires. Saint Jean-de-Dieu formait une société de bonnes œuvres qui est devenue l'ordre religieux des *Frères de la Charité;* César de Bus fondait les *Pères de la Doctrine chrétienne;* sainte Angèle de Brescia, les *Ursulines*. L'illustre Thérèse, dont la sainteté fait oublier le génie, reformait les Carmélites, et, comme autrefois Claire, remuait ciel et terre pour s'assurer la pauvreté[1]. Avec le concours de l'admirable saint Jean-de-la-Croix,

[1] « Et bien qu'ils me convainquissent quelquefois, sitôt que je retournois à l'oraison et que je contemplois Jésus-Christ si pauvre et si nu en la croix, je ne me pouvois déterminer patiemment à être riche : je le suppliois la larme à l'œil qu'il me fist la faveur d'être pauvre comme lui. Je voyois tant d'inconvénient ès rentes, et qu'elles apportoient de si grandes inquiétudes, et même des distractions, que je ne faisois que disputer avec les doctes. » (*Vie de sainte Thérèse*, écrite par elle-même, ch. XXXV.)

elle fit passer la réforme jusque dans les couvents d'hommes, et rappela plusieurs monastères de Carmes à leur ancienne sévérité.

Un prêtre humble et pauvre, le fils d'un laboureur, remplit le dix-septième siècle de ses bienfaits, et les perpétua par une double institution. Les filles de saint Vincent-de-Paul, héritières de son esprit, et bien dignes de leur beau nom de *Sœurs de la Charité*, se sont répandues dans toute l'Europe et par delà toutes les mers; et elles font bénir le dévouement chrétien à ceux là même qui ne fléchissent pas le genou devant la Croix qui l'inspire. Les *Prêtres de la Mission* puisent aussi dans l'âme de Vincent le courage des missionnaires et des martyrs. Saint François de Sales, autre douce et belle figure de la charité, et une femme forte, la baronne de Chantal, instituent les religieuses de la *Visitation*. L'ordre antique des Bénédictins voit les mérites et les grandeurs de son long passé, remis en lumière. Pendant que l'abbé de Rancé ouvre la retraite silencieuse de la Trappe, aux cœurs que le monde a blessés, et rappelle le moine au travail des mains et à la culture de la terre; les congrégations de Saint-Vanne et de Saint-Maur fécondent et sanctifient par la prière la culture de l'esprit. La dernière surtout étonna le monde par l'activité et l'étendue de ses travaux. Plusieurs de ces Religieux furent des prodiges de sagacité et d'érudition; et d'une piété[1], d'une

[1] « Mabillon, Martène, Montfaucon et cent autres remplirent plus que qui

humilité, d'une candeur égales à leur immense savoir. Il est douloureux de rappeler qu'après un siècle des plus importants services le penchant de cette illustre congrégation pour les opinions rigides finit par entraîner dans le jansénisme le moins équivoque un certain nombre de ses enfants. Saint Alphonse Liguori, né pour combattre ces doctrines désolantes, venait d'établir la *Congrégation du très-saint Rédempteur*.

J'arrête ici cette revue bien incomplète et déjà trop longue.

La Révolution ruina les monastères; nous les voyons apparaître de nouveau. On sait ce qu'ont déjà fait pour l'Église et pour la science ces ordres renaissants : nous ne citerons point des noms qui sont sur toutes les lèvres.

J'ai rappelé les bienfaits des ordres religieux dans le passé. Quels seront-ils dans l'avenir? Je ne parle pas des couvents de femmes; elles continueront de prier, de former l'esprit et le cœur des jeunes filles, de soulager, de consoler les pauvres, les malades, les affligés.

Pour les Religieux, ils ne peuvent apprendre une seconde fois à l'Europe à défricher la terre, à cultiver les arts, à manier une plume qu'on a tournée contre eux, à

que ce soit au monde la signification du nom de savant; mais rarement les vit-on laisser vacante au chœur cette *stalle* dont la désertion eût montré qu'ils auraient préféré l'isolement de l'esprit de l'homme à la société de Dieu. Le monde ne comprend pas quel lien c'est que la prière commune, et comment l'âme retrempe et agrandit ses facultés dans le contact divin. » (*Origines de l'Église romaine*, Préface.)

construire des ponts, des hôtels de ville, etc. Ce genre de bienfaits, ils ne pourraient le renouveler que si l'impiété triomphante parvenait à ramener une seconde fois la barbarie. Mais, à part ces services palpables, l'Europe a besoin, comme par le passé, du zèle et du dévouement des religieux. Le moine ne sera plus le seul à user ses yeux sur des manuscrits presque indéchiffrables ; il ne reproduira plus avec la plume et le pinceau ces admirables missels enrichis d'élégantes vignettes et de gracieuses miniatures, qu'après des siècles on dirait d'hier ; mais nul mieux, nul aussi bien que lui ne portera dans l'étude de l'antiquité une investigation patiente, consciencieuse, et n'imprimera le sens chrétien aux travaux scientifiques ; nul aussi bien que lui ne remplira les chaires, ne procurera à la jeunesse une éducation forte et solide, ne se livrera sans réserve aux fatigues et aux périls des missions ; nul ne se fera aussi bien comprendre des humbles, ne persuadera aussi efficacement l'obéissance et le dévouement qui font fleurir l'Église et vivre les sociétés ; nul ne contribuera aussi puissamment à la paix des États, en fondant la paix dans les âmes.

J'insiste sur ce dernier point. Les religieux, dans leur pauvreté, font aux hommes la plus précieuse des aumônes ; cette aumône, c'est la paix. Le moyen de donner la paix à celui qui est pauvre et souffrant ; ou qui, sans être ni pauvre ni souffrant dans son corps, souffre dans son âme, parce qu'elle est pleine de stériles et am-

bitieux désirs ; ce moyen, quel est-il, sinon de le réconcilier avec l'humilité de sa condition, avec la souffrance, la maladie, la pauvreté ? Mais, pour amener ce résultat, est-il un secret aussi merveilleux que de lui montrer une pauvreté, une souffrance, des privations volontaires ?

C'est là ce que font les ordres religieux.

Une de ces nullités vaniteuses qui croient tenir une grande place au soleil, demandait à un pauvre qui grelottait dans ses haillons s'il voulait lui vendre quelques gouttes de sueur. « Non, répondit le pauvre, qui n'était autre que François d'Assise, je les vendrai plus cher à Dieu. »

Le remède aux maux du siècle est dans cette parole comprise et acceptée.

D'où viennent aujourd'hui, et dans toutes les conditions sociales, tant de plaintes amères, tant de douleurs de l'âme, tant de colères et de ressentiments ? De ce que l'homme a oublié que la patience est la grande tâche de la vie, que les jouissances sont réservées au delà de la tombe ; de ce que les conseils évangéliques ont été sans cesse attaqués, de ce que les gouvernements eux-mêmes ont mis des barrières presque infranchisasbles devant les âmes généreuses qui ne demandaient qu'à se dévouer, en même temps qu'ils ont poussé les hommes à ne chercher ici-bas que l'or et les jouissances.

Il en est résulté des convoitises sans bornes, et par là même d'immenses douleurs.

Douleurs pour l'homme du peuple. Avec son orgueil,

ses désirs, sa misère, qui croît comme son orgueil, il est devenu assez semblable à ce personnage d'une vieille caricature, dont un pied est garni d'une aile, tandis que l'autre traîne un boulet. Cette aile, ce sont les folles convoitises; ce boulet, c'est la triste réalité. Quoi que l'on fasse, la part du grand nombre sera toujours petite dans les jouissances de la vie, et toujours la pauvreté en esprit, c'est-à-dire l'humilité du cœur, qui réprime les vains désirs, sera la principale forme du bonheur terrestre.

Douleurs pour l'homme riche. Si grandes que soient ses richesses, elles sont bien peu de chose comparées à ses désirs : il a d'ailleurs besoin de gouverner l'État. Il faut qu'il plane, parce qu'il est un aigle : et qui ne se croit un aigle aujourd'hui? Par suite de cette nature d'aigle, on se confie à la tempête, on cherche le repos dans les orages. La tempête vous emporte, vous roule, vous froisse contre les rochers de la montagne, vous rejette tout meurtri dans la vallée... Et l'on met sur le compte de je ne sais quelle fatalité des déceptions et des tortures, qui sont les fruits ordinaires de l'orgueil.

Mais comment attaquer cet orgueil? Comment l'attaquer dans les petits, quand on les a habitués à placer dans les richesses et les plaisirs la félicité suprême; et quand ils voient les heureux du siècle se précipiter avec tant de fureur sur des biens qui leur sont refusés?

Comment l'attaquer dans des riches ambitieux? Parlez modération, proposez un bonheur tranquille à ces natures farouches et superbes que la sagesse chrétienne n'a point assouplies; ils vous répondront, comme l'aigle de Gœthe, souffrant et solitaire, au pigeon qui voulait le consoler : « O sagesse, tu parles bien comme une colombe! »

A des maux aussi profonds, aussi étendus, il faut autre chose que des phrases banales et de vulgaires maximes de philosophie. Il faut des principes solides et sûrs, basés sur la parole de l'Homme-Dieu. Mais ces principes eux-mêmes, pour se persuader à une société énervée, ont besoin de devenir sensibles, de s'incarner, pour ainsi dire, dans des faits, des œuvres, des dévouements. Même des dévouements isolés n'y suffiraient pas : il faut nécessairement des dévouements nombreux et collectifs, des institutions sociales consacrant la pauvreté et l'obéissance : en un mot, les ordres religieux.

Aux époques où ils florissaient, quelles que fussent d'ailleurs les misères de ces temps, il y avait plus de résignation au fond des âmes. Le riche se prenait quelquefois à rougir de sa mollesse et de ses rêves ambitieux, s'il rencontrait sous la bure, voué à l'humilité et à l'obéissance, celui qui était né à côté de lui ou au-dessus de lui, qu'il avait connu dans l'opulence et le commandement. Quand les pauvres volontaires étaient si nombreux, les pauvres de nécessité portaient plus légèrement leur indigence; ils n'étaient pas, autant que de nos

jours, tentés de se ruer sur les riches; ils se montraient moins convoiteux d'un or qu'ils voyaient mépriser et fouler aux pieds [1].

[1] « J'ai vu, dit saint Jean Climaque, des hommes, pauvres des biens de la fortune et très-riches des biens de la grâce, oublier entièrement leur pauvreté temporelle en vivant au milieu de personnes qui étaient elles-mêmes pauvres, mais seulement par affection et par volonté. » (L'*Échelle sainte*, 16e degré.) — Celui qui est tout à la fois pauvre de fait et d'affection doit savoir mieux encore charmer la pauvreté.

CHAPITRE X.

LES SACREMENTS, IMAGE DE L'INCARNATION.

Toutes es œuvres et les vertus que nous avons rappelées dans les précédents chapitres sont des effets du christianisme. Mais l'influence du Christ s'exerce en trois manières différentes ; en sorte qu'elles peuvent être attribuées à une triple cause :

1° La parole du Christ, ou l'influence doctrinale des enseignements évangéliques ;

2° L'exemple du Christ, ou l'influence morale des mystères évangéliques ;

3° La grâce du Christ, ou l'influence surnaturelle de la réparation évangélique.

Les deux premiers moyens seraient inefficaces et insuffisants sans la grâce intérieure qui découle de la

Croix, sans cette vertu secrète qui sort de Jésus et qu'il a méritée par son sang.

La Sanctification est l'œuvre indivise de Dieu sollicitant le cœur de l'homme, et de la volonté humaine coopérant librement à l'action divine. Elle est l'œuvre de Dieu, puisqu'elle n'est rien moins que la transformation de l'être naturel en l'être surnaturel et divin ; mais elle exige le libre concours de l'homme ; car il doit mériter la couronne de gloire, et pour mériter il faut agir librement. La grâce actuelle lui est donnée d'abord, et le met en demeure d'accepter l'alliance de Jésus-Christ : s'il obéit, s'il dispose son cœur, Dieu verse en lui la justice qui le purifie de ses péchés, l'orne de sainteté, le fait enfant de l'adoption, le prépare à toutes les bonnes œuvres.

Les pères du protestantisme ne conçurent pas ainsi la sainteté. Selon Luther et ses disciples, la faute originelle a détruit en l'homme l'image de Dieu. L'âme, condamnée à rester impure, n'a point à s'occuper d'imiter le Sauveur, et de vivre pieusement, justement, saintement en ce monde. Si Dieu veut la sauver, il la couvre du manteau salutaire de la justice du Christ, ses péchés ne lui seront point imputés ; ils n'en continueront pas moins de sortir incessamment de la source intarissable de convoitise ouverte par le péché originel. Telle est la justification des réformateurs : elle ne réforme rien, ne corrige rien, ne demande ni effort, ni concours. Elle est appliquée par la foi seule, c'est-à-dire, comme ils l'en-

tendent, par la conviction intime que l'on est prédestiné.

L'homme donc est passif et dénué de toute liberté dans l'ordre du salut. Cette œuvre est purement et simplement le fait de Dieu, sans aucune coopération de la part de l'homme.

Par suite de cette opposition touchant la liberté humaine, les catholiques et les protestants ont tiré des conclusions toutes contraires de la rédemption et des mystères chrétiens.

Ceux-ci ont dit :

Jésus-Christ a mérité pour les hommes : donc les hommes ne peuvent point et ne doivent point mériter;

Jésus-Christ a multiplié les œuvres saintes : donc les hommes doivent tenir les bonnes œuvres pour inutiles;

Il a satisfait pour les hommes : donc les hommes ne doivent point satisfaire ;

Il a fait en particulier des jeûnes longs et laborieux : donc les hommes doivent rejeter les jeûnes et les privations volontaires;

Il a offert le sacrifice de la rédemption : donc les hommes ne doivent point offrir le sacrifice de religion;

Il a été le Prêtre de ce sacrifice : donc les hommes ne doivent point avoir de sacerdoce.

Posé la doctrine du *serf-arbitre*, les conclusions qui précèdent ne sont point illogiques. L'homme n'étant plus libre, le mal moral n'est pas; ou Dieu lui-même en est l'auteur. Qu'importent après cela que des êtres automa-

tiques exécutent tel ou tel mouvement? Les prédestinés seront sauvés, les autres non. Ainsi est-il écrit là-haut. Quelles œuvres attendre des derniers, enfants de perdition par nature? Et que demander aux premiers, quand le Christ a mérité et satisfait pour les dispenser de mériter et de satisfaire[1]?

Luther a donc érigé un principe d'abolition et d'opposition à Jésus-Christ.

Mais le cœur lui a manqué; il n'a pas osé poursuivre :

Jésus-Christ a baptisé : donc les hommes ne doivent point baptiser;

Il a prié pour les hommes : donc ceux-ci ne doivent point prier.

En cela le réformateur a été timide et inconséquent. Pourquoi conserver le Baptême et la Prière? Qu'ont de commun ces pratiques universelles de l'Église avec la foi qui justifie seule, avec la Prédestination nécessitante et absolue?

Les Sacrements, on le voit, n'occupent logiquement aucune place dans le système des protestants. Dès que la prédestination fait tout, les sacrements ne sont rien, non plus que toutes les œuvres. Ils ne sont qu'une superfétation, ou, pour mieux dire, une contradiction manifeste. C'est donc par inconséquence que le protestantisme en a conservé quelques-uns, en les dépouillant de leur signification et de leur valeur.

[1] Voy. Note V.

Les catholiques, au contraire, ont posé une loi d'assimilation au divin Maître, une loi d'harmonie avec ses exemples. Le Sauveur du monde n'est point venu abolir la loi, mais l'accomplir et la consacrer. Il a satisfait et mérité, non pour dispenser les hommes de satisfaire et mériter, mais pour les faire avec Lui et en Lui, mériter et satisfaire.

Les sacrements sont le principal instrument dont Dieu se sert pour appliquer à l'homme et accroître en lui la grâce sanctifiante. Ils produisent la grâce par une efficacité propre, *ex opere operato ;* voilà l'action de Dieu. L'homme doit s'y préparer ; il doit ensuite faire fructifier les grâces qu'il y a reçues : car il n'est point dispensé d'agir, de combattre et de mériter. Voilà l'action de l'homme.

Les sacrements présentent une belle harmonie avec le fait radical du christianisme : l'union de la nature divine et de la nature humaine dans le Verbe fait chair. Qu'est-ce en effet qu'un sacrement? C'est un signe divinement institué pour représenter et produire la grâce. Ce signe est, le plus ordinairement, l'application d'un objet matériel : un peu de cette eau qui lave les taches des mains et du visage, de cette huile qui assouplit les membres, de ce pain, de ce vin, qui servent aux hommes d'aliment et de breuvage. Mais cette eau lave les souillures de l'âme; cette huile donne du ressort à l'âme; ce pain, ce vin, deviennent un aliment spirituel. Or, ils présentent, disons-nous, une image de Celui qui les a établis. Comme

lui, ils ont leur partie divine et leur partie matérielle, leur âme et leur corps. Qu'est-ce que Jésus-Christ? Un saint et admirable composé du Verbe divin et de la nature humaine. Et qu'est-ce qu'un Sacrement? Un composé de la parole sainte et de l'élément matériel : « Accessit Verbum divinum ad humanitatem et factus est « Christus : accedit Verbum ad elementum et fit sacra- « mentum. » Le Verbe divin s'unit à la nature humaine, il en résulte un seul Christ : le Verbe du ministre s'applique à la matière et le sacrement est produit.

Le Verbe divin parut au monde dans un corps passible et mortel ; il traita familièrement avec les hommes, il leur communiqua une doctrine élevée; mais, par l'emploi des paraboles, il la rendait intelligible aux simples et la faisait accessible aux yeux. Il ne pouvait paraître dans les richesses pour prêcher la pauvreté, ni enseigner la mortification du sein des délices. Les disciples eussent trouvé trop de rigueur dans des maximes que le Maître n'eût point lui-même pratiquées. Dieu et homme, il allia dans toutes ses œuvres la petitesse à la grandeur. Ce mélange de grandeur et de petitesse reluit dans ces signes si humbles à la fois et si grands : symboles naturels, empreints de significations profondes et productifs d'effets surnaturels. Les matières qui y sont employées ne sont point rares et précieuses dans l'estime des hommes. S'il en était autrement, les instruments de la grâce, ces remèdes mystérieux d'où l'âme tire sa force et ses plus douces consolations, seraient sujets au sort des cho-

ses humaines dont la poursuite divise les hommes et que les puissants seuls peuvent obtenir. A quel excès ne se porterait pas la cupidité, si elle trouvait un prétexte dans la piété même? Ces symboles d'ailleurs ne seraient pas une image assez fidèle de Celui qui parut dans l'infirmité. Ils sont donc simples et vulgaires, et de tous les sacrements le plus nécessaire, le baptême, dont tout homme au besoin peut être le ministre, a pour matière la chose la plus commune, l'eau.

Par là même que les sacrements sont des images du Verbe incarné, ils concordent avec les faits et les rites du passé, qui étaient aussi des figures de Jésus-Christ. Les miracles opérés par les prophètes s'accomplissaient par un signe : la verge de Moïse, le serpent d'airain, l'arche d'alliance, etc., étaient des instruments matériels auxquels s'attachait une vertu divine. L'Écriture est remplie de pareils exemples : le principe des sacrements était posé.

En nous obligeant de recourir à des signes matériels, Dieu nous rappelle notre nature terrestre. Les sacrements « sont bien propres à humilier l'orgueil de l'homme, car ils nous font vivement sentir qu'ensevelis dans les choses inférieures nous ne pouvons que par leur moyen nous élever au-dessus du monde visible. Pendant une partie du moyen âge et dans le temps de la réformation, un faux spiritualisme envahissait toutes les classes, toutes les conditions. Eh bien ! la seule méditation de cette vérité, beaucoup plus profonde qu'elle ne le paraît au pre-

mier coup d'œil, aurait pu arracher toute l'époque à ses égarements [1]. »

Les sacrements ne nous rappellent pas moins nos destinées futures. Le corps de l'homme doit tomber en poussière, mais se redresser vivant pour être à jamais associé aux joies de l'âme. La grâce, au moyen des sacrements, atteignant l'âme par la chair, touchant et consacrant la chair, nous fait pressentir la gloire réservée aux corps des saints dans le royaume de la résurrection.

Les sacrements présentent une harmonie admirable avec les phases, les besoins, les états de notre vie naturelle et sociale, et satisfont à tous les désirs de notre vie spirituelle.

Par le Baptême, nous naissons à la vie surnaturelle et devenons enfants de l'Église; nous sortons de l'eau comme une création nouvelle.

Par la Confirmation, nous passons à la vigueur de la jeunesse ; nous dépouillons l'enfance spirituelle, nous recevons une nouvelle force pour les luttes de l'âme, nous devenons les soldats de Jésus-Christ : nous sommes frottés d'huile comme l'athlète avant le combat.

Par l'Extrême-Onction, nous achevons de nous purifier des fautes contractées dans la vie présente; nous préparons nos comptes et notre entrée dans la vie de la gloire ; nous ne sommes plus simplement des membres

[1] La *Symbolique* de Mœhler, ch. IV, n. 28.

de la société chrétienne, des athlètes de Jésus-Christ, nous sommes des citoyens de la cité sainte qui vont quitter la colonie terrestre et rentrer dans la grande patrie; qui, au départ, prennent leur décharge du péché, se munissent d'une sauvegarde, et dont les membres sont frottés d'huile, bénits, fortifiés pour une lutte dernière et décisive.

Ces trois sacrements marquent les grandes phases de la vie chrétienne : la naissance, l'accroissement, la pleine maturité. Les deux premiers impriment un caractère et ne doivent jamais se réitérer; le troisième se répète quelquefois, parce que l'homme ne sait point avec certitude quand son heure doit sonner.

Entre ces trois sacrements, séparés d'ordinaire par d'assez longs intervalles, s'en placent deux autres qui correspondent à des besoins fréquents et journaliers.

L'un d'eux est la Pénitence, remède de l'âme pécheresse ouverte au repentir;

L'autre, l'Eucharistie, divine nourriture de l'âme purifiée.

Deux autres enfin consacrent des états et sont des sacrements sociaux.

Le Mariage sanctifie l'union des époux, qui présente à l'Église les sujets dont elle fait les enfants de Dieu;

L'Ordre perpétue le sacerdoce chargé de continuer l'œuvre du Sauveur; il imprime un caractère ineffaçable, il communique à des degrés divers le pouvoir d'engen-

drer les hommes à la vie de la grâce, de gouverner, nourrir, fortifier et relever la famille de Jésus-Christ.

Le Protestantisme, à l'origine, répudia cet héritage de la foi et brisa ces admirables harmonies. Par une contradiction flagrante, il conserva deux sacrements : le Baptême, douteux emblème de la justification par la foi, la Cène, si diversement conçue par les réformateurs.

Le protestantisme moderne a souvent gémi de l'indigence de son culte et de la froideur de ses rites. Mais qu'y faire, à moins de rentrer dans l'unité? Il serait curieux d'établir des sacrements par ordonnance.

Gœthe présente un tableau intéressant des sacrements catholiques, qui exprime les regrets de beaucoup de ses coreligionnaires, et contient de remarquables aveux.

« Dans les choses morales et religieuses, comme dans les choses physiques et politiques, l'homme répugne à agir d'après une abstraction ; il lui faut une suite d'usages et de rites consacrés, auxquels il puisse s'attacher par la pratique et par l'amour, qui s'adressent à l'âme et aux sens, et qu'il répète fréquemment. C'est ce qui manque au culte protestant : son défaut est l'indigence, il a trop peu de sacrements, il n'en a même qu'un où les sens jouissent d'une participation véritable, la communion ; car le baptême, quand le chrétien le reçoit, il n'en a pas la conscience, et le reste de sa vie, il n'en peut être que le témoin ; pourtant les sacrements sont tout ce que la religion a de plus haut, puisqu'ils offrent

les symboles visibles de l'amour et des grâces extraordinaires de Dieu.

« Voyez ce jeune couple... Le prêtre prononce sur eux une bénédiction, et le lien est indissoluble. — Peu de temps s'écoule, et les époux apportent sur les degrés de l'autel un enfant, leur image ; il est purifié avec l'eau sainte, tiré comme de l'abîme et incorporé à l'Église. — L'enfant s'exerce aux actions de cette vie, en même temps qu'il s'instruit dans les choses célestes ; et quand, après les épreuves, il s'est montré suffisamment initié aux faits du monde terrestre et du monde éternel, on le reçoit comme citoyen libre, comme confesseur volontaire, au sein de l'Église par un nouveau sacrement. . . . . —Laissé libre au milieu de l'effervescence effrayante des passions, partagé entre les exigences religieuses et les jouissances de la nature, un puissant secours lui est offert : la confession entre les mains d'un homme digne et éclairé, à qui il avoue ses fautes, ses doutes et ses crimes, et qui le tranquillise, le fortifie, le dirige, lui impose des expiations ; et enfin, lui donnant l'absolution du passé, lui rend la paix et la pureté du cœur.

« Ainsi préparé par de nombreux sacrements, auxquels se subordonnent dans la pratique journalière une foule de rites sacramentels, l'homme, redevenu la vraie image de Dieu, digne de le recevoir, s'agenouille devant l'autel d'où l'hostie lui est donnée, et, pour envelopper cet acte d'un mystère plus saint encore, il ne voit le calice que de loin ; la paix qu'il reçoit n'est plus une

paix vulgaire, mais une nourriture céleste, qui le fait de plus en plus soupirer, altéré, vers le breuvage d'amour de l'autre vie.

« Cependant que le jeune homme ou l'homme mûr ne croie pas qu'après cela tout est fait ; car, si dans les affaires terrestres l'expérience, l'esprit, le caractère, peuvent enfin parvenir quelquefois à une possession complète ; pour ce qui regarde le ciel, au contraire, nous n'en sommes jamais assez près ; sans cesse nous pouvons augmenter notre trésor. La partie la plus haute de notre âme, qui souvent est si à la gêne dans cette vie, se trouvera maintes fois menacée par les sens, au point que tous nos efforts ne suffiront plus pour la préserver et lui rendre le repos ; mais le sacrement de salut est là pour la vie tout entière, le Christ veille sur ses autels, et son pieux et sage ministre attend comme un père, l'homme égaré pour le remettre dans la voie, le malheureux pour lui rendre le bonheur.

« C'est surtout aux portes de la mort que ces moyens de salut, éprouvés durant toute la vie, décuplent leur puissance ; avec quelle ferveur alors l'agonisant se réfugie dans ces symboles consolateurs, surtout si dès sa tendre jeunesse il y a placé son espoir. A ce moment où toute garantie terrestre s'évanouit, le Sauveur descend lui-même pour lui assurer une éternité de délices. Il sent d'avance avec conviction que ni les éléments ennemis, ni les esprits malfaisants ne pourront l'empêcher de ressusciter un jour avec un corps transfiguré, pour aller

contempler Dieu sans voile et se plonger devant sa face dans une extase sans fin. Ainsi, avant la séparation dernière, l'homme, pour entrer dans son nouveau royaume, est pour ainsi dire oint tout entier; les pieds, les mains, tout le corps est comme embaumé de bénédictions ; et, dans le cas de guérison, le malade, préparé à un meilleur monde, devrait éprouver de la répugnance à marcher de nouveau sur cette terre de ténèbres et de péché ; si au contraire l'âme s'envole vers les régions du repos, avec quelle vitesse elle doit se détacher de notre globe où elle était retenue captive ! De cette manière un cercle brillant de cérémonies saintes, dont la beauté surpasse toute autre beauté, unit étroitement, quelque éloignés qu'ils soient l'un de l'autre, le berceau et la tombe du chrétien.

« Mais tous ces prodiges du christianisme ne peuvent croître ni être moissonnés comme les autres fruits, au sein de la nature. C'est d'une autre région qu'il faut les faire descendre, et ce droit n'est pas donné à tous ; c'est ici que la source génératrice et traditionnelle de ces symboles nous apparaît sublime : l'homme, pour en être le dispensateur, doit être béni et sacré par-dessus tous les hommes, il doit se soumettre aux plus sévères privations ; les droits de son ministère lui sont transmis par un autre vieillard qui les a lui-même exercés longtemps, et qui lui remet ainsi, comme héritage spirituel, le plus précieux de tous les biens que puisse désirer un être, et qu'il lui est interdit de s'attribuer jamais de sa propre

autorité, à quelques vertus qu'il s'élève. La consécration du prêtre embrasse toutes les conditions de puissance et de sainteté nécessaires dans l'homme organe de la foi, et que la foule environne d'une confiance sans bornes. Parmi ses confrères oints comme lui, au milieu de la longue file de ses prédécesseurs et de ceux qui le suivront, tous représentant de même le Dieu qui bénit, il apparaît d'autant plus grand que ce n'est pas lui, mais son Dieu, que l'on vénère en lui ; que ce n'est pas sous le signe de sa main qu'on s'agenouille, mais sous la bénédiction qu'il répand, et qui est d'autant plus sainte et plus efficace à nos yeux que son ministre terrestre est plus éloigné du monde et de ses coupables passions.

« Or tout ce magnifique ensemble de sacrements a été comme déchiré en lambeaux par le protestantisme, qui, déclarant apocryphes la plupart d'entre eux, n'en a maintenant qu'un petit nombre, encore dépouillés de leur pureté et de leur accord primitifs[1]. »

[1] Gœthe, dans les *Mémoires de sa Vie*.

CHAPITRE XI.

COMPLÉMENT DE L'INCARNATION. — L'EUCHARISTIE.

Il est un sacrement plus saint, plus auguste que tous les autres, don par excellence du Sauveur, vivant mémorial de ses bienfaits, source inépuisable d'amour. Ce sacrement c'est l'Eucharistie. Grâce à cette institution adorable, Jésus lui-même habite avec les enfants des hommes, non-seulement par son esprit et dans l'immensité de sa divine nature, mais, comme Homme-Dieu, dans la réalité de son Incarnation. A chaque instant se renouvellent les mystères de Nazareth et de Bethléem : le *fiat* de la parole sacramentelle donne incessamment à Jésus-Christ comme une nouvelle vie, une nouvelle naissance ; les mains, le cœur de l'homme deviennent son sanctuaire et son berceau.

« Avant la fête de Pâques, Jésus, sachant que l'heure

était venue de passer du monde à son Père, comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin [1]. Or, pendant que ses disciples étaient assis à sa table, Jésus prit du pain, le bénit, le rompit et le leur donna, en disant : Prenez et mangez, CECI EST MON CORPS, qui est donné pour vous. Faites ceci en mémoire de moi. Il prit de même la coupe après qu'il eût soupé, en disant : Buvez en tous; car CECI EST MON SANG, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour la multitude, afin que leurs péchés soient remis. Faites ceci en mémoire de moi, toutes les fois que vous le boirez [2]. »

L'heure des tourments était arrivée. Ce fut ce moment douloureux et solennel que Jésus choisit pour assurer à ses disciples l'article le plus admirable de son *Testament*. Il leur lègue ce corps qui va être livré, ce sang qui va être répandu pour eux et pour le monde. Il les donne aux apôtres, comme apôtres, à eux, à leurs successeurs, à l'Église entière. « Toutes les fois que vous mangerez de ce pain, et que vous boirez de cette coupe, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne [3]; » c'est-à-dire, jusqu'à son second avénement, jusqu'à la fin des siècles. Jésus donc avait en vue et les disciples qu'il laissait sur la terre, exposés aux persécutions et aux outrages, et ceux que son regard divin apercevait

[1] Joan., XIII, 1.
[2] Matth., XXVI, 26; Marc., XIV, 22; Luc., XXII, 19; I *Cor.*, XI, 23.
[3] I *Cor.*, XI, 26.

dans la suite des temps. Tous les chrétiens de tous les âges recevaient ce don avec les premiers disciples ; tous étaient présents à sa pensée et à son cœur, quand il disait : « Faites ceci en mémoire de moi. »

Le Verbe incarné a laissé à l'Église son corps et son sang ressuscités, désormais unis entre eux et à son âme, toujours unis à sa divinité. De cette manière il perpétue sa présence au milieu des hommes. Le Fils de Marie vit encore au milieu de nous.

CECI EST MON CORPS, CECI EST MON SANG :

Ces adorables paroles ont été, comme tant d'autres, torturées par les mains de l'hérésie. L'immense majorité des protestants a réjeté la *présence réelle* et refusé de croire au grand mystère de l'amour.

Je ne discuterai point. La lettre du Testament est formelle, la tradition incontestable, la foi des siècles chrétiens constante, ininterrompue. La présence réelle retranchée, vingt passages prophétiques deviennent lettre close, la parole apostolique inintelligible ; le plan divin perd ses harmonies ; les chrétiens sont privés de ce qui fait leur force ; les âmes qui sentent le poids de l'exil, se voient enlever leur plus douce consolation. Pourquoi donc ce dogme a-t-il été nié ? Ce n'est pour aucune difficulté scripturaire : le sens catholique est le premier ou plutôt le seul qui se présente à la pensée, le seul qui résiste à toutes les attaques et ne fait que s'affermir par l'étude comparée des textes, par la science la plus approfondie de l'exégèse et de la philologie. Il est le pre-

mier, le dernier, le seul dans la pensée des savants et des simples. La raison véritable de cette négation est celle-ci : le mystère eucharistique est une croyance trop forte pour des esprits habitués au doute. L'examen privé conduit à l'affaiblissement et à la destruction de toute foi. Après avoir découvert dans l'Écriture mille pensées extravagantes et contradictoires que son imagination y a mises, le protestant ne peut manquer d'entrer en défiance sur le sens vrai ou sur l'autorité du saint Livre ; il finit par révoquer en doute toutes les pages, et repousser instinctivement toute croyance nettement définie. Naturellement, d'ailleurs, des hommes qui se refusent à admettre que l'Esprit de Jésus-Christ demeure en son Église pour y perpétuer l'enseignement de la vérité, doivent renoncer à croire que le même Jésus-Christ réside au milieu des siens en corps et en âme, pour y perpétuer la pratique de l'amour. Ce qui pourrait étonner plutôt, c'est qu'un grand nombre encore de protestants aient conservé la foi à la vie sacramentelle du Sauveur. On est en droit de s'étonner que, ne reconnaissant pas dans la Chaire sainte le Verbe-Vérité, ils reconnaissent à la Table sainte le Verbe incarné ; comme si cette Chaire et cette Table ne venaient pas également du Christ par les apôtres. On est en droit de s'étonner que, ne croyant pas le sacrement de l'*Ordre*, ne confessant pas un Sacerdoce divin, ils aient attribué à je ne sais qui et posé dans je ne sais quel acte, un pouvoir consécrateur du corps de Jésus-Christ.

Cependant, à un autre point de vue, nous ne comprenons pas davantage chez les autres la négation de ce mystère. La plupart conservent le dogme de l'Incarnation, tous croient l'efficacité divine de la prière. Comment admettre, avec une foi sincère, l'Incarnation, ce mystère de la Charité, et rejeter *à priori* l'Eucharistie, ce complément de l'Incarnation, cet autre mystère de la Charité? Comment admettre la communion de l'homme à Dieu par la prière, et rejeter *à priori* l'union de Dieu à l'homme par l'Eucharistie? Je le dis, *à priori*, sans autre motif que des considérations philosophiques, des impossibilités audacieusement posées par l'arrogance humaine ; raisons qui, en tous cas, devraient militer également contre le mystère que l'on adore, et contre le mystère que l'on nie : tant il est vrai que, dans les systèmes du protestantisme, tout est incohérence et contradiction !

Mais vous qui prenez au sérieux le mystère du salut, âmes séduites par des prophètes de mensonge, mais sincères, qui croyez au Verbe incarné, qui aimez à invoquer son secours et appeler sa grâce pour suppléer votre faiblesse, dites-nous quelle raison vous avez de rejeter sa présence au milieu des hommes! Ce n'est point la parole du Christ, nous le savons[1] : les explications de vos docteurs pour détourner le sens catholique de cette parole ne sont venues qu'après coup et n'ont pu concor-

[1] Voy. Note VI.

der entre elles. Serait-ce l'humilité du Dieu caché sous les voiles sacramentels? Mais sous le voile de l'humanité n'est-il pas un Dieu anéanti? — Ce mystère vous confond! Vous ne comprenez pas! — Qu'importe? Le reste, que vous croyez, le comprenez-vous? Comprenez-vous le Verbe fait chair?.... Oh! quand la parole est expresse, quand l'affirmation est la même ici et là, il n'en doit pas plus coûter, et il est bien plus raisonnable de tout croire. Le Dieu-Homme, que vous adorez avec nous, n'est-il pas lui-même le plus grand des mystères? Sa double nature est un mystère; son histoire est un continuel mystère. Elle est pleine de miracles, parce qu'il est tout-puissant; de douleurs et de faiblesses, parce qu'il est tout aimant; et ses miracles, et ses douleurs, sa naissance, sa vie, sa mort, toutes ses grandeurs et toutes ses faiblesses, forment un seul grand mystère qui a sauvé le monde! Voilà pourquoi l'Eucharistie touche nos cœurs sans étonner nos intelligences. Dans le Dieu de la Crèche et du Calvaire, les humiliations et les prodiges ne se comptent plus.

Mais vous priez. Comment l'homme qui prie pourrait-il rejeter un dogme par ce seul motif qu'il le jugerait impénétrable à sa raison? La Prière n'est-elle pas la confession des mystères les plus élevés et les plus profonds? L'homme qui prie croit que partout où l'être faible soupire, l'être fort est là qui entend ses vœux et ses soupirs; il croit qu'il est un œil qui découvre toutes choses sur tous les points de l'espace et du temps, une

science à qui rien n'échappe, une puissance que rien n'arrête, un amour toujours prêt à pardonner ; il croit que le Dieu immuable défère aux vœux de l'homme qui lui demande pour son corps ou pour son âme le pain du jour; que le pauvre qui crie dans sa détresse a sa part dans le conseil des décrets éternels ; il croit Dieu, sa providence, son immensité ; il croit la liberté de Dieu, la liberté de l'homme. Or, ce sont là, pour qui sait réfléchir, les grands et incompréhensibles mystères des choses divines et humaines. Cependant le genre humain les a crus, puisqu'il a prié, et quiconque prie en fait une confession implicite. Vous qui priez, pourquoi vous déshéritez-vous du sacrement de l'amour? Vous voulez bien du Verbe fait chair, vous voulez bien de la prière : pourquoi ne voulez-vous pas que le Verbe fait chair demeure avec vous jusqu'à la fin? Pourquoi ne voulez-vous pas que le Médiateur de la prière se tienne à l'autel comme immolé, pour la présenter lui-même à son Père?

Jésus-Christ se donne sous la forme d'une nourriture et d'un breuvage : Prenez et mangez ! Pendant que le signe terrestre s'identifie à nos corps, le céleste aliment passe dans l'âme ; l'âme est comme assimilée à celle de Jésus-Christ : l'être humain pénètre dans la puissance du Seigneur. Ce mode de communication est en harmonie parfaite avec nos besoins et nos destinées.

Il est en rapport avec notre nature ; il convenait que le Verbe qui nourrit les purs esprits de sa pure sub-

stance se versât en nous sous des formes sensibles, qu'il se communiquât esprit et chair, comme un aliment proportionné à notre double substance : *ut duplicis substantiæ totum cibaret hominem*. L'homme, *intelligence incorporée*, reçoit le *Verbe fait chair*, le reçoit sous des formes visibles, signes expressifs de notre union à Dieu.

Il répond à l'état de la réparation chrétienne. Le salut nous est venu par des moyens analogues à ceux qui nous avaient perdu. Les sens ont eu part à la chute ; ils ont part à la réparation. Ce principe s'applique d'abord à l'Incarnation, archétype universel de tous les instruments de salut, puis aux sacrements qui en découlent comme de leur source ; mais il brille admirablement dans l'Eucharistie. Un aliment funeste nous a donné la mort ; un aliment divin nous rend la vie. Du premier il a été dit : *N'en mangez pas, ou vous mourrez !* Il est dit du second : *Celui qui mange de ce pain vivra éternellement*. « Voyez comme par où le mal est entré le remède lui-même nous est parvenu, et comme d'où la mort est sortie la bonté du Seigneur a fait sortir la vie [1] ! »

Le sacrement eucharistique est le pain du voyage, un aliment approprié à cette vie d'épreuve et d'attente. L'homme est ici-bas pour mériter. Il a besoin de force ; la communion lui donne force; mais la foi demeure, et le mérite est exercé. Si le Christ découvrait ses splendeurs, si l'autel devenait un Thabor permanent, la terre ne serait plus la terre, ce serait un paradis de délices.

[1] Bulle d'Urbain IV.

L'homme n'aurait plus la foi, mais la vue; plus l'espérance, mais la jouissance; du moins il posséderait déjà trop pour pouvoir mériter beaucoup.

Il fallait que Jésus nous dérobât les charmes de sa présence, qu'il montât au ciel avec toute sa gloire, entraînant nos âmes avec lui ; pour que nous n'allions pas, par une illusion trop naturelle, nous rechercher nous-mêmes dans le don de Dieu, nous laisser prendre et attacher à la terre, par l'attrait même de ces joies supérieures, descendues du ciel dans le séjour de l'attente.

Dieu se communique et se cache. Parfois il laisse échapper de son cœur quelques joies qui tombent goutte à goutte dans notre exil, *sicut stillicidia stillantia super terram ;* il ne nous enivre pas de l'abondance de ses délices : il excite nos espérances, et ne console pas nos désirs. « C'est quelque chose à l'épouse de savoir l'époux dans sa maison et d'en sentir déjà, pour ainsi dire, les parfums ; mais, si on n'ouvre la porte, si on ne perce les voiles, en un mot si elle ne le voit, les rigueurs de l'absence ne finissent pas, mais plutôt elles se font mieux sentir [1]. » Nous recevons le pain du ciel, nous y trouvons quelque douceur ; il ne fait pas notre félicité parfaite. Nous sommes visités par le Verbe divin ; et le Verbe qui tient les élus de Dieu dans un ravissement éternel, se dérobe à nos empressements. C'est toutefois une grande consolation pour le fidèle que de s'unir si intimement à son Dieu, que de le posséder substantiellement dans son

[1] Bossuet.

cœur. L'homme mange le pain des anges, mais le pain des anges assorti à notre état présent et devenu le pain du voyageur : *Ecce panis angelorum factus cibus viatorum ;* nous détachant de la terre, nous laissant la foi, le travail, l'épreuve, et pourtant gage de notre adoption filiale : *Vere panis filiorum,* « pain des enfants » de Dieu ; qui doit nous garder pour la vie éternelle, et qui, dans des moments heureux, nous en fait pressentir les joies.

« Celui qui sera vainqueur, je lui donnerai une manne cachée.

« Celui qui sera vainqueur sera assis avec moi sur mon trône.

« Celui qui aura vaincu possédera ces choses, et je lui serai Dieu, et il me sera fils [1]. »

Lorsque sera venue la glorification finale, les élus, — cent passages des Écritures l'attestent, — seront reformés selon l'âme et selon le corps à l'image et ressemblance de Jésus-Christ, par lui associés à ses grandeurs, à ses vertus, à ses triomphes. Dans leurs corps le Père verra le corps de son Fils ; dans leurs âmes il verra l'âme de son Fils : il les fera *dieux* en union et participation à son Fils.

La table sacrée prépare ces merveilles : le corps du chrétien reçoit dès cette vie du corps de Jésus-Christ une consécration spéciale, une semence de gloire et de résurrection [2] ; son âme s'unit à l'âme et à la divinité de

[1] *Apoc.*

[2] « Comment disent-ils que la chair tombe en dissolution et qu'elle ne

Jésus dans un degré qui surpasse toute intelligence. L'eucharistie est donc en harmonie parfaite avec nos destinées futures [1].

Comme sacrement, elle est un complément de l'incarnation ;

Comme sacrifice, elle continue l'action du Calvaire.

Depuis la chute, le Sacrifice, pris en général, peut être défini : l'offrande d'une chose sensible faite par un ministre légitime à Dieu seul, pour reconnaître sa majesté souveraine et pour accomplir, appliquer ou figurer l'expiation.

Jésus-Christ victime du monde est l'archétype de tous les anciens sacrifices. Mais, dans l'œuvre de Jésus-Christ prêtre et victime, il faut distinguer deux actes : par le premier il a accompli l'expiation : c'est le sacrifice de la croix ; par le second il applique l'expiation : c'est le sacrifice eucharistique ou de l'autel.

De là aussi deux sortes de sacrifices figuratifs : les immolations sanglantes, images de celui de la croix ; les offrandes de gâteaux, le sacrifice du pain et du vin, images de celui de l'autel. Les uns et les autres, signes prophétiques des deux formes du sacrifice réel, ont dû cesser après l'immolation de la vraie victime ; car toute leur raison d'être était de la figurer.

Toute la religion repose sur le grand sacrifice de

peut plus revenir à la vie, elle qui est nourrie du corps et du sang du Seigneur ? Qu'ils abandonnent donc leur sentiment ou qu'ils cessent d'offrir le sacrifice. » (*Irenæ. contra hæres.*, lib. IV, c. XVIII, n. 5)

[1] Voy. NOTE VII.

l'Homme-Dieu s'offrant à son père et mourant sur la croix : c'est le sacrifice de la rédemption. La victime étant d'un prix infini et offerte pour tous, ce sacrifice ne se réitère point : le prix a été payé, et il est plus fort que tous les crimes du monde.

Le sacrifice de l'autel est commémoratif; il ne rachète pas l'homme une seconde fois, il le fait participant de la rédemption. Parce qu'il est un sacrifice de religion, l'Église doit y avoir part; le prêtre terrestre doit l'offrir en union avec le prêtre éternel; et, parce que les hommes ont besoin de puiser sans cesse dans le trésor de la rédemption, sans cesse aussi il se renouvelle sur tous les points du globe.

Le premier fut un sacrifice sanglant.

Le second est un sacrifice mystique; la victime a été immolée et n'a plus besoin de l'être. Il suffit qu'elle soit présente avec nous et offre elle-même les souffrances et la mort qu'elle a autrefois subies : car le Christ qui a souffert et le Christ eucharistique ne sont qu'un. Le passé nous devient présent; les mérites de Jésus-Christ, tout ce qu'il a fait pour nous, se trouve uni à sa personne divine : il est sur l'autel selon tout ce qu'il est, avec toutes ses œuvres : il est en un mot une véritable victime[1].

Cependant, conformément à ces paroles : « Vous an« noncerez la mort du Seigneur, » cette mort est vivement représentée. Pour marquer le sang séparé de la

[1] Mœhler, la *Symbolique*, liv. I, n. 34.

chair, la parole consacre le corps et le sang séparément et sous des espèces distinctes. « En vertu de la parole, il n'y aurait là que le corps, et rien là que le sang ; si l'un se trouve avec l'autre, c'est à cause qu'ils sont inséparables depuis que Jésus-Christ est ressuscité ; car, depuis ce temps-là, il ne meurt plus. Mais, pour imprimer sur ce Jésus qui ne meurt plus le caractère de la mort qu'il a vraiment soufferte, la parole vient, qui met le corps d'un côté, le sang de l'autre, et chacun sous des signes différents. Le voilà donc revêtu du caractère de mort, ce Jésus autrefois notre victime par l'effusion de son sang, et encore aujourd'hui notre victime d'une manière nouvelle par la séparation mystique de ce sang et de ce corps [1]. »

La séparation n'est que mystique, il est vrai, la mort simplement représentative ; mais la présence de la victime de la croix et son oblation sont réelles ; et l'autel devient ainsi un prolongement du calvaire. « Le sacrifice de la messe est donc un véritable sacrifice. On ne peut toutefois le séparer de la vie du Sauveur, comme on le voit clairement par le but de son institution. Dans cette dernière partie de son sacrifice, Jésus-Christ nous donne tout ce qu'il a fait pour nous : son immolation, d'objective qu'elle était, devient subjective, propre à chacun de nous en particulier. Le Rédempteur s'immolant sur la croix nous est comme étranger ; dans le culte, il est no-

[1] Bossuet, *Méditations sur l'Évangile.*

tre bien propre, notre victime. Là, il se donne pour tous les hommes, ici il se donne à chacun de nous ; là, il n'est que victime, ici il est reconnu, adoré comme tel [1]. »

Ce sacrifice et le sacrement qu'il produit font la plus riche dot de l'Église, le titre le plus auguste de son sacerdoce, la principale consolation de ses enfants. Nous y retrouvons ce trait distinctif du christianisme, que nous avons observé dans tous les sacrements : l'union de la grandeur et de la simplicité. Quoi de grand en soi, quoi de simple dans la forme comme le sacrifice des chrétiens ! L'exercice de la plus haute puissance de l'Église est attaché à des conditions toutes faciles : la terre et l'enfer ne sauraient lui enlever son trésor. « Les calices qui ont servi à l'Eucharistie, dit Bossuet, ont été des matières les plus précieuses, et cela dès l'origine du christianisme, et même durant le temps des persécutions et de la pauvreté de l'Église. Je ne m'en étonne pas ; Jésus-Christ nous a fait entendre de quoi son corps était digne, quand il a permis et approuvé qu'on employât tant de parfums exquis, non-seulement à l'honorer pendant sa vie, mais encore à l'oindre après sa mort. Mais quoiqu'il approuve ces choses et que son Église les imite, elle n'est point attachée à cet appareil extérieur. La persécution lui peut ôter l'or et l'argent, dans lesquels elle sert le Fils de Dieu : peut-elle lui faire perdre la ri-

[1] La *Symbolique*, liv. I, n. 34.

chesse de son sacrifice? Non : un peu de pain, un peu de vin lui peuvent fournir de quoi offrir à Dieu le plus auguste sacrifice, et de quoi donner à tous les fidèles le plus magnifique repas. Voilà les vraies richesses de l'Église : les autres non-seulement lui peuvent être ôtées, mais elle-même, elle s'en est souvent défaite. Elle a loué ses évêques, qui, pour assister les pauvres, se réduisaient à porter le corps de Jésus-Christ dans un panier, et son sang dans un simple verre, ceux qui employèrent les vaisseaux sacrés à racheter les captifs, à acheter de la place pour enterrer les morts. Il faut donc avoir du zèle pour honorer les mystères, et ni l'or ni les pierreries ne doivent point être épargnés pour exciter la révérence du peuple. Mais cependant n'oublions jamais que ce qu'il y a de vraiment riche dans ce sacrifice, c'est ce qui est le plus caché et le plus humble [1]. »

L'Eucharistie exerce une immense action dans l'Église : une influence morale par la contemplation des mystères dont elle est le mémorial, et par la préparation qu'exige la réception de l'hôte divin ; une influence mystique et sacramentelle par la force de l'institution, par la vertu qui émane de l'Homme-Dieu, victime et aliment. Elle unit la terre au ciel, le présent au passé, l'homme à Dieu, les hommes entre eux : elle est une communion universelle. La chair se purifie au contact de la chair divine ; l'âme, s'unissant à l'âme du Sauveur s'y

[1] *Méditations sur l'Évangile*, 58 jour.

pénètre de dévouement et d'humilité ; la créature puise une vie et une force supérieures dans le sein du Créateur. L'Eucharistie fournit à la fois un motif, un modèle, des grâces de sacrifice et de charité [1]. Elle est un antidote contre tous les vices, un ardent foyer de toutes les vertus.

Elle protégeait les premiers chrétiens contre la corruption qui les enveloppait de toutes parts. Ils participaient au calice de bénédiction et recevaient le corps de Jésus-Christ, chaque fois qu'ils assistaient au saint sacrifice. Les diacres portaient l'Eucharistie à ceux qui n'avaient pu venir à l'assemblée sainte. Les fidèles l'emportaient chez eux pour la prendre le matin avant toute autre nourriture, et surtout au temps des persécutions.

« Celui-là n'est pas propre au martyre, dit saint Cyprien, que l'Église n'arme pas pour le combat, et l'âme tombe en défaillance qui n'est point fortifiée et enflammée par la

[1] On verra donc la charité fraternelle s'affaiblir ou disparaître dès que le *sacrement d'amour*, comme on l'a si bien nommé, sera oublié ou méconnu.

« Considérez ceux qui soutiennent une opinion contraire à notre foi touchant la grâce de Jésus-Christ, qui s'est approchée de nous : voyez combien aussi leur conduite est contraire à la volonté de Dieu. *La charité leur est étrangère;* ils n'ont point soin de la veuve et de l'orphelin, ni de l'affligé, ni des prisonniers et des personnes libres, ni de ceux qui ont faim et soif. Ils s'abstiennent de l'Eucharistie et de la prière, parce qu'ils ne confessent pas que l'Eucharistie est la chair de notre Sauveur Jésus-Christ, la chair qui a souffert pour nos péchés, et que le Père a ressuscitée par son amour. Ainsi ceux qui repoussent le don de Dieu meurent dans la haine. Il leur serait cependant utile d'aimer pour ressusciter aussi. » (Lettre de saint Ignace, martyr, aux Smyrniens. Traduction de Mgr Gerbet, dans son excellent ouvrage du *Dogme générateur*, etc., p. 300.)

réception de l'Eucharistie[1]. » On ne négligeait rien pour la procurer aux confesseurs. Les uns couraient dans les prisons déposer dans les mains des captifs le pain des forts ; les autres se serraient près de l'autel, attendant leur heure. Ils descendaient dans les catacombes pour apprendre à monter sur les échafauds : ils buvaient le sang de leur Maître avant de répandre le leur, et ils sortaient de là comme des lions, respirant l'ardeur du martyre. Ils voyaient sans pâlir les bûchers, la croix, les tortures; leur sang se mêlait avec celui de la victime qu'ils venaient de recevoir; et ces deux sacrifices, le sang du Christ et le sang du martyre, faisaient du chef et des membres comme une seule hostie.

Et l'holocauste mystérieux de la virginité, qui s'accomplit dans la retraite, le silence et la prière, l'Eucharistie contribue encore puissamment à le produire. Elle est le *froment des élus, le vin qui fait germer les vierges*[2]. Qui peut dire combien de saintes pensées, de généreuses résolutions, se sont formées et nourries au pied du divin tabernacle[3], au jour d'une communion, dans la ferveur qui la précède, dans le recueillement qui la suit? Qui pourrait raconter ce que dit à un cœur Jésus uni à ce

[1] *Epistola* LIV.

[2] Zach., IX, 17.

[3] Ce fut le jour du jeudi saint que Marie-Madeleine de Pazzi, pénétrée de reconnaissance et d'amour, se consacra à Jésus-Christ par le vœu de perpétuelle virginité. Ce fut en présence du saint sacrement que la jeune et brillante comtesse de Rupelmonde promit au Seigneur de porter la bure du Carmel et d'entrer dans l'ordre de sainte Thérèse.

cœur, en quelle sphère élevée il emporte l'âme humble et reconnaissante?

Un missionnaire part pour des régions lointaines et inconnues. Il sait seulement que tel point du globe qu'il espère atteindre, est habité par des barbares ou des sauvages. Sa patrie, ses amis, ses proches, il ne les reverra plus : à leur place, il rencontrera des hommes qui pourront lui trancher la tête, peut-être rôtir et dévorer ses chairs. Il donne une larme à sa famille et il part. C'est qu'il a contemplé son Dieu mort pour les hommes ; son zèle s'est enflammé et il s'est dit : « Imite ce que tu célèbres[1]. » Il est prêtre, et, à ce titre, il a le pouvoir de faire descendre Jésus-Christ à sa voix. Que ce soit sur le pont du navire qui l'emporte, sous la hutte d'un insulaire ou à l'ombre des forêts, il accomplit les saints mystères et retrempe son dévouement à sa source[2]. Viennent maintenant les périls et les embûches, et la faim, et la soif, et les persécutions ; il va sans crainte partout où Dieu l'appelle, à travers les savanes et les déserts ; il donne ses sueurs, ses fatigues, ses larmes ; il donnera sa vie quand il plaira à Dieu : car il peut tout, comme saint Paul, en celui qui le fortifie.

[1] Imitamini quod tractatis. (*Pont. rom.*)

[2] Le jour même que saint Jean de Matha célébrait pour la première fois le saint sacrifice, il forma le dessein de se dévouer à la rédemption des captifs.

« Ne ressentez-vous pas ce feu divin brûler dans vos poitrines quand vous avez reçu le corps adorable de Jésus-Christ dans la communion? » (S. Vincent de Paul aux membres de sa congrégation.)

Je n'ajouterai rien à ce triple témoignage du martyre, de la virginité et de l'apostolat. Ces fruits admirables du Calvaire et de l'autel, inconnus aux sectes protestantes, suffiraient seuls pour faire comprendre aux âmes qui possèdent le sentiment des choses divines, qu'il y a tout un abîme entre le christianisme mutilé de ces sectes, et le christianisme complet dont l'Église est en possession. La stérilité du protestantisme a plusieurs causes, et celle-ci d'abord, que toute branche est stérile quand elle est séparée du tronc qui lui donne la vie. Mais, n'y en eût-il pas d'autre, en retranchant la cène véritable et divine, en retranchant le sacrifice de religion, ils ont par là même tari la source du sacrifice moral. Aussi le protestant qui n'a plus de sacerdoce, borne-t-il son ambition religieuse à avoir pour ministre un honnête homme : il ne songe pas même à désirer un homme de Dieu, un homme de sacrifice et de dévouement [1].

[1] Voir *Dogme générateur*, chap. VI.

CHAPITRE XII.

LA COMMUNION DES SAINTS. — PRINCIPES ET APPLICATIONS. — RELIQUES ET SACRAMENTAUX.

I

Jésus-Christ, médiateur de Dieu et des hommes, a expié le genre humain par son sang, et tiré de la famille d'Adam, comme d'une terre stérile, son Église universelle, qu'il enrichit de ses expiations et de ses mérites. La médiation posée à la base même de la religion doit se reproduire dans tout l'ensemble de l'édifice sacré; toutes les parties de l'Église doivent être, pour ainsi dire, moulées sur ce dogme. Et, en effet, dans le grand système de l'Église catholique, qui rassemble et relie entre elles toutes les croyances incomplètes de l'ancien monde, nous trouvons partout de vivantes images de la rédemption; nous voyons une perpé-

tuelle hiérarchie de médiations qui descendent de Jésus-Christ au moindre fidèle, et remontent en supplications de la terre au ciel jusqu'à Jésus-Christ, d'où tous les médiateurs secondaires, hommes ou anges, sur la terre ou dans le ciel, tirent toute leur vertu et leur influence.

Nous apprenons des saintes Lettres qu'un petit nombre de justes eût sauvé Sodome. La grâce des amis de Job est attachée à sa médiation. Plus d'une fois Dieu pardonne à son peuple, parce que Moïse intercède pour lui ; longtemps il épargne les princes de Juda en considération de leur ancêtre David. Les Israélites tremblant devant les Philistins réclament la prière du prophète Samuel ; les anciens de Béthulie, celle de Judith, « parce qu'elle est une femme sainte et craignant Dieu [1]. »

La prière fraternelle est un fait universel avant comme après Jésus Christ. Elle est expressément recommandée aux chrétiens et empreinte dans la formule par excellence : « Vous prierez ainsi : *Notre* Père..., donnez-*nous* « aujourd'hui *notre* pain quotidien, pardonnez-*nous nos* « offenses... Ne *nous* induisez point en tentation, mais « délivrez-*nous* du mal. Amen [2]. »

« Priez les uns pour les autres, afin que vous obteniez le salut [3]. »

« Je vous conjure avant toutes choses ; que l'on fasse

[1] *Judith*, VIII, 29.
[2] Matth., VI, 9-13.
[3] Jacobi, V, 16.

des supplications, des prières, des demandes et des actions de grâces pour tous les hommes [1]. »

Paul demande pour lui-même les prières des Romains [2]; de son côté, il ne cesse de prier pour eux [3].

Il offre ses douleurs pour l'Église : « Je me réjouis « dans mes souffrances pour vous, écrit-il aux Colos- « siens, et j'accomplis dans ma chair ce qui manque à « la passion de Jésus-Christ pour son corps qui est l'É- « glise [4]. » Nous savons que la rédemption est parfaite, que son prix surpasse toutes les dettes et que ce prix fut offert pour tous ; mais elle doit être appliquée à chacun pour le sanctifier, et cette application ne se fait point sans la prière et les souffrances de l'Église, chargée de continuer le Christ et de nous associer à ses mérites. Jésus, après avoir souffert dans sa personne, doit souffrir dans son corps mystique et dans ses membres ; c'est-à-dire dans l'Église et les fidèles, qui, par la souffrance, nous retracent l'image et deviennent participants de sa passion. Et c'est là ce que nous découvre aussi saint Jean dans l'Apocalypse : « Il parut un signe dans le ciel : une « femme environnée du soleil ; elle avait la lune sous « ses pieds ; sa tête était couronnée d'étoiles, et elle al- « lait enfanter, et elle criait dans le travail [5]. » Cette femme, c'est l'Église, et son fils, le peuple chrétien. Elle

[1] I *Tim.*, II, 2.
[2] *Rom.*, XV, 30.
[3] *Rom.*, I, 9.
[4] *Col.*, I, 24.
[5] *Apoc.*, XII.

enfante au milieu des cris, parce que ses souffrances sont fécondes.

Ces paroles conviennent encore très-bien à la Mère de Dieu, l'Ève nouvelle. Elle est devenue la *mère de tous les vivants*, et, par sa charité, elle a coopéré, dit saint Augustin, à la naissance des enfants de Dieu [1]. Or, elle a acquis ce titre sur le Calvaire.

Par suite, les âmes dont Jésus-Christ fait plus particulièrement des instruments de sa miséricorde reçoivent, pour l'ordinaire, une large part de douleurs. Les martyrs sont regardés, dans l'ancienne Église, comme associés à la rédemption ; ce qui a fait dire à Origène : « Le « baptême du sang de Jésus-Christ a été l'expiation du « monde; ainsi en est-il du baptême des martyrs, par « lequel plusieurs sont purifiés [2]. » Aussi l'histoire de l'Église atteste que la mort des martyrs produisait des fruits merveilleux de salut, et Tertullien voyait dans leur sang *une semence de nouveaux chrétiens* [3].

Le Sauveur des hommes, au temps de sa passion, n'a pas ressenti seulement les souffrances de la chair : il a ressenti aussi les douleurs de l'âme. Il a paru comme l'agneau immolé et brûlé sur l'autel ; il a paru aussi comme le bouc émissaire, chargé de malédictions et livré à la solitude, aux privations, aux terreurs. Ainsi, il ne reproduit pas son image, ne renouvelle pas sa pas-

[1] *De sancta Virg.*, n. 6.
[2] *Exhortatio ad martyr.*, n. 30 et 50.
[3] *Apologet.*, num. L.

sion en ceux-là seuls qui subissent le martyre, mais en beaucoup d'âmes qui souffrent de longues et silencieuses douleurs. La croix s'imprime dans ces deux genres de souffrances ; les unes et les autres sont fécondes. Si le martyre d'Étienne conquit à l'Église Saul le persécuteur, les veilles et les larmes de Monique obtinrent la conversion d'Augustin. Les vies des saints sont pleines de laborieux enfantements. Un Jean de la Croix, une Thérèse, beaucoup d'autres, ont acheté par des tourments inexprimables la grâce de former des milliers de justes et de rappeler à leur première ferveur des communautés attiédies ; quelques-uns présentent des exemples visibles de substitution : ils s'offrent pour des coupables, ils sont frappés et ils les sauvent. Ce sont comme des *agneaux* de Dieu, victimes secondaires immolées à la suite de l'Agneau sans tache, et, pour ainsi dire, partie intégrante de son sacrifice. Le protestantisme n'entend rien à ce langage ; il craindrait de déroger aux mérites du Sauveur et de mettre en l'homme une présomptueuse confiance, s'il parlait comme parle et a toujours parlé l'Église, Épouse unique et bien-aimée du Christ. Il n'a point compris que les chrétiens, par le baptême, ont revêtu Jésus-Christ ; que ceux qui sont mus par l'Esprit-Saint sont vraiment les enfants de Dieu ; que leur action et leur prière sont divines ; que, par l'union du chef et des membres, ils forment comme une même victime avec Jésus-Christ, et qu'à ce titre leurs mérites et leurs satisfactions, qui tirent du Sauveur toute

leur vertu, supplient par sa voix et sont réversibles sur leurs frères.

Il existe ici-bas une union spirituelle entre tous les membres de l'Église ; ils participent au bien les uns des autres ; ils s'assistent mutuellement par leurs mérites, leurs prières, leurs expiations.

Mais cette union est-elle brisée par la mort? Quand un juste quitte la terre, perd-il par là même sa puissance de médiation, et devient-il un étranger pour ses frères qui militent encore ici-bas? Non. Il n'est point d'espace, il n'est point de mort qui brise les liens de la charité, qui sépare une âme des âmes de ses frères, si elle ne rompt volontairement ses rapports avec eux en se précipitant dans le mal. Celui qui meurt dans la justice est pour jamais enchaîné dans les doux liens de l'amour. Qu'il soit assez saint pour entrer immédiatement dans la gloire ou qu'il ait besoin d'être purifié par la souffrance, il est toujours en communion avec nous. Nos actes de vertu le réjouissent encore ; nos prières, nos suffrages, nos œuvres, le soulagent dans le lieu des expiations, ou du sein de la gloire font descendre sur nous les effets de sa protection. Les enfants glorifiés du Christ sont associés à toutes ses grandeurs, à toutes ses gloires, comme ils le furent autrefois à ses souffrances. Parce que, dans son triomphe même, il est toujours médiateur et pontife, ils forment autour de lui une cou-

ronne d'intercesseurs; et parce qu'il gouverne les nations, ils règnent avec lui sur la terre[1].

Le ciel s'associe à la conversion des pécheurs par un redoublement d'allégresse[2]; les anges aussi se réjouissent[3]: ils forment avec nous une même communion spirituelle; ils appartiennent à la même Église; ils ont le même chef, Jésus-Christ[4].

Les saints de la famille humaine et ceux de la famille angélique, unis entre eux et avec nous par un commun amour, aident de leurs suffrages leurs frères de la terre, héritiers présomptifs de la même couronne. Le livre de l'Apocalypse est plein de cette médiation[5]; les voix du ciel et de la terre se répondent; et toutes les prières, toutes les louanges, forment un concert unique, auquel Jésus-Christ communique un ton solennel et divin.

II

Les premiers chrétiens recueillaient avec un soin pieux, et environnaient d'honneurs les reliques des martyrs. Ils attribuaient une vertu à leur tombe, ils imbibaient des linges de leur sang, ils conservaient leurs ossements comme un trésor inestimable.

Ces honneurs rendus aux dépouilles des amis de Dieu

[1] Et regnabimus super terram. (*Apoc.*, v, 10)
[2] Luc., xv, 7.
[3] Luc., xv, 10.
[4] *Col.*, i, 16, 17; *ib.*, ii, 10; *Hebr.*, xii, 22.
[5] *Apoc.*, v, 8-10; vi, 10; viii, 3, 4.

sont une conséquence naturelle du culte des saints et du dogme de la résurrection. Sous un point de vue plus général, ils se rattachent au principe sacramentel, et à la consécration de la chair et de la matière par l'incarnation du Fils de Dieu. La matière est susceptible de sainteté ; elle peut être un instrument surnaturel : les sacrements le prouvent. La chair de Jésus-Christ est exaltée en gloire et pleine de sainteté ; dans les élus ressuscités, la chair doit être associée à leur sainteté et leur béatitude. Comment donc serait-il possible de ne voir rien de sacré dans ces corps, séparés pour un temps des âmes, leurs compagnes saintes et immortelles, mais qui dans les jours du pèlerinage participèrent à toutes leurs œuvres, et qui doivent participer à leur triomphe et aux actes qu'elles accompliront dans le séjour de l'éternelle vie?

Les Hébreux, pour des raisons que nous avons exposées dans la première partie de cet ouvrage, contractaient une impureté légale par le contact d'un mort. Ils avaient hâte d'ensevelir les dépouilles de leurs proches ; et je ne sais si, à part les derniers temps, ils se seraient permis quelques ornements à leurs tombeaux. Et pourtant le principe de la sainteté des reliques est visiblement sanctionné dans l'Ancien Testament. Qu'on se rappelle l'exemple de ce prophète qui, pour une désobéissance où il entrait plus d'erreur que de malice, fut mis à mort par un lion. Cette tâche accomplie, le fier animal resta près du corps, sans le toucher, comme un gardien

respectueux et une sentinelle d'honneur[1]. Qu'on se rappelle aussi ce mort qui ressuscita en touchant les ossements du prophète Élisée[2]. « Son corps, tout mort qu'il « était, prophétisa, est-il dit de ce dernier; il fit des « prodiges dans sa vie, dans la mort il accomplit des « merveilles[3]. »

L'Évangile nous montre une femme guérie d'une longue infirmité pour avoir touché la frange du vêtement de Jésus, et le Sauveur a fait l'éloge de sa foi[4]. Beaucoup d'autres malades aspirèrent à la même faveur, et recouvrèrent pareillement la santé. Le Saint des saints a manifesté par des signes analogues la vertu de ses disciples. Nous apprenons des *Actes des apôtres* que des guérisons s'opéraient par l'ombre seule de saint Pierre, et par l'application de linges qui avaient touché le corps de saint Paul[5]. Saint Cyrille s'est servi de ce dernier exemple pour accréditer les miracles plus récents[6].

L'antiquité ecclésiastique nous présente en effet des prodiges, et en grand nombre, accomplis par la vertu des saintes reliques. Saint Grégoire de Nazianze atteste que « la poussière seule de saint Cyprien si l'on s'en approche avec foi, suffit pour produire des guérisons miraculeuses. « Ceux-là le savent, ajoute-t-il, qui en ont fait

[1] III *Reg.*, XIII, 24 et seq.
[2] IV *Reg.*, XIII, 21.
[3] *Eccli.*, XLVIII, 14.
[4] Matth., IX, 20, 21; Marc., V, 25-34; Luc., VIII, 43-48.
[5] *Act.*, V, 15; XIX, 12.
[6] Cyrill., *Catech.*, XVIII.

l'épreuve ; ceux aussi qui l'ont vu, qui nous l'ont raconté, en transmettront le souvenir à la postérité[1]. »

Saint Augustin, dans son bel ouvrage de la *Cité de Dieu*, rapporte beaucoup de miracles opérés par les reliques de saint Étienne sur cette même terre d'Afrique et dans les lieux où le savant évêque d'Hippone écrivait. L'instrument sensible de ces merveilles était l'approche des reliques, ou l'application d'objets mis en contact avec les restes ou la châsse du saint Martyr[2].

Les miracles qui s'accomplirent à Milan près des reliques de saint Gervais et de saint Protais furent éclatants et nombreux. Ils sont rapportés par trois saints et savants évêques, Ambroise, Augustin et Paulin, qui tous trois se trouvaient dans la ville à l'époque de la translation. Un aveugle, nommé Sévérus, fut guéri pour avoir touché les ornements des litières. « Il proteste, dit saint Ambroise, parlant le lendemain à la foule assemblée dans la basilique, qu'ayant touché la *frange de l'habit* dont les reliques sacrées sont couvertes, aussitôt la lumière lui a été rendue[3]. »

Saint François Xavier sans cesse appelé pour porter secours aux malades, déléguait des enfants chrétiens qui, munis de reliques ou de pieux objets à l'usage du saint, accomplissaient eux-mêmes des guérisons miraculeuses[4].

[1] S. Gregor. theol., *Orat.* XXIV, *in laudem S. Cypr.*, n. 18.

[2] Voy. NOTE VIII.

[3] Ambros., *Epist.* XXII.—Augustin., *de Civitate Dei*, lib. XXII, cap. VIII; *Serm. in natali mort. Gervas. et Prot.* — Polin., *Vita Ambrosii.*

[4] *Vie de saint François-Xavier*, par le P. Bouhour, liv. II.

Ce n'est donc point sans raison que la piété conserve, avec un respect particulier, les objets qui appartinrent aux amis de Dieu et furent, pour ainsi dire, en contact avec leurs œuvres et leurs prières. On n'est point téméraire de penser que ces choses reçurent, de l'usage qu'ils en firent, une sorte de consécration. Les sacrements suffiraient pour nous apprendre, que la participation aux dons célestes est assujettie, dans une certaine mesure, aux conditions de l'espace et du temps. Dieu toujours a traité l'homme en homme. Il y a des lieux saints, des objets saints, des jours saints. Des choses sont plus saintes que d'autres : tous les hommes le croient, et les démons le savent. Ce sera un peu de terre de Golgotha ou de Gethsémani, ce sera le rosaire d'un missionnaire martyr, ce sera l'huile de la lampe qui éclaire le cercueil d'un saint, ce sera l'eau de la source qui dans un temps de sécheresse aura jailli à la prière d'un ami de Dieu, ce sera la pierre ou le gazon qu'aura foulé dans une apparition merveilleuse la Femme bénie entre toutes. Nous touchons ici le fondement théologique des pèlerinages et de tant d'autres usages pieux, que la philosophie mesquine des derniers siècles croyait flétrir par le nom de *dévotions populaires*, sans prendre garde ou peut-être sans se douter qu'une popularité, non pas celle que donne et qu'emporte le caprice du jour, mais une popularité de tous les pays et de tous les siècles, est justement le caractère des grandes vérités.

Eusèbe, parlant de l'empressement des fidèles à recueillir les reliques de saint Polycarpe, dit qu'ils agissaient ainsi « pour communiquer au saint corps, » *ut communicarent sancto cadaveri*[1]; expression remarquable, qui fait entendre que la communion générale des saints se particularise, pour ainsi dire, et devient plus étroite par la possession de ces gages sacrés.

Saint Basile tient un langage tout semblable : « Celui, « dit-il, qui touche les ossements d'un martyr, perçoit « une *certaine communion de sanctification*, de la grâce « qui réside dans son corps[2]. »

Mais si les restes des Saints, si les objets qui leur ont appartenu sont saints, s'ils peuvent servir à transmettre des grâces et faire entrer les fidèles en participation de leurs mérites ; les choses que l'Église sanctifie et consacre par ses prières, ne peuvent-elles pas, ne doivent-elles pas aussi devenir des causes instrumentales de grâces, des signes effectifs de communion aux prières de l'Église? Ce qu'a fait la sainteté personnelle des martyrs et des autres amis de Dieu, la prière sacerdotale ne peut-elle pas le faire en vertu de la sainteté de l'Église et du pouvoir ministériel dont sont dépositaires les successeurs des apôtres? L'Église l'a ainsi jugé. Elle a cru que, *ministres de Jésus-Christ et dispensateurs des*

[1] *Histor. eccles.*, lib. IV, cap. xv.

[2] Modo vero quisquis ossa martyris attigit, nonnullam sanctificationis communionem percipit ex ea gratia quæ corpori illius insidet. (S. Basil. *in Psalm.* cxcxv.)

mystères de Dieu[1], les prêtres ont le pouvoir de communiquer aux objets matériels un caractère saint, en prononçant sur eux des prières qu'elle même leur met sur les lèvres.

L'usage de bénir, l'usage de consacrer les temples, les autels, les vases, les instruments destinés au culte de Dieu, remonte à la plus haute antiquité. Il est antérieur à la loi de Moïse, qui le sanctionna et le régla par des ordonnances. Comme la loi ancienne, l'Église a ses consécrations et ses eaux lustrales, mais plus saintes et plus efficaces que celles de la loi figurative. Elle sanctifie par des bénédictions les églises, les autels, et généralement tout ce qui sert à la célébration des mystères sacrés.

« Toute créature de Dieu est bonne, » mais elle devient meilleure quand l'Église la consacre ; car alors « elle est sanctifiée, dit l'apôtre, par la parole de Dieu et la prière[2]. » Nous voyons, par Tertullien et saint Cyprien, que la bénédiction de l'eau qui servait au baptême solennel était en usage dès les premiers siècles de l'Église[3]. Saint Cyrille de Jérusalem enseigne dans ses Catéchèses que « l'eau simple est sanctifiée par la vertu qu'elle

[1] I *Cor.*, IV, 1.

[2] I *Tim.*, IV, 4, 5.

[3] Omnes aquæ de pristina originis prærogativa sacramentum sanctificationis consequentur invocato Deo : supervenit enim statim Spiritus de cœlis, et aquis superest sanctificans eas de semetipso ; et ita sanctificatæ, vim sanctificandi combibunt. (Tertul., *de Baptismo*, cap. IV, n. 27.)

Oportere mundari et sanctificari aquam prius a sacerdote, ut possit baptismo suo peccata hominis qui baptisatur abluere. (S. Cypr., *Epist.* LXX.)

« reçoit de l'invocation du Père, du Fils et du Saint-Esprit[1]. » Saint Basile de Césarée, après avoir dit qu'il y a des pratiques fondées sur l'Écriture, et d'autres sur la seule tradition, pose que l'une et l'autre ont une égale autorité, et il ajoute : « Nous bénissons l'eau du baptême, « l'huile de l'onction, et aussi celui qui doit être bap- « tisé. D'après quel texte écrit? N'est-ce pas d'après une « tacite et secrète tradition? C'est ainsi que les apôtres « et nos pères, qui déterminèrent les rites de l'Église « naissante, surent par le secret et le silence conserver « aux mystères le respect qui leur est dû[2].» — « Quand « l'eau a été consacrée par le mystère de la croix du sa- « lut, dit saint Ambroise, elle est appropriée à l'usage « du bain spirituel[3].

L'usage de l'*Eau bénite* est aussi fort ancien. L'Église demande que l'eau qu'elle sanctifie reçoive l'effet de la grâce divine, pour mettre en fuite les démons et chasser les maladies. Souvent elle produisit des effets sensibles et merveilleux : nous le voyons dans la vie d'un grand nombre de Saints. Nous voyons aussi que plusieurs percevaient comme par les sens la sainteté imprimée aux objets bénits[4]. Sainte Thérèse, qui a pénétré d'une vue si lucide une multitude de ces choses merveilleuses qui se meuvent entre le ciel et la terre, a très-souvent éprouvé

[1] Aqua simplex per Spiritus Sancti, Christi et Patris invocationem, accepta virtute sanctitatem consequitur. (S. Cyril. Jeros., *Catech.*, III.)

[2] S. Basil. *de Spiritu Sancto*, cap. XXVII.

[3] S. Ambros., *de Mysteriis*, cap. III et XIV.

[4] Saint Oyan, sainte Gertrude, sainte Sibylline de Pavie, etc.

d'une manière sensible la vertu surnaturelle de cette même Eau [1].

Les signes sanctifiés que l'Église applique aux fidèles ou met à leur usage pour les faire entrer en participation intime avec ses prières, sont appelés *Sacramentaux*, à cause de l'affinité qu'ils présentent avec les sacrements. Ils ne produisent pas, il est vrai, comme ceux-ci, par une efficacité propre et infaillible, la grâce sanctifiante dans les âmes qui n'y mettent point obstacle : l'institution divine a conféré aux sacrements seuls cette admirable propriété. Mais aussi ils font plus que de rappeler des souvenirs, que d'éveiller la pensée, comme font, par exemple, l'exhortation, le conseil, la vue d'une croix, d'une image ; ils ont une vertu *subjective*, ils sollicitent les âmes au bien, ils les excitent à la piété ; ils joignent à la prière du croyant une nouvelle puissance due à la prière de l'Église, car Dieu a coutume d'exaucer les vœux de son Épouse.

Ainsi l'eau sainte dont elle nous arrose ou que nous appliquons sur nous-mêmes, les cendres bénites dont elle couvre nos fronts à l'ouverture du carême, le pain sanctifié qu'elle distribue aux jours solennels, etc., ne sont pas seulement des symboles de la pureté, de la pénitence, de la charité chrétiennes : ce sont encore des instruments de prière. Les lieux qu'elle a dédiés au Seigneur joignent à la valeur personnelle de nos actes celle de ses bénédictions. L'airain qu'elle a consacré

[1] *Vie de sainte Thérèse*, écrite par elle-même, ch. XXXI.

pour nous appeler à la maison de Dieu répand dans les airs comme une voix sainte qui réjouit les âmes pieuses et épouvante les esprits du mal. Les exorcismes sur l'eau et sur le sel ne sont pas de simples leçons de vigilance fondées sur la chute des anges et leur malice : ils impriment à ces créatures une sainteté positive que les anges mauvais osent rarement violer.

Tout se tient, tout s'enchaîne dans les pratiques de l'Église : chacune remue tout un monde d'idées. Une de ces bénédictions qui s'accomplissent chaque jour résume toutes les traditions, rappelle toutes les douleurs de l'ancien monde, toutes les espérances du monde nouveau, la chute première, la victoire du Christ, la lutte présente de l'homme, les futurs triomphes du chrétien. Les sacrements, les reliques, les objets bénits, les monuments sacrés, toutes ces choses ont le même langage, la même signification. Elles nous redisent que la matière et la chair sont en travail de réhabilitation ; elles arguent de mensonge les théories trop exclusives des philosophes sur la matière et sur l'esprit ; toutes ces théories qui ne voient dans l'homme que les sens ou la raison pure. Les faux systèmes ont pour résultat, si l'homme en accepte les conséquences, de faire de lui un esprit d'orgueil ou une bête immonde. L'Église combat sans cesse cette double tendance, et sans cesse rappelle aux fidèles qu'ils sont esprit et chair, dépendants et libres, de chétives créatures, de nobles enfants de Dieu ; elle les humilie par l'emploi des signes et de la matière, et, par ces

mêmes signes, elle les consacre et les purifie. Elle nous montre que la matière n'est point une illusion, comme l'ont rêvé des idéalistes ; qu'elle n'est point le produit d'un principe mauvais, comme le voulaient les manichéens ; elle est créée de Dieu ; elle reçoit l'influence de l'Esprit, elle est dotée par lui de qualités surnaturelles. Elle nous montre, d'un autre côté, que l'esprit de l'homme ne prend pas son vol comme il le veut ; il ne peut s'affranchir entièrement de la matière, mais il la dompte, la transforme et la sanctifie. Déjà une multitude de créatures ont reçu une empreinte sacrée : les démons, repoussés par le *Thau* mystérieux, harcelés par les fouets spirituels de l'Église, ont bien perdu de leur puissance et de leur audace. *Toute la nature gémit encore*, mais *elle enfante* [1] ; et, puisqu'elle devient un instrument de grâce et quelquefois de miracles, il est visible qu'elle doit avoir part à la glorification des enfants de Dieu. Les corps des chrétiens, souvent touchés par les bénédictions de l'Église et les sacrements divins, sont devenus les temples du Saint-Esprit ; ils doivent être considérés comme des sanctuaires, comme des *hosties vivantes, saintes, agréables à Dieu* [2]. Ces corps, sujets à la corruption, revivront pour ne plus mourir. « Celui qui a « ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts les vivi- « fiera, *à cause de l'Esprit-Saint qui habite en eux* [3]. »

[1] *Rom.*, VIII, 22.
[2] *Rom.*, XII, 1.
[3] *Rom.*, VIII, 11.

« La chair souille, la chair purifie ; la chair de Dieu règne sur les anges. »

Tremunt videntes angeli
Versam vicem mortalium :
Peccat caro, mundat caro,
Regnat Deus, Dei caro[1].

[1] *Hymn. Ascensionis.*

CHAPITRE XIII.

PÉCHÉ EN ADAM. — JUSTICE EN JÉSUS-CHRIST.

Nous avons vu le libérateur promis à l'origine, le Verbe de Dieu se faire homme pour racheter les hommes, leur donner une loi de perfection et de vie, leur ouvrir un immense trésor de grâces, et faire germer au sein de l'humanité, toujours faible néanmoins et souffrante, de pures et sublimes vertus. Arrivés à ce point, nous entendons l'Apôtre s'écrier : « Nous nous glorifions en Jé-
« sus-Christ Notre-Seigneur, par qui nous avons obtenu
« la réconciliation. Car, comme le péché est entré dans
« le monde par un seul homme, et la mort par le péché,
« et qu'ainsi la mort est passée dans tous les hommes
« par ce seul homme en qui tous ont péché ; comme
« donc par le péché d'un seul tous les hommes sont
« tombés dans la condamnation ; ainsi, par la justice

« d'un seul, tous les hommes reçoivent la justification « de la vie. Comme par la désobéissance d'un seul, plu- « sieurs sont devenus pécheurs, de même par l'obéis- « sance d'un seul, plusieurs deviendront justes. Mais où « le péché avait abondé, la grâce a surabondé [1]. »

De ce moment le voile des mystères divins se soulève et nous commençons à comprendre que la sagesse éternelle n'a confié à Adam le pouvoir de déshériter sa postérité qu'afin de la réparer avec avantage par un Adam nouveau. Nous pouvons donc maintenant arrêter nos regards sur le péché originel, assurés que le jugement qui nous l'impute, n'est pas, comme il semble à beaucoup, un effrayant mystère de rigueur, mais le premier plan d'un vaste dessein de miséricorde et de sagesse.

I

D'après le concile de Trente,

I. Adam, ayant transgressé le commandement de Dieu, a perdu aussitôt la sainteté et la justice dans laquelle il avait été établi : il a encouru par cette offense la colère et l'indignation de Dieu ; par suite, la mort dont il avait été menacé, et, avec la mort, la captivité sous la puissance du démon, qui depuis a eu l'empire de la mort ; en sorte qu'Adam tout entier est déchu de l'état dans lequel il avait été créé.

II. La prévarication d'Adam a été nuisible même à sa

[1] *Rom.*, c. v, passim.

CHAPITRE XIII.

PÉCHÉ EN ADAM. — JUSTICE EN JÉSUS-CHRIST.

Nous avons vu le libérateur promis à l'origine, le Verbe de Dieu se faire homme pour racheter les hommes, leur donner une loi de perfection et de vie, leur ouvrir un immense trésor de grâces, et faire germer au sein de l'humanité, toujours faible néanmoins et souffrante, de pures et sublimes vertus. Arrivés à ce point, nous entendons l'Apôtre s'écrier : « Nous nous glorifions en Jé-
« sus-Christ Notre-Seigneur, par qui nous avons obtenu
« la réconciliation. Car, comme le péché est entré dans
« le monde par un seul homme, et la mort par le péché,
« et qu'ainsi la mort est passée dans tous les hommes
« par ce seul homme en qui tous ont péché ; comme
« donc par le péché d'un seul tous les hommes sont
« tombés dans la condamnation ; ainsi, par la justice

« d'un seul, tous les hommes reçoivent la justification « de la vie. Comme par la désobéissance d'un seul, plu- « sieurs sont devenus pécheurs, de même par l'obéis- « sance d'un seul, plusieurs deviendront justes. Mais où « le péché avait abondé, la grâce a surabondé [1]. »

De ce moment le voile des mystères divins se soulève et nous commençons à comprendre que la sagesse éternelle n'a confié à Adam le pouvoir de déshériter sa postérité qu'afin de la réparer avec avantage par un Adam nouveau. Nous pouvons donc maintenant arrêter nos regards sur le péché originel, assurés que le jugement qui nous l'impute, n'est pas, comme il semble à beaucoup, un effrayant mystère de rigueur, mais le premier plan d'un vaste dessein de miséricorde et de sagesse.

I

D'après le concile de Trente,

I. Adam, ayant transgressé le commandement de Dieu, a perdu aussitôt la sainteté et la justice dans laquelle il avait été établi : il a encouru par cette offense la colère et l'indignation de Dieu ; par suite, la mort dont il avait été menacé, et, avec la mort, la captivité sous la puissance du démon, qui depuis a eu l'empire de la mort ; en sorte qu'Adam tout entier est déchu de l'état dans lequel il avait été créé.

II. La prévarication d'Adam a été nuisible même à sa

[1] *Rom.*, c. v, passim.

postérité, il a perdu pour lui et pour nous la justice et la sainteté qu'il avait reçues de Dieu. Souillé par le péché de désobéissance, il a transmis à tout le genre humain, non-seulement la mort et les peines du corps, mais encore le péché, qui est la mort de l'âme.

III. Le péché d'Adam, qui est un dans sa source, et qui, transmis à tous par la génération et non par l'imitation, devient propre à chacun, ne peut être effacé ni par les forces de la nature humaine, ni autrement que par les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

IV. Les enfants récemment sortis du sein de leurs mères, fussent-ils nés de parents baptisés, ont besoin du sacrement de baptême; ils ont contracté, comme enfants d'Adam, le Péché Originel qui doit être expié par l'eau de la régénération, afin qu'ils puissent obtenir la vie éternelle. Le texte de l'apôtre : *Le péché est entré dans le monde par un seul homme*, ne doit point s'entendre autrement que ne l'a toujours entendu l'Église catholique répandue dans tout l'univers; conformément à cette règle de foi, selon la tradition des apôtres, les enfants mêmes qui n'ont pu encore commettre personnellement aucun péché, sont cependant véritablement baptisés pour la rémission des péchés, afin que ce qu'ils ont contracté par la génération soit purifié en eux par le sacrement de la régénération.

V. Tout ce qui constitue proprement le péché est pleinement ôté par le baptême[1].

[1] Sess. v, c. i, ii, iii, iv, v.

Des décisions qui précèdent nous déduisons d'abord un principe tout simple, tout élémentaire, et qui n'en est pas moins suffisant pour dissiper une foule de préjugés puisés dans des lectures peu sûres. 1° C'est que le péché d'origine ne doit point être assimilé aux péchés personnels. Il ne résulte point, comme ceux-ci, de l'abus de notre liberté, puisqu'il se trouve dans les enfants mêmes qui *n'ont pu encore*, dit le saint Concile, *commettre personnellement aucun péché*[1]. Il n'a point été accepté, consenti par notre volonté propre ; il se contracte par le seul fait de la génération : et c'est pourquoi il est le même en tous, n'exige ni repentir ni désaveu, est complétement effacé par le baptême dans les enfants, tout incapables qu'ils sont d'aucune coopération à l'action sacramentelle[2]. Aussi l'Église a-t-elle condamné la proposition suivante : « L'homme doit toute sa vie faire pénitence pour le péché originel[3]. »

2° Bien que ce péché ne résulte point d'un acte personnel, il est cependant lui-même personnel à chacun : *unicuique proprium*[4].

[1] Can. IV.

[2] Can. IV et V.

[3] Homo debet agere tota vita pœnitentiam pro peccato originali. (Alexand., VIII *Decret.*, 1690; prop. XIX.)

Est plane falsa : « Contritio, ait S. Thom., in *Supplem.*, q. II, art. 2, solum de illis peccatis potest esse, quæ ex duritia nostræ voluntatis in nos proveniunt; et quia peccatum originale nostra voluntate non est inductum... ideo de ipso non potest esse contritio. » Nec proinde a fortiori pro eo agenda est toto vitæ decursu pœnitentia. (De Carboneano, *de Propositionibus ab Ecclesia damnatis.*)

[4] Can. III.

3° Il n'est point la concupiscence, comme quelques-uns l'ont soutenu : car elle demeure après le baptême, et ce sacrement ôte pleinement tout ce qui constitue le péché [1].

Quel est donc formellement le péché d'origine? Il est la *mort de l'âme* [2]. Le saint Concile ne nous apprend rien de plus sur sa nature, laissant, dans le cercle qu'il a tracé autour de la vérité, une large place aux conceptions théologiques.

Les théologiens, avant comme après le Concile de Trente, ont médité profondément ce grave sujet. Interrogeant, comparant les Écritures, les traditions, les jugements de l'Église, éliminant l'une après l'autre les erreurs condamnées et les opinions suspectes, ils sont parvenus à nous donner du péché originel une formule assez précise et rationnelle.

L'humanité, nous disent-ils, n'a été dépouillée d'aucune de ses facultés naturelles : mais elle a perdu la grâce primitive qui lui conférait une sainte élévation, et elle l'a perdue par la faute de son chef. Elle était investie en lui de la justice surnaturelle, elle vivait d'une vie divine ; elle n'en vit plus, elle n'a conservé que la vie de la nature : telle est la mort de l'âme dont les Pères de Trente ont parlé.

L'homme se trouve ainsi retombé dans la *condition de ses principes* selon l'expression de saint Thomas, dans

[1] Can. v.
[2] Can. II.

la condition où aurait été le premier homme et où seraient nés ses enfants, si la grâce n'eût jamais enrichi la nature. Il y a donc entre la nature pure, admise par hypothèse, et la nature déchue, dans laquelle nous naissons, la même différence qu'entre la nudité et la spoliation. Dans la condition présente, l'homme ne possède plus la grâce; dans celle de pure nature, il ne l'eût jamais possédée : du reste, dans les deux états, même ignorance, même infirmité. La corruption originelle ne provient donc point de la privation d'une qualité naturelle, ni de l'introduction en l'homme d'un principe vicieux : elle consiste dans la seule perte de la sainteté primitive. L'homme eût pu être originairement établi dans une condition purement naturelle; c'est par faveur gratuite qu'il fut élevé plus haut : mais avoir eu cette élévation, cette justice, et ne l'avoir plus, c'est la dégradation d'une noblesse sacrée, c'est une déchéance, une souillure [1].

Les théologiens ont résumé cette doctrine en de courtes formules; j'emprunte la première à saint Anselme : « Ce péché, que j'appelle originel, dit-il, je ne puis com- « prendre qu'il soit autre chose, même dans les petits « enfants, que la privation de la justice qu'ils devaient « avoir, privation causée par la désobéissance d'Adam, « et par laquelle tous sont *enfants de colère* [2]. » Ce saint

[1] Voy. Note IX.

[2] Hoc peccatum, originale quod dico, aliud intelligere nequeo in ipsis infantibus, nisi ipsam quam supra posui factam per inobedientiam Adæ, jus-

docteur a précédé la formation des deux grandes écoles du moyen âge.

Les chefs de ces écoles, saint Thomas et Scot, s'accordent ici parfaitement. « Le péché originel, considéré formellement, n'est point autre chose, dit le premier[1], « que la privation de la justice originelle, par laquelle « la volonté était soumise à Dieu. » — « Il n'est point « autre chose que cette privation même, » répète le second[2].

Le savant jésuite Maldonat le définit avec beaucoup de justesse : « une indignité contractée par le péché des « premiers parents, qui fait que nous naissons privés de « la justice originelle[3]. »

On voit par cet exposé que les effets du péché originel, la mort, la douleur, la convoitise, sont les conséquences naturelles de la justice perdue ; elles ne sont *peines* que parce que l'humanité en fut exempte à l'origine et que la grâce, comme un précieux antidote, eût continué d'en préserver notre fidélité.

L'école des jansénistes n'a rien négligé pour étouffer

titiæ debitæ nuditatem, per quam omnes sunt filii iræ. (*Lib. de Concept. Virg.*, cap. XXVI.) — Voy. NOTE X.

[1] Cum originale peccatum justitiæ originali opponatur, nihil aliud formaliter est quam justitiæ originalis, per quam Deo voluntas subdebatur, privatio. (1, 2, q. LXXXII, art. 3, concl.)

[2] Utrum istud peccatum sit carentiæ originalis justitiæ? Peccatum originale non potest esse aliud quam ista privatio. (Scoti *Quæst.*, lib. II, dist. XXX.)

[3] Hinc colligitur peccati originalis definitio : Peccatum originale est indignitas ex peccato primorum parentum contracto, propter quam nascimur privati justitia originali. (*De Peccato orig.*, III quæst.)

cette doctrine ; elle a dit, elle a répété sur tous les tons que la concupiscence, que l'ignorance, la mort, les maladies, tous les genres de douleurs, font de la vie présente un état anormal et monstrueux ; qu'une pareille condition est une preuve invincible de la dégradation humaine, car *Dieu n'eût pu créer l'homme au commencement dans l'état où il naît aujourd'hui*. Nous avons vu que cette proposition, la cinquante-cinquième de Baïus, a été frappée par le saint-Siége.

Tout le monde connaît l'argumentation de Pascal sur cette matière. Le péché originel est par lui assimilé à un crime personnel ; c'est une corruption positive, une affreuse dégradation de la nature, et comme l'introduction d'une nature nouvelle à la place de celle que Dieu a créée. Une notion de ce genre était présente à sa pensée quand il traçait ces paroles de fer :

« Voilà l'état où les hommes sont aujourd'hui ; il leur reste quelque instinct impuissant du bonheur de leur *première nature*, et ils sont plongés dans les misères de leur aveuglement et de leur concupiscence, qui est devenue leur *seconde nature* [1]..

« Chose étonnante, cependant, que le mystère le plus éloigné de notre connaissance, qui est celui de la transmission du péché originel, soit une chose sans laquelle nous ne pouvons avoir aucune connaissance de nous-mêmes ! Car il est sans doute qu'*il n'y a rien qui choque*

[1] Ces expressions de *première* et de *seconde nature* insinuent que nous n'avons plus qu'une nature fausse, telle que Dieu n'a pu la créer.

plus notre raison que de dire que le péché du premier homme a rendu coupables ceux qui, étant si éloignés de cette source, semblent incapables d'y participer. Cet écoulement ne nous paraît pas seulement impossible, *il nous semble même très-injuste ;* car qu'y a-t-il de plus contraire aux règles de *notre misérable justice* que de damner éternellement un enfant incapable de volonté, pour un péché *où il paraît avoir si peu de part*[1], qu'il est commis six mille ans avant qu'il fût un être ? Certainement, rien ne nous heurte plus rudement que cette doctrine, et cependant, sans ce mystère, le plus incompréhensible de tous, nous sommes incompréhensibles à nous-mêmes. Le nœud de notre condition prend ses retours et ses plis dans cet abîme ; de sorte que l'homme est plus inconcevable sans ce mystère que ce mystère n'est inconcevable à l'homme[2]. »

Voyez à quel excès un système funeste a entraîné une âme grande, un puissant génie ! Pascal a vu que le péché d'origine, tel qu'il le conçoit, choque notre raison, nous semble très-injuste, est contraire aux règles de notre justice ; il l'a vu, il le reconnaît ; et la conclusion qu'il en a tirée n'est pas qu'il devait en chercher une connaissance plus exacte dans les purs enseignements des grands docteurs catholiques : il en a conclu que notre raison est une fausse raison, notre justice une misé-

[1] Ceci ne donnerait-il pas à entendre que nous avons réellement pris part à l'acte criminel d'Adam ?

[2] *Pensées* de Pascal, éd. de M. Frantin, ch. IV, art. 7.

rable justice. Le jansénisme répand d'épaisses ténèbres sur la religion tout entière, bouleverse les consciences, menace d'éteindre les lumières mêmes de l'intelligence. Bien des âmes chrétiennes l'ont éprouvé pour avoir écouté la voix de ses docteurs ; et l'impiété, acceptant comme une expression des croyances catholiques l'idée du péché originel et de ses suites que l'hérésie lui présentait, s'en est fait une arme contre le christianisme. Combien de gens ont feint de croire, ou peut-être ont cru, que l'Église enseignait un péché originel destructif de la nature!

Quelques écrivains orthodoxes ont reproduit l'argument de Pascal ; ils ont pu en adoucir, omettre même quelques traits, mais ils n'ont pas toujours pris un soin suffisant d'écarter le principe d'erreur.

Un savant controversiste, l'auteur si justement célèbre de la *Symbolique*, nous paraît avoir lui-même touché l'écueil. Il a, en effet, écrit les lignes suivantes : « Qui pourrait s'imaginer que la mort soit quelque chose de naturel, la mort, qui fait frémir l'homme d'horreur, contre laquelle tout notre être se révolte? La nature redoute-t-elle ce qui lui est conforme? la nature se fuit-elle elle-même [1] ? »

Nous ne savons comment on pourrait donner à ce passage un sens parfaitement orthodoxe ; il nous semble, en effet, présenter trop d'affinité avec la proposition de Baïus

[1] La *Symbolique*, liv. I, ch. I, n. 1.

que nous venons de rapporter, et plus encore avec la proposition dix-septième du synode de Pistoie, que Pie VI a frappée d'anathème. Le synode avait dit : *Instruits par l'Apôtre, nous regardons la mort, non plus comme la condition naturelle de l'homme, mais bien comme la juste peine du péché originel.*

« PROPOSITION, porte la censure, en tant que, sous le nom de l'Apôtre artificieusement allégué, elle insinue que la mort, qui, dans l'état présent, est infligée comme une juste peine du péché, par une juste soustraction de l'immortalité, n'était pas la condition naturelle de l'homme;

« Comme si l'immortalité n'avait pas été un bienfait gratuit, mais sa condition naturelle ;

« CAPTIEUSE, TÉMÉRAIRE, INJURIEUSE A L'APÔTRE, DÉJA CONDAMNÉE [1]. »

La mort est dans la nature, et elle est peine. Elle est peine, car elle est entrée dans le monde par le péché; elle est cependant naturelle, car, si l'homme, comme il est vrai, ne devait point mourir, c'est qu'il était élevé par la grâce au-dessus de la nature. La raison alléguée par Mœhler n'est point concluante ; il est naturel que la

[1] Propositio hic verbis enuntiata : *Edocti ab Apostolo spectamus mortem, non jam ut naturalem conditionem hominis, sed revera ut justam pœnam culpæ originalis,*

Quatenus sub nomine Apostoli subdole allegato insinuat, mortem, quæ in præsenti statu inflicta est velut justa pœna peccati per substractionem immortalitatis, non fuisse naturalem conditionem hominis, quasi immortalitas non fuisset gratuitum beneficium, sed naturalis conditio,

Captiosa, temeraria, Apostolo injuriosa, alias damnata.

(Bulla *Auctorem fidei*, prop. XVII.)

poussière rentre en poussière ; il est naturel aussi que, voyant approcher la dissolution de ce corps associé à toutes ses joies comme à toutes ses douleurs, l'âme frémisse à l'idée de la séparation. Elle souffre d'ailleurs des maux qui l'accompagnent, et redoute le lendemain qui la suit. La mort et les douleurs sont des maux, mais des maux passagers, dont les récompenses de la vertu peuvent offrir une abondante compensation. « La mort, sans doute, dit un de nos grands philosophes chrétiens, est effrayante pour l'imagination ; mais la raison, même dépourvue des lumières de la religion, y voit moins un mal qu'une nécessité et la première condition de notre nature matérielle [1]. »

Nous ne prétendons pas que tous les écrivains qui se sont efforcés de prouver le péché originel par les misères de la vie présente ont dépassé par là même les limites de l'orthodoxie. Des théologiens graves, tout en confessant que la mort, les douleurs et la concupiscence sont dans la nature de l'homme, ne les appellent pas moins en témoignage du péché d'origine ; et la raison qu'ils en donnent, c'est qu'ils n'eussent pas été, à beaucoup près, les mêmes dans l'état de pure nature. Néanmoins, ce système n'est pas sans inconvénients.

La preuve que ces théologiens présentent a le grand défaut de ne rien prouver. Il est des natures heureuses dont la part est petite, soit de douleurs, soit de passions. Si les peines de ces hommes s'élèvent au-dessus du ni-

[1] De Bonald, *Recherches philosophiques*, chap. x.

veau prétendu normal des misères humaines, il faut que la mesure de misères qu'implique la condition de la nature soit bien petite, et presque autant vaudrait dire simplement, avec les jansénistes, que naturellement l'homme ne saurait souffrir, à moins qu'il ne soit pécheur. Mais, si la preuve n'est pas bonne pour tous, elle n'est bonne pour personne; car, de l'aveu unanime, le péché originel est un et le même en tous. Ainsi, tant que l'on confessera que la mort et les douleurs communes de la vie présente découlent des lois de la nature, on ne pourra établir d'une manière bien satisfaisante le péché originel par ces mêmes douleurs.

Si vous voulez donner plus de fermeté à l'argumentation, vous avez un péril à redouter, celui d'aller trop loin. Que direz-vous, en effet, pour arriver à une preuve complète? Que les misères de cette vie sont stériles? ce serait un blasphème. Qu'elles sont à tel point intolérables et montrent un tel abaissement, qu'il eût été indigne de Dieu de jeter l'homme non pécheur dans cette vie de supplice anticipé? vous êtes en plein jansénisme.

Saint Thomas nous fournit la preuve de l'impuissance des considérations philosophiques pour établir solidement l'existence du péché originel. Ce grand docteur a pensé que l'état présent de l'homme peut être la matière d'un argument assez plausible en faveur de ce dogme; il a présenté l'argument avec sa science théologique, c'est-à-dire avec prudence et retenue; mais aussi il lui a par là même dénié toute force démonstrative.

« Il est vrai, dit-il, que le corps humain, composé de parties hétérogènes, doit être sujet à la corruption ; que les choses qui flattent les sens, objet de l'appétit sensible, doivent se trouver quelquefois en opposition avec la raison ; que l'intellect qui ne possède point les connaissances *en acte*, mais seulement en puissance, et ne les acquiert qu'à l'aide des sens, doit parvenir difficilement à la science du vrai, et s'en laisser facilement détourner par les impressions des objets sensibles. Néanmoins en partant de l'idée de la providence divine qui donne à chaque qualité la perfection convenable, on peut estimer *assez probable* que la partie la plus noble, l'âme, n'a été unie au corps que pour le régir avec un plein empire : et que, si le défaut de la nature oppose un obstacle à cette domination, Dieu le ferait disparaître par un don spécial et surnaturel... On peut donc, conclut-il, poser d'une manière *assez probable* que les défauts dont nous avons parlé ont le caractère de *peines*, et en inférer que le genre humain est vicié par quelque péché originel [1]. »

Cet argument, que le saint Docteur ne présente que comme probable, est en effet fort peu démonstratif. Il prouve seulement la nécessité d'un secours divin pour que l'homme puisse accomplir l'ordre, et atteindre une fin digne de son âme, digne de Dieu. En considérant la lutte de l'esprit et de la chair, les aspirations de l'âme vers des régions pures et divines, et les résistances de

[1] *Contra Gentes*, lib. IV, cap. LII.

l'amour-propre et des sens qui la font incessamment retomber sur les choses d'ici-bas ou sur elle-même, on peut soupçonner, si l'on veut, que l'homme est déchu. Mais ce n'est qu'une conjecture vague et incertaine, qui seule n'explique rien. Car il est une autre solution : « Ce que nous sommes ne paraît pas encore [1]. » L'homme n'est ici-bas que le commencement d'un plus haut dessein.

Ainsi les écrivains qui se proposent d'appuyer le dogme du péché originel par des considérations psychologiques et purement morales sont toujours placés dans cette alternative : ou bien ils craignent de poser ce principe : « L'homme n'eût pu être créé tel qu'il naît aujour-« d'hui ; » et leur argumentation est vague et chancelante : ou bien ils le posent catégoriquement ; et de ce moment ils donnent contre l'écueil.

Nous devons éviter de contredire, par un système équivoque et embrouillé, la théorie simple et rationnelle des grands théologiens de l'École. Il doit y avoir proportion, disent-ils, entre le péché originel et sa peine ; or ce péché ne provient point de la perversion de notre volonté, mais de la perte que nous avons faite de la grâce originelle en Adam notre chef [2] : il doit donc être puni par la soustraction des avantages attachés à cette grâce, et non par les châtiments dus à un crime personnel. C'est, poursuivent ces théologiens, empruntant une com-

[1] I Joan., III, 2.
[2] Voy. Note XI.

paraison au droit du moyen âge, comme si le roi donne à un chevalier un fief héréditaire : le feudataire se rend coupable et est dépouillé; le bénéfice est perdu pour lui et pour les siens. Adam fidèle eût transmis la justice avec la vie, et cette justice eût écarté les misères présentes : dépouillé, il transmet la vie sans la justice, et la nature suit ses lois[1].

Donc les maux présents, naturels en eux-mêmes, n'ont le nom de *peines* que relativement à notre élévation primitive[2]; et l'homme privé de la justice originelle n'est appelé *pécheur* que par sa relation avec le péché d'Adam. Nous disons *relation*, et non *coopération* ou *complicité*. Le premier homme a perdu pour tous la grâce primitive qu'il tenait en ses mains : mais l'acte par lequel il l'a perdue lui fut personnel : et ainsi Bayle, qui croyait combattre une doctrine de l'Église, était bien loin de porter coup quand il écrivait : « Il est évident qu'une créature qui n'existe point ne saurait être complice d'une action mauvaise[3]. » Les théologiens avaient dit cela avant lui.

II

Le premier homme était le type de celui qui devait venir[4], a dit saint Paul.

[1] Voy. Note XII.
[2] Voy. Note XIII.
[3] *Dictionnaire historique*, au mot *Pyrrhon*.
[4] Qui est forma futuri. (*Rom.*, v, 14.)

« Comme Adam, ajoute saint Jean Chrysostome, a introduit la mort par son crime, et l'a transmise à tous ses descendants, bien qu'eux-mêmes n'eussent pas touché l'arbre fatal, ainsi Jésus-Christ a transmis à tous ses enfants la justice fruit de sa croix, sans qu'eux-mêmes l'eussent mérité par leurs œuvres... De sorte que si un Juif vous demande comment il se peut que le monde ait été sauvé par le Christ seul, vous pouvez lui répondre : Comment s'est-il fait que le monde entier fut condamné par la désobéissance du seul Adam[1] ? »

Saint Bernard raisonne de la même manière dans l'épître au pape Innocent II, sur les erreurs d'Abailard. « Eh quoi! dit ce Père, j'ai été vendu sans me vendre moi-même, et je ne pourrais être racheté que par moi! Assur m'a dominé sans sujet; sans sujet donc il exige un droit à ma délivrance. S'il dit : Ton père t'a livré ; je répondrai : Mais mon Frère m'a dégagé. Pourquoi la justice ne me viendrait-elle pas du dehors, puisque du dehors m'est arrivée la faute? Ce n'est pas moi-même, c'est un autre qui m'a fait pécheur ; et c'est un autre qui me justifie. Celui-là m'a souillé par le sang qu'il m'a donné avec la vie ; celui-ci m'a purifié par le sang qu'il a répandu pour moi. — Il dira encore : Laissons la justice à qui elle appartient : qu'a-t-elle avec toi de commun? A la bonne heure. Mais alors que la faute soit à qui l'a commise! Qu'a-t-elle de commun avec moi[2] ? »

[1] *Hom. in Epist. ad Rom.*
[2] *Epist.* CXC *ad Innocent. Pont.*, cap. VI, n. 16.

Ainsi niez-vous le dogme de la Rédemption? On vous pressera par le dogme de la chute. Niez-vous la chute? De quel droit, en face des mérites de la Rédemption? Ces deux dogmes réfléchissent l'un sur l'autre leur lumière: qui entend l'un entend l'autre.

Je prie le lecteur de peser attentivement ces paroles d'un très-ancien Père : « Nous avons offensé Dieu dans le premier Adam, *n'accomplissant point* son commandement; dans le second, nous avons été réconciliés, *obéissant jusqu'à la mort*[1]. »

Et celles-ci d'un saint évêque des derniers temps: « Si un Jésus-Christ est mort pour tous, donc *tous sont morts* en la personne de cet unique Sauveur qui est mort pour eux : et sa mort leur doit être imputée, puisqu'elle a été endurée pour eux et à leur considération[2]. »

Il résulte de tous ces témoignages que nous avons désobéi en Adam, de la même manière que nous avons obéi en Jésus-Christ;

Que nous sommes morts à la justice en Adam, de la même manière que nous sommes morts au péché en Jésus-Christ.

Si vous recherchez comment nous étions avec Adam, dans le Jardin de délices, recherchez donc aussi comment nous étions près de Jésus-Christ, partageant ses douleurs à Gethsémani.

La corrélation profonde qui existe entre Adam et Jé-

[1] Irenæus, *adversus Hæreses*, cap. XVI.
[2] S. François de Sales, *Traité de l'Amour de Dieu.*

sus-Christ, entre le péché originel et la justification, fournit une preuve sans réplique contre le petit nombre de théologiens qui ont imaginé je ne sais quelle participation de notre volonté à la faute première[1] : nous avons péché en Adam comme nous avons mérité en Jésus-Christ, et non autrement.

Quel est le principe de la justification?

Le mérite de Jésus-Christ.

Quel est le principe du péché originel?

Le démérite d'Adam.

La justification est-elle une simple imputation extrinsèque des mérites de Jésus-Christ? Non ; elle est inhérente à l'âme.

Le péché originel est-il une simple imputation extrinsèque du démérite d'Adam ? Non ; il est propre à chacun.

L'acte par lequel Jésus-Christ a mérité nous est il personnel ? Non.

L'acte par lequel Adam a démérité nous est-il personnel? Non.

Comment recevons-nous la justification?

En renaissant de Jésus-Christ et de l'Église.

Comment contractons nous le péché originel?

En naissant d'Adam par la femme.

Le type de pureté et d'innocence qui brille à l'aurore du monde doit apprendre à l'homme à ne point accepter

[1] Voy. Note XIV.

comme règle de ses actes des passions qui sont le fruit de sa chute ; et la sanglante victoire du chef divin que nous donne la croix nous enseigne à vaincre au sein de la souffrance et des travaux. Il est bon que l'homme ait des passions à vaincre : avec la résistance croîtront ses mérites. Il est bon que ces passions ne datent pas du commencement, pour qu'il en conçoive plus de terreur. Éden nous inspire l'amour de l'innocence ; le Calvaire nous découvre tout le prix de la vertu.

CHAPITRE XIV.

PEINE DU PÉCHÉ ORIGINEL DANS LA VIE FUTURE.

Quelle est donc dans la vie future la peine du péché d'origine? Les principes ci-dessus posés répondent par avance à cette question. Il y a une corrélation nécessaire entre le péché et la peine. Un acte accompli par une volonté étrangère peut bien nous enlever des priviléges : mais nous rendre dignes d'une peine afflictive, jamais. C'est une maxime d'éternelle justice, et le droit des hommes reflète ici le droit divin. Le péché originel est la privation de la justice. Ses peines sont les conséquences de la justice perdue : dans la vie présente les maux naturels à l'homme, dans la vie future l'exclusion de la gloire, à laquelle la grâce seule peut nous enfanter. Ainsi tout s'enchaîne et se correspond : le péché, la peine, la damnation. c. à d. l'exclusion de la gloire.

On voit que nous sommes bien éloigné d'admettre, même comme une hypothèse soutenable, que Dieu condamne au supplice du feu les enfants non régénérés d'Adam. Cette opinion tire presque toute son autorité de saint Augustin ; plusieurs fois, et spécialement dans un sermon plein de véhémence prêché à Carthage, il ne craignit point d'avancer que les enfants morts sans baptême sont condamnés au feu éternel. Toutefois lui-même, répondant dans la suite à Julien d'Éclane, ne parle plus avec la même assurance. Quoi qu'il en soit, un père de l'Église, de quelque nom qu'il s'appelle, n'est point la tradition ; et le saint Docteur en particulier, dans sa lutte ardente contre les Pélagiens, paraît avoir plus d'une fois dépassé les bornes de l'exactitude théologique. On sait d'ailleurs que saint Augustin faisait d'abord du péché originel comme une faute personnelle. Il douta longtemps si les âmes n'avaient point été créées simultanément, et si elles n'existaient point à l'époque adamique. Il envoya Orose, prêtre d'Espagne, à Bethléem, pour consulter saint Jérôme sur leur origine ; il pencha même à croire que les âmes et les corps proviennent également de ceux du premier homme[1]. Cette opinion erronée a pu influer sur la rigidité de ses sentiments.

L'opinion qui assujettit à des châtiments graves et positifs les âmes qui quittent la vie avec le seul péché originel, cette opinion si irrationnelle et si dure, a toujours

[1] *Epist.* XXVIII, *ad Hieron.* — *Confess.*, lib. I, cap. VI. — *De anima*, lib. I, cap. XVIII.

été repoussée des écoles, dans les beaux siècles de la théologie. Tous[1] les docteurs célèbres ou presque tous ont enseigné une doctrine contraire, comme Alexandre de Halès, Pierre Lombard, saint Thomas, Duns Scot, saint Bonaventure, Pierre Auréole, Innocent V, Henri de Gand, saint Bernardin de Sienne, saint Antonin, Tostat, etc., suivis *d'une foule innombrable de théologiens tant anciens que modernes*[2]. Bien que les rares partisans de l'opinion rigoureuse invoquassent pour leur défense les grands noms de saint Augustin et de saint Grégoire le Grand, et l'appui de deux ou trois autres Pères de l'Église latine, disciples du saint évêque d'Hippone, ceux qui suivaient le sentiment commun ne la repoussaient pas moins avec une sorte de dédain ou d'indignation. *Elle est dure*, dit Médina, et désormais *répudiée par tous* les esprits[3]. Il ne paraît pas, dit Bellarmin, qu'elle ait été formellement réprouvée par l'Église, mais *elle est rejetée des écoles*[4]. Et l'opinion qui exclut la peine du sens, c'est l'opinion *commune*, disent en même temps saint Thomas[5] et saint

[1] On ne cite guère dans le moyen âge pour l'opinion rigoureuse, que le cardinal Robert Pullus, et surtout Grégoire de Rimini, regardé comme le représentant de cette opinion.

[2] Et pene innumeri alii, tam antiqui quam recentiores. (Billuart, *Tract. de Passionibus et Virtutibus*, Dissert. VII, art. 6.)

[3] Dura est, estque jam ab omnibus explosa. (Barth. Medina, apud Billuart.)

[4] Quæ quidem sententia non videtur aperte reprobata ab Ecclesia, rejicitur tamen passim in scholis. (Bellarm., *de Amissione gratiæ*, lib. VI, cap. IV.)

[5] Communiter dicitur quod peccato originali non debetur pœna sensus. S. Thom., quæst. V, (*de Malo*, art. 11.)

Bonaventure[1]; le *sentiment commun de l'Église*, dit le savant Pierre Auréole[2]; le *sentiment commun des Saints et des théologiens*, dit Lémos[3]. Elle est enseignée par *tous* les docteurs, dit Suarez[4]; elle a pour elle, dit Gonet, le *consentement presque unanime des théologiens qui ont écrit depuis environ cinq cents ans*[5]; elle est, dit Curiel, celle de *tous les scolastiques*, excepté le seul Grégoire de Rimini[6]. Ce dernier fut appelé le *Bourreau des enfants*. Elle *approche de la foi*, dit André Duval[7]; elle est aujourd'hui *tellement commune*, dit Godoi, *qu'il est téméraire de s'en écarter*[8].

Cornelius Mussus, savant théologien de l'ordre des Frères Mineurs, évêque de Bitonto, l'un des Pères du concile de Trente, et qui se signala dans la sainte assemblée par son éloquence et sa doctrine, en a porté le ju-

[1] Hunc modum dicendi magis approbant magistri communiter. (S. Bonav. *in* II *Sentent.*, dist. XXXII, q. I.)

[2] Est communis Ecclesiæ sententia. (P. Aureolus *in* II *Sentent.*, dist. XXXIII, quæst. unica.)

[3] Dicendum illos pœna sensus nullo modo effici, ut communis est sanctorum et theologorum sententia. (Lemos, *Panopl.*, t. I, cap. XXIV.)

[4] Neque patientur sensibiles pœnas, ut omnes theologi docent. (Suarez., t. II, in III p., disp. L, sect. V.)

[5] Gonet., t. III, tract. IV, disp. VII. invocat unanimem fere consensum theologorum qui a quingentis circiter annis scripserunt.

[6] Curiel, 1, 2, quæst. LXXXIII, art. 4, dicit nostram sententiam esse omnium scholasticorum uno excepto Gregorio Ariminensi. (*Apud* Billuart, *supra*.)

[7] Non est aperte de fide infantes absque baptismo decedentes non puniri pœna sensus, sed tantum damni... Dicendum tamen est ad fidem accedere. (*Tract. de Peccatis*, quæst. IV, art. 3.)

[8] Est hisce temporibus apud theologos ita communis, ut recedere ab illa non sit tutum. (Godoi, 1, 2, disp. XXXVIII.)

gement qui suit : « On doit croire pieusement, avec *presque tous les docteurs de la sainte Église catholique*, que les enfants morts sans avoir été purifiés par l'eau baptismale ne souffrent d'autre peine que d'être éternellement privés de la gloire dont jouissent au ciel les bienheureux. — Celui qui pense autrement, ajoute-t-il, donne lieu de croire qu'il connaît peu la miséricorde divine[1]. »

C'était là le moindre souci des Jansénistes. Ils s'efforcèrent de mettre en honneur l'opinion de Grégoire de Rimini. Elle allait bien à l'idée qu'ils se faisaient du péché originel, péché *dont l'homme devait faire pénitence toute sa vie*[2]. Ils proscrivaient, comme un emprunt fait aux Pélagiens, la doctrine commune des Orthodoxes. Cette accusation fut formulée dans le synode de Pistoie, dont nous avons vu que le pape Pie VI réprima la témérité. La censure concernant cet article est ainsi conçue :

« La doctrine qui repousse comme une fable pélagienne ce lieu des enfers que les fidèles désignent com-

[1] Pie credendum est cum omnibus fere sanctæ orthodoxæ Ecclesiæ doctoribus, nullam aliam pœnam habere infantes, qui citra baptismalium undarum lavacrum intereunt, nisi quod perpetuo carent illa cœlesti beatorum gloria. Parum enim agnoscere videtur divinam misericordiam qui aliter sentit. (*In Epist. ad Rom.*, cap. v.)

A ceux qui opposaient l'autorité du grand évêque d'Hippone, le même théologien répondait : « A Dieu ne plaise que, pour suivre le seul saint Augustin, je m'écarte de la doctrine des autres Pères, et que je refuse encore, e puis le dire, d'écouter la voix de la piété et de la raison. Je déplairais au saint docteur lui-même si, pour m'attacher à lui seul, je repoussais tant et de si graves autorités. » (*Ibid.*) — Voy. Note XV.

[2] Voy. Note XVI.

munément sous le nom de *limbes*, dans lequel les âmes de ceux qui meurent avec le seul péché originel seraient punies de la peine du *dam*, et non de celle du feu ;

« Comme si, par là même qu'on éloigne la peine du feu, on introduisait ce lieu et cet état exempt de coulpe et de peine, mitoyen entre le royaume de Dieu et la condamnation, tel que les Pélagiens l'imaginaient;

« FAUSSE, TÉMÉRAIRE, INJURIEUSE ENVERS LES ÉCOLES CATHOLIQUES[1]. »

Il est à remarquer que la bulle pontificale, en même temps qu'elle venge de l'accusation de pélagianisme les théologiens qui écartent la peine du feu des âmes non régénérées, exige et suppose qu'ils reconnaissent en ces âmes la *peine* et la *coulpe*. Les Pélagiens, n'admettant point à l'origine une grâce distincte de la nature, en concluaient que l'humanité n'est point déchue. Ils ne confessaient dès lors ni coulpe ni peine. Il en est autrement dans le système des théologiens catholiques, dans ceux mêmes qui tiennent les opinions les plus douces. Tous confessent que, l'humanité ayant été investie de la grâce primitive, il y a coulpe dans les âmes non régé-

[1] Doctrina, quæ velut fabulam Pelagianam explodit locum illum inferorum (quem Limbi puerorum nomine Fideles passim designant), in quo animæ decedentium cum sola originali culpa pœna damni citra pœnam ignis puniantur.

Perinde ac si hoc ipso quod qui pœnam ignis removent, inducerent locum illum, et statum medium expertem culpæ et pœnæ inter regnum Dei, et damnationem æternam, qualem fabulabantur Pelagiani.

Falsa, temeraria, in scholas Catholicas injuriosa.

(Bulla *Auctorem fidei*, prop. XXVI.)

nérées, il y a perte et indignité de la justice surnaturelle. Pour ces âmes la séparation de Dieu est une peine, un *dam* infligé à toute l'humanité, *pœna naturæ*.

Les théologiens, à peu près unanimes à repousser la peine du sens des enfants morts sans baptême, ne le sont pas autant quand il s'agit de déterminer l'état de ces âmes. L'opinion la plus suivie est que non-seulement elles ne ressentent aucune douleur ni tristesse de la privation de la vue intuitive, mais se réjouissent dans la connaissance et l'amour de leur auteur, et dans les biens naturels qu'elles reçoivent de sa bonté. Laissons un commentateur de saint Thomas nous exposer ce sentiment dans un langage naïf et qui n'est pas sans grâce, en y mêlant ses propres conjectures qui peut-être ne déplairont point au lecteur.

« L'opinion la plus commune des théologiens est que ces âmes sont, jusqu'au jour du jugement, en un lieu souterrain appelé le *Limbe* des enfants, où elles ne souffrent aucune peine ou fascherie de leur estat, mais s'entretiennent ensemble, à la façon que les esprits se parlent, des choses de la nature ; et, quoyque ces âmes voient qu'elles sont privées du royaume du ciel à cause du péché originel, elles ne s'en attristent pas, d'autant que ce n'est pas une faute qui leur ait été volontaire, mais seulement au premier parent de la nature humaine. C'est pourquoy, comme un homme qui n'est pas de sang royal ne s'attriste pas de ce qu'il n'est pas

X C. A. D. non baptisées

roy, ainsi les enfants morts-nais ou decedez avec le seul péché originel, sachant qu'ils n'estoient pas héritiers de ce royaume, ne s'en affligent pas. C'est autre chose des damnez : ils connoîtront qu'ils sont privez de la gloire pour le péché mortel qu'ils ont commis volontairement. C'est pourquoy ils en auront des regrets indicibles, comme celui qui, par sa propre faute, seroit ici exclus de quelque riche héritage. Saint Vincent Ferrier a été de cet avis, lorsque, décrivant la descente de l'âme de Jésus-Christ en tous les quartiers et régions des enfers, après avoir dit qu'ils ne s'attristent pas de n'être pas bienheureux, non plus que toy, dit-il, qui n'as pas d'ailes, n'es pas en douleur voyant un aigle voler, et représente ces âmes qui saluent ainsy celle de Jésus-Christ en leur limbe : « Gloire à vous, Seigneur, qui êtes mort pour l'amour des hommes... » Mais, parce que saint Thomas est de plus grande autorité en ces matières douteuses, il vaut mieux, pour la consolation de ceux ou celles qui sont en peine de l'estat de ces enfants, que nous proposions ce qu'il en dit. Traitant donc de la peine du péché originel : Il faut dire qu'en ceux qui naissent d'Adam l'infection du péché originel appartient à la personne par l'infection de la nature ; d'où vient qu'aucune peine n'est due à la personne, sinon celle qui appartient à la condition de la nature, qui est laissée et abandonnée à soi-même, sans les faveurs surnaturelles de la grâce. Or, à une telle nature appartient la privation de la vision de Dieu, où les facultés naturelles ne peuvent arriver, comme aussi la

mort et les pénalités de cette vie, qui prennent source dans les principes de la nature. Mais la peine sensible dans une âme séparée n'appartient point à la condition de la nature, d'où vient que les enfants decedans sans baptême n'en sont point tourmentez, mais seulement sont privez de la vision de Dieu. » Le saint docteur ajoute . « Quelques-uns disent que ces âmes sont obscurcies de tenèbres et ne connoissent pas le dommage qu'ils ont encouru par le péché originel ; mais cela ne semble pas véritable, veu que les autres damnez, qui sont plus obscurcis de tenèbres, connoissent ce dommage et s'en desolent. Pourtant, il faut dire qu'elles le connoissent et ne s'en desolent pas, parce qu'il n'a jamais été en leur puissance de posséder le bien duquel elles sont deboutées, ainsi qu'un rustique ne s'afflige pas de n'être pas roy, et se seroit affligé s'il eust pu être roy. Saint Gregoire Nazianzene, l'honneur de l'Église orientale, a été de ce même advis, disant que ces enfants ne sont ni salariez, ni suppliciez du juste juge ; qu'encore qu'ils n'aient été baptisez, ils n'ont pas commis aucune malice, et qu'ils ont plutôt souffert que fait cette perte. C'est pourquoy il les estime exempts même des plus légères peines du monde, et la raison n'y manque pas, d'autant que le tourment du feu n'est que pour punir la propre volonté qui d'elle-même s'est détournée de Dieu et convertie à la créature : Car, dit saint Bernard, contre qui se vira ce feu, sinon contre la propre volonté ? Estant donc ainsi que ces enfants n'ont pas eu l'usage de leur pro-

pre liberté, le feu n'a rien à faire contre eux, et il n'y a rien en eux où il se puisse prendre. Enfin le sage nous avertit de bien estimer de la douceur de Dieu : *Sentez de Dieu en bonté ;* c'est-à-dire, n'estimez pas qu'il soit sévère et un tyran cruel qui ne considère rien ; estimez plutôt qu'il est doux, clément et équitable à l'endroit de tout le monde, même des plus pauvres, des plus petits et des plus delaissez. Et, partant, il ne faut pas estimer qu'il veut tourmenter des innocents, comme estiment ceux desquels nous combattons les opinions... Un passereau n'est en oubliance devant luy, et il n'enveloppe jamais dans la ruine des grands les petits innocents.

« ... Ces enfants ressusciteront avec les autres..., et assisteront au jugement universel... Ils entendront ensuite leur sentence, mais douce et favorable, par laquelle ils se verront privez des biens surnaturels de la gloire, mais conservez dans les biens de la nature, qu'ils auront avec avantage, dont ils demeureront contents et satisfaits.

« ... Le jugement étant achevé, et Jésus-Christ s'étant retiré dans le ciel avec tous les éleus, les enfants morts-nais et autres, qui n'auront que le péché originel, demeureront sur la terre éternellement, en quelque quartier que la providence de Dieu leur assignera, où ils le loueront comme auteur de la nature, n'ayant aucune peine positive en leurs âmes ou en leurs corps, qui seront immortels et invulnérables, mais une peine privative, qui est l'exclusion de la béatitude surnaturelle,

tant de l'âme que du corps. Pour mieux entendre cette vérité, il faut supposer que le monde sera renouvellé et remis en un estat beaucoup plus parfait après le jugement... Or, le monde estant ainsi disposé, il est plus vraisemblable que Dieu placera les enfants sur la terre à ce qu'elle demeure toujours inhabitée. En effet, comme les justes seront au ciel, les pervers aux enfers, ceux-ci estant en un estat mitoyen, il est raisonnable de conclure qu'ils seront aussi en un lieu mitoyen et entre deux. Il est vrai pourtant que les théologiens n'en parlent point avec asseurance, parce que Dieu nous a tenu ce point sous le secret ; c'est pourquoy quelques-uns ont cru qu'ils demeureroient dans un lieu tenebreux proche de l'enfer des damnez, ce qui n'est aucunement recevable. D'autres ne determinent rien, ne voulant s'avancer sans jour et sans lumière qui leur manque en ce sujet. D'autres estiment pieusement et probablement que ce monde terrestre leur servira de demeure, ce que nous estimons avec eux, plutôt par opinion que par assurance ou certitude de science... Dieu les enrichira de plusieurs perfections naturelles, parce qu'il est convenable à sa divine bonté qu'en la commune renovation de tout le monde il assortira d'une excellente manière des biens de la nature son image, qui n'a rien commis contre lui de sa propre volonté. Car, s'il ornera admirablement les cieux, la terre et les éléments insensibles, pourquoy non les âmes de ces petits qui surpassent de beaucoup tous les corps, et que le péché originel ne rend pas indignes des biens in-

férieurs de la nature? Ils ont aussi été creez pour cognoître, aimer et louer Dieu ; il est à estimer que Dieu, qui assortit tous les êtres des vertus propres pour atteindre leur fin, ne manquera pas d'illuminer leur entendement d'une excellente cognoissance par laquelle ils cognoîtront Dieu par les choses créées, et ensuite l'aimeront et le loueront pour sa grandeur et pour tant d'œuvres admirables de sa toute-puissance, comme ils feront aussi sa justice et sa sagesse pour les grandes choses qu'ils auront vues au jugement dernier, dont le souvenir les portera à la révérence de Jésus-Christ, duquel ils auront quelque cognoissance. Toutes ces choses jointes ensemble feront qu'ils demeureront contents de leur condition. Par ce moyen, tous les hommes après la résurrection estant divisez en trois bandes, les petits enfants tiendront le milieu ; ils ne seront ny au nombre des boucs, ny au nombre des brebis ; ils ne seront ny de la droite, ny de la gauche, mais seront une bande à part qui servira à la plus grande gloire de Dieu, quoyque ce soit d'un ton plus bas. Ainsi s'accomplira ce que dit le prophète : Le ciel du ciel au Seigneur ; mais il a donné la terre aux enfants des hommes [1]. »

[1] La *Théologie affective*, etc., par M. L. Bail, prêtre, docteur, etc., IIIe part., traité IV.

CHAPITRE XV.

UNIVERSALITÉ DANS LA RÉDEMPTION.

Le dogme de la Chute universelle a sa contre-partie dans celui de la Rédemption universelle. Le péché est entré dans le monde par un seul homme ; par un seul aussi les hommes recouvrent la justice et la vie. « Il est « un seul Médiateur de Dieu et des hommes, Jésus-« Christ, qui s'est donné en rédemption pour tous. » Ainsi parle l'Apôtre[1] : l'Écriture et la Tradition sont pleines de cette vérité. Le sang de l'Homme-Dieu, mis dans la balance de la justice divine, l'emporta sur tous les crimes du monde. La rançon était en soi surabondante, et elle a été offerte pour tous.

Mais pour que la Rédemption produise la sainteté

[1] I *Tim.*, II, 5, 6.

dans les hommes, il faut que par un acte distinct ils soient faits participants des mérites et des satisfactions du Sauveur. Sa mort, cause universelle de salut, doit, dit saint Thomas, être appliquée à tous individuellement : et comme l'effet causé par le premier père parvient à chacun par la génération charnelle, chacun de même perçoit les fruits de la mort de Jésus-Christ par le moyen de la régénération [1].

L'enfant d'Adam, tant qu'il est incapable de raison, peut être régénéré sans une coopération personnelle. Une main étrangère le purifie, le fait entrer dans l'alliance divine, le revêt de Jésus-Christ : mais s'il est capable d'actes intelligents, s'il est en état d'opter entre les deux héritages, il doit répondre à la grâce, concourir librement à l'œuvre sanctifiante, s'y disposer par la foi et l'espérance, par l'excitation de l'amour, par le repentir des fautes commises. L'enfant n'obtiendra point le salut s'il n'est baptisé, ni l'adulte s'il n'est enseigné : aussi Jésus a dit à ses apôtres : *Enseignez, baptisez toutes les nations.*

« Le dessein de Dieu dans son Église, c'est de faire un ouvrage digne de lui. Il veut que son Église soit ample, car *il veut que tous les hommes soient sauvés* [2]. Il veut qu'elle soit belle, car *la sanctification des âmes est ce qu'il souhaite le plus* [3]. Dieu aime donc la grandeur et

[1] S. Thom. *Contra Gentes*, lib. IV.
[2] I *Tim.*, II, 4.
[3] I *Thess.*, IV, 3.

la beauté de son ouvrage ; mais il aime davantage les règles de sa sagesse. Il veut sauver tous les hommes, mais il ne sauvera que ceux qu'il peut sauver, agissant comme il doit agir. C'est à l'homme à suivre ses voies. Dieu ne changera pas pour eux l'ordre, l'uniformité, la régularité de sa conduite. Il faut que l'action de Dieu porte le caractère des attributs divins[1]. »

Une de ces lois générales de la Providence, c'est que la vérité ne se transmet aux hommes que par l'intermédiaire de leurs frères. Rien n'est beau, rien n'est grand pour la créature, comme d'être associée à l'action divine dans la formation des intelligences. Dieu l'honore en la faisant participer à mille degrés à la paternité des âmes, il lui donne une haute idée de ses actes, les montrant capables d'une immense influence en bien comme en mal, particulièrement sur les intelligences plus jeunes. Cette loi, bien digne de la sagesse suprême et qui constitue un lien si puissant dans l'humanité, embrasse les deux ordres de la nature et de la grâce. L'intelligence de l'enfant d'abord inerte s'éveille au contact d'une autre intelligence, et reçoit presque passivement les notions qu'elle-même plus tard pourra étendre et développer. Pas plus pour sa raison que pour son corps il ne peut se passer des soins d'une mère ou d'une personne qui lui tienne lieu de mère. Ainsi, dans l'ordre surnaturel, l'homme est impuissant à satisfaire seul, à con-

[1] Malebranche, *Méditations chrétiennes*, VIIIe méd

naître même les besoins de son âme et ses destinées. Il faut que ces choses lui soient révélées par l'Église, ou que du moins une parole amie, conforme à celle de l'Église, initie son âme à la connaissance de la vérité, condition préalable de l'amour du souverain bien.

Dieu peut, il est vrai, agir en dehors de ces lois et suppléer aux moyens ordinaires par de secrètes inspirations. Mais cette action il ne l'exerce que dans une certaine mesure. Il n'éclairera pas par des illuminations toutes surnaturelles, — nous n'entendons point exclure l'exception, — un sujet incapable de connaissance morale d'après les lois de la nature, par exemple, l'enfant au berceau, l'idiot; il ne créera pas en lui comme en Adam la science de l'esprit; il ne brisera pas les règles de sa providence générale. Il y a plus : quand Dieu emploie des secours extraordinaires, il agit encore selon certaines lois plus mystérieuses, où l'on retrouve le principe de la communication par les hommes. La prière fraternelle est le mobile qui envoie à l'infidèle les inspirations du Ciel. La grâce n'a pas coutume de faire son chemin seule. On peut dire, sans presser la comparaison, que, comme la parole a besoin de lèvres chrétiennes pour passer aux oreilles qui n'ont pas encore entendu les merveilles de l'Évangile, la grâce aussi a besoin d'être attirée par un cœur chrétien, pour pénétrer dans une âme qui ignore les accents divins. De cette sorte la formation des nouveaux membres est toujours produite par l'action simultanée du Chef, Jésus-Christ, avec quel-

que membre vivant de son corps mystique. Aussi cette miséricordieuse prière est-elle instamment recommandée par Jésus et ses apôtres : « Priez donc le maître de la « moisson qu'il envoie à sa moisson des ouvriers[1]. Je « vous recommande avant toutes choses que l'on fasse « des supplications, des prières, des demandes et des « actions de grâces pour tous les hommes... Car cela est « bon et agréable à Dieu notre Sauveur, qui veut que « tous les hommes soient sauvés et parviennent à la con- « naissance de la vérité[2]. »

Des mérites naturels ne peuvent jamais conférer un droit à la réception de la grâce; car elle est le commencement de la vie divine en nous. Il y a entre celle-ci et la nature une distance infinie. « L'homme qui n'a pas la « grâce, dit très-bien un savant évêque, n'est pas plus « disposé à la recevoir que la créature qui n'a pas l'exis- « tence n'est disposée à la recevoir. De là vient que ce- « lui qui la reçoit est nommé par saint Paul une *nou-* « *velle créature en Jésus-Christ*[3], parce qu'elle crée en lui « un être nouveau essentiellement supérieur à son être « naturel. De là vient encore que le même apôtre dit « que, par la grâce, *nous sommes créés en Jésus-Christ* « *dans les bonnes œuvres*[4]. Que suppose la création? Un « néant et une impuissance d'où on ne peut mériter de

[1] Matth., v, 38.
[2] I *Tim.*, II, 1-4.
[3] In Christo nova creatura. (II *Cor.*, v, 17.)
[4] *Ephes.*, II, 10.

× Il s'agit, comme on le voit, des infidèles toujours; continuer de lire jusqu'à la page 249.

« sortir. De même la grâce suppose un néant et une « impuissance d'où la seule bonté de Dieu peut nous « tirer. L'homme peut, à la vérité, comme moins cri- « minel, être moins indisposé à la recevoir ; mais cela « ne lui donne pas droit que Dieu la lui donne préfé- « rablement au plus indisposé. Dieu, qui a le droit de « la refuser à l'un et à l'autre, peut donner la préférence « à celui-ci, non pas sans doute à cause de sa plus « grande indisposition, mais pour d'autres considéra- « tions relatives à certaines circonstances[1]. » La conduite des hommes peut nous aider jusqu'à un certain point à concevoir cette conduite de Dieu. Bien qu'en principe général une remise de peine, une faveur quelconque, doive être plutôt faite au moins indigne qu'à celui qui l'est plus, un souverain peut accorder au plus coupable de deux criminels des lettres de grâce qu'il refuse au moins coupable. Par exemple, si, dans le premier cas, il y a lieu d'espérer que cet acte de clémence lui conciliera les cœurs d'une ville, d'une tribu, et si, dans le second cas, les esprits ont besoin d'être frappés par la vue d'un châtiment exemplaire.

Ainsi l'homme n'a point droit à l'ordre surnaturel ; l'enfant d'Adam n'a rien, ne peut rien qui le prépare au titre d'enfant de Dieu. En d'autres termes, la vocation au Christianisme « n'est point le prix de la course et de la vo- « lonté de l'homme, mais le fruit de la volonté de Dieu[2]. »

[1] De Pressy, évêque de Boulogne, *Instructions sur la Grâce*, § 16.

[2] Non volentis, neque currentis, sed miserentis est Dei. (*Rom.*, IX, 16.

Donc trois principes sur la volonté divine relativement au salut des hommes :

1° Dieu est mort pour tous les hommes ; en conséquence, il veut le salut de tous, mais à condition qu'ils commencent ici-bas la vie divine, c'est-à-dire qu'ils soient justifiés.

2° Dieu veut que tous les hommes soient justifiés. En conséquence, il appelle tous les hommes à la sanctification ; il prépare pour tous des grâces de sanctification ; il recommande à tous ses enfants, et principalement aux dépositaires de son sacerdoce, de ne rien négliger pour préparer les enfants d'Adam à l'œuvre de la sanctification.

3° Aucun n'est inhabile, mais aucun n'a de droits acquis à cette faveur divine. Si donc personne n'est là pour préparer l'infidèle à l'œuvre de la sanctification, si les lois générales de la Providence ne permettent pas qu'il entende la parole ou reçoive l'acte de l'initiation, Dieu ne fera pas ordinairement un miracle pour lui procurer la grâce de l'adoption divine.

Dans l'application de ces principes, les enfants morts sans baptême se présentent les premiers.

Il est certain que Jésus-Christ est mort pour ces enfants et qu'il veut leur salut. Il leur a préparé des grâces ; il a pour eux, comme pour tous, institué le baptême. « Jésus-Christ est mort pour les petits enfants, dit saint Augustin, car le sang répandu pour la rémission des péchés les concerne aussi bien que les autres... Les

enfants ne sont-ils pas des hommes, pour n'être pas compris aussi dans ce qui a été dit : Dieu veut que tous les hommes soient sauvés[1] ? » Il est certain ensuite et prouvé par le fait qu'ils n'ont pas reçu les grâces du salut.

Or, nous disons que la mort prématurée de ces enfants ne provient pas d'une volonté directe de Dieu, comme s'il se proposait la non-génération de ces enfants, mais de ces lois fixes, physiologiques et autres, appliquées aux faits posés par la liberté humaine et que Dieu laisse agir. La Providence surnaturelle avait ses moyens en réserve ; le sujet manque ; car la nature sert de base aux opérations de la grâce, et Dieu laisse les choses aller leur cours, parce qu'étant, dit saint Thomas, le régulateur universel, il ne doit point troubler l'ordre général pour procurer l'ordre particulier[2].

Quand l'homme est une fois en possession de l'état surnaturel, il n'en peut déchoir et périr que par sa faute. Aucune loi, aucune créature, ni la vie, ni la mort, ne peuvent l'arracher des bras du Christ. Mais les enfants dont nous parlons n'ont jamais été élevés à cet ordre, et la vie n'est point entre leurs mains. « Il y « a, dit saint Alphonse Liguori, une différence entre « périr et n'être point bienheureux ; car la béatitude « éternelle étant un don tout gratuit, la privation de ce

[1] *Contra Julian.*, lib. III, cap. xxv, et lib. IV, cap. viii.
[2] *Surm.*, p. i, q. xxii, art. 2, ad 2.

« bonheur n'a point le caractère de peine[1]. » Ici le saint théologien du dernier siècle enseigne la doctrine de l'Ange de l'École, la même que nous avons suivie : « Encore que ces enfants soient séparés de Dieu quant à « l'union de la gloire, ils lui sont unis par la participa- « tion des biens naturels; et ainsi ils pourront se réjouir « en lui par une connaissance et un amour naturels[2]. »

Même réponse au fond sur le sort d'une partie des infidèles que les théologiens comprennent sous le nom d'*infidèles négatifs*, parce que les vérités nécessaires au salut ne leur ont point été enseignées. La justification est le germe de la gloire, et la foi la racine de la justification. Or, *la foi vient de l'ouïe*[3]. Comment croiront-ils, demande saint Paul, si personne ne les prêche? Jésus a déposé dans son Église la parole de vérité et chargé ses disciples de la porter dans tout l'univers; il convie les enfants des nations chrétiennes à venir en aide à la propagation de son Évangile, et promet une part dans la récompense des apôtres à qui secondera leur mission. Mais la créature libre a souvent refusé son concours. Les âmes appelées à l'apostolat n'ont pas toutes répondu à l'appel de Dieu; le schisme et l'hérésie ont suscité à l'Église des guerres intestines et multiplié les travaux au dedans[4].

[1] *Grand moyen de la Prière*, IIe partie, ch. I.

[2] II *Sent.*, dist. XXXIII, q. I.

[3] *Rom.*, V, 17.

[4] « Malheur donc aux sectes qui ont déchiré la robe sans couture! sans elles l'univers serait chrétien. » (De Maistre, *Du Pape*, liv. III, ch. I.)

Beaucoup de ceux à qui l'Évangile a été annoncé l'ont rejeté et en ont ainsi déshérité leurs enfants ; beaucoup, au sein même de l'Église comme au dehors, ont semé les obstacles sur les pas de ses envoyés ; et c'est pour toutes ces causes réunies que tant d'infidèles n'ont pas encore vu luire pour eux le jour de la bonne nouvelle.

Mais ceux qui n'ont point rebuté ses avances, à qui n'ont point été proposées ces vérités essentielles à connaître, qu'on appelle *de nécessité de moyen*, exclus du ciel par la faute originelle, ne sont pas, par là même, dignes du châtiment. Nous savons que Dieu veut le salut de tous, mais nous savons aussi que la béatitude éternelle est un don gratuit, et le *Régulateur universel* ne dérogera pas à toutes les lois de sa providence pour que la foi, qui vient par l'*ouïe*, tombe d'en haut dans les âmes que la parole sainte n'aura pas éclairées. Si l'intuition, si des illuminations immédiates devenaient un moyen ordinaire de remplacer l'action visible du ministère, nous en viendrions à douter de la nécessité de celui-ci, et les lois de la Providence finiraient peut-être par n'être plus des lois pour nous.

Parmi les infidèles, il en est quelques-uns dont la condition est assez identique à celle des enfants mort-nés, parce que leur âme demeure dans une perpétuelle enfance ; tels sont les idiots et quelques sauvages. Pour ceux-là, il est inutile de rien dire de plus : nous devons, au sujet des autres, ajouter quelques éclaircissements.

1° Dieu ne jugera point les infidèles sur les lois de

l'Évangile, qui sont pour eux comme si elles n'étaient pas, mais sur la mesure des connaissances morales qui auront été à leur portée. « Qui n'a jamais entendu parler du Verbe, dit Clément d'Alexandrie, il lui sera pardonné à cause de son ignorance[1]. »

2° Dieu leur départit des grâces proportionnées aux devoirs dont ils ont conscience, en sorte qu'ils ont le pouvoir d'accomplir leurs obligations connues[1].

3° Nous ne devons juger par les règles communes ni de la grandeur de leurs obligations, ni de la gravité de leurs fautes, ni de la rigueur des peines qu'ils peuvent mériter. On conçoit que ce qui serait un crime pour un chrétien pourrait encore, dans la conscience de tel infidèle, n'être pas même réputé un mal[2].

Dieu est souverainement juste et équitable, il ne demande compte que du talent qu'il a confié, et dans ce

[1] *Cohortatio ad Gentes*, n. 10. — Propositions condamnées. Pagani, Judæi, hæretici nullum omnino accipiunt à J.-C. influxum, ideoque hinc recte inferes in illis esse voluntatem nudam et inermem sine omni gratia sufficienti. *Decret. Alexandri VIII*, anno 1690.

Nullæ dantur gratiæ nisi per fidem. Quesn., 26.

Fides est prima gratia et fons omnium aliarum. 27.

Extra Ecclesiam nulla conceditur gratia. 29.

Constitutio Unigenitus Clementis XI.

[2] « Dans le jugement de Dieu il y aura une différence infinie entre un païen qui n'aura pas connu la loi chrétienne, et un chrétien qui, l'ayant connue, y aura entièrement renoncé; Dieu, suivant les ordres mêmes de sa justice, traitera l'un bien autrement que l'autre. On sait assez qu'un païen à qui la loi de Jésus-Christ n'aura point été annoncée ne sera pas jugé par cette loi; et que Dieu, tout absolu qu'il est, gardera avec lui cette équité naturelle de ne le pas condamner par une loi qu'il ne lui aura pas fait connaître. » Bourdaloue, Ier *Avent*, sermon sur le Jugement dernier, Ire partie. — Voy. Note XVII.

compte encore, la voix de la miséricorde se mêle toujours à celle de la justice.

Voilà au fond tout ce qu'il nous est donné de savoir sur l'état futur des infidèles. Mais rangerons-nous dans cette classe, tiendrons-nous pour dénués de la foi sans laquelle personne ne peut entrer au ciel tous ceux qui vivent dans les contrées que n'a point éclairées la révélation chrétienne? Non, sans doute, et nous ne pensons pas que la foi explicite des mystères chrétiens soit *de nécessité de moyen*, pourvu que la foi à ces vérités soit implicitement renfermée dans une croyance générale et dans la disposition du cœur à les accepter. Mais cette question viendra plus naturellement après celle qui concerne les hérétiques. Nous rechercherons alors quelles sont de nécessité de moyen les conditions du salut.

L'enseignement catholique nous dit : *Hors de l'Eglise point de salut, point de salut pour les hérétiques*. Mais il dit aussi que l'opiniâtreté, et non l'erreur seule, fait l'hérétique ; qu'on peut être uni à l'âme de l'Église, sans participer extérieurement à sa communion.

« On ne doit pas, dit saint Augustin, ranger parmi les hérétiques ceux qui défendent un sentiment faux et mauvais sans opiniâtreté, surtout s'ils ne l'ont pas inventé par une audacieuse présomption, mais s'ils l'ont reçu de leurs parents séduits et tombés dans l'erreur, et s'ils cherchent la vérité avec soin, prêts à se corriger lorsqu'ils l'auront trouvée[1] ... Supposons qu'un homme soit

[1] *Contra Donat.*, lib. I, cap. IV, n. 5.

dans l'opinion de Photin touchant Jésus-Christ, croyant que c'est la foi catholique ; je ne l'appellerai point encore hérétique, à moins qu'après avoir été instruit, il n'ait mieux aimé résister à la foi catholique que de renoncer à l'opinion qu'il avait embrassée [1]. »

« L'hérésie, dit le savant Corneille la Pierre, n'est jamais un péché premier : il faut qu'elle soit toujours précédée de l'ambition, du libertinage, ou de quelque autre impiété. L'homme ne tombe pas d'abord dans une si grande impiété [2]. »

Elle est surtout le fruit de l'orgueil. C'est par lui qu'elle entre dans une âme, elle y entre avec le mépris de l'autorité établie de Dieu. « Jusque-là, dit Fénelon, dans un discours prononcé à la profession religieuse d'une jeune convertie, tout était catholique en vous, tout, jusqu'à cette soumission même si simple que vous aviez pour les faux pasteurs. Votre baptême, quoique administré hors de l'enceinte de l'unité par des mains révoltées, était pourtant l'unique baptême qui, partout où il se trouve, appartient à l'Église unique, et qui tient sa vertu, non de la disposition du ministre, mais de la promesse immuable de Jésus-Christ. Vous fîtes même dans l'unité tout ce que vous fîtes sans vouloir la rompre ; vous ne commençâtes à être véritablement protestante qu'au

[1] *Contra Donat.*, lib. I, cap. XVI., n. 23.

[2] Hæresis nunquam est primum peccatum, sed semper necesse est præcedat vel ambitio, vel libido, vel alia iniquitas, antequam homo ad tantam impietatem quanta est hæresis corruat (Corn. a Lap., in II *Tim.*, II, 19.)

moment fatal où vous dites dans votre cœur en pleine liberté : Oui, je confirme la séparation de mes pères ; et, en lisant les Écritures, je juge que l'Église d'où nous sommes sortis ne les entend pas [1].»

La *Faculté de Théologie* de Paris enseigne, dans la *Censure d'Émile*, que les enfants et les simples qui demeurent de bonne foi dans les communions séparées ne participent pas au schisme et à l'hérésie et ne doivent point être considérés comme étrangers à l'Église. « Les enfants, n'ayant pu perdre encore la grâce qu'ils ont reçue dans le baptême, sont indubitablement de l'âme de l'Église, c'est-à-dire qu'ils lui sont unis par la foi, l'espérance et la charité habituelles. Les simples dont il s'agit peuvent avoir conservé la même grâce. Ils peuvent adhérer avec simplicité aux vérités de foi qui suffisent absolument, et avec le secours de Dieu mener une vie innocente, et ainsi appartenir à l'âme de l'Église. Car Dieu ne leur impute pas une erreur invincible. Au reste, ces enfants et ces simples doivent leur salut à l'Église catholique qu'ils ne connaissent pas : car c'est d'elle que viennent et le baptême et les vérités salutaires que les sociétés rebelles ont conservées en se séparant. Ils les ont reçues de ces sectes immédiatement : mais celles-ci les tenaient de l'Église, à qui Jésus-Christ a confié l'administration des sacrements et le dépôt de la foi [2]. »

[1] Sermons de Fénelon. — Voy. Note XVIII.
[2] Propos. xxxii.

Les communions primitivement sorties du Christianisme, qui ont repoussé ou laissé se perdre la tradition du baptême, tiennent de l'infidélité, car ce sacrement est le signe et l'instrument de l'incorporation à Jésus-Christ. Toutefois, dans les âmes qui adhèrent de bonne foi à ces sociétés plus déshéritées que les autres des richesses de la foi, le sacrement de la régénération peut être suppléé par le désir, même par ce désir interprétatif qui se trouve au fond de l'amour de Dieu, quand cet amour est véritable et basé sur la foi [1].

Mais qu'est-ce que la *foi*, et quelles connaissances indispensables doit-elle renfermer, pour établir l'homme dans la voie du salut?

La foi est l'adhésion à la vérité révélée. Son motif n'est point le *dictamen* de la raison, ni la voix des créatures, ni le témoignage des sages considérés comme tels. C'est la révélation, la parole de Dieu, l'enseignement qu'il a établi. Une foi puisée dans nos facultés naturelles, dans des sources purement humaines, ne saurait avoir le caractère surnaturel [2].

D'après l'enseignement de l'Église, cette foi, à toutes les époques, a dû contenir de nécessité de moyen la connaissance explicite de Dieu *un et rémunérateur* [3].

[1] Remissionem peccatorum aliquis consequitur, secundum quod habet baptismum in voto vel explicite vel implicite. *Sum.* (S. Thom., p. 3, q. 69, art. 4 ad 2.)

[2] Proposition condamnée. Fides late dicta ex testimonio creaturarum, similive motivo ad justificationem sufficit. (Innocent XI, prop. XXIII.)

[3] Proposition condamnée. Non nisi fides unius Dei necessaria videtur neces-

Les théologiens ajoutent communément que la foi en Dieu rémunérateur exige la connaissance formelle des récompenses futures et surnaturelles[1]. Kilber[2], qui suit ce sentiment, confesse néanmoins qu'il y a diversité d'opinions à cet égard. Un théologien très-estimé, le P. Voit, semble tenir le parti contraire, et ne regarder comme absolument indispensable, du moins avant l'incarnation du Verbe, que la croyance en Dieu et la foi générale en la rémunération[3].

La connaissance explicite du Messie n'était point de nécessité de moyen dans les temps qui précédèrent l'Évangile. Les Hébreux, croyant la révélation et l'origine divine du sacrifice, possédaient comme sous voile la doctrine du Sauveur. La foi en un Dieu rémunérateur suffisait aux gentils et contenait implicitement la foi au Médiateur[4].

sitate medii, non autem explicita remuneratoris. (Innocent XI, prop. XXII.) — Voy. NOTE XIX.

[1] Dubitatur primo, num fides explicita Dei remuneratoris necessitate medii ad salutem debeat esse de Deo remuneratore supernaturali, an vero sufficiat credere Deum remunerare merita bonis naturalibus ? Quamvis propositio confixa ab hoc præscindat, dicendum tamen cum communi, fidem debere esse de Deo remuneratore supernaturali. Viva, *Damnatæ theses.*

[2] Cum vero Providentiæ media alia possint esse naturalia, alia supernaturalia, pœnæ etiam ac præmia et hujus et alterius vitæ; nonnulla inter authores discrepantia est, quibusdam negantibus articulum de Remuneratore supernaturali esse per modum medii necessarium, aliis tamen communiter id infirmantibus...

Observa : cum fides de remuneratore supernaturali dari nequeat sine fide immortalitatis animæ, ac necessitate gratiæ, communior etiam assertio theologorum est de his fidem necessariam esse necessitate medii. (Kilber, *Tractatus de Fide*, pars I, cap. II, art. 5.)

[3] Voy. NOTE XX.

[4] Voy. NOTE XXI.

Beaucoup de théologiens ajoutent que la connaissance des mystères de la Trinité et de l'Incarnation est de nécessité de salut depuis la promulgation de l'Évangile. Mais cette opinion est repoussée par des raisons graves et des théologiens d'une grande autorité. Pourquoi supposer que Dieu a fait une condition au salut, de connaissances sans lesquelles on peut absolument entrer dans l'ordre de grâce, puisque avant l'Évangile elles n'étaient point requises pour la justification? Pourquoi admettre, à moins d'une raison démonstrative, un principe qui rétrécirait la voie du ciel?

Il se peut donc qu'il y ait parmi les infidèles un certain nombre d'hommes qui aient reçu le don divin de la régénération. « Dieu donne un premier germe de grâce intime et secrète qui se mêle imperceptiblement avec la raison, et qui prépare l'homme à passer peu à peu de la raison jusqu'à la foi. C'est ce que saint Augustin nomme *inchoationes quædam fidei conceptionibus similes*, une ébauche de la foi se cachant sous la forme d'une pensée. C'est un commencement très-éloigné pour parvenir de proche en proche jusqu'à la foi, comme un germe très-informe est le commencement de l'enfant qui doit naître longtemps après[1]. » Celui que la grâce commence ainsi à mouvoir n'est plus tout à fait un infidèle. S'il vient à concevoir un sentiment intime de sa faiblesse, s'il désire le secours d'en haut, s'il prie — ce point est essentiel, — sa foi naissante s'affermit et s'éclaire, car cette

[1] Fénelon, Lettre VI

prière présente déjà un caractère surnaturel et obtient pour lui de nouvelles grâces; s'il reconnaît la voix de Dieu dans les vestiges traditionnels conservés au milieu des peuples; s'il attend de lui les biens par lesquels il récompense la piété et la vertu; s'il s'attache avec amour à la vérité éternelle dont ces notions émanent et qui les a primitivement révélées; nous aimons à penser qu'il possède dès lors les conditions essentielles au salut, et qu'il est catholique sans le savoir.

Si l'on rejetait cette conclusion, que nous ne présentons qu'avec réserve, si l'on exigeait, comme une condition de la foi nécessaire au salut, la connaissance des mystères chrétiens, nous rappellerions de nouveau ce principe : *autre chose est de périr, autre chose de ne point obtenir la béatitude.* Parmi ceux qui n'auront point été marqués du sceau consécrateur, à qui, par conséquent, il ne sera point donné d'entrer dans le royaume céleste et de faire éclater des transports d'allégresse devant le trône de l'Agneau, il en est qui ne laisseront pas de célébrer avec une certaine douceur la gloire du Créateur et sa miséricorde. +

+ parmi les turcs surtout vu leur grande foi, #
Ai-je blasphémé ? J'espère que non ! J. H.

foi souvent admirable chez eux !

CHAPITRE XVI.

UNIVERSALITÉ DE LA RÉDEMPTION (SUITE).

En face de la tradition proclamant la rédemption universelle et la volonté divine de sauver tous les hommes, l'hérésie a érigé un principe d'exclusion et de haine. Selon Luther et Calvin, Jésus-Christ n'est mort que pour les prédestinés, ne veut le salut que des prédestinés, ne donne de grâces dignes de ce nom qu'aux prédestinés. Le péché originel a détruit le libre arbitre; il a effacé dans l'homme l'image de la divinité, et à la place de la sagesse, de la justice, de la sainteté, il a substitué l'aveuglement, la corruption, l'impuissance à tout bien. L'homme n'a de pouvoir que pour pécher; il fait le mal nécessairement; s'il fait le bien quelquefois, il le fait nécessairement comme le reste, car c'est Dieu qui le produit en lui. Dieu seul, par une volonté immuable,

éternelle, infaillible, pourvoit à tout, ordonne tout, opère tout : voilà la foudre, dit Luther, qui renverse et écrase le libre arbitre[1]. Ce libre arbitre n'est qu'un nom sans réalité; ce n'est, à proprement parler, qu'un mensonge. La volonté humaine est inerte : c'est quelque chose comme un instrument passif; elle se porte partout et là seulement où la pousse la volonté du Tout-Puissant; penser autrement, c'est méconnaître Dieu, son souverain domaine, sa souveraine indépendance. L'homme fait le mal parce qu'il le veut; il le veut, parce que Dieu l'a voulu le premier; et cet homme invinciblement déterminé au mal est néanmoins puni, parce qu'il le veut et l'accomplit spontanément. Telles sont les idées que nous présentent sur Dieu et sur l'homme les pères du protestantisme.

Les Jansénistes ne s'écartent point au fond de cette doctrine. Ils laissent subsister le nom de liberté, mais ils détruisent la chose. Le cœur humain est invinciblement déterminé par l'attrait de la grâce, ou par l'attrait de la cupidité. Ces deux délectations sont comme les deux bassins d'une balance : l'un ne peut monter que l'autre ne descende, et le plus fort l'emporte de nécessité. Ainsi l'homme, le chrétien, le juste, fait nécessairement, quoique volontairement, le bien ou le mal,

[1] Imprimis necessarium est et salutare Christiano nosse quod Deus nihil præscit contingenter, sed quod omnia incommutabili, æterna, infallibilique voluntate prævidet, et proponit, et facit : hoc fulmine sternitur et conteritur liberum arbitrium. Luther, *De servo arbitrio*, f. 425.

selon qu'il est dominé par la grâce ou par la convoitise. Dieu donne la grâce victorieuse à ceux qu'il veut sauver, qu'il a prédestinés, pour le salut desquels il est mort : il la refuse aux autres, du moins au moment décisif qui fixe leur destinée. Il n'a point offert sa passion pour le salut de ces derniers; il les a prédestinés au mal et à la damnation. De quelque phraséologie que les Jansénistes s'enveloppent, on ne doit point, en la matière présente, les séparer des prédestinatiens qui les ont précédés; leur grâce, leur concupiscence, relativement victorieuse et invincible, n'est pas autre chose que la fatalité de Luther et de Calvin, avec plus d'ambages et moins de brutalité dans l'expression. Tous ces novateurs ont cela de commun, qu'ils repoussent l'universalité de la rédemption et introduisent dans le monde le règne de la nécessité.

Nous le reconnaissons : il n'est point de mystère plus incompréhensible que la liberté morale de l'homme. Comment une créature, qui n'a que la portion d'être qu'elle a reçue, qui ne possède que les puissances mises en elle et dont les facultés sont finies, n'est-elle point déterminée dans ses œuvres par les limites mêmes de ces facultés et par l'influence des causes secondes mises en mouvement par la toute-puissance de Dieu? Comment sa volonté ne cède-t-elle point invinciblement à la force prépondérante des motifs et des attraits qui la sollicitent? Comment se peut-il qu'au milieu de toutes ces influences, elle demeure *sui juris*, et que le bien et le mal sortent librement de la même source, etc.? Il y a là pour

l'esprit un mystère profond. Mais en même temps il n'est pas de vérité plus palpable pour la conscience humaine. Religion, lois, mœurs, langage, toute la manière de penser, de juger, de sentir des hommes repose sur cette base. Quelle est la conscience humaine qui soit étrangère aux idées de devoir, de mérite, de blâme, de punition ? Et qui ne sait que l'homme ne mérite ni blâme, ni punition, quand il ne fait pas ce qu'il ne peut faire ? « N'est-ce pas, dit saint Augustin, ce qui est chanté et répété par les bergers sur les montagnes, par les poëtes sur les théâtres, par les ignorants dans les assemblées, par les savants dans les bibliothèques ; par les maîtres dans les écoles, par les évêques dans les lieux sacrés, par le genre humain dans tout l'univers[1] ? »

C'est cette vérité évidente pour la conscience, cette idée intime, universelle, base des devoirs, inséparable de la notion du juste et de l'injuste, que Luther a niée hautement, effrontément. C'est cette vérité que les Jansénistes ont niée, en s'en défendant, avec embarras dans la forme, néanmoins avec une pensée résolue et obstinée. Ils ont dit : L'homme est libre, mais il n'a pas le pouvoir de choisir entre le bien et le mal ; il est déterminé dans tous ses actes par une force invincible ; il suit de nécessité l'attrait le plus puissant, qu'il vienne de la nature corrompue ou de la grâce. Il ne peut vouloir autrement qu'il ne veut. Il est libre cependant, parce que

[1] *Liber de duabus animabus*, cap. IX. — Voy. NOTE XXII.

la violence répugne seule à la liberté naturelle de l'homme : il est libre, parce que la liberté c'est le volontaire. Or enlever à l'homme toute détermination, tout choix entre ses actes, le montrer perpétuellement soumis à une invincible nécessité, qu'est-ce autre chose que détruire la notion essentielle de la liberté, introduire dans le monde le fatalisme, et renverser tous les principes des devoirs [1]?

Quelques théologiens orthodoxes ont eux-mêmes obscurci la notion de la liberté morale. Ils n'ont point, comme les Jansénistes, confondu la liberté avec le volontaire, ils ont exigé pour le mérite de l'homme sur la terre une option véritable. Mais ils ont enseigné qu'il pourrait être invinciblement déterminé au bien moral, et mériter cependant, s'il avait un libre choix entre les actes, c'est-à-dire s'il se portait librement à tel ou tel bien particulier. Cette opinion nous semble fausse et dangereuse.

La liberté nécessaire pour que l'homme mérite et obtienne sa fin à titre de récompense est le pouvoir d'accomplir la loi ou de la transgresser, le pouvoir de faire, c'est-à-dire de vouloir, d'accepter le bien ou le mal à son choix. Pour que l'homme mérite, il faut qu'il puisse démériter. La gloire est au prix de l'épreuve et du péril. « Gloire éternelle à lui, dit l'Écriture ; il a pu transgresser la loi, et il ne l'a pas transgressée, faire le mal, et il ne l'a pas fait [2]. » — « Ceux qui font le bien recevront

[1] Voy. Note XXIII.
[2] *Eccli.*, xxxi, 10.

gloire et honneur, parce qu'ils ont fait le bien qu'ils pouvaient ne pas faire ; et ceux qui ne le font point recevront un juste jugement de Dieu, parce qu'ils n'ont pas fait le bien tandis qu'ils avaient le pouvoir de le faire. Si les uns avaient été créés naturellement mauvais, et les autres naturellement bons, les bons ne seraient point dignes de louanges, ayant été faits tels ; et les autres, ayant été faits méchants, ne seraient pas dignes de louanges[1]. » Il est visible que l'homme qui n'aurait que le choix entre des biens égaux ferait un acte moralement nul. Si l'on dit que le mérite consisterait à faire le mieux pouvant faire moins bien, nous répondrons qu'une pareille hypothèse, comme loi constante de l'épreuve, est manifestement une chimère. L'homme dont la liberté serait ainsi restreinte et qui ferait toujours le moins bien ne mériterait en aucune sorte, ne fixerait point dans les termes de la récompense éternelle une vie qu'aucun mérite n'aurait illustrée : or, ce moins bien qui empêcherait l'homme d'atteindre sa fin se résoudrait nécessairement en mal. Il faut donc finalement que l'homme puisse mal faire, pour faire le bien, pour mériter, pour obtenir sa fin à titre de récompense et de salaire. « Il est nécessaire, dit saint Alphonse Liguori, qu'il opère librement, c'est-à-dire qu'il puisse s'abstenir d'accomplir les préceptes. C'est la même chose en sens contraire touchant le péché, savoir qu'il ait la grâce

[1] Irenæi *Contra Hæreses*, lib. IV, cap. XXXVII, n. 1 et 2.

pour s'en abstenir, et que ce soit par sa faute qu'il ne s'en abstienne pas.... Supposé que l'homme méritât ou démérîtât, en opérant par nécessité, et sans puissance relative à l'acte contraire, je ne saurais comment accorder cela avec les autres passages des divines Écritures qui disent : *Optio vobis datur*[1]. »

En niant la liberté, les prédestinatiens ont mutilé la nature humaine. Ils ont du même coup blasphémé la Providence et fait Dieu l'auteur du péché.

Saint Louis, roi de France, demanda un jour au sire de Joinville : Sénéchal, quelle chose est Dieu ? Joinville répondit : Sire, c'est chose si bonne, que meilleure ne peut être. Vraiment, reprit le Roi, c'est bien répondu ; tellement que cette réponse que vous avez faite est écrite en ce livre que je tiens en mes mains.

« Concevoir Dieu, c'est concevoir une chose telle que rien n'est meilleur, rien n'est plus grand[2].

« Dieu hait souverainement le péché, et néanmoins il le permet très-sagement, pour laisser agir la créature raisonnable selon la condition de sa nature, et rendre les bons plus recommandables, quand, pouvant violer la loi, ils ne la violent pas... (Cependant il) ne cesse d'exhorter, promettre, menacer, défendre, commander, et inspirer parmi nous, pour détourner notre volonté du péché[3].

« Dieu veut, il est vrai, que nous nous sauvions : mais

[1] *Grand moyen de la Prière*, II part., ch. III. — Voy. Note XXIV.
[2] S. August.
[3] *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. IX, ch. VIII.

il veut, pour notre plus grand bien, que nous nous sauvions en vainqueurs[1]. »

Ainsi parlent les catholiques.

Que dit Luther? « Dieu seul est libre, il fait toutes choses en tous. Il pousse où il lui plaît les méchants et les bons. Sa volonté immuable, toute-puissante, s'empare de l'impie qui la suit et ne peut que la suivre. Dieu rend les hommes criminels ; il les endurcit, il les condamne ensuite, comme s'il se plaisait aux péchés et aux supplices éternels de ces malheureux. Comment damne-t-il des hommes qui ne sont capables que de pécher? Cela semble criant, inique, atroce : tant de grands hommes, tant de siècles en ont été choqués ! Et qui ne le serait pas? Je l'ai été moi-même plus d'une fois. Ici-bas, la grâce aussi bien que la nature rejette le crime sur Dieu, non sur l'homme. Mais la lumière de la gloire prononcera un autre jugement[2]. »

« C'est lui, dit Calvin, suivant les traces de son maître, qui a produit l'inceste d'Absalon, les fureurs d'Achab, la

[1] *Grand moyen de la Prière*, I part., ch. II.

[2] Deus in impiis operatur... movet, agit, rapit omnipotentiæ suæ motu, quem non possunt vitare, vel mutare, sed necessario sequuntur, et parent. *De servo Arbitrio*, fol. 469. Quod Deus mera voluntate sua homines deserat, induret, damnet, quasi delectetur peccatis et cruciatibus miserorum tantis et æternis. *Ibid.*, fol. 451. Hoc iniquum, hoc crudele, hoc intolerabile visum est de Deo sentire, quo offensi sunt tot et tanti viri, tot et sæculis : et quis non offenderetur ? Ego ipse non semel offensus sum... Quomodo Deus damnet eum qui non potest ullis suis viribus aliud facere quam peccare et reus esse. Hic tam lumen gratiæ, quam naturæ dictant culpam esse non miseri hominis, sed iniqui Dei... At lumen gloriæ aliud dictat. *Ibid.*, fol. 457 et 481.

profanation du temple, la trahison de Judas, etc. [1]. On demandera en vertu de quel principe Dieu s'irrite contre ses créatures, sans en avoir été offensé : car vouer des hommes au supplice pour son bon plaisir est le fait d'un tyran plutôt que d'un juge. Il faut répondre que Dieu en agit ainsi parce qu'il le veut. Sa volonté est tellement la règle souveraine de la justice, que tout ce qu'il veut, dès là qu'il le veut doit être tenu pour juste [2]. »

Voilà le Dieu des réformateurs : assemblage monstrueux d'attributs contradictoires ! Ils l'appellent Saint ; et il est l'auteur du péché. Ils l'appellent Juste ; et son seul caprice condamne ou sauve des hommes également justes ou également criminels. Ils l'appellent Bon, et il semble ne se plaire qu'à torturer ses créatures. Ils l'appellent la Vérité éternelle, et toutes ses œuvres ne sont qu'une insultante et cruelle comédie. Il crée de sublimes esprits : c'est qu'il *veut* en faire des démons. Il crée de nouvelles et vivantes images de la divinité, c'est qu'il *veut* de nouvelles victimes. Il visite l'homme, le prend dans ses bras, l'élève !... c'est qu'il *veut* le précipiter de plus haut : il le laisse tomber et le brise. La postérité presque entière du premier coupable est dévouée de toute nécessité au crime, au désespoir, à l'enfer. La corrup-

[1] *Instit.*, lib. I, cap. XVIII.

[2] Interrogant quo jure suis creaturis irascatur Dominus a quibus nulla violatione provocatus fuerit : nam exitio devovere quos placuerit, tyranni magis libidini quam legitimæ judicis sententiæ convenire... Adeo enim summa est justitiæ regula Dei voluntas, ut quidquid vult, eo ipso quod vult, justum habendum sit. *Instit.*, lib. III, cap. XXIII.

tion se répand : il détruit cette génération, coupable de tous les crimes qu'il a mis en elle. La loi est donnée aux Hébreux, *pour* les rendre plus criminels ; le Christ leur est envoyé, *pour* les aveugler ; il meurt, *pour* sceller leur réprobation. Ce Dieu éclos dans l'imagination des sectaires, ils l'ont présenté au monde en disant : Loue, aime et adore. — Assurément, ce n'est pas le Dieu des chrétiens ! — C'est lui-même, ont-ils soutenu : l'homme veut le mal injustement : Dieu veut justement le péché, pour faire éclater sa justice et sa miséricorde. — Mais quelle justice, de punir le péché sur des créatures qu'il a faites tout ce qu'elles sont? Quelle miséricorde, que de pousser au mal, que de produire le mal, pour en réparer une partie ? Quelle gloire, que de faire des coupables, pour se donner le droit d'en faire des malheureux ? Non , ce n'est pas là le Dieu des chrétiens. En lui la puissance est unie à la sagesse et à l'amour. Vous parlez sans cesse de sa puissance, de son indépendance. Mais la sagesse où est-elle ? Et de sa bonté, qu'en faites-vous ? Vous croyez connaître Dieu : vous vous trompez. On ne connaît point la toute-puissance, si l'on ne connaît en même temps la toute-sagesse et la toute-bonté.

Un homme qui entendit de ses oreilles exposer cette théologie de blasphème écrivait, la douleur dans l'âme : « Ne s'ensuivrait-il pas de ce principe que Dieu est tardif à miséricorde, prompt à courroux..., que ce n'est plus Satan qui est le meurtrier des hommes et les sollicite à se perdre, mais Dieu même? Chose épouvantable,

horrible et du tout exécrable, voire même à penser! Mais C'EST AINSI QUE L'HÉRÉSIE FRAYE LES VOIES A L'ATHÉISME [1]. »

Le langage des jansénistes, nous l'avons dit, fut plus réservé. Néanmoins les conséquences sont les mêmes. L'homme n'est pas libre; il pèche sans aucun moyen d'éviter le péché : le juste même est emporté par la force invincible d'une passion qui vient de la nature, c'est-à-dire de Dieu; il n'a point la grâce qui rendrait la résistance possible; il n'a point le don de la prière, qui obtiendrait la grâce : et cependant il fait le mal, le mal moral; il en est responsable et puni par des supplices sans fin [2]! Dans un pareil système, n'est-ce pas Dieu même qui est l'auteur du péché?

Lorsque cette hérésie parut, les esprits étaient mûrs pour la recevoir. Des opinions extrêmes régnaient depuis longtemps dans certaines écoles théologiques, et, franchissant ces limites, elles avaient porté l'inquiétude dans un grand nombre d'esprits. Cette préparation jan-

[1] Le P. Coton, *Institutions catholiques*, liv. IV.

[2] Urgente delectatione carnali impossibile est ut virtutis et honestatis consideratio prævaleat. Jansenius, *De gratia Christi*, lib. IV, cap. IX. — Esse præcepta quædam, quæ hominibus, non tantum infidelibus excæcatis, induratis, sed fidelibus quoque et justa volentibus et conantibus, secundum præsentes quas habent vires sunt impossibilia, deesse quoque gratiam qua possibilia fiant. *Ibid.*, lib. III, cap. XIII. — Ex quo efficitur ut et istam gratiam orandi seu postulandi vires voluntatis, Deus cui voluerit, et quantum voluerit largitur... Qua de causa nec orare delectat aut lubet, nisi Deus ut lubeat inspiraverit. *Ibid.*

sénienne par des écoles orthodoxes explique une chose qui, sans cela, serait inexplicable, la propagation si rapide de cette erreur révoltante et la faveur qu'elle rencontra dans la philosophie et la science, dans le monde des lettres et de la cour. La philosophie, surtout, ne fut point sans affinité avec le jansénisme : toujours pour conserver les droits de Dieu, sa toute-puissance, sa prescience, son souverain domaine, elle s'efforça d'amoindrir, d'effacer la liberté de l'homme[1]. Dans le but de montrer l'accord de la liberté humaine avec la toute-puissance de Dieu, Descartes suppose « un monarque qui a défendu les duels, et qui, sachant certainement que deux gentilshommes se battront s'ils se rencontrent, *prend des mesures infaillibles* pour les faire se rencontrer; ils se rencontrent en effet : ils sont punissables. *Ce qu'un roi peut faire en cela*, ajoute-t-il, *touchant quelques actions* libres de ses sujets, *Dieu*, qui a une prescience et une puissance infinies, *le fait infailliblement touchant toutes celles des hommes*. Et, avant qu'il nous ait envoyés dans ce monde, il a su exactement quelles seront toutes les inclinations des hommes. C'est lui-même qui les a mises en nous ; c'est lui aussi qui a disposé toutes les autres choses qui sont hors de nous, pour faire que tels objets se présentassent à nos sens à tel ou tel temps, à l'occasion desquels il a su que notre libre arbitre nous déterminerait à telle ou telle chose, et *il l'a voulu ainsi*.

[1] Voy. Note XXV.

mais il n'a pas voulu pour cela l'y contraindre. Et, comme on peut distinguer en ce roi deux différents degrés de volonté, l'un par lequel il a voulu que ces gentilshommes se battissent, puisqu'il a fait qu'ils se rencontrassent, et l'autre par lequel il ne l'a pas voulu, puisqu'il a défendu les duels. Ainsi les théologiens distinguent en Dieu une volonté absolue et indépendante, par laquelle il veut que toutes choses se fassent ainsi qu'elles se font, et une autre qui est relative et qui se rapporte au mérite ou démérite des hommes, par laquelle il veut qu'on obéisse à ses lois[1]. »

Bayle a réfuté cet argument de Descartes. « Ce grand philosophe, dit-il, s'abuse beaucoup, ce me semble ; il n'y aurait dans ce monarque aucun degré de volonté, ni petit, ni grand, que ces deux gentilshommes obéissent à la loi et ne se battissent pas. Il voudrait pleinement et uniquement qu'ils se battissent. Cela ne les disculperait pas : ils ne suivaient que leurs passions. Ils ignoraient qu'ils se conformaient à la volonté de leur souverain ; mais celui-ci serait véritablement la cause morale de leur combat, et il ne le souhaiterait pas plus pleinement, quand même il leur en inspirerait l'envie ou qu'il leur en donnerait l'ordre. Représentez-vous deux princes dont chacun souhaite que son fils s'empoisonne : l'un emploie la contrainte, l'autre se contente de causer clandestinement un chagrin qu'il sait suffisant à porter

[1] *Lettre* X.

son fils à s'empoisonner. Douterez-vous que la volonté du dernier soit moins complète que la volonté de l'autre? M. Descartes suppose donc un fait faux et ne résout point la difficulté[1]. »

La réponse de Bayle est irréfutable. Mais l'argument de Descartes pèche encore par un autre point. Car du moins le tyran en question — quel autre nom peut-on lui donner? — n'a pas mis lui-même dans le cœur de ces gentilshommes les dispositions de haine dont il prépare l'explosion; tandis que le Dieu de Descartes a mis lui-même en nous ces inclinations, et c'est parce qu'il les a déposées dans notre volonté qu'il connaît leur mesure, leur force, leurs effets. L'effet est tellement certain, infaillible, inévitable, que sa liaison avec la cause est le fondement, selon Descartes, de la prescience de Dieu. *Il l'a ainsi voulu, mais il n'a pas voulu pour cela y contraindre notre libre arbitre.* Tout le venin du Jansénisme est là.

Mais quelles sont ces opinions théologiques qui exercèrent, avons-nous dit, une influence fâcheuse sur les esprits cultivés et les rendirent plus accessibles à l'erreur? Elles sont connues sous les noms de *Thomisme* et d'*Augustinianisme*, parce que les partisans de la première prétendaient l'avoir puisée dans la doctrine de l'Ange de l'École, et que la seconde s'abritait sous le nom vénéré de saint Augustin.

[1] *Réponses aux questions d'un Provincial*, ch. CLIV.

Nous ne considérerons dans ces deux systèmes que leurs caractères généraux. Différant l'un de l'autre par des détails, par des nuances, ils ont de commun les points suivants :

1° La prédestination à la gloire est antérieure par un moment de raison à la prévision des mérites acquis par la grâce. C'est un décret absolu et de bon plaisir. L'homme prédestiné se sauve infailliblement parce qu'il est prédestiné. Celui qui n'est point compris dans cet acte de bon plaisir pourrait se sauver, mais il se perd infailliblement.

2° La grâce est efficace ou suffisante. Ces deux grâces diffèrent, non par leur effet, mais par leur nature. La première donne de *faire* et obtient toujours son effet; la seconde donne de *pouvoir faire*, et avec elle on n'opère jamais. On correspond à la grâce efficace, parce qu'elle est efficace, sans pourtant imposer de nécessité : on a le pouvoir de correspondre à la grâce suffisante, de sorte pourtant que jamais on n'y correspond[1]. Ne cherchez

[1] Le Thomisme rencontra dans Bossuet un partisan convaincu et un défenseur passionné.

Il pousse ce système jusqu'à l'extrême limite qui sépare l'opinion théologique de l'erreur condamnée dans Jansénius. On remarque une analogie fâcheuse entre le langage de l'hérésiarque et ses partisans, et celui de l'évêque de Meaux. Cette analogie se trouve dans les opinions, dans les raisonnements et jusque dans les jugements sur les saints docteurs et les écrivains ecclésiastiques. Le respect du savant Évêque pour les décrets de l'Église, et son obéissance envers ce Siége de Pierre qu'il avait plus d'une fois contristé, le sauvèrent de l'erreur où sa philosophie et la pente de sa nature semblaient l'emporter. Quoi qu'il en soit, je le dirai avec une assurance qui pourra

pas un intermédiaire entre ces deux grâces : il n'en est point. La division est nette, tranchée, adéquate : c'est au moyen de cette grâce efficace que Dieu assure le salut des prédestinés. Son effet est tellement infaillible, selon les Thomistes, qu'elle est le moyen de la prescience de Dieu.

Je prends d'abord le second article de la doctrine de ces écoles :

On voit que dans ce système la mesure des grâces octroyées à chacun donne *en fait* la mesure exacte de ses œuvres surnaturellement bonnes et méritoires. Or ce principe est manifestement contraire à la lettre et à l'esprit des saintes Écritures. Les théologiens citent en preuve ces paroles de Jésus-Christ : « Malheur à toi, Corozaïn, malheur à toi, Bethsaïde, parce que si les miracles qui ont été faits au milieu de vous avaient été faits dans Tyr et Sidon, elles auraient fait pénitence dans le sac et la cendre. C'est pourquoi je vous déclare qu'au jour du jugement Tyr et Sidon seront traitées avec plus d'indulgence que vous[1]. » Ainsi, c'est le Sauveur qui nous l'apprend, ces mêmes grâces, qui auraient converti Tyr et Sidon, ont laissé Corozaïn dans l'impénitence. Jésus dit encore : « Les Ninivites s'élèveront au jour du

blesser les admirateurs trop exclusifs du grand évêque, mais qui est le fruit d'une conviction profonde : son *Traité du libre arbitre* est un des écrits les plus dangereux qui puissent tomber entre les mains d'un jeune homme livré aux graves études.

[1] Matth., XI, 21, 22.

jugement contre ce peuple et le condamneront, parce qu'ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas. Et cependant celui qui est ici est plus grand que Jonas[1]. » Que signifieraient ces reproches adressés aux Juifs et cette comparaison avec les Ninivites, si ces derniers avaient reçu des grâces d'une nature différente? Si la mesure des grâces est la mesure des actes, avec les mêmes secours, les Juifs auraient agi comme les Ninivites, et les Ninivites comme les Juifs.

« Voyez donc, dit saint François de Sales, ceux qui ont reçu moins d'attraits sont tirés à la pénitence, et ceux qui ont plus reçu s'obstinent. Ceux qui ont moins de subject de venir viennent à l'école de la sagesse, et ceux qui en ont plus demeurent dans leur folie.

« Ainsi se fera le jugement de comparaison, comme tous les docteurs ont remarqué, qui ne peut avoir aucun fondement, sinon en ce que les uns, ayant été favorisez d'autant ou plus d'attraits que les autres, auront néanmoins refusé leur consentement à la miséricorde, et les autres, assistez d'attraits pareils ou même moindres, auront suivi l'inspiration et se seront rangés à la très-sainte pénitence. Car, comme autrement pourroit-on reprocher aux impénitents leur impénitence, par la comparaison de ceux qui se sont convertis?

« Certes, Notre-Seigneur montre clairement, et tous les chrétiens entendent simplement, qu'en ce juste juge-

[1] Luc., XI, 32.

ment on condamnera les Juifs par comparaison des Ninivites, parce que ceux-là ont eu beaucoup de faveur et n'ont eu aucun amour, beaucoup d'assistance et nulle repentance ; ceux-cy moins de faveur et beaucoup d'amour, moins d'assistance et beaucoup de pénitence[1]. »

Cet argument a toujours singulièrement embarrassé les défenseurs de la grâce efficace. L'un d'eux, tout en gardant fidélité à son opinion, avoue avec franchise qu'il ne voit rien à répondre. « Les Tyriens et les Sidoniens, dit-il, se seraient convertis s'ils s'étaient trouvés dans les mêmes circonstances que les Corozaïnites et les Bethsaïdites, *parce qu'ils auraient reçu une grâce efficace* que les Corozaïnites et les Bethsaïdites n'ont point reçue : *préférence de concession de grâce efficace* que nous ne pouvons concilier avec la justice du reproche de Jésus-Christ. La raison en est qu'un reproche comparatif n'est juste et légitime que dans le cas d'une égalité parfaite du côté des dons et des secours[2]. »

Il est vraiment curieux de voir ce théologien, semblable à un chevalier désarçonné qui se réfugie derrière les remparts, répéter pour toute réponse : Grâce efficace !

A la suite des paroles que nous avons citées, le saint évêque de Genève ruine le même principe par des arguments tirés de la doctrine de saint Augustin et de saint Thomas. Le lecteur peut les voir en leur lieu. Mais je ne résisterai pas au plaisir de transcrire un doux et dévôt

[1] *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. II, chap. X.
[2] De la Chambre, *Traité de la Grâce*, t. I, p. 102.

passage du même Saint, qui montre que le principe en question, contraire, avons nous dit, au texte sacré, ne l'est pas moins à cette voix intime et profonde qui s'échappe du cœur des amis de Dieu. François de Sales ne parle pas seul. Il redit les sentiments d'un autre Saint, et presse la conclusion de son récit. En le lisant, on sent les parfums qui s'exhalent à la fois de deux grandes âmes.

« Le dévot frère Rufin, sur quelque vision qu'il avoit eue de la gloire à laquelle le grand S. François (d'Assise) parviendroit par son humilité, luy fit cette demande : Mon cher père, je vous supplie de me dire en vérité quelle opinion vous avez de vous-même : et le Sainct lui dit : Certes, je me tiens pour le plus grand pécheur du monde, et qui sert le moins Nostre-Seigneur. Mais, répliqua frère Rufin, comment pouvez-vous dire cela en vérité et en conscience, puisque plusieurs autres, comme l'on voit manifestement, commettent plusieurs grands péchés, desquels, grâce à Dieu, vous êtes exempt ? A quoi saint François respondant : Si Dieu eût favorisé, dit-il, ces autres desquels vous parlez, avec autant de miséricorde comme il m'a favorisé, je suis certain que, pour méchants qu'ils soient maintenant, ils eussent été beaucoup plus reconnoissants des dons de Dieu que je ne suis, et le serviroient beaucoup mieux que je ne fais ; et si mon Dieu m'abandonnoit, je commettrois plus de méchancetés qu'un autre. »

« Vous voyez, poursuit François de Sales, l'advis de

cet homme, qui ne fut presque pas homme, ains un Séraphin en terre. Je sçay qu'il parloit ainsi de soy-mesme par humilité; mais il croyoit pourtant estre une vraye verité, qu'une grace esgale, faicte avec une pareille miséricorde, puisse estre plus utilement employée par l'un des pecheurs que par l'autre. Or je tiens pour oracle le sentiment de ce grand docteur en la science des Saincts, qui nourri en l'escole du crucifix ne respiroit que les divines inspirations. Aussi cet apophtegme a esté loué et repeté par tous les plus devots qui sont venus depuis; entre lesquels plusieurs ont estimé que le grand apostre S. Paul avoit dit en mesme sens qu'il estoit[1] « le premier de tous les pecheurs[2]. »

Il faut voir maintenant l'illustre cardinal Sfondrate s'armer d'une verve satirique, pour faire justice de cette grâce suffisante qui ne suffit à rien.

« Ceux, dit-il, qui nous parlent d'une grâce suffisante qui jamais n'obtient son effet, m'ont tout à fait l'air de poser une grâce qui n'est pas une grâce, et dont personne ne peut espérer l'éternelle félicité. Car qui pourrait espérer le salut, d'une grâce par laquelle personne ne l'a obtenue, ne l'obtiendra jamais? Quel malade désirerait un remède qui jamais n'a guéri, ni ne guérira, avec lequel tous ceux qui l'ont pris sont morts? Est-ce là cet excès de charité dont Dieu nous a aimés, cette rédemption pleine et magnifique, cette grâce surabon-

[1] I *Tim.*, I, 15.

[2] *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. II, ch. XI.

dante, ces richesses de miséricorde, tant de fois promises, si souvent célébrées dans les Écritures ? Tout cela pour des secours avares et de leur nature si infimes, que depuis la création et pendant l'espace de six mille ans, sur tant de myriades d'hommes, pas un ne s'est trouvé à qui ils aient servi, pas un ne se trouvera jusqu'à la fin du monde à qui ils serviront pour la vie éternelle ; secours que personne ne peut demander ni désirer, sûr de périr s'il les obtient ! Je ne m'arrête point à ce qu'ils disent, que ces grâces suffisantes donnent, il est vrai, le pouvoir d'agir, mais jamais l'acte. Pouvoir imaginaire ! Qui jamais a vu, sur tant de milliers de causes qui sont dans le monde, un ordre de causes qui n'ait pas produit un seul acte en rapport avec sa nature ? un feu qui n'ait jamais brûlé, une étoile qui n'ait jamais lui, un miroir qui n'ait jamais réfléchi une image ? En vérité, ce sont là des découvertes neuves et inouïes, dont on ne peut parler et qu'on ne saurait croire, parce qu'elles sont sans raison aussi bien que sans exemple. Mais y eût-il je ne sais quoi dont on pût conter des choses si prodigieuses, encore ne serait-ce pas une raison pour parler ainsi de la grâce. La grâce, il faut la montrer de telle sorte, qu'elle apparaisse toujours comme le plus grand des bienfaits. Mais quel bienfait que celui qui ne peut être ni désiré ni demandé, et dont personne ne peut espérer le ciel ? Donner une grâce avec laquelle on n'opérera jamais, c'est assurément un tout aussi grand bienfait que de donner un remède qui jamais n'a guéri,

un bouclier qui jamais n'a protégé, un aliment qui jamais n'a nourri [1]. »

Je repousse donc, avec le savant cardinal, l'étrange définition de la grâce suffisante que nous présentent les Augustiniens et les Thomistes ; je la repousse comme un outrage à la langue et au bon sens autant qu'à la saine théologie. La grâce *suffisante* est tout simplement pour nous une grâce qui suffit, qui tantôt obtient son effet, tantôt est rendue inefficace par la résistance de notre volonté ; et nous disons que cette grâce ne nous manque jamais pour l'accomplissement de nos devoirs. Il est loin de notre pensée de prétendre que l'homme, que le juste même, ait à chaque instant le pouvoir immédiat d'accomplir toutes les grandes obligations de la vie chrétienne, de surmonter tous les obstacles qui peuvent traverser son pèlerinage terrestre ; nous disons seulement qu'il peut, à l'aide des secours communs, remplir les devoirs faciles, et qu'il a toujours à sa disposition la grâce de la prière pour l'accomplissement des devoirs les plus hauts et les plus difficiles. « Lorsque nous sommes tentés et que nous cherchons un refuge près de Dieu, il est tenu, dit avec une hardiesse pleine de foi le cardinal Gotti, de nous donner par sa grâce les forces à l'aide desquelles nous puissions résister et résistions en effet. Nous pouvons tout en Celui qui nous rend forts par sa grâce, si nous prions humblement. [2]. »

[1] *Nodus Prædestinationis dissolutus*, pars I, § 2, n. 3.

[2] Tenetur Deus cum tentamur, nobis ad eum confugientibus, per gra-

Les grâces sont inégales : aussi le juste ne s'élève point au-dessus de ses frères ; il n'éprouve pour le pécheur qu'un sentiment de compassion, de tendresse et d'espérance. Sait-il si, avec des secours aussi forts que ceux qu'il a reçus, ce pécheur n'eût pas accompli des œuvres bien plus parfaites qu'il n'a fait lui-même? Par cette considération de l'inégalité des secours, les Saints, — nous en avons vu un bel exemple, — entretenaient sans cesse en eux les sentiments de l'humilité chrétienne. Il est des grâces plus communes et des grâces plus efficaces; il en est de tellement puissantes, que l'homme y résiste rarement ou n'y résiste jamais. Il est des grâces merveilleuses qui, suivant la belle expression de sainte Catherine de Gênes, *mettent Dieu au hasard de compromettre notre liberté*. Il est des grâces toutes gratuites, qui troublent le pécheur et éclairent l'infidèle, et des grâces qui, de la part de Dieu, sont des dettes, parce que le juste les a méritées par ses bonnes œuvres. La grâce est diversifiée à l'infini : tantôt elle semble se fondre avec la nature, et tantôt elle la bouleverse de fond en comble. Il est une grâce douce comme la rosée, une grâce violente comme la tempête, une grâce dont nous connaissons la marche et les lois, une grâce qui se dérobe à toute science créée, à toute conjecture, à toute

tiam a Deo paratam et oblatam vires adfuturas præbere, et qua possimus resistere et actu resistamus; omnia enim possumus in eo qui nos confortat per gratiam, si petamus humiliter. (Card. Gotti, *De Gratia* tract. IV., quæst. 2.)

analyse. J'admets tout cela : je ne rejette dans les systèmes de l'École que ce qu'ils ont d'exclusif; et, quand je nie, je ne le fais que pour affirmer à la fois la justice et la bonté de Dieu, la puissance et la miséricorde, et dans l'homme la dépendance, mais aussi la liberté.

L'autre point commun aux deux écoles, qui est logiquement le premier, est la prédestination et la réprobation antérieure à la prévision des mérites et des démérites.

Les partisans de la prédestination antécédente, pour adoucir ce qu'il y a de dur, disons le mot, ce qu'il y a de révoltant dans ce système, ont eu recours à une distinction sans franchise : je ne caractérise pas les personnes, mais les choses. Selon ces théologiens, la prédestination à la gloire est antécédente et positive; la réprobation est antécédente aussi, mais négative seulement : elle ne devient positive que conséquemment aux démérites connus.[1] Le bon sens a beau crier que la prédestination et la réprobation sont ici corrélatives, qu'il n'y a point de milieu, pour l'adulte qui a reçu la foi, entre la couronne de la gloire et le supplice; que prédestiner au salut tous ceux qui seront sauvés et les seuls sauvés, par un acte positif, absolu, efficace, sans aucune considération des mérites, qui sont la suite et non une des causes de la prédestination; que sauver ceux-ci de

[1] Voy. Note XXVI.

cette manière, par un décret de complète indépendance, comme ils disent, c'est jeter dans l'abîme tous les autres : n'importe ; ils maintiendront leur distinction et essaieront de couvrir par mille subtilités ce tour de force métaphysique.

A ces systèmes il n'y a qu'à opposer ces deux mots : Dieu est mort pour tous les hommes ; il veut le salut de tous [1].

Dieu veut le salut de tous les hommes ; il n'a point fait du bonheur ou du malheur de ses créatures un acte d'autocratie éternelle. Il n'a point dit, dans son bon plaisir tout-puissant : Je veux sauver ceux-ci, perdre ceux-là ; je veux que tant d'hommes soient mes saints et proclament mes miséricordes ; je veux que tant d'autres ne me connaissent que par mes rigueurs ; mais il a dit : Je veux les sauver tous, et il l'a prouvé, car « il a aimé « le monde jusqu'à lui donner son Fils unique, afin que

[1] « En vérité, dit saint Alphonse Liguori, je ne comprends point comment ceux qui soutiennent que Dieu prédestine certains hommes au salut et certains autres à la damnation, sans égards à leurs mérites, peuvent dire ensuite qu'il veut les sauver tous ; à moins qu'ils n'entendent par là que la volonté de Dieu, au lieu d'être véritable et sincère, est une volonté métaphorique ! Je ne comprends point, dis-je, comment on pourrait soutenir que Dieu veut sauver tous les hommes et les rendre participants de la gloire, lorsqu'il aurait exclu la plupart d'entre eux de la gloire, antécédemment à tous leurs démérites... Et de quoi nous servirait, dit Tertullien, que Dieu ne nous eût pas créés pour l'enfer, si en nous créant il nous avait séparés du nombre des élus, puisque la séparation d'avec les élus entraîne nécessairement la perte du salut et la damnation, n'y ayant pas de milieu entre l'un et l'autre ? *Quis enim exitus segregatorum? Nonne amissio salutis?* » (*Grand moyen de la Prière*, IIe part., ch. I.)

« quiconque croit en lui ne périsse pas, mais possède la « vie éternelle[1]. » Nous repoussons donc de toute l'énergie de notre âme cet étrange langage : que le nombre des prédestinés est fixé par un décret éternel, certain, absolu. Il est certain comme tout le reste, devant la science de Dieu, qui lit les pensées de nos cœurs avant qu'elles soient conçues, qui a compté tous nos pas dans la voie du bien et du mal, comme il a compté tous les cheveux de nos têtes ; mais qu'il ait, par un acte de toute-puissance, fixé un nombre et fait, si je l'ose dire, une levée d'hommes pour la vie et pour la mort ; qu'il ait, par un instant de raison, avant nos mérites et nos crimes connus, marqué notre place éternelle au sein de la gloire ou dans l'abîme des ténèbres, c'est ce que notre conscience d'homme et de chrétien rejette avec horreur. Nous savons que Dieu n'a jamais fait un seul chrétien que pour en faire un prédestiné.

Nous tenons par là même pour suspectes toutes ces opinions qui ont voulu fixer en quelque manière le nombre des prédestinés. Les uns ont dit : Il y a autant de prédestinés qu'il y eut d'anges à déchoir ; d'autres ont dit : qu'il y eut d'anges à persévérer. Nous trouvons simplement absurdes toutes ces règles de proportion, qui ont l'air d'assimiler les hommes aux arbres d'une forêt mise en coupes réglées. Dieu ne sauve point ceux-ci pour compléter le nombre de ses élus : il ne damne

[1] Joan., III, 16.

point ceux-là pour arrondir son nombre de réprouvés. Mais il couronne les premiers parce qu'ils ont cédé à sa miséricorde; il condamne ceux-là parce qu'ils ont mis obstacle aux desseins de sa bonté [1].

Parmi les partisans même de la prédestination conséquente aux mérites, plusieurs ont enseigné que Dieu, par un décret absolu et antécédent, avait fixé le nombre des élus. Ces théologiens se hâtent d'ajouter que ce décret ne blesse en rien la liberté de l'homme, puisque le nombre, immuable et déterminé quant au chiffre, n'est ni l'un ni l'autre pour les personnes dont il est formé. Dieu, disent-ils, en sage architecte, a déterminé exactement le plan de sa maison céleste, de la vivante Église des élus. Pour qu'elle présente une harmonie parfaite, il en a fixé toutes les lignes, toutes les proportions et les moindres détails. Mais quand une pierre ne se laisse pas tailler et façonner de manière à pouvoir entrer à la place qui lui était assignée dans le saint édifice, il la brise et en prend une autre. Dieu a voulu donner tant de couronnes : voilà le décret absolu. Mais plusieurs des premiers combattants s'en sont rendus indignes ; il en a appelé d'autres, et il continuera ainsi de placer de nouveaux athlètes dans l'arène, c'est-à-dire de produire de nouveaux hommes, jusqu'à l'entier accomplissement du nombre décrété. Voilà une large part faite à la liberté. Ce système, comme on le voit, emporte cette conséquence, que la substitu-

[1] Voy. Note XXVII.

tion est le mode général, ordinaire de la distribution des grâces. Aussi l'appuie-t-on sur les passages de l'Écriture et les monuments ecclésiastiques où apparaît cette substitution; notamment sur ces paroles de Jésus-Christ à l'évêque de Philadelphie, dans l'Apocalypse : « Tiens « ce que tu as, de peur qu'un autre ne reçoive ta cou- « ronne[1]. »

Nous n'adresserons point à ce sentiment les reproches que nous avons cru pouvoir faire à l'opinion des Thomistes et des Augustiniens. Nous pensons même que la doctrine de la substitution fournit contre celle-ci une réfutation péremptoire[2]. Nous n'admettons cependant pas le système qui vient d'être formulé.

La substitution, dont on ne saurait nier que l'Apocalypse ne nous offre une preuve frappante, ne doit point être considérée comme la loi générale de la distribution des grâces, mais bien plutôt comme une règle particulière applicable à certains ordres de faits. Ce mode a lieu, comme ici, dans la collation des ministères sacrés. On conçoit que, si Dieu, dans sa tendre sollicitude pour son Église, à un évêque prévaricateur ou lâche substitue un autre évêque, le nouveau pasteur, en héritant de la charge, héritera aussi, s'il est fidèle, de la couronne de gloire offerte au premier. Rien n'oblige à faire des paroles citées une formule universelle. Tous ne sont pas appelés aux grands combats du Seigneur, à l'apostolat.

[1] *Apoc.*, III, 11.

[2] Vide Gabriel Vasquez, p. I, quest. XXXIII, disp. cap. X.

au martyre, à la charge épiscopale, aux travaux des missions : mais tous sont appelés au triomphe des Saints. A chacun Dieu a préparé sa couronne. Car il n'a point façonné les hommes pour les couronnes; ce sont les couronnes qu'il a façonnées pour les hommes[1].

Le prince des interprètes modernes, qui nous a fourni cette réponse, nous semble avoir parfaitement éclairci cette matière. Nous continuons de lui faire des emprunts.

La couronne pour l'homme, et non l'homme pour la couronne[2].

Il en est autrement dans l'exemple qu'on allègue d'un édifice. Ici c'est bien la pierre pour la maison ; ce n'est pas la maison pour la pierre. Ajoutez pourtant que l'architecte distribue d'abord en gros les diverses parties de l'édifice; mais il ne dit pas en particulier : Il y aura tant de pierres, ni plus ni moins. C'est aussi ce que fait Dieu. Il a arrêté dans son plan éternel qu'il y aurait tant d'ordres d'anges et de saints; par exemple, un chœur de Prophètes, un chœur d'Apôtres, un chœur de Martyrs, un d'Évêques, un de Confesseurs, un de Vierges, etc. Mais il n'a point arrêté qu'il y aurait au juste tant de Prophètes, pas un de plus ; tant de Vierges et tant de Martyrs, exactement. Cette manière étroite et

[1] Cornelius a Lap., *in Apoc.*, III, 11.

[2] Deus enim non homines coronis, sed coronas hominibus præparavit et adornavit : corona enim est propter hominem, non homo propter coronam (*Ibid.*)

mesquine ne sied point à la majesté souveraine, et s'accorde mal avec les effusions de la divine libéralité. L'ordre des Prophètes perdrait-il donc de son éclat, s'il s'en trouvait un de plus ou de moins que ce nombre fixé, comme ils le disent, par Dieu? Quelle splendeur essentielle gagnera donc le chœur des Vierges, ou celui des Confesseurs, des Moines, des Martyrs, s'il y a cent millions de Vierges bien comptés, et ainsi des autres? Mais s'il en manquait un ou deux?

Jésus-Christ invite tous les hommes à entrer dans ses chœurs; à tous il propose ces prix, il montre, il balance aux yeux de tous ces couronnes. Il veut donc, non-seulement que tous soient sauvés, mais encore que tous, sans en excepter un seul, par de grands efforts de vertus, et par la victoire sur eux-mêmes, s'efforcent de conquérir les couronnes insignes. Ne dites donc point qu'il a formé, prédestiné ses athlètes, sur le modèle des couronnes : dites qu'il a prédestiné ses palmes aux vainqueurs, et taillé les couronnes à leur mesure. Il n'a point par avance destiné tant de couronnes, comme ferait un homme obligé de compter avec ses ressources; mais il a décrété qu'il y eût autant de couronnes qu'il y aurait de vainqueurs dans la lutte et dans le combat.

Le prince qui veut fonder une cité commence par crayonner le plan général. Ici sera le forum, ici le temple, là la maison de ville; il faut tant de places; les murs auront tant de circonférence, etc. Mais il ne fixe pas le nombre et la forme des maisons privées. Il détermine les

offices, les états ou métiers nécessaires à la ville : mais il n'énumère pas tous les citoyens, jusqu'au dernier. Si un officier ou un artisan nécessaire vient à manquer, il avise à ce qu'il soit remplacé. C'est ce qu'a fait Dieu par sa prédestination. Il a tracé *à priori* les lignes de son Église tant militante que triomphante. D'où il suit qu'un Évêque faisant défaut, celui de Philadelphie, par exemple, il en subroge un autre, surtout si cette faveur est appelée par les prières des fidèles, ou par celles de l'Église elle-même.

Ainsi, quand des quarante martyrs exposés, pour la foi de Jésus-Christ, sur un étang glacé, l'un succombait au froid et réclamait le repos de l'apostasie, Dieu lui substitua à l'instant même le soldat qui gardait les martyrs, en considération de leurs prières. Au temps de Dèce, la généreuse Denyse répara de même l'apostasie de Nicomaque. De même encore, l'humble Nicéphore releva, en versant des larmes de fraternelle compassion, la palme que le hautain et vindicatif Saprice avait laissé échapper de ses mains [1]. Il est donc arrivé plus d'une fois que, quand des chrétiens faibles lâchaient pied et manquaient à la grâce du martyre, Dieu, pour sauvegarder l'honneur de la Foi et la gloire de son Église, leur en substitua d'autres aussitôt, qui s'offrirent aux supplices et furent couronnés à la place des déserteurs. « C'est ainsi, dit saint Basile, dans son *Homélie sur les Quarante*

[1] Ruinart, *Acta sincera*.

Martyrs, que dans une bataille, quand un corps qui fait front à l'ennemi se trouve éclairci par la chute de quelques soldats, on a soin de remplir aussitôt ces vides, de crainte que l'ennemi ne pénètre par là, comme par autant de brèches, jusqu'au centre de l'armée [1]. »

On trouve des exemples analogues dans les ordres monastiques, dans les églises particulières, et surtout dans les chrétientés naissantes. Mais c'est dans les tempêtes générales de l'Église que la loi de la substitution brille du plus vif éclat. Dieu, qui veut que son Église conserve sans interruption tous les caractères qui la font distinguer à la première vue des sectes sorties de son sein, et que, même numériquement, elle présente toujours aux yeux des hommes une incomparable autorité, suscite des hommes extraordinaires, pour réparer ses pertes, lorsque l'hérésie lui arrache une portion de ses enfants. Il répand avec profusion les dons de l'Esprit-Saint sur des nations nouvelles dont l'heure ne paraissait pas venue, et qu'il appelle à prendre, dans l'Église, la place des peuples tombés. Lorsque le Protestantisme venait de lui enlever une partie de l'Europe, Xavier lui conquérait à l'Orient de nouveaux royaumes. Et, pour arriver au fait qui domine tous les autres, la vocation des Gentils à la foi fut hâtée par l'incrédulité des Juifs, comme nous l'enseigne expressément saint Paul [2].

Malgré ces exemples, la grâce est bien moins, en gé-

[1] Apud Ruinart., *Acta sincera*.
[2] *Rom.*, XI, 11, 12.

néral, donnée par substitution que par *communication*[1]. Loin que la grâce de l'un soit exclusive de la grâce de l'autre, la justice aspire toujours à se communiquer et s'étendre, comme la flamme qui en est l'emblème. La prière fraternelle est toujours dans l'enfantement : tous les dons de Dieu sont participables; et c'est ce que nous faisons profession de croire sous le nom de *Communion des saints*. Les grands serviteurs de Dieu sont une bénédiction pour les générations qui les voient naître, un trésor pour l'Église entière. Ils sont les bienfaiteurs des peuples, et par l'influence de leurs œuvres et de leur parole, et par le ministère de médiation qu'ils exercent incessamment.

Dans le système qui fait de la substitution la loi commune, l'harmonie des lois providentielles est rompue. La *piété utile à tout, qui a les promesses de la vie présente et de la vie future*[2], hâterait la fin des siècles; le péché, qui éteint les races et détruit les peuples, deviendrait un titre de durée pour le genre humain. Cette conclu-

[1] Sainte Potamienne d'Alexandrie promit, au moment où on l'emmenait pour l'exécution, d'obtenir, après sa mort, le salut du soldat qui la conduisait; et, suivant Eusèbe, elle lui apparut trois jours après, et lui prophétisa que bientôt il serait martyrisé. Basilide, c'est le nom du soldat, obtint, en effet, la couronne promise. (Euseb., *Histor. eccles.*, lib. VI, cap. v.)

Selon le même Eusèbe, sainte Théodosie, en Palestine, vint trouver des confesseurs de la foi qui étaient chargés de chaînes, « pour les prier de se souvenir d'elle quand ils seraient en la présence de Dieu. » La jeune vierge, agée de dix-huit ans, fut arrêtée à l'heure même, et reçut la grâce qu'elle désirait.

[2] I *Tim.*, IV, 8.

sion est palpable ; les partisans du système l'ont déduite. L'un deux s'exprime ainsi : « Dieu donc s'étant proposé d'être glorifié par un certain nombre de prédestinés et qui arrivent à la béatitude par de bonnes œuvres libres et méritoires, il continuera sans cesse l'action de son gouvernement et l'exercice de sa direction jusqu'à ce que ce nombre soit complet et achevé, sans qu'il y ait manquement d'un seul : et jusques à ce temps les générations du monde s'entre-suivent comme dès le commencement ; et *moins il y aura de justes pour entrer en ce nombre, plus durera ce monde*, et les générations humaines continueront[1]. »

Vous le voyez : ce sont les pécheurs qui retardent ; ce sont les justes qui précipitent le déclin du monde[2]. Mais alors comment expliquez-vous l'usage où étaient les premiers chrétiens de prier pour le retard de la fin du monde, comme nous l'apprenons de Tertullien[3]. Dans l'hypothèse qui nous occupe, c'était prier pour que le nombre des élus s'accomplît le plus tard possible ; c'était prier pour que les chrétiens de l'âge primitif se laissassent enlever les couronnes par les générations futures.

[1] L. Bail, *Traité de la grâce*, ch. XXIV.

[2] Rufin était convaincu au contraire que le monde subsiste par les mérites des saints : Vere mundum quis dubitet meritis stare sanctorum? (*De vitis Patrum*, lib. III, prolog.) — Ipsi mundum conservant, dit l'ancien auteur de l'*Épître à Diognète*.

[3] Oramus enim pro imperatoribus, pro ministris eorum, et potestatibus, pro statu sæculi, pro rerum quiete, pro mora finis. (*Apologet.*, n. 39.)

Il s'ensuivrait encore que la sueur du missionnaire, le sang du martyr, ne vaudraient pas au ciel un habitant de plus. Le zèle, les travaux d'un Xavier n'auraient abouti finalement qu'à déplacer les noms des élus et n'auraient pas enrichi d'une unité le Livre de Vie.

Nous soupçonnons que les jeunes apôtres, qui quittent le doux ciel de la France pour vivre avec les *Têtes-plates* et les *Serpents*, nourrissent d'autres pensées et d'autres espérances.

Ainsi tombe, battu de toutes parts, le fondement de l'opinion mitigée sur le décret antérieur.

Quant à celle de la prédestination absolue, elle a contre elle :

L'esprit et la lettre des saintes Écritures;

Tous les Pères, soit grecs, soit latins, antérieurs au grand évêque d'Hippone;

Depuis saint Augustin, tous les Grecs encore,

Et une partie considérable des Pères et écrivains ecclésiastiques latins[1].

Laissons saint François de Sales conclure lui-même, et nous exposer l'ordre des desseins de Dieu.

« Tel doncque est l'ordre de nostre acheminement à la

[1] Ultima sententia fuit omnium veterum authorum, ante D. Augustinum, et post illum, etiam omnium Græcorum, et multorum Latinorum. (J. Maldonati, *De Prædestinatione*, questio. IV)

vie éternelle, pour l'exécution duquel la divine Providence establit dès l'éternité la multitude, distinction et entresuite des grâces nécessaires à cela, avec la dépendance qu'elles ont les unes des autres.

« Il voulut premierement d'une vraye volonté, qu'encore après le péché d'Adam tous les hommes fussent sauvez, mais en une façon et par des moyens convenables à la condition de leur nature douée du franc arbitre ; c'est-à-dire, il voulut le salut de tous ceux qui voudroient contribuer leur consentement aux grâces et faveurs qu'il leur prépareroit, offriroit et departiroit à cette intention.

« Or, entre ces faveurs, il voulut que la vocation fust la premiere, et qu'elle fust tellement attrempée à nostre liberté, que nous la puissions accepter ou rejetter à nostre gré. Et à ceux desquels il prévit qu'elle serait acceptée, il voulut fournir les sacrez mouvemens de la pénitence. Et à ceux qui seconderoient ces mouvemens, il disposa de donner la saincte charité. Et à ceux qui auroient la charité, il délibéra de donner les secours requis pour persévérer. Et à ceux qui employeroient ces divins secours, il résolut de leur donner la finale persévérance et glorieuse félicité de son amour éternel.

« Nous pouvons donc rendre raison de l'ordre des effets de la Providence qui regarde nostre salut, en descendant du premier jusques au dernier, c'est-à-dire, depuis le fruict qui est la gloire, jusques à la racine de ce bel arbre qui est la rédemption du Sauveur. Car la divine bonté donne la gloire ensuite des merites ; les merites

ensuite de la charité; la charité ensuite de la penitence; la penitence ensuite de l'obeyssance à la vocation; et la vocation ensuite de la redemption du Sauveur, sur laquelle est appuyée toute cette eschelle mystique du grand Jacob, tant du costé du ciel, puisqu'elle aboutit au sein amoureux de ce Pere éternel dans lequel il reçoit les eslus en les glorifiant, comme aussi du costé de la terre, puisqu'elle est plantée sur le sein et le flanc percé du Sauveur, mort pour cette occasion sur le mont du Calvaire[1]. »

[1] *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. III, ch. v.

CHAPITRE XVII.

SURABONDANCE DE LA RÉDEMPTION.

Nous avons dit dans quelles vues la Providence avait lié nos destinées à celles d'Adam, et fait dépendre d'un seul la conservation ou la perte de notre justice. Elle n'avait confié un pouvoir si étendu à la volonté fragile d'un homme, que parce qu'elle tenait en réserve une volonté qui ne pouvait faillir. Adam et Jésus-Christ font partie d'un même plan divin; si le Sauveur est venu pour Adam, Adam aussi ne fut fait dépositaire de la grâce de tous qu'en prévision du Libérateur; aussi, dès qu'il eut dissipé notre héritage, Jésus-Christ lui fut subrogé.

Celui-là nous a représentés à notre perte; celui-ci nous représente pour notre salut; et la gestion de nos intérêts par un tuteur si puissant, si fidèle, si généreux,

est la contre-partie et le remède de cette représentation par Adam, qui nous avait été si funeste.

Mais l'un n'agit en notre nom que dans les courts moments de son existence et de sa chute ; le reste, en bien ou en mal, fut pour lui seul ; l'autre est notre chef en tout et toujours, dans sa vie mortelle et dans sa vie glorieuse. C'est comme *Fils de l'homme*, comme homme universel qu'il a souffert, qu'il est mort, qu'il est ressuscité. *Il a été livré pour nos péchés ; il est ressuscité pour notre justification* [1]. Son héritage n'est pas moins à nous que celui d'Adam. Tout ce que nous avons perdu nous sera rendu un jour ; la résurrection réparera pleinement l'œuvre de la mort : une seconde immortalité nous est acquise.

Cependant l'Apôtre va plus loin [2]. « *Il n'en est point*, dit-il, *de la grâce comme du péché :* car, si par le péché d'un seul plusieurs sont morts, sur plusieurs la miséricorde et le don de Dieu se sont répandus *beaucoup plus abondamment* par la grâce d'un seul homme, Jésus-Christ.

« *Il n'en est point de ce don comme du péché :* car nous avons été condamnés par le jugement de Dieu pour un seul péché ; au lieu que nous serons justifiés par la grâce après plusieurs péchés.

« Si donc, à cause du péché d'un seul, la mort a régné par un seul homme, *à plus forte raison* ceux qui re-

[1] *Rom.*, IV, 25.
[2] *Rom.*, V, 15-20.

çoivent *l'abondance de la grâce et du don de la justice*, régneront dans la vie par un seul Jésus-Christ.

« ... Mais où le péché abonda la grâce a surabondé. »

Douces et magnifiques paroles, bien dignes d'être méditées par la philosophie catholique ! Elles éclairent d'un jour admirable les desseins de Dieu sur les enfants des hommes, et nous montrent une pensée de miséricorde et d'amour au fond des épreuves de l'humanité.

Le plus ancien des commentateurs de saint Paul, Origène, fait observer que l'Apôtre, parlant de la grâce réparatrice, emploie les expressions les plus fortes « pour nous montrer, dit-il, que l'âme reçoit par Jésus-Christ bien plus qu'elle n'avait perdu par Adam, et que les dons qui nous sont faits l'emportent de beaucoup sur nos pertes[1]. »

Cette pensée est souvent reproduite par saint Ambroise. « La faute nous a été plus utile que nuisible. Le Seigneur est venu pour rétablir dans la nature et même pour augmenter la grâce, afin qu'elle surabondât où le péché avait abondé. Je ne me glorifierai pas d'avoir rendu aux hommes ou reçu d'eux des bienfaits, mais de ce que Jésus Christ est mon avocat près de son Père, de ce que son sang a coulé pour moi. Ma faute est devenue un titre à la rédemption ; le Christ est venu à moi

[1] Volens igitur ostendere quantum majora per Christum anima recipit, quam amiserat per Adam, frequentat istos sermones, ut dicat : *Multo magis*, et *abundantiam gratiæ et donum justitiæ*, et *regnabunt per unum Jesum Christum*. Quæ omnia utique declarant multo abundantiora esse dona quam damna. » (Origenis *Commentar. in Ep. ad Rom.*, v.)

à cause d'elle, et pour moi il a goûté la mort. La faute est plus avantageuse que l'innocence : l'innocence m'avait porté à l'arrogance, la faute m'a ramené à la soumission. Dieu savait qu'Adam tomberait pour être racheté par le Christ : heureuse ruine qui est réparée avec profit[1] ! »

« Il savait, dit l'évêque d'Hippone, dont la voix semble un écho de celle d'Ambroise, que le démon serait vaincu par la postérité d'Adam aidée de sa grâce, et vaincu avec un surcroît de gloire pour les saints[2]. »

Saint Fulgence parle comme son maître : « Par le premier Adam nous avons perdu la grâce ; par le second nous en recevons une plus grande[3]. »

Cette doctrine, lors même qu'elle n'est pas rigoureusement formulée, brille avec éclat dans les écrits de saint Athanase. Cet illustre défenseur de la divinité de Jésus-Christ contre les Ariens a peint sous les couleurs les

[1] Amplius profuit culpa quam nocuit. (*De instit. virg.*, c. XVII.) Venit Dominus qui reformaret naturæ gratiam, imo augeret; ut ubi abundavit peccatum superabundaret gratia. (*Epist.*, clas. I, ep. XLV, n. 15.) Non gloriabor qui profui, neque qui profuit mihi quisquam : sed quia pro me advocatus apud Patrem Christus est : sed quia pro me Christi sanguis effusus est. Facta est mihi culpa mea merces redemptionis, per quam mihi Christus advenit. Propter me mortem gustavit. Fructuosior culpa quam innocentia. Innocentia arrogantem me fecerat, culpa subjectum reddidit. (*De Jacob et beata vita*, cap. VI, n. 21.) Sciebat illum esse casurum, ut redimeretur a Christo. Felix ruina quæ reparatur in melius. (Enarrat., *in psalm.* XXXIX.)

[2] Præscius quod ab ejus semine adjuto sua gratia idem ipse diabolus fuerat sanctorum gloria majore vincendus. (*De Civit. Dei.*, lib. XIV, c. 27.)

[3] Per illum perdidimus gratiam priorem ; per istum recipimus ampliorem. (*De duplici Nativ. Christi.*)

plus vives les richesses inexprimables que le Verbe a communiquées aux hommes en se faisant leur Frère.

« Le genre humain a été pleinement retabli tel qu'il avait été au commencement. Ce n'est pas assez dire : il a été enrichi d'une grâce plus abondante. Ressuscités des morts, nous ne craignons plus la mort; mais en Jésus-Christ nous régnerons au ciel à jamais. Comme le Seigneur prenant un corps est devenu un homme, ainsi les hommes, ainsi nous, incorporés à la chair du Verbe, par lui nous devenons divins et héritiers de la vie éternelle : Dieu s'est fait homme pour faire les hommes dieux [1]. »

Saint Jean Chrysostome, cette autre gloire de l'Église d'Orient, rappelle fréquemment et met dans le plus beau jour la suréminence de la Réparation. Le passage qui suit est tiré de sa dixième homélie sur l'Épître aux Romains. « La grâce ne nous est pas donnée dans la mesure nécessaire pour détruire le péché, mais bien au delà. Nous avons été rachetés, justifiés, sanctifiés ; nous sommes entrés dans l'adoption divine; nous sommes de-

[1] In illo ergo perfectum est hominum genus, qualeque ab initio factum fuerat, vel potius ampliore cum gratia restitutum atque reparatum est. Si quidem ex mortuis excitati, mortem non amplius pertimescimus, sed in Christo semper in cœlis sumus regnaturi. (*Contra Arianos, Oratio* II, n. 57.)

Ut enim Dominus, induto corpore, homo factus est; ita homines per Verbi carnem assumpti, divini ab eo efficimur, æternæque vitæ hæredes in posterum sumus. (*Oratio* III, n. 34.)

Cum Deus esset, postea homo factus est, quo nos ipse deos efficeret. (*Oratio* I, n. 39.)

venus les frères du Fils unique, ses cohéritiers, participant de son corps et de sa chair, unis à lui, comme les membres au chef. Toutes ces choses constituent l'*abondance de grâce* dont parle saint Paul, qui nous montre que nous n'avons pas seulement reçu un remède égal à notre blessure, mais une santé, une beauté, un honneur, une gloire, une dignité bien supérieurs à notre nature. Un seul de ces dons eût suffi pour détruire la mort; tous ensemble en ont extirpé jusqu'à la racine : il n'en est plus de trace ni d'ombre. Je me figure un homme mis en prison avec son épouse, ses enfants, ses serviteurs, pour *dix oboles* dont il est débiteur. Vient un monarque qui compte, non pas dix oboles, mais *dix mille talents d'or*, prend le captif, le conduit dans sa royale demeure, le place sur son trône et l'associe aux honneurs de la puissance souveraine; le créancier se souviendra-t-il encore des dix oboles? Cette histoire est la nôtre : Jésus-Christ a payé bien plus que nous ne devions : ses dons l'emportent autant sur nos dettes que l'immense Océan contient de fois une goutte d'eau. N'allez donc pas, ô homme! vous livrer à des doutes inquiets en présence de tant de richesses, et demander comment une étincelle de mort et de péché a pu s'éteindre, quand elle a été ensevelie sous une mer de grâces[1]. »

C'était aussi la pensée du Pape saint Léon, qui l'a dix fois inculquée dans ses écrits. « Aujourd'hui, s'écrie-

[1] *In Epist. ad Rom., Hom.* x. — Voy. Note XXVIII

t-il, — le jour de l'*Ascension*, — *nous* avons été confirmés dans la possession du paradis ; nous avons même, en Jésus-Christ, atteint les hauteurs des cieux, investis par sa grâce ineffable d'une gloire supérieure à celle dont l'envie du démon nous avait dépouillés[1]. »

Nous trouvons la même doctrine dans la *Vie* des saints Barlaam, ermite, et Josaphat, roi de l'Inde, écrite par saint Jean Damascène. Le Solitaire instruit le Prince, et, après avoir raconté la chute de l'homme et la passion du Sauveur, il ajoute : « Ressuscité, il nous a affranchis de notre première condamnation et comblés d'une gloire plus éclatante ; car, montant au ciel, il nous a emportés avec lui dans le lieu d'où il était descendu[2]. »

Nous ne citerons pas Siméon Métaphraste comme un garant judicieux et fidèle des actes qu'il nous a transmis ; mais il n'eût point mis sur les lèvres des martyrs des paroles qui ne fussent pas familières à son siècle ou aux âges antérieurs. Or, selon cet Agiographe, saint Ignace, évêque d'Antioche, confesse ainsi la foi devant le sénat romain : « Mon Seigneur et Dieu, Jésus-Christ, a commencé par se faire homme pour nous, et pour notre salut il a volontairement accepté la croix, la mort et la sépulture. Mais ensuite, foulant aux pieds la puis-

[1] Hodie enim non solum paradisi possessores firmati sumus, sed etiam cœlorum in Christo superna penetravimus ; ampliora adepti per ineffabilem Christi gratiam, quam per diaboli amiseramus invidiam. (*Serm.* I, *de Ascensione Domini.* — Vide etiam, *Serm.* II, *de Nativit. Domini ; Serm.* XIII, *de Passione*, etc.)

[2] Voy. Note XXIX.

sance de l'ennemi, il est ressuscité le troisième jour, et il est monté au ciel d'où il était venu, nous faisant ressusciter avec lui du péché, nous réintégrant dans le paradis, d'où nous avions été misérablement bannis, et nous comblant de dons plus grands encore que ceux que nous avions possédés à l'origine [1]. »

Le grand abbé de Clairvaux, l'oracle du douzième siècle, en célébrant la gloire de Marie, a relevé la nôtre, et enseigné la supériorité de l'état présent sur la condition primitive. « Un homme et une femme, il est vrai, nous ont nui puissamment; mais, louanges en soient rendues à Dieu, par un Homme aussi et par une Femme, tout a été rétabli avec un grand accroissement de grâces. Car le *don n'est pas aussi limité que la faute;* la valeur du bienfait excède le dommage. Le souverain ouvrier, plein de prudence et de miséricorde, n'a point achevé de rompre ce qui était déjà brisé : il l'a réparé et fait meilleur, de l'ancien Adam tirant un Adam nouveau, et transformant Ève en Marie. Notre paradis est incomparablement plus excellent et plus délicieux que celui de nos premiers parents; car ce paradis, c'est le Seigneur Jésus-Christ [2]. »

[1] Cæterum rursus tertio die resurrexit, inimici dejecta et prostrata potentia, atque ascendit in cœlos unde venerat, nos simul a lapsu peccati faciens resurgere, et rursus introducens in paradisum, ex quo male fueramus ejecti, nosque donans bonis majoribus, quam erant ea quæ prœcesserant. (Bollandus, 1 februar, *Acta S. Ignatii.*)

[2] Vehementer quidem nobis vir unus et mulier una nocuere; sed gratias Deo, per unum nihilominus Virum, et Mulierem unam omnia restaurantur;

Je passe sous silence l'évêque Théophilacte, le moine Hervé, le Maître des Sentences, Pierre Lombard, tous trois commentateurs de saint Paul; Philippe le Solitaire, Richard de Saint-Victor, Geoffroy de Vendôme, l'abbé Guéric, disciple de saint Bernard; saint Thomas, saint Bonaventure[1], etc.; mais comment pourrais-je ne pas recueillir les pieuses effusions du saint évêque de Genève, et le témoignage d'un autre évêque que l'Église a récemment inscrit au catalogue des saints Pontifes?

Saint François de Sales : « Le Sauveur est mort pour tous, parce tous estoient morts; et sa miséricorde a esté plus salutaire pour racheter la race des hommes que la misère d'Adam n'avoit été veneneuse pour la perdre... Notre perte nous a esté à profit, puisqu'en effect la nature humaine a receu plus de grâce par la redemption de son Sauveur qu'elle n'en eust jamais receu par l'innocence d'Adam s'il eust perseveré en icelle.

nec sine magno fœnore gratiarum. *Neque* enim, *sicut delictum, ita et donum;* sed excedit damni æstimationem beneficii magnitudo. Sic enim prudentissimus et clementissimus artifex, quod quassatum erat non confregit, sed utilius omnino refecit, ut videlicet nobis novum formaret Adam ex veteri, et Evam transfunderet in Mariam. (*De Virgine Deipara, Serm.* I.)

Paradisum habemus multo meliorem et longe delectabiliorem quam primi parentes habuerunt : et paradisus noster Christus Dominus est. (*In Natali Domini, Serm.* I.)

[1] Theophilactus, *in Rom.* V; Herveus, *ibid.*; Pet. Lombardus, *ibid.*; Philippi Solitarii *Dioptra*, lib. III, cap. V, in *Maxima Bibliotheca Patrum*, t. XXI. p. 589; Richardus a S. Victore, *lib. de Incarnatione*, cap. VIII; Goffridi abbatis *Sermones, in Max. Bibl. Pat.*, t. XXI, p. 69; D. Guerrici abbatis, *in Festo Pentecostes, Serm.* I, *inter opera Bernardi*, S. Thomæ *Summa*, p. III, q. I, art. 3, ad 3; S. Bonavent., *in* I *Sentent.*, distinct. XLVI.

« Car, encore que la divine Providence ait laissé en l'homme des grandes marques de sa severité parmy la grâce mesme de sa misericorde, comme, par exemple, la necessité de mourir, les maladies, les travaux, la rebellion de la sensualité, si est-ce que la faveur celeste surnageant à tout cela, prend plaisir de convertir toutes ces misères au plus grand profit de ceux qui l'aiment, faisant naistre la patience sur les travaux, le mespris du monde sur la necessité de mourir, et mille victoires sur la concupiscence.

« La redemption touchant nos misères les rend plus utiles et aimables que n'eust jamais esté l'innocence originelle. « Les anges ont plus de joye au ciel, dit le Sauveur, « sur un pecheur penitent, que sur nonante-neuf justes « qui n'ont pas besoin de penitence [1]. » Et de même l'estat de la redemption vaut cent fois mieux que celuy de l'innocence. Certes, en l'arrousement du sang de Nostre-Seigneur fait par l'hysope de la croix, nous avons esté remis en une blancheur incomparablement plus excellente que celle de la neige de l'innocence, sortant, comme Naaman [2], du fleuve du salut plus purs et nets que si jamais nous n'eussions esté ladres, afin que la divine Majesté, ainsi qu'elle nous a ordonné de faire, « ne « fust pas vaincue par le mal, ains vainquist le mal par « le bien ; que sa misericorde, comme une huile sacrée,

[1] Luc., xv, 7.
[2] IV *Reg.*, v.

« se tinst au-dessus du jugement; et que ses miserations « surmontassent toutes ses œuvres[1]. »

Saint Alphonse de Liguori : « Grande fut sans doute la ruine que le péché d'Adam causa à tout le genre humain; mais Jésus-Christ, par la grâce de la rédemption, a réparé tous les dommages qui nous ont été faits par le péché d'Adam. C'est pourquoi le concile de Trente nous déclare que le baptême rend l'âme pure et sans tache, et que la concupiscence, qui demeure en elle, n'y reste pas pour leur perte, mais pour leur mériter une plus riche couronne s'ils refusent d'y consentir. Le gain que nous a procuré la rédemption de Jésus-Christ a été plus grand que le dommage que nous avions souffert pour Adam. Et l'Apôtre l'a nettement déclaré quand il a dit : « Il n'en est pas du don comme de la perte... Où le péché abonda la grâce a surabondé[2]. » Le Sauveur lui-même nous l'a fait comprendre : « Je suis venu pour qu'ils aient la vie, et qu'ils l'aient avec plus d'abondance[3]. »

Mais une voix plus puissante encore que les voix des graves docteurs qui précèdent, c'est celle qui, depuis douze siècles, le Samedi Saint, nous redit chaque année ces paroles : « O vraiment nécessaire fut le péché d'Adam, « qu'a détruit la mort de Jésus-Christ! Heureuse faute, « qui nous valut un si excellent Rédempteur[4]. »

[1] *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. II, ch. v.
[2] *Rom.*, v, 15, 20.
[3] Joan., x, 10. — *Grand moyen de la Prière*, part. II, ch. I.
[4] Le lecteur comprend en quel sens le péché est dit nécessaire. La chute

X Par Grégoire II, (le grand) au commencement du 8me siècle.

C'est dans les transports d'un saint enthousiasme que l'Église fait retentir ces belles paroles, voix d'espérance, chant de triomphe au Christ ressuscité. Elle est dans le ravissement, dans l'ivresse du bonheur, à la pensée de la glorieuse victoire qu'a remportée sur la mort, sur l'erreur et le vice, le second Adam, le père de la génération nouvelle qui s'est élevée avec lui, vivante et forte, sur les ruines du vieux monde et du paganisme écroulé. Mais elle n'est point tellement emportée par sa joie, qu'elle ne sache très-bien ce qu'elle dit, et l'Esprit-Saint ne démentira point la parole de son Épouse ; car c'est lui-même qui l'inspire et met ces sublimes espérances dans son cœur. Oui, il est vrai que la chute dans le premier homme a été avantageuse à l'homme régénéré, non par elle-même, qui en doute ? mais par l'effet admirable d'une providence miséricordieuse, qui n'a permis cette effrayante hérédité que parce que la Bonté était là, pour en faire naître des avantages inespérés, et substituer au legs funeste un héritage de bénédiction.

Cependant, vers le milieu du seizième siècle, un théologien catholique, Josse Clicthoue, se prit de scandale à l'occasion de ces exclamations de la foi et de l'amour. Il les attaqua par écrit, et proposa de les rayer de l'office ecclésiastique. Mais elles avaient poussé dans les cœurs des racines bien fortes ; une immense indignation accueillit le projet du critique et protesta en faveur du

d'Adam, non sa fidélité, a été l'occasion des biens insignes qu'a communiqués au monde la rédemption de Jésus-Christ. »

précieux dépôt. En effet, peu d'années après, l'auteur se plaint amèrement d'avoir été en butte à de vives et nombreuses attaques[1]. L'Église a continué, et continuera toujours de faire entendre ces accents de triomphe, et la chaire chrétienne de répéter avec bonheur : O FAUTE HEUREUSE !

Après avoir constaté le fait de la tradition, essayons de saisir la doctrine dans ses principes, et de montrer, par des raisons théologiques et des considérations empruntées aux mystères chrétiens, que l'état des hommes héritiers de la faute originelle, mais régénérés en Jésus-Christ, est plus avantageux que s'ils recevaient d'Adam la justice avec la vie. Avant d'aborder la question, il nous faut écarter une difficulté qui pourrait jeter de l'ombre dans l'esprit de plusieurs. C'est une opinion répandue parmi les personnes étrangères aux études théologiques, que si Adam n'eût point péché, il eût transmis à ses descendants, non-seulement la justice et les prérogatives qui l'accompagnent, mais encore l'assurance de conserver à jamais cette justice et tout l'ensemble des prérogatives originelles ; en d'autres termes, que tous ses enfants eussent été à l'abri du péril de pécher, confirmés dans la grâce, et dispensés d'épreuve personnelle. Or cette opinion est au moins improbable, et contraire au commun enseignement des docteurs. Adam juste eût en-

[1] Voy. NOTE XXX.

gendré dans la justice, mais la naissance dans la justice n'implique pas la persévérance. C'est ce que saint Augustin suppose bien clairement quand il dit du bonheur de nos premiers pères : « Cette félicité serait la condition universelle de la société humaine, s'ils n'avaient point fait le mal qu'ils ont transmis à leur postérité, et qu'aucun de leurs descendants n'eût commis d'iniquités qui emportât la condamnation [1]. « Saint Thomas, traitant la question *ex professo*, la résout ainsi : « Il ne semble pas possible que, dans l'état d'innocence, les enfants fussent nés confirmés dans la justice : il est évident qu'ils n'eussent pas eu à leur naissance plus de perfection que leurs parents en l'état de génération. Or tout le temps qu'ils eussent engendré, ceux-ci n'eussent point été confirmés dans la justice. L'homme en effet ne reçoit cette confirmation que par la claire vue de Dieu, laquelle est incompatible avec la vie animale et terrestre [2]. »

Non, les théologiens ne pensent pas que dans aucune hypothèse les hommes eussent été dispensés en masse de l'épreuve personnelle. Il y a dans le libre hommage d'une créature qui peut faire le mal et s'affermit généreusement dans le saint amour, quelque chose de trop glorieux à Dieu, de trop glorieux aussi à celui qui triomphe de l'épreuve, pour que nous en fussions jamais dispensés.

Comprenons-le bien : l'innocence est belle, mais la

[1] *De Civitate Dei*, lib. XIV, cap. x.
[2] *Summa*, p. I, q. c, art. 2, Concl.

vertu qui multiplie les efforts vaut mieux encore que l'innocence. C'est une loi générale dont aucun ordre d'intelligences n'a été affranchi, que la récompense vient après le travail, la couronne après le mérite, la gloire après le combat, le triomphe après l'héroïsme. Anges et hommes ont été soumis à cette loi[1].

Le premier avantage de la nature déchue et réparée sur l'état d'innocence se tire de l'éminente dignité de Jésus-Christ, père de la génération nouvelle, son modèle, son chef, source adorable de tous les biens.

Le plus beau présent, la plus magnifique aumône que le Créateur pût faire à sa créature, c'était, sans doute, le don de lui-même.

L'Incarnation est le chef-d'œuvre du Tout-Puissant, et le Verbe incarné, parlant en personne de ce mystère, nous le représente comme un prodige d'amour de la part de son Père. « Dieu a tant aimé le monde, qu'il lui « a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en « lui ne périsse pas, mais obtienne la vie éternelle[2]. » Or ce don a été fait à l'homme déchu, *afin qu'il ne périsse pas*, et, comme saint Paul écrit à Timothée : « C'est une « vérité constante et digne d'être reçue avec une en- « tière déférence, que Jésus-Chrit est venu dans ce « monde sauver les pécheurs[3]. » N'en est-ce pas déjà

[1] Voy. Note XXXI.
[2] Joan., III, 16.
[3] I *Tim.*, I, 15.

assez pour nous faire comprendre le mot de l'Apôtre : « Le don est bien autre que la faute ; » *non sicut donum, ita et delictum !*

Le pieux et savant Bellarmin, recherchant les causes pour lesquelles Dieu avait permis la chute originelle, après en avoir donné plusieurs qui ne rentrent point dans notre sujet, conclut par ces paroles remarquables : « Enfin, nous pouvons ajouter qu'à l'occasion du péché de nos premiers parents, Jésus-Christ nous a été donné, et par lui nous avons reçu de Dieu plus que nous n'avions perdu par Adam. Car, comme dit l'Apôtre : « Où « le péché avait abondé, la grâce a surabondé ; » et ailleurs : « Il en est autrement du don que de la faute. » « Le don de la liberté, dit saint Léon, a été plus fort que « la dette de la servitude, » et comme dit le même Père : « Si l'homme trompé par l'artifice diabolique ne s'était « point, par convoitise, écarté de la loi qui lui était im- « posée, le Créateur du monde ne se serait point fait créa- « ture. » Ce qu'enseigne aussi saint Augustin en ces termes : « Le Christ Notre-Seigneur n'a point eu d'autre « motif en venant dans le monde que de sauver les pé- « cheurs. » C'est pourquoi l'Église, — c'est toujours Bellarmin qui parle, — l'Église chante avec transport et actions de grâces, la veille de Pâques : « O heureuse faute, qui nous a mérité un tel et si grand rédempteur[1] ! »

Je sais que, selon le sentiment d'un certain nombre

[1] Bellarminus, *de Amissione gratiæ*, lib. II, cap. III.

de théologiens, l'Incarnation se serait accomplie dans toute hypothèse, et par le seul effet de la libéralité du Créateur, qui eût élevé et glorifié son œuvre en faisant rejaillir sur toute la création les splendeurs d'un Homme-Dieu pontife et médiateur. L'orthodoxie de cette opinion n'est pas douteuse : Benoît XIV l'a solennellement reconnu, et fait défense de la taxer d'aucune note, aussi bien que l'opinion contraire, qui assigne à l'incarnation pour cause prochaine et fondamentale, le besoin d'une expiation.

J'observerai cependant, 1° que cette dernière est beaucoup plus commune, et celle de presque tous les anciens Pères de l'Église; 2° que la nécessité d'une réparation paraît constamment dans les Écritures la cause unique ou principale de la venue de Jésus-Christ. Son nom même exprime sa mission. Il est appelé *Jésus*, nom plein d'énergie et de douceur, apporté du ciel et interprété par un ange : « Vous l'appellerez Jésus, parce qu'il sauvera son peuple de ses péchés[1]. » Ajoutons que ce grand mystère, accompli dans la suite des temps, n'a été promis et annoncé au monde que postérieurement à la chute. Tout donc insinue que la délivrance du péché est la cause première de l'Incarnation.

Quoi qu'il en soit, tous les théologiens conviennent que l'héritage de Jésus-Christ avec nos douleurs et nos infirmités est bien meilleur, sans aucun doute, que le pa-

[1] *Matth.*, I, 21.

trimoine d'Adam non élevé et consacré par l'Homme-Dieu. Aussi, dans l'opinion que nous venons de rappeler, ce ne sont point les douceurs et les avantages propres de l'état paradisiaque qui eussent fait le prix essentiel, la gloire solide de l'innocence ; c'eût été l'union du Verbe et de l'humanité : c'est-à-dire ce qui fait la grandeur et la gloire solide de l'état présent.

Mais il y a plus : quand l'homme eût dû être appelé, sous le régime primitif, à voir s'accomplir le mystère du Verbe incarné, nous n'en dirions pas moins que, dans la condition présente, nous recevons de notre Chef un surcroît de dignité : car, si le péché n'eût point fait son entrée dans le monde, le Verbe — se fût-il fait chair — ne nous eût point donné ses larmes, son sang et sa mort. Et ce sang, dont une seule goutte eût sauvé et consacré mille mondes, il l'a répandu par torrents, jusqu'à la dernière goutte. D'où il suit que nos mérites tirent de la passion du Fils de Dieu une efficacité et une valeur qu'ils n'eussent point eues dans notre condition première.

« J'entends quelquefois, dit Bossuet, les chrétiens soupirer après les délices de l'heureux état d'innocence. Oh ! si nous étions comme dans le paradis terrestre ! Justement, certes, car la vie en était bien douce. Et l'Apôtre vous dit, ajoute énergiquement le grand évêque, que vous n'êtes pas chrétiens si vous n'aspirez à quelque chose de plus : posséder cette félicité, c'est être tout au plus comme Adam, et il vous enseigne que vous devez

tous être comme Jésus-Christ[1]. On ne vous promet rien moins que d'être placés avec lui dans le même trône : *Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo*, dit le Sauveur dans l'Apocalypse[2]. »

Le docte Thomassin a très-solidement établi le même point de doctrine. « A la place d'un chef mortel et caduc, un Dieu s'est subrogé lui-même et porté pour chef; et il répandra avec d'autant plus de magnificence ses biens spirituels sur les membres qu'il s'est choisis, qu'en lui réside essentiellement la grâce qui en Adam était accidentelle.

En Adam un écoulement, en lui la source;
Adam participait à la grâce, lui est la grâce même :
Adam pouvait perdre la grâce; lui jamais.

Ainsi nos pertes ont été abondamment compensées. Depuis notre chute nous sommes montés plus haut : nous avons tiré profit d'une défaite rachetée par une si belle victoire, suivie d'une si éclatante félicité.

A la grâce primitive était attachée pour première faveur la jouissance du paradis. A la persévérance dans cette même grâce était promise une félicité et plus sûre et plus haute. Mais, pour grande qu'elle dût être, elle n'égalait point celle que nous recevons de Jésus-Christ, quand il nous emporte jusqu'au trône de Dieu, et nous fait asseoir dans les hauteurs célestes[3]. »

[1] *Colos.*, III, 4.
[2] *Apoc.*, III, 21. — Bossuet, *Sermon* I *pour le jour de Pâques.*
[3] *De Incarnat.*, lib. I, cap. XX.

La grâce de l'origine n'était point le prix d'un sang divin ; elle était un présent du Dieu Créateur : la grâce réparatrice nous est donnée par le Dieu Sauveur, comme fruit de ses expiations et de ses mérites. Le Verbe incarné nous devient, comme parle saint Paul, *Sagesse*, *Justice*, *Sanctification*. Chef et cœur de l'Église, il nous influe, comme aux membres de son corps mystique, le mouvement, la chaleur et la vie. Pontife et victime sur la croix, il est l'un et l'autre à l'autel ; et, nous incorporant l'hostie, qui est lui-même, il consacre, divinise nos âmes et nos corps par sa divinité, son âme et sa chair. Nous sommes appelés, nous sommes vraiment les enfants de Dieu. Le Père voit en nous une image de son Fils, une irradiation de sa splendeur, un écoulement de ses mérites. Il voit en nous d'autres christs, d'autres fils de Dieu. Il nous aime dans son Fils et il aime son Fils en nous. Et l'Église, considérant le mélange de l'eau et du vin dans la coupe du sacrifice comme le symbole d'une union si parfaite, ose mettre sur les lèvres du prêtre cette prière sublime : « O Dieu, qui avez admirablement créé, et plus admirablement rétabli la dignité de l'humaine nature ! donnez-nous, par le mystère de cette eau et de ce vin, d'être participants de la divinité de celui qui a daigné partager notre humanité, Jésus-Christ, votre Fils Notre-Seigneur, qui avec vous vit et règne dans les siècles des siècles. »

CHAPITRE XVIII.

LARMES ET CONSOLATIONS.

Elle était douce et pure la condition de l'homme dans les jours de son innocence. Autour de lui une fraîche nature semblait lui sourire et provoquer ses louange au Créateur. Sur sa tête, un ciel toujours serein l'invitait à joindre sa voix et son cœur aux chants harmonieux des anges. Son corps ne connaissait point la fatigue, ni ses sens la révolte. Son esprit était libre d'ignorance, sa conscience exempte de trouble, la vertu n'imposait point de violents efforts à sa volonté. Oh! que notre état est éloigné de cette paix, de cet ordre, de cette délicieuse innocence du commencement! La terre est pour nous une arène où s'exercent de perpétuels combats. Notre vie est une course sans arrêt, une lutte sans repos, une guerre sans fin. La guerre est partout :

l'homme combat contre les animaux, contre un sol ingrat, contre les éléments, contre les forces de la nature; il y a la guerre de l'homme contre l'homme, des individus, des États, des familles; la guerre au sein de l'homme entre la chair et l'esprit, entre le vice et la vertu, entre les devoirs et les intérêts, et trop souvent entre les passions et les passions. Partout aussi dangers : dans la solitude, dans le monde, dans les richesses, dans la pauvreté, dans la santé, dans la maladie, etc. Voilà notre partage; et pour terme, au bout de notre carrière, la mort! Oh! qui pourrait retenir ses larmes à la vue de nos misères et au souvenir des joies pures d'Éden? Et, ce qui est plus déplorable encore, combien de souffrances portées sans foi et partant sans consolation! Combien de malheurs, fruits du crime, poussent les malheureux à des crimes nouveaux! Que de châtiments du vice laissent le coupable plus vicieux encore, et le traînent chargé d'impatience et de blasphèmes jusqu'au tombeau, jusqu'aux pieds de son juge! hélas! hélas!

Pleure, pleure, famille des hommes. Pleurez, fils de l'exil et de la douleur. Pleurez vos maux et les maux de vos frères; pleurez votre exil, et les folles joies de Babylone et les saintes douleurs de Jérusalem! Mais, après avoir baigné de pleurs les rives de l'Euphrate, après vous être assis tristes et silencieux au souvenir de Sion, levez-vous, enfants de la promesse, et portez en haut vos regards consolés.

La foi adoucit nos souffrances en cette vie ; elle en fait pour l'autre une source de gloire et de bonheur. Elle nous montre le bras tout-puissant de Dieu opposant des digues à ce torrent d'iniquités et de misères ; sa main versant des grâces sans nombre sur cette terre ravagée par le mal, faisant surgir du sein des souffrances une patience surhumaine, et se servant de cette corruption même, qu'elle ne cesse de combattre dans les méchants, pour exercer, perfectionner, rehausser la vertu des cœurs fidèles et des âmes qui lui sont dévouées. Elle nous présente une couronne que nous ne saurions acheter à un trop haut prix, que les plus grandes souffrances ne sauraient payer trop cher; qui, toujours belle, s'embellit de tous nos sacrifices, et augmente de valeur selon le prix que nous y mettons.

On sent assez, du reste, que lorsque nous parlons de l'état présent comme l'emportant en excellence et en bonheur sur celui de l'homme innocent, nous ne considérons que l'homme régénéré et ne prétendons point qu'il goûte ici-bas les joies primitives. Nous avons en vue la dignité du chrétien, sa perfection, l'héroïsme des vertus que la grâce fait germer sur un fonds pierreux et couvert d'épines, et les splendeurs de gloire qui couronneront de laborieux combats. Bien loin donc qu'il offre la même paix et les mêmes délices terrestres, c'est de l'absence même de ces délices et des luttes glorieuses qu'il nécessite que nous tirons une partie de son prix.

Les œuvres du chrétien sont plus nobles, parce qu'el-

les demandent un plus grand effort. Nos infirmités sont quelquefois un poids qui nous arrête, quelquefois aussi un aiguillon qui nous fait crier et appeler le secours d'en haut. Le sentiment d'impuissance qu'elles nous inspirent nous porte à lever les yeux vers les montagnes ; et nos douleurs, unies à celles du Dieu-homme, soutenues, consacrées par les siennes, impriment en nous son image et les augustes caractères de sa sainteté. « Incorporés à Jésus-Christ par le baptême, qu'y a-t-il de plus désirable pour nous, de plus propre à nous causer une joie véritable, que de prendre la croix sur nos épaules, que de suivre notre divin chef, sans nous laisser ni fatiguer par la peine, ni arrêter par les périls ; que de tendre de toutes nos forces à la récompense céleste à laquelle Dieu nous a appelés, jusqu'à ce que nous recevions de ses mains, les uns la couronne de virginité, les autres celle de la science et de la prédication, les autres la palme du martyre, chacun en un mot le genre de gloire qui sera dû à ses vertus ? Or, ces éminents insignes de la gloire ne nous seraient point accordés, si nous n'avions point été éprouvés par les misères de cette vie, et si nous ne nous étions point montrés invincibles dans le combat[1]. »

Le prix des souffrances est tenu pour un premier principe dans la pensée de tous les saints. Sainte Gertrude s'en explique avec un poétique enthousiasme : « Comme

[1] *Catechismi Conc. Trid.* pars II, c. II, n. 49.

l'anneau est le gage de la foi que l'époux donne à son épouse, de même les afflictions, tant du corps que de l'esprit, sont les témoignages du mariage spirituel de l'âme avec Dieu ; de manière que quiconque souffre peut dire avec vérité et hardiment : « Jésus-Christ mon « Seigneur m'a donné son anneau pour gage de son « amour. » Et si, parmi les afflictions il reconnaît par des louanges et des actions de grâces les dons que Dieu lui fait, il aura la joie de pouvoir ajouter : « Et il m'a « orné d'une couronne comme son épouse ; » parce que la reconnaissance dans les tribulations est une couronne de gloire plus éclatante que l'or et incomparablement plus précieuse que le topaze[1]. »

Saint Pierre Damien connaissait le prix des nobles luttes de la vertu quand il adressait à Dieu cette courageuse prière :

« Éprouvez mes forces par de rudes et continuels combats,

« Afin que j'aie droit au repos à la fin de ma milice,

« Et que je mérite de vous posséder pour salaire éternel[2]. »

Un poëte de nos jours a présenté un tableau plein de fraîcheur et de grâce des enfants régénérés morts au berceau ; mais il y a peu de philosophie à les mettre,

[1] *Vie de sainte Gertrude*, trad. par D. Mège, p. 160.

[2] Proba vires inexhausto, laboranti prælio,
Ut requiem post præcinctum debeas emerito
Et te mereor potiri sine fine præmium.
(Petri Damiani *Hymni et Cantica*).

comme il a fait, au-dessus des athlètes éprouvés dans les combats de la vie :

> Élus, pour qui l'exil ne dura pas une heure,
> Qui sont victorieux sans avoir combattu,
> Et pour qui l'innocence est *plus* que la vertu.

Sans doute les enfants morts après le baptême, et sans avoir d'eux-mêmes concouru en rien à la faveur inappréciable de la régénération chrétienne, se réjouissent au sein de la gloire, et leur sort est vraiment digne d'envie. Leur couronne est belle, leur triomphe est grand par cela seul que Jésus-Christ a vaincu pour eux ; et cependant, parce qu'il n'a pas une seconde fois vaincu et triomphé en leur personne, parce qu'ils n'ont point été associés, par des efforts qui leur fussent propres, à ses tribulations et à ses travaux, parce qu'ils n'ont point porté le poids de la chaleur et du jour et qu'ils n'ont pas même soulevé avec son aide le fardeau de la vie, leur place est moins brillante ; ils occupent dans la cour du roi céleste les derniers rangs, qui sont toujours très-glorieux. Ils ne s'élèvent point jusqu'à ces trônes où brillent les vertus éprouvées, ils ne balancent point dans leurs mains les palmes des vierges et des martyrs; ils ne sont point au niveau, je ne dirai pas des pontifes, des docteurs, des héros du Christianisme dans toutes les conditions et tous les états ; mais même de ceux qui se sont sanctifiés par des vertus communes; ils n'ont point un éclat comparable à celui des saints pénitents, de ces

hommes qui bien souvent ont eu à gémir sur de graves chutes et à pleurer de longues et fréquentes erreurs.

« Le premier caractère de l'enfance, dit saint Jean Climaque, est une simplicité exempte d'artifice. Tant qu'Adam fut revêtu de cette simplicité, il ne connut point la nudité de l'âme et la honte de la chair. Heureuse est la simplicité que quelques-uns doivent à la nature! Bien plus heureuse et plus excellente encore celle qui s'engendre des débris de la malice et s'acquiert au prix des travaux et des sueurs [1]! »

Si belle donc que soit l'innocence, la vertu formée est plus belle encore. *Avez-vous vu mon serviteur Job?*

Un petit ruisseau qui promène ses eaux tranquilles sous un ciel pur et de gracieux ombrages a des charmes sans doute; mais la mer soulevée par la tempête, mugissante, battant le rivage de ses flots orageux sans franchir ses limites, offre à nos regards de plus mâles beautés. Qu'elle est belle ensuite quand elle apaise ses grandes eaux et que sa puissante voix fait silence! Que Job est grand assis dans la poussière! Que Jérôme est beau dans le désert!

« Lequel auriez-vous mieux aimé être, l'ange qui délivrait Pierre ou Pierre chargé de fers? Pour moi, j'aurais voulu être Pierre. » C'est un grand saint, un éminent docteur, qui parle ainsi [2]. Cependant Pierre avait péché.

[1] *Échelle*, 24e degré.
[2] Chrysost., *Hom.*, VIII, *in Ephes.*

Paul avait péché. Voyez-le dans les synagogues, dans les prétoires, dans les prisons, dans ses courses laborieuses; battu par les tempêtes, flagellé par les Juifs, souffleté par l'ange de Satan, la tête au ciel, les pieds dans la poussière. Il adresse à toutes les terreurs un défi sublime, et s'écrie : « Qui nous séparera de l'amour de Jésus-Christ? »

Voyez Madeleine. Elle avait été pécheresse. Mais « elle fut tellement purifiée dans la fournaise de l'amour sacré, dit le saint évêque de Genève, qu'elle fut rétablie dans une excellente chasteté, et fut douée d'un amour si parfait, qu'après la sainte Vierge, elle estoit celle qui aimoit le plus Notre-Seigneur; si que l'on peut dire qu'elle l'aimoit autant ou plus en quelque manière que les Séraphins; car, quoyqu'il soit vray que ces purs esprits ont un amour très-parfait, neantmoins ils l'ont sans peine [1], et le conservent sans crainte de le perdre. Mais cette sainte l'a acquis avec beaucoup de travail et de soin, et l'a conservé avec crainte et sollicitude [2]. »

Voyez le fils de Monique dans son jardin de Milan témoin des combats de son âme, quand, luttant, frémissant contre des passions trop longtemps maîtresses, et semblable à un lion qui secoue, en rugissant, ses chaînes, il s'abat sous le poids de ses émotions, abreuve la terre de ses larmes brûlantes, et se relève avec une âme calme,

[1] Il faut se souvenir néanmoins que les anges eurent leur épreuve, et que leur amour fut exercé dans la lutte.

[2] Saint François de Sales, *Serm. pour le jour de sainte Madeleine.*

des désirs chastes et un cœur nouveau. Voyez-le ensuite noyant dans les pleurs tous les souvenirs de sa jeunesse, et criant avec transport à la Beauté éternelle : « Je vous ai aimée trop tard ! »

Voyez Antoine dans sa grotte, François d'Assise dans son monastère, Louis à la cour, Servol couvert de haillons et de plaies. L'état primitif eût-il rien présenté de si grand ?

« Les saints et les amis de Jésus-Christ ont servi Dieu dans la faim et dans la soif, dans le froid et dans la nudité, dans le travail et dans la fatigue, dans les veilles et dans les prières, dans les jeûnes et dans les saintes méditations, au milieu de toutes les persécutions et de tous les opprobres.

« Oh ! quelles grandes et dures tribulations ont souffertes les Apôtres, les Martyrs, les Confesseurs, les Vierges, et tous ceux qui ont voulu suivre les traces de Jésus-Christ ! Car *ils ont haï leur âme en ce monde pour la posséder dans l'éternité.*

« Oh ! qu'elle a été sévère et vide d'eux-mêmes la retraite des Solitaires du désert !

« Quelles longues et terribles tentations ils ont essuyées !

« Combien de fois ils ont été tourmentés par l'ennemi !

« Que de fréquentes et ferventes prières ils ont offertes à Dieu !

« Quelles rigoureuses abstinences ils ont pratiquées !

« Quel zèle et quelle ardeur pour avancer dans la vertu !

« Quels rudes combats ils ont livrés à leurs passions !

« Quelle intention pure et droite toujours dirigée vers Dieu !...

« Ils renonçaient aux richesses, aux dignités, aux honneurs, à leurs amis, à leurs parents; ils ne désiraient rien de ce que donne le monde...

« Ils étaient pauvres des choses de la terre; mais ils étaient riches en grâces et en vertus[1]. »

L'état primitif eût-il connu l'apostolat, le martyre, la virginité? Eût-il connu la pénitence, la mortification, le dépouillement et l'amour exalté par les souffrances?

Cependant les mérites de l'état présent ne sont pas d'ordinaire sans un certain alliage. Les passions combattues résistent : vaincues et comme anéanties, on dirait qu'elles renaissent de leurs cendres. Le juste se plaint lui-même d'être atteint dans la lutte, et gémit de l'imperfection de ses œuvres. C'est là, en effet, le côté désavantageux de l'homme réparé, comme tous les théologiens le reconnaissent. Mais la valeur que ses œuvres empruntent à la croix, à des efforts plus grands et plus multipliés, compense, et au delà, cette infériorité relative. L'homme qui a vaincu doit vaincre encore, et les combats renaissants multiplient les couronnes : *Augent triumphos prœlia.* « C'est afin d'exercer nos volontés en la

[1] *Imitation de Jésus-Christ*, liv. I, ch. XVIII.

vertu et vaillance spirituelle que cette multitude de passions est laissée dans nos âmes [1]. »

Selon la pensée d'un pieux et savant Religieux, le Seigneur en use avec nous comme un sage médecin qui, au lieu de fermer entièrement une plaie, l'entretient pour donner le temps aux humeurs malignes de se décharger. L'infirmité qui leur reste donne occasion aux grandes âmes de s'exercer aux plus nobles vertus, de rendre leurs actions plus pures et plus parfaites. S'ils n'avaient senti le besoin de combattre, la plupart des saints n'auraient été que des chrétiens médiocres; et s'ils ont acquis tant de mérites, ce n'a été que par leur constance à résister à la pente de la nature, et par les généreux efforts qu'ils ont faits dans le temps qu'ils étaient plus fortement entraînés. Que serait-ce que la mortification, que l'amour des ennemis, et cette magnifique douceur que Jésus-Christ nous a si fortement recommandée, si toutes ces grandes vertus ne se formaient par les obstacles que la nature blessée leur oppose [2]?

Le Chrétien est un mélange indéfinissable de grandeur et de misère, de force et de faiblesse, de douleurs et de consolations. Le baptême l'a élevé au-dessus de la nature. Il y a reçu une vie nouvelle et toute divine. Il est devenu le fils du Tout-Puissant, le frère du Verbe fait

[1] *Traité de l'amour de Dieu*, par saint François de Sales, liv. I, ch. III.

[2] La Colombière, 1er *Serm. pour le jour de la Conception immaculée de la sainte Vierge.*

chair, le vivant sanctuaire de l'esprit d'amour. Déjà par la pensée il habite le ciel : c'est là sa place naturelle; car qui dit fils, dit héritier. Il est le fils de Dieu : donc son héritier et le cohéritier de Jésus-Christ. Aussi son langage est filial comme son cœur. Il dit : *Mon Père!* en parlant à Dieu; et ce cri d'amour confiant est l'écho de l'Esprit qui habite en lui. Quelle grandeur! Mais il n'est encore sauvé qu'en espérance. Ses pieds touchent la poussière, et cette poussière quelquefois monte encore jusqu'à son cœur. Son héritage, il l'espère et ne le possède pas. Ses titres sont certains, mais il peut les perdre. Or, pendant qu'il voyage vers sa patrie, il trouve sur son chemin des dragons qui l'attaquent à force ouverte et des sirènes qui tâchent de le surprendre et de l'endormir. Malheur à lui si la frayeur ou le plaisir le détournaient de la voie droite; il rencontrerait des abîmes : s'il quittait ses armes, s'il cessait de veiller; ses titres pourraient lui être enlevés par force ou par surprise! Autrement, il est sûr de vaincre. Son Père ne l'abandonne pas : il le couvre de son bouclier, à condition qu'il l'invoque. Il le fortifie pour gravir la montagne, pourvu qu'il use du breuvage d'immortalité, composé, dit saint Prosper, d'un mélange d'infirmité humaine et de force divine.

Les anges déchus et le premier homme tombèrent dans leur force. Dans le chrétien, la force est protégée par la faiblesse. Le sentiment qu'il conserve de son infirmité l'invite à la prière et prévient les éblouissements de l'or-

gueil. Or, où se trouvent l'humilité et la prière se trouve aussi la force de Dieu.

Il est un homme en tout semblable aux autres hommes, qui est né d'une femme et qui doit mourir ; qui, comme tous les mortels, quand son heure est venue, ne peut ajouter un seul jour aux années de sa vie ; et cet homme a reçu une telle puissance, que les péchés sont remis à qui il les remet, et que Dieu lui-même, obéissant à sa voix dès qu'il l'appelle, se fait présent sur l'autel. Cet homme est le prêtre. Quand il bénit, Dieu bénit ; et, si son verbe touche un élément naturel, celui-ci devient une chose sacrée. Il représente Jésus-Christ, il parle en son nom comme s'il était lui-même. Il dit : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang ;* et dans l'instant un mystère divin s'accomplit, et le corps et le sang de l'Homme-Dieu sont dans ses mains. Homme de Dieu, il promulgue ses lois et interprète les oracles sacrés ; il prend en main sa cause, il soutient ses droits, il juge les consciences ; il élève vers le ciel la victime sans tache, il est le dispensateur des choses saintes, et surtout le co-ministre avec Dieu de ce sacrifice tout divin qui ne cesse de se reproduire à l'autel. Homme de ses frères, c'est pour eux qu'il prie, qu'il administre, qu'il sacrifie. Sa parole instruit, console, éclaire, distribue le pardon. « Le fou et le sage, dit saint Bernard, l'esclave et l'homme libre, le riche et le pauvre, l'homme et la femme, le vieillard et le jeune homme, viennent se désaltérer à son sein

comme à une fontaine publique [1]. » Il prend dans ses bras l'enfant qui vient de naître et l'engendre à la vie du ciel ; il accourt au lit du mourant, lui donne le viatique pour le grand voyage, et oint d'huile ses membres pour la lutte suprême ; il balbutie avec le premier âge les paroles de la sagesse, il ouvre le trésor de la science sacrée au jeune homme avide de beaucoup connaître pour aimer beaucoup ; il parle aux simples un langage qu'ils comprennent ; il a de douces effusions de cœur pour ceux qui souffrent ; il réchauffe le malheur au foyer brûlant de sa charité. Il relève ceux qui tombent, il soutient ceux qui chancellent ; il donne aux faibles et aux forts un pain nourrissant ; il rend le courage aux pusillanimes, il effraye l'homme superbe et dur qui se dresse contre Dieu et méprise ses frères ; il va à la poursuite des fugitifs de la vérité et de la vertu ; il sanctifie le berceau et la tombe ; il consacre les vierges et bénit les époux.

Sa compassion se porte sur toutes les douleurs de ses frères ; il aime beaucoup, c'est pourquoi il souffre beaucoup. Il est le dépositaire de toutes les peines, et ne les soulage qu'en les prenant en partie sur soi ; et parce que tous lui apportent une partie de leur fardeau, sa douleur devient immense comme son cœur. L'oubli de lui-même, ses religieuses fonctions, dont le silence est peu interrompu par le bruit du monde, lui rendent

[1] *De Consid.*, l. I, c. v.

toujours présents les maux de ses frères ; ils deviennent les siens, et de fréquentes épreuves et de longues souffrances lui font connaître tous les secrets de la vie. Dieu permet souvent que, lorsqu'il travaille à gagner une âme, il ressente toutes les douleurs d'un laborieux enfantement. Mais, après que le frère malheureux est passé de l'infidélité à la foi, du péché à la grâce, comme la mère qui tient un nouveau-né dans ses bras, il ne se souvient plus de ses angoisses ; il ne trouve plus en son cœur que la joie ; et, si ses yeux versent encore des larmes, ce sont celles de la reconnaissance et du bonheur.

Tout péché appelle le châtiment ; mais Dieu frappe souvent à côté du coupable, et le juste, à l'exemple du Saint des Saints, porte la peine de crimes qu'il n'a point commis. Ces peines, c'est la miséricorde qui les envoie ; elles sont un fruit de la croix et de l'autel, une supplication puissante qui désarme la divine justice, une grâce pour le pécheur dont le juste porte la peine, une grâce pour le juste qui porte la peine du pécheur ; car, quand le juste est frappé, c'est toujours dans la miséricorde, et si la main vengeresse s'appesantissait sur le pécheur, ce serait peut-être dans la rigoureuse justice.

Le ciel alors se réjouit, et les anges portent envie à celui qui souffre pour sauver l'âme de ses frères !

Cette vocation est celle de beaucoup de chrétiens. Mais, ô prêtre ! réjouis-toi ! Plus que d'un autre ce partage est le tien. En offrant le sacrifice de la victime sans

tache, tu mets à côté d'elle ton cœur sur l'autel. Les yeux attachés sur Celui qui s'est offert pour toi et pour la multitude, tu t'offres aussi pour la multitude, et surtout pour le troupeau qui t'est confié; et tu peux être sûr, prêtre pur et fidèle, qu'après avoir bu le calice du sang tu boiras le calice des tribulations. Dieu, qui t'a donné un si beau partage que de t'associer à son sacerdoce, voudra bien aussi t'associer à son immolation. Il fut Prêtre et Victime ; comme lui tu seras aussi à quelque égard prêtre et victime à la fois, victime mystique pour accomplir peut-être dans ton corps, mais bien certainement dans ton âme, *ce qui manque à la passion* du Fils de Dieu [1]. L'état primitif eût ignoré ces sacrifices, cette infirmité, cette puissance.

Toutes les grandeurs chrétiennes sont encore voilées. Ce que doit être le fils de l'adoption ne paraît pas encore, mais il apparaîtra au jour où ce corps de mort aura revêtu l'immortalité. « Celui qui aura vaincu, dit « le Seigneur, je le ferai s'asseoir sur mon trône, et il « me sera fils, et je lui serai Dieu [2]. » *Amen, amen.*

En attendant, consolez-vous, fils d'Adam devenu fils de Dieu et déjà sauvé en espérance ; consolez-vous, car il a plu au Père de vous préparer un royaume

Vous n'avez plus l'heureux séjour du paradis terrestre, mais vous avez la sainte montagne du Calvaire.

[1] Col., I, 24.
[2] *Apoc.*, III, 21 ; XXI. 7.

Vous n'avez plus le fruit précieux de l'arbre de vie, mais vous avez le fruit infiniment plus précieux que l'on reçoit à l'autel. Vous n'avez plus les apparitions sensibles et les célestes entretiens des anges, mais vous avez les descentes mystérieuses, la demeure invisible de l'Esprit-Saint dans votre cœur, où il pousse des gémissements inénarrables. Vous n'avez plus les douces joies du repos, mais vous avez les glorieuses fatigues de la guerre. Vous n'avez plus les charmes et la simplicité de la première innocence, mais vous êtes appelé à exercer de fortes vertus et à goûter les joies mâles de la charité et du sacrifice.

Sit nomen Domini benedictum.

CHAPITRE XIX.

LES GLOIRES CHRÉTIENNES. — L'ANGE ET L'HOMME.

I

Les théologiens enseignent que trois ordres de Saints sont couronnés au ciel d'une auréole de gloire qui les distingue dans l'assemblée des élus.

Ce sont les Martyrs, les Vierges, les Docteurs.

Ce surcroît de gloire provient d'une triple faiblesse surmontée et correspond à un triple triomphe.

Les Martyrs ont, plus que les autres, triomphé des terreurs du monde et vaincu la douleur.

Les Vierges ont, plus que les autres, triomphé des séductions du monde et vaincu le plaisir.

Les Docteurs ont, plus que les autres, triomphé de l'ignorance du monde, et vaincu l'esprit de mensonge et d'erreur.

Or cette triple victoire, qui élève l'homme si haut, malgré sa faiblesse naturelle, il ne l'eût point connue dans l'état d'innocence. Il la doit à la grâce de Jésus-Christ.

I. « Ceux qui en instruisent beaucoup dans la justice brilleront comme des étoiles dans les siècles éternels [1]. »

Le Docteur a sa gloire propre : il a aussi des épreuves à lui. Il faut qu'il lutte contre les esprits de malice, contre la puissance des ténèbres, contre les princes de ce monde, contre des grandeurs rebelles, déchues de la grâce, déshéritées de l'espérance, mais riches encore par leur nature et profondes dans la science du mal. Celui qui, dès le commencement, fut menteur et homicide, le prend à parti et s'efforce d'amasser autour de lui l'orgueil et le mensonge. Chaque pas qu'il fera dans la voie de la vérité lui coûtera de rudes labeurs. Chaque conquête dans ce champ glorieux sera achetée au prix d'un sacrifice, souvent au prix d'une effrayante tentation. Car *que sait-il*, dit l'Écriture, *celui qui n'a point été tenté* [2] ? « Il n'est point digne d'une haute contemplation, ajoute un grand maître dans la science de Dieu : mais il faut, pour être propre à contempler les choses célestes, se soumettre à supporter pour Jésus-Christ l'ad-

[1] Dan., XII, 3.
[2] *Eccli.*, XXXIV, 9.

versité [1]. » Donc il sera tenté. Mais aussi la tentation sera pour lui un creuset qui purifie et un flambeau qui éclaire. Il apprendra de plus en plus à ne pas compter sur lui-même, et à recevoir d'en haut la lumière, avec humilité et reconnaissance, comme un don céleste qu'il n'a point mérité. L'épreuve elle-même portera sa consolation, et lui révélera quelque chose qu'il n'a point vu encore ou point compris, de cette vérité qui, toujours ancienne, est toujours nouvelle. Il s'appliquera à purifier son regard, à se détacher des hommes : car la science de Dieu ne se révèle point dans le tumulte ; mais l'Esprit, quand il lui plaît, en découvre dans le silence les secrets les plus profonds. Il implorera humblement l'assistance divine ; il demandera la force contre les contradictions ; il sera altéré de justice et de vérité.

« Votre doctrine et votre perfection, Seigneur, appar-
« tiennent à l'homme que vous avez éprouvé par la ten-
« tation, et qui a bu les eaux amères de la contradic-
« tion [2]. »

Ainsi la science des choses divines, à laquelle parvient l'homme déchu à l'aide de la révélation et de la grâce, est, comme toutes les grandes choses de l'état présent, fondée sur l'infirmité et le sacrifice. Elle suffit à nourrir son cœur, sans flatter son amour-propre et satisfaire entièrement son esprit. Aussi étendue que celle de l'homme primitif, aussi élevée du moins, puisqu'elle atteint les

[1] *De Imitatione Christi*, l. II, cap. IX, n. 7; cap. XII, n. 14.
[2] *Deut.*, XXX, 8.

plus hauts mystères, mais plus mêlée d'ombres et plus difficile à acquérir, elle est incontestablement plus méritoire, tant à cause de cette difficulté même que parce qu'elle est une émanation de Celui en qui furent cachés tous les trésors de la science et de la sagesse, et qui se plaît à découvrir aux petits ces hautes vérités qu'il cache aux sages et aux prudents du siècle.

II. « Et j'entendis une voix du ciel, comme le bruit « des grandes eaux, et comme le bruit d'un grand ton- « nerre, et comme le bruit des harpes et des instru- « ments. Ils chantaient comme un cantique nouveau, et « nul autre ne pouvait chanter ce cantique. Ceux-ci sont « vierges ; ils suivent l'Agneau partout où il va ; ils sont « rachetés d'entre les hommes pour être les premiers « consacrés à l'Agneau [1]. »

La Virginité est le triomphe de l'esprit et de l'amour sur la chair et le plaisir. Elle est la mère des saintes pensées et des désirs célestes. Elle a pour compagnes nécessaires la mortification et la vigilance. Elle dispose à toutes les vertus chrétiennes. Elle rend le cœur libre pour tous les dévouements. Les Pères de l'Église ont à l'envi célébré sa gloire. Ils ont, comme saint Cyprien, saint Basile, saint Athanase, saint Jérôme, saint Augustin, etc., assimilé les Vierges aux Anges, leur vie terrestre à celle des célestes esprits. — « La chasteté des

[1] *Apoc.*, XIV.

anges est plus heureuse; celle des hommes est plus courageuse[1]. » Ainsi parle saint Bernard.

« Si les anges, dit saint Jean Chrysostome, ne connaissent point le mariage, aussi ne sont-ils point composés de chair et de sang. Ils n'habitent point la terre; ils ne sont point exposés au mouvement tumultueux des passions; ils n'ont point à craindre de se laisser émouvoir par la douceur des sons, la mollesse des chants, le charme de la beauté, ou tout autre de ces attraits qui séduisent les hommes. Ceux-ci, qui leur sont inférieurs par nature, s'efforcent en toutes manières de les égaler autant qu'il est en eux. Les anges se tiennent toujours devant Dieu pour le servir : ainsi font les vierges. Par la virginité, les habitants de la terre, bien que revêtus d'un corps, sont les égaux des esprits incorporels. En quoi différaient des anges un Élie, un Élisée, un Jean-Baptiste? En rien, sinon qu'ils avaient une nature mortelle. Et s'ils paraissent, sous ce rapport, d'une condition inférieure, c'est cela même qui fait éclater leur gloire; car, pour emporter de vive force cette hauteur de vertu, jugez quel courage, quelle application, il a fallu à des hommes vivant encore sur la terre, et dans une condition mortelle[2]! »

Le livre de saint Ambroise, *de l'Éducation d'une Vierge*, contient les paroles suivantes, qui vont droit au but du

[1] *De Moribus et Officio Episcoporum*, cap. III.
[2] S. Chrysost., *Lib. de Virgin.*

présent chapitre et en expriment littéralement la conclusion :

« Et maintenant, ô Père de la grâce! je vous adresse en finissant mes vœux, et je rends à votre bénignité d'innombrables actions de grâces de ce que nous voyons dans les vierges consacrées reluire sur la terre cette vie des anges que nous avions perdue dans le paradis. Car pouviez-vous faire plus, soit pour exciter le zèle des vierges et les affermir dans la vertu, soit pour relever la gloire de la virginité, que de nous montrer un Dieu naissant d'une Vierge? La faute (d'Adam) nous a causé plus de profit que de perte. AMPLIUS PROFUIT CULPA QUAM NOCUIT[1]. »

III. Mais la première des auréoles, la plus éminente des gloires chrétiennes, est celle des Martyrs. « Ils ont « vaincu par le sang de l'Agneau et par le témoignage « qu'ils ont rendu à sa parole, et ils ont méprisé leur « vie jusqu'à souffrir la mort; c'est pourquoi, ô cieux! « réjouissez-vous, et vous qui habitez les cieux[2]! »

Bossuet, encadrant dans sa magnifique parole celle du grand évêque d'Hippone, va nous exposer lui-même la gloire des martyrs.

« Ce grand homme (saint Augustin), pour nous faire entendre combien la grâce de Jésus-Christ est puissante dans les saints martyrs, se sert de cette belle pensée :

[1] *De Institutione Virgin.*, cap. XVII.
[2] *Apoc.*, XII, 11, 12.

d'un côté il nous montre Adam dans le repos du paradis ; de l'autre, il représente un martyr au milieu des roues et des chevalets et de tout l'appareil horrible des tourments dont on le menace. Dans Adam, la charité règne comme un souverain paisible, sans aucune résistance des passions. Dans le martyr, la charité règne, mais elle est troublée par les passions, comme une reine à la vérité, mais sur des sujets rebelles et qui ne portent le joug qu'à regret. Adam est dans les délices : on en offre aussi au martyr, mais avec cette différence que les délices dont jouit Adam sont pour l'inviter à bien vivre, et les plaisirs qu'on offre au martyr lui sont présentés pour l'en détourner. Dieu promet des biens à Adam et il en promet au martyr ; mais Adam tient déjà ce que Dieu promet, et le martyr n'a que l'espérance, et cependant il gémit parmi les douleurs. Adam n'a rien à craindre, sinon de pécher ; le martyr a tout à craindre s'il ne pèche pas. Dieu a dit à Adam : Tu mourras si tu pèches ; et d'autre part il dit au martyr : Meurs afin que tu ne pèches pas, mais meurs cruellement, inhumainement. A Adam : La mort sera la punition de ton manquement de persévérance. A celui-ci : Ta persévérance sera suivie d'une mort cruelle. On retient celui-là comme par force ; on précipite celui-ci avec violence. Cependant, ô merveille ! dit saint Augustin, ah ! c'est notre malheur : « Au milieu d'une si grande félicité, avec une facilité si étonnante de ne point pécher, Adam ne demeure point ferme dans son devoir. » Et le martyr,

quoique le monde le flatte d'abord, le menace, frémisse ensuite, écume de rage, tonnant avec fureur contre lui, il rejette tout ce qui attire, méprise tout ce qui menace, surmonte tout ce qui tourmente. D'une main il repousse ceux qui le flattent, qui l'embrassent et qui le caressent; de l'autre il soutient les efforts de ceux qui lui arrachent, pour ainsi dire, la vie goutte à goutte. O Jésus! Dieu infirme, c'est votre ouvrage! *Il est bien vrai*, ô divin Sauveur! *que vous nous avez réparés avec une grâce bien plus abondante que vous ne nous aviez établis.* Le fort abandonne l'immortalité, le faible supporte constamment la mort : la puissance succombe et l'infirmité est victorieuse. Plus de force, plus d'infirmité, plus de gloire et plus de bassesse; c'est le mystère de Jésus-Christ fait chair[1]. »

II

Suivant l'enseignement de saint Thomas[2] et la commune doctrine des théologiens, les hommes au ciel ne constituent point un ordre distinc t,par exemple, un dixième chœur céleste. Bien que la distinction des natures subsiste toujours, ils sont agrégés, selon leurs mérites, à quelques-unes des phalanges angéliques. Il y a des hommes parmi les Anges, les Archanges, les Principautés; des hommes parmi les Dominations, les Ver-

[1] *Précis d'un panégyrique de saint Gorgon.*
[2] *Summa*, I p., q. CVIII, art. 8.

tus, les Puissances; des hommes parmi les Trônes, parmi les Chérubins, parmi les Séraphins mêmes, ces anges du premier chœur qui conduisent les concerts célestes. « Il en est, dit saint Grégoire le Grand, qui ont pour Dieu et pour le prochain une telle dilection, qu'ils méritent le nom de Chérubins. *Chérubin* veut dire *plein de science*. Or, nous apprenons de saint Paul que la charité est la plénitude de la loi. Ceux donc qui plus que les autres sont remplis de l'amour de Dieu et du prochain se placent, par l'excellence de leurs mérites, dans les rangs des Chérubins. Il en est qui, échauffés aux flammes de la contemplation, n'ont de soupirs que pour leur Créateur, plus de désirs en ce monde, plus d'amour que pour l'éternité; qui, méprisant tout ce qui est de la terre, transportent leur âme par delà toutes les choses du temps, qui aiment et brûlent, et se reposent au sein de leur ardeur; dont le cœur recèle, dont la parole répand dans les autres les flammes du divin amour, et embrase à l'instant ceux qu'elle atteint comme une flèche ardente; ceux-là, par leur vocation sublime, sont associés aux Séraphins [1]. »

Des hommes humbles et souffrants, que le monde ne connaît pas ou dédaigne, s'élèvent, à force d'humilité et d'amour, aux chœurs les plus glorieux de la sainte hiérarchie.

Et, bien au-dessus de tous, est une femme de notre

[1] Gregor. Magni, *Hom.*, XXXIV.

race, Marie, notre sœur par Adam, notre mère par Jésus-Christ, couronnée de gloire, reine du ciel et des anges.

Et infiniment au-dessus, dans les splendeurs de la divinité, est un homme, Jésus-Christ, notre frère; car le Fils de Dieu a pris le sang d'Adam, et non la nature des anges.

C'est pourquoi nous pouvons dire avec Bossuet que « ce n'est pas tant nous qui sommes incorporés aux anges, que les anges qui viennent à notre unité, à cause de Jésus-Christ notre commun chef, et plus le nôtre que le leur [1]. »

Les chrétiens donc ne s'attribuent pas une gloire usurpée quand ils s'appellent les frères et les égaux des anges. Or, cette gloire tient à la nature déchue; ils la doivent à la Rédemption.

L'homme, inférieur à l'ange à bien des égards, a sur lui plusieurs avantages.

Le Verbe a pris sa nature.

Le Verbe fait chair est mort pour les hommes et non pour les anges. Ceux-ci ont ressenti l'influence de son sacrifice : il a répandu sur toutes choses un lustre nouveau : rien au ciel et sur la terre n'y est demeuré étranger. Aussi, dans l'Apocalypse, saint Jean entendit des millions d'anges célébrer avec transport l'Agneau égorgé, et toutes les créatures qui sont au ciel, sur la terre, sous

[1] *Lettre à une demoiselle de Metz.*

la terre et dans la mer, s'associer à son triomphe [1]. Mais ce n'est pas directement pour l'ange, c'est pour l'homme que ce sacrifice a été offert.

Nous avons, de plus que les anges, les douleurs de l'âme et les souffrances de la chair. « Oh ! s'écrie saint François de Sales, que ces pierres qui semblent si dures sont précieuses ! Tous les palais de la Jérusalem céleste si brillants, si beaux, si aimables, sont faits de ces matériaux, du moins au quartier des hommes ; car, en celui des anges, les bâtiments sont d'autre sorte, mais aussi ne sont-ils pas si excellents. Et, si l'envie pouvait entrer au royaume de l'amour éternel, les anges envieraient aux hommes deux excellences qui consistent en deux souffrances : l'une est celle que Notre-Seigneur a endurée sur la croix pour nous, et non pas pour eux, du moins si entièrement ; l'autre est celle que les hommes endurent pour Notre-Seigneur : les souffrances de Dieu pour l'homme, les souffrances de l'homme pour Dieu [2]. »

Nous avons, de plus que les anges, la mort. La mort, qui broie toutes choses autour de nous, qui brise nos cœurs en attendant qu'elle réduise nos corps en poussière ; cette mort, objet d'horreur pour la nature, est un instrument de salut et de gloire, depuis que Dieu lui-même a passé par la mort. Elle est devenue un sacrifice moral qui a la vertu de beaucoup expier, un holo-

[1] *Apoc.*, v, 10-13.
[2] *Lettres*, liv. V.

causte spirituel qui monte en agréable odeur vers le ciel. La victime, étendue sur sa couche comme sur un autel, déjà frappée par la douleur, accepte, prie et bénit, pleine de repentir et d'espérance, unissant ses tourments et ses défaillances au grand et vrai sacrifice de la croix.

C'est surtout dans les martyrs que se montre tout le prix de la mort, qu'elle nous apparaît comme une source de mérite et de gloire. « Ils reçoivent de la mort de Jésus-Christ, — dit un Père qu'il faut toujours entendre quand il s'agit d'une grandeur de l'homme réparé, — une gloire plus éclatante que de l'immortalité. L'armée des astres jette au ciel moins de splendeur que les blessures des martyrs n'en répandent sur leur chair. C'est parce qu'ils sont morts qu'ils sont montés à de si hauts honneurs; c'est avant d'être immortels qu'ils ont reçu de la mort la palme et la couronne. *Vous l'avez abaissé un peu au-dessous des anges, vous l'avez couronné de gloire et d'honneur*, avait dit le Prophète en parlant de l'homme. Ce peu qui nous manquait, Jésus-Christ nous l'a ajouté quand il est venu parmi nous et qu'il a dompté la mort par sa mort. Le défaut de notre nature s'est transformé en avantage : s'ils n'avaient point été des mortels, les hommes ne seraient point devenus des martyrs[1]. »

Le pieux docteur Thaulère a rendu avec beaucoup de

[1] S. Chrysost. *Laudatio SS. omnium qui martyrium toto terrarum orbe sunt passi.*

charme la même pensée : « Les hommes patients et résignés sont les plus nobles soldats de Jésus-Christ, Porte-étendard des martyrs de l'âme et des martyrs du sang. Orné, comme d'une pourpre éblouissante, de cette chair qui gardera éternellement les cicatrices de ses plaies, il voit avec une indicible complaisance cette milice laborieuse et éprouvée dont les corps, à l'image du sien, resplendissent d'une vive lumière. Car, pour prix de leur patience, le Dieu tout-puissant leur a donné tous les royaumes du ciel, les a revêtus d'une gloire et d'un éclat incomparables. Or, à ces brillantes livrées du combat, à cette auréole des martyrs, les anges ne sauraient aspirer, car leur sublime nature ne leur a pas fourni l'occasion d'exercer la vertu de résignation dans les souffrances. L'âme, posée dans les conditions de la chair, peut acquérir, au moyen des afflictions, une gloire ineffable et supérieure à celle des anges [1]. »

Ainsi tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu ; les souffrances du juste, sujet de tentation pour le faible et de blasphème pour l'impie, sont, dans la pensée di-

[1] Attende quomodo vere resignati ac patientes homines divini plane, dignissimi que sint milites Christi... Omnium jam inde ab illo tempore et internorum et externorum martyrum factus signifer (Christus)... Unde et ipse plurimum delectabatur in eo, quod amantissimos electosque amicos suos simili habitu conspiciebat exornari... Hunc autem militarem habitum et martyrum aureolam angeli sibi usurpare nequeunt : quippe qui in sublimi illa angelica natura virtutem resignationis in patienti sufferentia nequaquam exercuere. Porro, ob ineffabilem gloriam illam, quam supra angelos anima in corpore per temporales afflictiones mereri potest... (Joan. Thauleri *Institut.*, cap. XI.)

vine, un des instruments de leur élévation. On voit ce que valent nos plaintes sur le péché originel et ses suites : l'homme doit à la grâce réparatrice de pouvoir devenir l'*égal des anges*.

Le tableau suivant de Corneille la Pierre peut servir de conclusion aux trois précédents chapitres.

Adam a perdu, Jésus-Christ a réparé tous les hommes.

Adam a transmis à ses enfants un seul péché ; Jésus-Christ les délivre de ce péché et de tous ceux qu'ils ont commis.

Adam a propagé un mal unique, qui ne peut ni s'accroître ni se renouveler ; Jésus-Christ a versé dans son Église un fleuve immense de grâces qui coule toujours sans s'épuiser jamais.

Le péché d'Adam nous a assujettis à la peine du dam ; Jésus-Christ nous délivre et de cette peine, et des peines sensibles dues au péché actuel.

D'Adam encore nous tirons la concupiscence ; mais, après qu'elle aura servi à une grande lutte, et que de cette lutte sera sortie une grande victoire, Jésus-Christ la consumera pour toujours dans les rayons de la gloire céleste.

Par Adam, l'homme a perdu une grâce qui lui donnait le pouvoir de persévérer ; il a recouvré par Jésus-Christ des grâces plus nombreuses et plus abondantes, pour, malgré son extrême infirmité et ses ennemis sans nombre, demeurer vainqueur et persévérer.

Par Adam, nous mourons dans le temps; par Jésus-Christ, nous ressusciterons à une vie immortelle et glorieuse tant pour l'âme que pour le corps.

Par Adam, nous avons été comme rendus à l'état de nature; par le Christ, nous avons été élevés à un état plus spirituel et plus sublime que celui dans lequel Adam fut créé, et nous avons reçu une vie toute céleste.

Par Adam, notre nature est devenue charnelle et animale; par le Christ, elle a été faite semblable aux anges; bien plus, elle a été, en Jésus-Christ et dans la bienheureuse Vierge, élevée au-dessus de tous les chœurs des anges.

Adam nous a privés de l'arbre de vie; Jésus-Christ nous a donné un pain descendu du ciel qui nous communique la vie éternelle; car, dans l'Eucharistie, il se donne lui-même tout entier dans sa divinité et dans son humanité.

Adam nous a privés de la justice originelle; Jésus-Christ a répandu sur nous une abondance de grâces et de vertus. D'abord, il a fait germer des vertus que n'eût point connues l'innocence : la patience, la pénitence, le martyre, la virginité, l'apostolat, et toutes les vertus de l'état religieux. Et quant à celles que l'homme primitif eût pratiquées, il leur communique une nouvelle force et de continuels accroissements [1].

Les traditions que nous venons de rappeler, la science

[1] Cornelius a Lapide, *i Rom.*, v, 17.

s'en occupe peu depuis longtemps. Le dernier siècle surtout les laissait là, et renvoyait la *mysticité* aux cloîtres, aux élucubrations des scolastiques, aux méditations des couvents. Elles sont pourtant bien dignes des réflexions de tout esprit sérieux. Devant elles tombent sans effort les objections tirées de la permission du péché d'origine, de la résistance des passions, des misères de la vie, etc. Ces doctrines contribuent à procurer une douce paix aux hommes de bonne volonté; elles répandent une vive lumière sur les sciences morales; elles ouvrent une mine féconde à une vaste philosophie chrétienne. Elles ont fait pendant de longs siècles, l'objet des études profondes des esprits les plus larges & les plus élevés; et revêtues d'une forme populaire, elles ont fourni aux simples de puissants encouragements & de nobles consolations.[1]

[1] Voyez Note XXXII.

CHAPITRE XX.

Ce chapitre intitulé "Marie Mère de Dieu" a été enlevé d'ici par l'écrivain de cette note pour lui servir à un autre bon usage. — Il commençait ainsi :

" De toutes les gloires de l'humanité déchue & régénérée, la plus pure & la plus sublime est incomparablement la Vierge Marie. Elle unit en sa personne toutes les grandeurs partagées entre les hommes, & elle y joint une excellence & des grâces qui lui sont propres . . . . . "

" Marie occupe une place à part dans le plan divin de la réparation du monde . . . . . "

CHAPITRE XXI.

ÉPILOGUE.

Le péché d'Adam avait comme affligé les anges, dégradé l'homme en son âme et en son corps, abaissé, privé de sa fin la création matérielle.

Il avait privé les anges d'un surcroît de joie. Ces glorieux esprits, contemplant l'homme primitif orné de grâce et de vertu, revêtu de la justice surnaturelle comme d'un vêtement divin, se réjouirent de voir de nouveaux frères que la Bonté divine leur donnait et qu'elle avait déjà marqués du sceau de l'adoption. Car telle est la brûlante charité qui règne dans le palais du Roi céleste, que la joie est d'autant plus grande que les triomphateurs sont plus nombreux, et que les couronnes, loin de pâlir les unes près des autres, se renvoient mutuellement de leur éclat et s'illuminent d'une infinité

de reflets. Là où règne le parfait amour, chacun est heureux du bonheur de tous. Les anges donc se réjouissaient en voyant dans Éden des êtres privilégiés qui semblaient promettre au ciel de nombreuses générations d'habitants. Mais, après que la séduction de l'ange mauvais eut perverti ces deux nobles créatures par qui la sainteté devait couler avec la vie, cette amitié divine, qui unissait déjà les habitants du ciel à leurs futurs concitoyens, fut violemment rompue; et, si Dieu n'eût laissé voir à ses anges quelque chose des desseins qu'il devait un jour accomplir, ces esprits bienheureux eussent cessé incontinent tout commerce avec les deux proscrits.

Le péché avait souillé l'âme d'Adam et les âmes de ses descendants, pour qui le père prévaricateur avait perdu la grâce et la sainteté. Eux-mêmes, trop fidèles imitateurs de leur père, avaient considérablement aggravé l'héritage de mort, et Dieu n'apercevait plus, dans les abîmes du temps, que des âmes vides, ou criminelles et corrompues.

Le péché avait dégradé l'homme dans son corps. Dès que la grâce a disparu, les sens se soulèvent, les infirmités se montrent, les maladies approchent, la mort s'avance, et derrière elle la pourriture, la poussière. La demeure sereine de l'Esprit-Saint n'est plus qu'un théâtre d'éléments en discorde, un sépulcre où fourmillent les vers.

La nature matérielle est entraînée dans la chute. La sagesse de l'homme ne sait plus seconder ses opérations;

la prière de l'homme ne la consacre plus ; l'œil de Dieu ne la suit plus d'aussi près ; son doigt ne s'applique plus sur elle aussi souvent pour fléchir ses lois en faveur de l'homme. La nature est bonne en soi, étant l'œuvre de Dieu ; mais d'elle-même, et à moins qu'elle ne passe à l'état surnaturel, elle n'a point cette sainteté positive qui met en fuite les démons. Ainsi les mauvais esprits ont infesté toutes les créatures, en ont fait leur demeure et leurs instruments. La terre a été souillée par des temples sacriléges; le bois, la pierre, l'or, les riches métaux, les pierreries, affectés à des cultes idolâtriques, ont servi à étendre ou affermir le pouvoir des démons. L'air, les eaux, les fleuves, la mer, ont été peuplés de fantômes, animés de souvenirs idolâtriques, infectés par les opérations de la magie, profanés par des sacrifices impies. L'imagination des hommes, cédant à de malignes influences, a déshonoré jusqu'aux œuvres les plus brillantes et les plus magnifiques du Créateur, et distribué les dieux impurs dans le soleil, les étoiles, les planètes et dans toute l'étendue des cieux. Ainsi toutes les créatures, détournées de leur fin, gémissaient de servir à la vanité et à la malice des hommes, et de tourner contre le Créateur un éclat qu'elles n'avaient reçu que pour le faire honorer.

Jésus-Christ vient tout laver, tout purifier, consacrer et bénir.

L'ange reçoit une nouvelle consécration de l'incarna-

tion du Verbe et de tous les mystères de l'Homme-Dieu. En faisant entrer un esprit créé dans l'unité de sa personne, le Verbe a consacré tous les esprits. Bien qu'ils ne fussent pas, comme l'homme, l'objet direct et principal des mérites du Sauveur, les anges en ont ressenti les influences. La vertu ineffable de son sang a pacifié toutes choses au ciel et sur la terre ; toutes ont été renouvelées en lui. Les anges d'ailleurs se sont réjouis de voir les hommes honorés de la fraternité divine ; ils ont vu avec bonheur que ces nouveaux enfants de Dieu viendraient combler les vides que les anges coupables avaient laissés.

L'homme est purifié et consacré : l'homme tout entier, dans son âme et dans son corps. Jésus-Christ a pris une âme comme les nôtres ; il a pris sa chair dans notre sang, et dans cette âme et cette chair il souffre et nous expie. L'homme redevient un double temple : un temple spirituel par son âme, un temple matériel par son corps ; et ces deux temples n'en font qu'un et sont sanctifiés par les mêmes sacrements.

La nature matérielle participe à l'affranchissement et la bénédiction. Jésus-Christ a purifié toute la nature ; il l'a vue, touchée et bénie. Il crée comme de nouveaux cieux et une nouvelle terre ; il bannit les dieux de bois, de pierre, d'or et d'argent. L'air, le feu, les astres, perdent leur sacrilége divinité : son sang est un baptême universel.

Ce qu'il purifie dans le temps, il le glorifiera à la fin des siècles. Toutes les créatures, depuis les premiers séraphins jusqu'à la matière brute et inorganique, à l'exception des anges et des hommes réprouvés, et de la demeure des méchants, sont et seront ennoblis et glorifiés par Jésus-Christ.

La gloire essentielle des anges aussi bien que des hommes consiste dans la vue immédiate, l'amour et la possession béatifique de Dieu. Avant la rédemption, avant même la création de l'homme, ils jouissaient de la suprême félicité. Il est néanmoins hors de doute qu'elle reçut de nouveaux accroissements par les mystères de l'Homme-Dieu ; saint Paul nous le donne assez à entendre, et ce n'est pas vainement que Jésus est appelé la *Joie des anges*.

Le divin Chef glorifie les âmes de ses saints, dès qu'elles ont dépouillé leur enveloppe terrestre, si elles se présentent devant lui assez pures ; ou, comme il arrive au plus grand nombre, à mesure qu'elles sortent purifiées du séjour des expiations. L'âme paraît devant Dieu brillante de sainteté, revêtue de la grâce de Jésus-Christ, marquée du sceau radieux qu'il lui imprime, embellie de ses mérites qui sont les siens propres. Le Père reconnaît à ces traits un frère de son Fils, un enfant d'adoption, et l'introduit dans sa gloire. Plongée dans un océan sans limites de lumière, d'amour, de félicité, associée aux anges, contemplant sans voile l'essence

divine, cette âme ne cessera de voir, d'aimer, de louer Dieu. Les Bienheureux contemplent dans le Verbe, comme dans un immense miroir, et les beautés de la nature infinie, et l'enchaînement harmonieux de toutes les créatures, et la suite admirable des temps et des événements que le Père céleste fait servir à l'épreuve, au triomphe de ses saints. Ils s'avancent de clarté en clarté, ils voient la lumière dans la lumière, Dieu en Dieu; et les siècles ne suffiront pas à épuiser l'objet de leur science; et leur amour, comme leur science, se renouvellera et croîtra toujours. Heureux de leur propre félicité, parce qu'ils sont assurés d'un éternel amour, ils sont plus heureux encore de la félicité de Dieu, parce qu'ils l'aiment infiniment plus qu'eux-mêmes.

Cette glorification des âmes rejaillira sur leurs corps, quand sera venu le grand jour de la résurrection. Ces corps, associés dans la vie aux travaux et à la sanctification des âmes, doivent être associés à leurs triomphes. Jésus reformera nos corps vils et abjects à la ressemblance de son corps glorifié. Brillants, immortels, subtils comme la pensée qu'aucune barrière n'arrête, ils auront encore la promptitude de l'éclair. L'ancien air de la nature se conservera au milieu de toutes ces clartés; les amis, les frères,—et là tous le sont, même les anges, — se reconnaîtront, s'entretiendront, se souviendront de leurs larmes, de leurs combats, de leurs tribulations; car cette vie d'un moment lègue à la vie qui ne finit point un souvenir éternel et d'éternelles gratulations.

Toutes les pures délices de l'âme et des sens seront simultanément goûtées, sans que les unes soient absorbées par les autres, et toutes seront une hymne au Dieu glorificateur. La vue et la pensée des créatures ne fera pas un seul instant oublier le Créateur ; la vue et l'amour du Créateur n'empêcheront pas de voir et d'aimer les créatures. Unies et distinctes, toutes ces joies, toutes ces louanges, tous ces amours, se fondront dans l'amour et la louange de Dieu, et formeront à sa gloire un concert unique, toujours varié, toujours le même, l'*Alleluia* éternel.

Les saintes Lettres et les écrivains ecclésiastiques nous représentent le séjour de la félicité sous mille images différentes. C'est un festin éternel que le Père céleste présente à son Fils, auquel ses heureux amis sont conviés ; un concert universel qui se poursuit sans interruption et sans fatigue ; une pompe où chacun porte le diadème, aux applaudissements de tous ; un royaume où tous sont rois ; un jardin délicieux qui donne à la fois et toujours des fruits nouveaux et des fleurs nouvelles ; un monde de lumière et de merveilles que l'œil n'a jamais vu, que l'imagination et le cœur de l'homme ne peuvent entrevoir ou soupçonner dans leurs rêves et leurs élans les plus hardis. Au milieu de ces images ou autres semblables employées par l'humaine faiblesse, deux choses sont constantes : c'est d'abord que ce bonheur ne sera point purement intellectuel, mais sensible ; c'est ensuite qu'il sera diversifié à l'infini ; c'est que

tous les genres de beautés y seront réunis; qu'il y aura l'immensité de l'espace, l'harmonie des sons, celle des formes et des couleurs, et que, sous le rapport même des sens, l'homme y goûtera des délices pures, infiniment plus suaves et plus puissantes qu'il ne le peut concevoir ici-bas. Toutes les créatures dont le terne éclat est encore trop vif pour nos yeux infirmes, transfigurées et brillant d'une splendeur indicible, participeront à la gloire des enfants de Dieu. Le feu, qui mettra fin aux destinées passagères de l'humanité, ravagera notre terre sans la consumer ; elle sera non détruite, mais purifiée, et une lumière sans aurore et sans couchant l'inondera de ses flots intarissables.

Alors, les cieux et les cieux des cieux, et tout ce qu'ils renferment, seront sans partage au Seigneur, dont ils rediront la gloire à tous les instants, et aux héritiers de Dieu, appelés avec Jésus-Christ à posséder toutes ses richesses.

Ainsi l'Homme Dieu, qui a tout purifié, achèvera la délivrance, et il sera pour toutes les créatures un principe d'éternelle glorification.

Puisque toutes les créatures, soit angéliques, soit humaines, soit visibles, soit invisibles, toutes les beautés, toutes les voix de la création, seront associées dans la religion du ciel à la glorification de Jésus-Christ, l'homme doit les associer à sa religion sur la terre. Son cœur et sa voix, sa langue et ses yeux, l'architecture,

la statuaire, la peinture, l'orfévrerie, la poésie, la musique et les autres arts, tout doit, comme il fera au ciel, louer, bénir et glorifier Dieu. Quand les sophistes du siècle dernier voulaient un culte qui fût renfermé dans le cœur de l'homme, seul sanctuaire, disaient-ils, qui soit digne de la Divinité, ils ne mentaient pas seulement à l'histoire, aux traditions, à la conscience, à la nature et aux besoins de l'homme ; ils mentaient à ses destinées, répudiaient son legs immortel, trompaient, autant qu'il était en eux, ses espérances de résurrection. L'Église, qui connaît l'homme, donne un aliment sain à chacune de ses facultés ; chargée de l'initier au ciel, elle lui en offre une ébauche terrestre Son culte est large et compréhensif, parce que le Royaume de la Résurrection est sans bornes. Elle chante les triomphes, elle réclame les suffrages des anges et des saints, elle invite ses enfants à former avec eux une amitié sublime qui n'est point destinée à mourir, mais doit, au delà de ce monde, se consommer dans une parfaite union. Elle peuple ses belles cathédrales des images de ceux qui ont vaincu, papes et soldats, rois et mendiants, bergers et moines, évêques et chevaliers. Elle honore leurs ossements qui doivent refleurir. Les métaux précieux, les pierreries étincelantes, les feux constellés et multipliés des lustres et des flambeaux, les splendides verrières, les parfums des fleurs et de l'encens, les chants du chœur, ceux du peuple, dont la masse imposante répond dans l'unité, la voix puissante de l'orgue, qui semble porter à Dieu toutes les voix réu-

nies de la création, tout cet abrégé du monde, disposé et comme transfiguré par l'art, représente à ses solennités la transfiguration future de l'univers; et cependant se dressent au dehors les flèches aériennes, comme *des doigts levés pour montrer le ciel*[1], et des ondes sonores s'en échappent et vont porter au loin de religieuses impressions.

« Et j'entendis des millions d'anges qui disaient à haute voix : L'Agneau qui a été immolé est digne de recevoir la vertu, la divinité, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire et la bénédiction.

« Et j'entendis toutes les créatures qui sont dans le ciel, sur la terre, sous la terre, et celles qui sont dans la mer, je les entendis toutes qui disaient : Bénédiction, honneur, gloire et puissance à Celui qui est assis sur le trône, et à l'Agneau dans les siècles des siècles.

« Et les quatre animaux disaient : *Amen*. Et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent sur leurs faces, et adorèrent CELUI QUI VIT DANS LES SIÈCLES DES SIÈCLES[2]. »

[1] Expression de Wordsworth.
[2] *Apoc.*, v, 11-14.

FIN.

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

NOTE I, p. 12.

« Lorsqu'on frappa Caton au visage, il ne se fâcha point, il ne se vengea point, il ne pardonna point aussi, mais il nia fièrement qu'on lui eût fait quelque injure. Il voulait qu'on le crût infiniment au-dessus de ceux qui l'avaient frappé. Sa patience n'était qu'orgueil et que fierté; elle était choquante et injurieuse pour ceux qui l'avaient maltraité, et Caton marquait, par cette patience de stoïque, qu'il regardait ses ennemis comme des bêtes contre lesquelles il est honteux de se mettre en colère. C'est ce mépris de ses ennemis et cette grande estime de soi-même que Sénèque appelle grandeur de courage. *Majori animo*, dit-il en parlant de l'injure qu'on fit à Caton, *non agnovit quam ignovisset*. Quel excès, de confondre la grandeur du courage avec l'orgueil, et de séparer la patience d'avec l'humilité, pour la joindre avec une fierté insupportable! Mais que ces excès flattent agréablement la vanité de l'homme qui ne veut jamais s'abaisser...

« Lorsqu'un des officiers du grand prêtre donna un soufflet à Jésus-Christ, ce Sage des chrétiens, infiniment sage, et même aussi puissant qu'il est sage, confesse que ce valet a été capable de le blesser. Il ne se fâche pas, il ne se venge pas, comme Caton, mais il pardonne comme ayant été véritablement offensé. Il

pouvait se venger et perdre ses ennemis, mais il souffre avec une patience humble et modeste qui n'est injurieuse à personne, ni même à ce valet qui l'avait offensé. » (MALEBRANCHE, *Recherche de la Vérité*, liv. II, partie III, ch. IV.)

NOTE II, p. 19.

« Il y a beaucoup de chrétiens qui conçoivent Jésus-Christ d'une manière imparfaite; car ce terme ne leur représente d'abord que l'humanité de Jésus-Christ et ne la leur représente que d'une manière peu différente de celle des autres hommes, qui subsiste par elle-même et en elle-même. Ensuite, par une seconde pensée, ils conçoivent que cet homme est joint à Dieu et uni à Dieu : mais l'homme est toujours l'objet de leur pensée, et le Verbe n'est que l'accessoire. Or cette manière de concevoir Jésus-Christ n'est pas correcte; car l'homme subsistant en soi n'est pas devenu Dieu, mais Dieu subsistant en soi est devenu homme. Le Verbe est ce qu'il y a de principal et de dominant en Jésus-Christ, l'humanité n'est que l'accessoire. Ainsi, pour concevoir Jésus-Christ sans danger d'erreur, il le faut concevoir comme a fait saint Jean, et porter directement sa pensée au Verbe, en disant que Jésus-Christ est le Verbe de Dieu, la Vie éternelle qui s'est fait homme, et qui s'est rendu propre une humanité qu'il a prise; en sorte que l'objet direct de notre pensée soit le Verbe de Dieu, comme ce doit être l'objet direct et dominant de notre adoration. » DE PRESSY, *Instruction pastorale sur l'Incarnation*, IX.

NOTE III, p. 88.

Nous présentons les deux lettres suivantes comme expression de la révolution accomplie par le Christianisme dans les relations sociales, et comme spécimen de la différence morale qui existe entre le cœur d'un païen honnête et celui que l'Évangile a formé. Ces lettres sont de deux grands hommes; l'un et l'autre parlent de leur serviteur, l'un et l'autre s'épanchent librement dans le sein d'un ami.

Cicéron écrivait à Atticus :

« .... Rien autre chose à vous dire. Je suis moi-même tout triste. Je viens de perdre un aimable garçon, nommé Sosithée, qui me servait de lecteur, et j'en suis plus affligé qu'on ne devrait l'être, ce me semble, de la mort d'un esclave. Écrivez-moi souvent, je vous prie; si vous n'avez rien d'important à me mander, écrivez-moi ce qui vous passera par la tête. » *Lettres à Atticus*, I, 12.

L'an de grâce 1556, Michel-Ange écrivait à Vasari :

« Messer Georgio, mon cher ami, j'écrirai mal; cependant il faut que je vous dise quelque chose en réponse à votre lettre [1]. Vous savez comment Urbino est mort; ça été pour moi une très-grande faveur de Dieu, parce que Urbino, après avoir été le soutien de ma vie, m'a appris, non-seulement à mourir sans regret, mais même à désirer la mort. Je l'ai gardé vingt-six ans avec moi, et je l'ai toujours trouvé parfait et fidèle. Je l'avais enrichi; je le regardais comme le bâton et l'appui de ma vieillesse, et il m'échappe en ne me laissant que l'espérance de le revoir en paradis. J'ai un gage de son bonheur dans la manière dont il est mort. Il ne regrettait pas la vie, il s'affligeait seulement en pensant qu'il me laisserait accablé de maux au milieu de ce monde trompeur et méchant. Il est vrai que la meilleure partie de moi-même l'a déjà suivi, et tout ce qui me reste n'est plus que misère et que peine. Je me recommande à vous. »

NOTE IV, p. 100.

« Un jour que le professeur chez qui j'allais prendre ma leçon durant ma jeunesse, homme fort attaché aux superstitions du paganisme, m'avait demandé, selon son usage, qui j'étais et quels étaient mes parents, je lui répondis que j'étais le fils d'une veuve.

[1] Vasari, apprenant la mort du fidèle serviteur, avait écrit le premier a Michel-Ange, pour le consoler.

Il insista et me demanda quel âge avait ma mère, et depuis quand elle avait perdu son époux ; à quoi je répliquai qu'elle avait quarante ans et qu'elle était veuve depuis vingt. Mon professeur en parut tout étonné, et, se tournant vers ceux qui nous accompagnaient, il ne put s'empêcher de s'écrier : « Dieux! quelles femmes « il y a parmi les Chrétiens! » S. Joann. Chrysost., *Ad viduam juniorem*, ed. Ben., t. I, p. 340.

NOTE V, p. 158.

Luther écrivait à un ami qui lui demandait des armes contre les tentations :

« Pauvre Jérôme Weller ! tu as des tentations : il faut en venir à bout. Quand vient le démon pour te tenter, bois, mon ami, bois largement, ébaudis-toi, folâtre et pèche en haine du malin et pour lui faire pièce. Si le diable te dit : — Veux-tu bien ne pas boire ! réponds-lui : — Je boirai à pleins verres parce que tu me le défends, je boirai à grandes rasades en l'honneur de Jésus-Christ. — Imite-moi. Je ne bois si bien, je ne mange tant, je ne me réjouis si fort à table que pour vexer Satan. Je voudrais bien trouver quelque bon péché nouveau, pour qu'il apprît à ses dépens que je me moque de tout ce qui est péché, et que je n'en crois pas ma conscience chargée. Arrière le Décalogue quand le diable vient nous tourmenter ! Quand il soufflera à notre oreille : — Mais tu pèches ! tu es digne de mort et d'enfer ! — Eh ! mon Dieu, oui, je ne le sais que trop ! Qu'est-ce que tu veux me dire? — Mais tu seras condamné dans l'autre vie. — Pas vrai ; *je connais quelqu'un qui a souffert et satisfait pour moi ;* il s'appelle Jésus-Christ, fils de Dieu; là où il est, je serai. » Traduit par Audin. *Hist. de Calvin*, ch. xxv.

L'auteur de l'*Imitation* priait ainsi :

« Seigneur, je présente sur votre autel de propitiation tous les péchés que j'ai commis, devant vous et devant vos saints anges, depuis le jour où j'ai commencé à pécher jusqu'à cette heure,

afin que vous les brûliez et consumiez tous par le feu de votre charité, que vous effaciez toutes mes taches, que vous purifiiez ma conscience de toutes souillures, que vous me rendiez la grâce que j'ai perdue par mes péchés, me les pardonnant tous pleinement et me recevant dans votre miséricorde au baiser de paix.

« Que puis-je pour mes péchés, sinon les confesser et les pleurer humblement et implorer sans cesse votre miséricorde?

« Je vous en conjure, écoutez-moi favorablement quand je parais devant vous, ô mon Dieu !

« Tous mes péchés me sont en grand déplaisir ; je ne veux plus les commettre. Je gémis sur eux, et toute ma vie je gémirai, prêt à faire pénitence et à satisfaire selon mon pouvoir.

« Pardonnez-moi, ô mon Dieu ! pardonnez-moi mes péchés à cause de votre saint nom ; *sauvez mon âme que vous avez rachetée par votre précieux sang*.

« Voilà que je me confie à votre miséricorde ; je me remets entre vos mains : traitez-moi selon votre bonté, et non selon ma malice et mon iniquité. » Liv. IV, ch. IX.

L'Apôtre saint Pierre a dit : « Le Christ ayant souffert dans sa chair, armez-vous de cette pensée. » (I *Pet.*, IV, 1.) En effet, le moine catholique et le moine apostat ont regardé tous deux au Calvaire et se sont armés de la même pensée pour combattre, l'un la séduction, l'autre le remords ; le premier pour détester ses moindres fautes, le second pour s'enhardir dans le mal.

Les leçons de Luther ne furent point perdues. « La plus grande partie du peuple, dit un de ses disciples, ne semble avoir embrassé l'*Évangile* que pour secouer le joug de la discipline, l'obligation du jeûne, de la pénitence, etc., auxquels ils étaient soumis du temps du *papisme*, et pour vivre à leur fantaisie, se livrant sans contrôle à la débauche et aux passions les plus effrénées ; aussi ils prêtèrent volontiers l'oreille à la doctrine de *la justification par la foi seule, et non pour les bonnes œuvres, pour lesquelles ils n'ont aucun goût.* » Bucer, *de Reg. Christi.*

NOTE VI, p. 173

Dans une lettre à Albert de Prusse, Luther parle ainsi de la *Présence réelle :*

« Ce dogme n'a point été inventé par les hommes ; mais il est fondé sur l'Évangile, sur les paroles précises et indubitables de Jésus-Christ. Depuis le commencement jusqu'à cette heure, il a été uniformément cru et prêché par toute la terre. Les Pères de l'Église grecque et de l'Église latine y rendent témoignage ; il repose sur la croyance unanime et sur la pratique constante de tous les siècles. Quand nous n'aurions point d'autres preuves, cette tradition de toutes les Églises devrait seule nous suffire pour rester fermes dans cet article, et pour repousser les allégations des sectaires ; car il est dangereux et terrible d'écouter et de croire quelque chose contre le témoignage unanime, contre la foi de l'Église chrétienne, contre la doctrine qu'elle a enseignée par tout le monde, dès le commencement, depuis quinze siècles. Si c'était un nouveau dogme, et qu'il ne remontât pas jusqu'au berceau de l'Église chrétienne, ou s'il n'avait point été uniformément conservé dans toute la chrétienté, dans le monde entier, il ne serait pas aussi dangereux ni aussi terrible de le révoquer en doute. Mais, depuis l'origine et aussi loin que s'étend le christianisme, il a été proclamé d'une voix unanime. Celui donc qui ose le mettre en question nie la sainte Église chrétienne. Or nier l'Église, c'est condamner Jésus-Christ, les apôtres et les prophètes; car ce sont eux qui ont fondé cet article de notre foi : *Je crois l'Eglise chrétienne.* Et le Seigneur dit (Matth. XXVIII, 2) : *Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles;* et saint Paul (I *Tim.*, III, 15) : *L'Eglise est la colonne et le fondement de la vérité.* Par conséquent, si Dieu ne peut mentir, l'Église ne peut errer. Et cela, Monseigneur, ce n'est pas mon sentiment à moi : c'est l'avis du Saint-Esprit, qui connaît les cœurs et toutes choses beaucoup mieux que nous. En effet, l'Esprit divin nous enseigne cette doctrine par son organe ; saint Paul nous dit (*Tit.* III, 10, 11) : *Fuyez celui qui est hérétique, après l'avoir repris une ou deux fois, sachant que celui qui est en*

cet état est perverti et qu'il pèche, puisqu'il est condamné par son propre jugement. » Cité par Mœhler, *La Symbolique*, I, p. ch. v, § 48.

NOTE VII, p. 179.

« La bonté de Dieu, qui ne se laisse jamais vaincre par la malice de ses créatures, par une sainte et heureuse contradiction, s'augmente et se fortifie en la présence de son contraire, tirant toujours du mal l'occasion de faire un plus grand bien : *Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia :* la bonté, dis-je, du Créateur a voulu que l'homme, en l'état de sa réparation, eût un moyen de se réunir à Dieu, beaucoup plus noblement et plus étroitement qu'en l'état d'innocence, et qu'il eût une religion en laquelle il est réuni et rejoint à son Dieu, non-seulement par grâce et par amour, mais aussi par sa propre essence, et ce moyen n'est autre que l'Eucharistie.

« La parole de Dieu et la théologie nous enseignent que Jésus a institué ce sacrement pour étendre, pour dilater et consommer en nous le mystère de l'Incarnation, c'est-à-dire afin que la Divinité étant unie à son corps précieux par l'union hypostatique, et son corps étant uni au nôtre, non hypostatiquement, mais admirablement et très-étroitement par l'Eucharistie, notre corps soit uni à la Divinité, et même dès cette vie, par l'entremise de sa chair : *Et nos Deo conjungeret per carnis contubernium.*

« Disons qu'il y a une chaîne rare, admirable, précieuse et excédant toute estime et toute valeur, par laquelle le Père Éternel lie et conjoint dès cette vie le corps mortel et terrestre des hommes à l'essence suprême de sa Divinité; chaîne composée de trois chaînons entés et attachés l'un à l'autre. Le premier, c'est la résidence essentielle et substantielle de la Divinité du Père en la personne du Fils par la génération éternelle; l'autre, c'est la résidence substantielle et personnelle du Fils dans le corps de Jésus-Christ en l'incarnation : *In ipso inhabitat omnis plenitudo;* le troisième est la résidence substantielle et corporelle du corps déifié de Jésus dans les nôtres par l'Eucharistie. Ainsi, par cer-

tains degrés et échelons, nous sommes unis substantiellement à l'essence de Dieu, même dès cette vie, de cette sacrée et invisible chaîne en laquelle consiste le nœud et le principal ressort de la religion chrétienne. » *Serm.* du P. Lejeune : *Que l'incarnation est la cause exemplaire de l'Eucharistie.*

NOTE VIII, p. 197.

Quelques personnes aimeront peut-être à trouver ici une partie de ces miracles racontés par saint Augustin lui-même.

« L'évêque Præjectus ayant apporté à Tibilis les restes du glorieux martyr saint Étienne, une affluence et un concours extraordinaires de fidèles se pressaient à sa Mémoire. Une femme du pays, aveugle, se fait conduire à l'évêque chargé des précieux restes. Elle donne les fleurs qu'elle avait apportées; on les lui rend, elle les approche de ses yeux, et sur l'heure elle voit. Au profond étonnement de tous les assistants, elle les précède dans son allégresse, elle marche, et désormais elle n'invoque plus l'assistance d'un guide pour diriger ses pas...

« Audurus est le nom d'une terre où s'élève une église, et dans cette église une Mémoire du martyr Étienne. Un petit enfant jouait dans la cour quand des bœufs qui traînaient un chariot, sortant de la voie, l'écrasèrent sous les roues, et il rendit aussitôt le dernier soupir. La mère l'emporte, l'approche de la sainte relique, et non-seulement il ressuscite, mais encore il ne présente aucune trace de blessure.

« A Caspalium, terre voisine, une religieuse était malade et d'une maladie désespérée. Sa robe fut apportée auprès de la relique, et dans l'intervalle la religieuse mourut; ses parents toutefois en couvrirent son cadavre, et soudain elle revient à la vie et à la santé.

« A Hippone, un certain Bassus de Syrie priait à la Mémoire du saint Martyr pour sa fille malade et en danger : il avait apporté avec lui la robe de son enfant quand surviennent quelques-uns de ses serviteurs accourus pour lui annoncer qu'elle est morte.

Mais, pendant qu'il prie, plusieurs de ses amis arrêtent ces serviteurs et les empêchent de lui dire la fatale nouvelle, de peur que devant tous il n'éclatât en sanglots. De retour à sa maison, qu'il trouve retentissante de pleurs et de gémissements, il jette la robe de sa fille sur son corps : tout à coup elle est rendue à la vie.

« Le fils d'un collecteur, nommé Irenæus, meurt de maladie. Le corps était là gisant, inanimé, et les funérailles se préparaient au milieu des pleurs et des lamentations, quand l'un des amis du père, laissant aux autres les paroles de consolation, lui suggère la pensée de répandre sur le corps l'huile du Martyr. Aussitôt l'enfant ressuscite.

« L'ancien tribun Eleusinus place sur la relique du saint Martyr, déposée dans un faubourg d'Hippone, son fils, petit enfant qu'une maladie vient de lui ravir : et là, après avoir répandu sa prière et ses larmes, il le relève vivant.

« Que faire? Le terme promis de cet ouvrage me presse et ne me permet pas de rappeler tous les miracles venus à ma connaissance; et combien de fidèles, lisant ceci, verront avec douleur que j'ai passé tant de faits qu'ils savent comme moi! Qu'ils me pardonnent et considèrent combien il faudrait de peine et de temps pour aborder ces développements, dont les limites de cette œuvre m'obligent de m'abstenir. Que, si je me bornais à constater les guérisons miraculeuses accomplies par l'intercession du très-glorieux martyr saint Étienne, dans les seules colonies de Calama et d'Hippone, il faudrait remplir plusieurs volumes, et encore ne pourrait-on recueillir que celles dont on a fait des relations pour les lire aux peuples. Et nous-même les avons ordonnées, voyant se renouveler de nos jours des miracles semblables à ceux des temps anciens, et dont nous ne devions pas laisser périr la mémoire. Deux ans ne se sont pas écoulés depuis que cette précieuse relique est à Hippone ; et, bien que l'on n'ait pas relevé, j'en suis très-certain, tous les miracles opérés depuis, toutefois, les relations que l'on a portent le nombre de ces miracles à plus de soixante-dix au moment où j'écris. A Calama, où ces restes vénérables sont dès longtemps auparavant,

ces faits se renouvellent plus fréquemment, et le nombre en est incomparablement supérieur. » La *Cité de Dieu*, liv. XXII, ch. VIII, trad. par M. L. Moreau.

NOTE IX, p. 211.

Quare non magis differt status hominis post lapsum a statu ejusdem in puris naturalibus, quam differat spoliatus a nudo, neque deterior est humana natura, si culpam naturalem detrahas, neque magis ignorantia et infirmitate laborat, quam esset et laboraret in puris naturalibus condita. Proinde corruptio naturæ non ex alicujus doni naturalis carentia, neque ex alicujus malæ qualitatis accessu, sed ex sola doni supernaturalis ob Adæ peccatum amissione profluxit. Quæ sententia communis est doctorum scholasticorum veterum et recentiorum. » Bellarm. *Controv.*, *de Grat. primi Hom.* cap. V.

« Exemplum hujus rei habemus in Samsone, qui post crines resectos cum insignem illam fortitudinem divinitus acceptam amisisset, infirmus factus dicitur, non quod esset jam infirmior, quam homines ut plurimum esse soleant, sed quod esset infirmior quam ipse antea fuisset. » *Id.*, c. VI.

« Vous demandez comment il est possible qu'un enfant soit pécheur dans sa conception, c'est-à-dire au moment que son âme est unie avec son corps. Je ne vous dis pas qu'il ait commis aucun péché, car il en est incapable : aussi, à parler proprement, il n'est pas coupable du péché qu'il n'est pas capable de faire; mais je dis qu'il est infecté par la contagion du péché de son premier père, qui est coulée malheureusement jusqu'à lui... Si ce premier père de tous les hommes eût conservé la grâce de son innocence pour lui-même et pour ses enfants, la grâce leur eût été donnée à tous dans le moment de leur conception, par laquelle ils eussent été aussitôt les enfants de Dieu, comme les enfants d'un homme, *condens naturam et largiens gratiam*. La nature et la grâce eussent marché d'un même pas ; mais, étant privés de la grâce au point qu'ils la devaient avoir, et en étant privés par punition du péché de l'homme, cette privation, qui marque l'innocence perdue, est une tache à l'âme, et ce que l'on nomme la

tache du péché originel. Il suffit de naître enfant d'Adam pour en porter la difformité. » D'Argentan, *Grandeurs de la sainte Vierge*, Conf. IV.

« Si bien qu'à ce compte le péché originel, qui nous rend non pas *péchants*, mais pécheurs, ne consiste, sinon en la perte de la grâce originaire avec tous ses passe-droits, lequel, considéré en la personne de notre premier père, est actuel et volontaire, parce qu'il est l'ouvrage de ses propres mains et de sa volonté particulière; si en la nôtre, naturel et originel, parce qu'il naît avec nous. » *De la conduite de la Grâce*, par le R. P. Anthoine de Saint-Martin de la Porte, Carme Réformé, etc.; in-4°, 1645, t. II, p. 188.

NOTE X, p. 212.

Ces dernières expressions sont tirées de saint Paul : *Eramus natura filii iræ.*

L'Apôtre parle à des adultes, et paraît avoir principalement en vue les péchés actuels. « Et vos, cum essetis mortui delictis « et peccatis vestris, in quibus aliquando ambulastis, secun- « dum sæculum mundi hujus, secundum principem potestatis « aeris hujus, spiritus qui nunc operatur in filios diffidentiæ : « in quibus et nos omnes aliquando conversati sumus in desideriis « carnis nostræ, facientes voluntatem carnis et cogitationum, et « eramus natura filii iræ, sicut et cæteri. » *Ephes.*, II, 1, 2, 3.

« Id est : ex naturæ nostræ corruptione et propensione, ita carni et concupiscentiæ eramus dediti, ut *natura*, id est, omnino, essemus peccatores et filii iræ. Ita Hieronymus, Syrus et alii. Hic plenus est Apostoli sensus; nec enim tantum spectat corruptionem naturæ in Adamo, sed etiam et multo magis quod ex ea secutum est, scilicet ut singuli ex Adamo nati, carni et peccatis serviant toti, quasi naturaliter; itaque sunt filii iræ, donec Christi gratia liberentur et reformentur : agit enim de peccatis actualibus, ut patet ex præcedentibus. » Cornelius a Lap., *ibi*.

Picquigny cite et adopte l'explication de Corneille La Pierre. Ménochius l'entend de même : *Sicut et cæteri, id est, cæteri fere mortales.*

NOTE XI, p. 220.

« Non, dit le savant et éminentissime cardinal Gousset, le péché originel n'est point un péché comme les autres. Tous les hommes, il est vrai, ont péché en Adam : *in quo omnes peccaverunt;* mais ils n'ont point péché comme Adam, ils n'ont point prévariqué par ce péché de la même manière qu'Adam : *non prævaricaverunt in similitudinem prævaricationis Adæ.* (*Rom.*, v, 14.) Le péché d'Adam lui est commun avec tous ses descendants; non que ses descendants l'aient commis *actuellement* ou *personnellement*, mais parce que, une fois commis actuellement, personnellement par Adam, il se transmet à tous de père en fils par la génération, de sorte qu'il devient propre à chacun de nous : *propagatione transfusum omnibus inest unicuique proprium.* Le péché originel, quoique unique dans sa source, ne consiste point, comme on le voit, dans l'acte de désobéissance, qui est personnel à nos premiers parents, mais bien dans la mort de l'âme : *peccatum quod mors est animæ ;* c'est-à-dire dans la perte ou la privation par la justice divine de la grâce sanctifiante qui est la vie de notre âme ; de la sainteté primitive, surnaturelle et gratuite, dont nous avons tous été déshérités par un père rebelle ; tels, dans un autre ordre de choses, les enfants qui sont déshérités par le crime qui enlève à leur père les biens qui leur étaient destinés. Ainsi tombent toutes les difficultés que les hérétiques font contre le dogme catholique, en affectant de confondre la notion du péché originel avec celle du péché actuel. Que l'on distingue dans le péché d'Adam ce qu'il y a d'actuel de ce qu'il y a d'originel ; qu'on le considère tel qu'il est dans son auteur et tel qu'il est dans ceux qui, sans l'avoir commis, l'ont contracté par voie de transmission, et on comprendra, ou du moins on concevra que, quoiqu'il n'ait pas dépendu de nous d'éviter la tache du péché de notre premier père, quoique ce péché ne soit pas plus

libre, par rapport à nous, que l'acte de notre conception, nous ne sommes point en droit d'accuser la justice divine. » *Théologie dogmatique*, par monseigneur Thomas-M.-J. Gousset, archevêque de Reims, t. II, p. 92 et 93.

NOTE XII, p. 221.

Il n'est point rare de rencontrer, même chez les catholiques, des notions fausses ou exagérées sur le péché originel. Nous en signalerons un exemple ; nous l'empruntons à un écrivain qui a consacré son talent à la cause de la religion, et qui, faisant peser sur les théologiens une grave accusation d'ignorance, se méprend lui-même complétement sur leur enseignement.

M. Roselly de Lorgues met cette objection dans la bouche d'un panthéiste :

« Prenez au hasard le premier chrétien catholique, fût-ce parmi les tièdes et les indifférents ; demandez-lui d'où vient la mort : il vous répondra sans hésiter : — Du péché d'Adam. Pourvu que vous le pressiez de questions, il vous racontera comment la guerre fut, à cette époque, déclarée par les loups aux agneaux, avec lesquels jusque-là ils paissaient amicalement l'herbe fleurie. Car, d'après l'enseignement catholique, la mort et l'inimitié sont les fruits de la faute originelle... A croire les théologiens, les colombes et les vautours vivaient fraternellement ; les requins et les thons étaient dans les meilleurs termes ; même le tigre, doux et humble de cœur, broutait vertueusement des joncs auprès du buffle son voisin, avant que notre ancêtre Adam eût mangé d'une certaine pomme. Telle est leur ignorance, qu'un pareil bouleversement d'instincts leur paraît très-simple et très-plausible. »

A cette pasquinade il n'y avait qu'une chose à répondre ; c'est qu'elle ne trahirait que l'ignorance théologique de celui qui se la permettrait.

M. Roselly de Lorgues répond fort sérieusement : « C'est à la vérité une opinion vulgaire que le péché d'Adam engendra la mort et l'*étendit à toute la nature ;* mais l'Église déclare-t-elle que, sans ce péché, la mort n'eût jamais paru sur la terre ?

« Nous ne le pensons pas.

« Si de ce que la mort suivit le crime d'Adam des catéchistes ont conclu qu'elle ne commença, pour le reste des êtres, qu'à dater de la chute, ils ont mal enseigné; cette opinion leur appartient en propre; car l'Église, étant infaillible, ne saurait professer l'erreur. » *La Mort avant l'homme*, ch. I.

Visiblement cet écrivain croit de la meilleure foi du monde que les théologiens de l'École et les professeurs des séminaires, les pasteurs et les catéchistes, enseignent que, sans le péché d'Adam, les animaux auraient tous été herbivores et n'auraient jamais connu la mort. Il avoue que cette opinion est vulgaire, non pas quelque part, dans les récits d'une soirée villageoise et à la manière d'un conte de fée, mais vulgaire, c'est-à-dire commune dans l'enseignement. Autrement, pourquoi ajouterait-il que ce n'est point un dogme de l'Église? Encore ne s'énonce-t-il d'abord que sous forme dubitative : « Nous ne le pensons pas. » Il ajoute enfin que « si des catéchistes ont conclu que la mort ne commença, *pour le reste des êtres* (les animaux et les plantes aussi, apparemment), qu'à dater de la chute, ils ont mal enseigné ; cette opinion leur appartient en propre (bien que vulgaire), *car* l'Église, étant infaillible, ne saurait enseigner l'erreur. »

Ceci est à la décharge de l'Église. Mais il serait bon de dire quels sont ces catéchistes qui ont si bien enseigné. J'avoue ne pas les connaître. Quant aux théologiens, depuis saint Augustin, qui dit des animaux : « Ita creata sunt, ut suo quæque tempore, moriantur, » jusqu'aux scolastiques des derniers temps, ils posent formellement le contraire, ou ils passent la question sous silence, parce qu'elle ne fit jamais difficulté dans les écoles. L'opinion dont parle M. Roselly n'est cependant pas une pure chimère; elle a réellement existé, comme le prouve le passage suivant de saint Thomas : « Quidam dicunt quod animalia quæ nunc sunt ferocia, et occidunt alia animalia, in statu illo fuissent mansueta, non solum circa hominem, sed etiam circa alia animalia. Sed hoc est omnino irrationabile. Non enim per peccatum hominis natura animalium est mutata; ut quibus nunc naturale est comedere aliorum animalium carnes, tunc vixissent de herbis, sicut leones et falcones. » *Summa*, I, p. q. XCVII, art. 1 ad 2.

NOTE XIII, p. 221.

« Quod si status ille, qui in alia hypothesi fuisset *conditio puræ naturæ*, nunc habet rationem naturæ *peccatricis lapsæ* ac *depravatæ*, ideo est, quia à peccato personali Adæ seu primi parentis inductus est. Hinc in iis, qui nascuntur ex Adam, defectus gratiæ habet, ut diximus, rationem privationis rei debitæ, seu peccati; defectus vero integritatis habet rationem pœnæ seu effectus peccati. Quare in præsenti conditione nomina *peccati* et *pœnæ* sunt relativa ad statum elevationis et integritatis, et ideo sunt *peccatum* et *pœna* non in se, sed quia relationem habent ad peccatum Adami; contrarium autem damnatum fuit in prop. XLVII Baii, quæ ita se habet : « Peccatum originis verè habet rationem « peccati *sine ulla ratione et respectu ad voluntatem*, a qua ori- « ginem habuit. »

« Sic dum dicimur nasci per peccatum aversi a Deo, ejusmodi *aversio* intelligi debet in sensu *negativo*, seu de defectu conversionis et amoris, alioquin si de aversione *positiva* accipi deberet, sequeretur parvulos, cum usum rationis attingunt, actualiter odisse Deum, ac repugnare divinæ legi, quod absurdum est, et pariter damnatum in prop. XLIX Baii, quæ sic sonat : « Ex habi- « tuali voluntate dominante fit, ut parvulus discedens sine rege- « nerationis sacramento, quando usum rationis consecutus erit, « actualiter Deum odio haberet, Deum blasphemet, et legi Dei « repugnet. » PERRONE, S. J., *Prælectiones theologicæ*, tract. de *Deo creatore*, p. III, cap. IV, n. 466 et 467.

Le docte Jésuite a traité avec une grande supériorité la nature du péché originel. *Vide supra*, prop. III, num. 457 ad 481.

Note XIV, p. 224

Un théologien du dernier siècle, monseigneur de Pressy, a vainement tenté d'accréditer de vieilles hypothèses justement oubliées. Nous ne citerons que celle de Leibnitz.

« Je croirai que les âmes qui seront un jour âmes humaines

comme celles des autres espèces, ont été dans les semences et dans les ancêtres jusqu'à Adam, et ont existé par conséquent depuis le commencement des choses, toujours dans une manière de corps organisé... Mais il me paraît encore convenable, pour plusieurs raisons, qu'elles n'existaient alors qu'en âmes sensitives ou animales, douées de perceptions et de sentiment, et destituées de raison, et qu'elles sont demeurées dans cet état jusqu'au temps de la génération de l'homme, à qui elles doivent appartenir, mais qu'alors elles ont reçu la raison, soit qu'il y ait un moyen naturel d'élever une âme sensitive au degré d'être raisonnable (ce que j'ai peine à concevoir), soit que Dieu ait donné la raison à cette âme par une opération particulière, ou, si vous voulez, par une espèce de transcréation; ce qui est d'autant plus aisé à admettre, que la révélation enseigne beaucoup d'autres opérations immédiates de Dieu sur nos âmes. Cette explication paraît lever les embarras qui se présentent ici en philosophie et en théologie, puisque la difficulté de l'origine des formes cesse entièrement et puisqu'il est bien plus convenable à la justice divine de donner à l'âme, déjà corrompue physiquement ou animalement par le péché d'Adam, une nouvelle perfection, qui est la raison, que de mettre une âme raisonnable, par création ou autrement, dans un corps où elle doit être corrompue moralement. » *Théodicée*, Ire partie, n 91.

Voilà donc à quelle bizarre imagination une fausse notion du péché originel a entraîné, cette fois encore, un puissant génie! Une âme dépourvue de raison, sans volonté, sans choix, sans liberté, était déposée dans le corps d'Adam; et *c'est pourquoi elle est corrompue!*

Leibnitz cherchait une sorte de péché actuel, antérieur à la conception de l'enfant. Quelques Pélagiens en avaient cherché un postérieur à sa naissance. Pour expliquer la pratique de l'Église d'administrer le baptême aux plus petits enfants, sans confesser toutefois la doctrine du péché originel, qu'ils repoussaient avec toute leur secte, ils imaginèrent d'attribuer des fautes personnelles aux enfants nouveau-nés.

« Eh quoi! leur répondit saint Augustin, faudra-t-il faire une

dépense de temps et de paroles pour montrer que les petits enfants, en qui tout le monde reconnaît un type d'innocence, n'ont point commis d'action mauvaise par un acte de volonté propre, sans lequel il ne peut y avoir de péché actuel? Cette complète débilité d'esprit et de corps, cette incapacité générale de connaître, cette ignorance profonde des devoirs, cette absence de raison et de choix, qui sont le propre de leur âge, ne sont-ce pas là des preuves de ce que nous disons plus convaincantes que tous les raisonnements? Je voudrais bien apprendre de celui qui est d'un sentiment contraire quel péché il a remarqué dans un enfant au berceau? » AUGUST., *de peccatorum Meritis*, lib. I, n. 65.

NOTE XV, p. 230.

Le P. Passaglia a dressé un état sommaire des autorités et des raisons qui militent en faveur de ce sentiment. Ceux qui s'occupent d'études théologiques nous sauront gré de reproduire ici un tableau qui réunit tant de choses en un si petit espace.

Hypothesis est, quam nemo prudens spernat, nemo citra temeritatem condemnet : *infantes sola obstrictos originali culpa non alia damnatione quam negativa mulctari.*

Hanc hypothesim unice probavit et probat orientalis [1] Ecclesia.

Hanc non pauci ex latinis Patribus [2] unice secuti sunt.

[1] Cujus rei testes sunt uterque Gregorius, Nazianzenus et Nyssenus, ille in Orat. XL de Baptismo, iste in Orat. de Infantibus, auctor Quæstionum ad orthodoxos, quæ Justini nomine circumferuntur, q. LVI, auctor Quæstionum ad Antiochum, inter Athanasii opera, q. CXIV, et Nicetas in Commentario ad eam, quam laudavimus, Gregorii Nazianzeni orationem. Cf. Isaaci Habert Theologiam græcorum Patrum de gratia, lib. II, cap. X, § 11.

[2] Quos inter commemorari debent Ambrosius de Abraham, lib. II, cap. XI, n. 84; Ambrosiaster, Comm. in Epist. ad Rom., V, 12; Anselmus, de Conceptu Virginis, et Orig. peccato, cap. XXIII, de Concordia grat. et lib. Arbitrii, cap. IX; in Monolog., cap. LXXII, LXXIII; et Bernardus in Cantic., Hom. LXIX. His autem non immerito addi posse crederem Siricium, Epist. I ad Himerium, cap. II; Innocentium I, Epist. XXX, n. 5; Gelasium I, Epist. VII, et Joannem VIII, Epist. CLXXXVIII, ad Anselmum Lemovicensem, cujus verba referunt Ivo, part. I, cap. CCCVI; et Gratianus, can. VII, caus. XXX, q. I.

Huic schola a sæculo XII ac deinceps[1] unice suffragata est.

Hanc Innocentius III disertis verbis[2] confirmavit.

Hanc Florentina synodus[3] non obscure prætulisse videtur.

Hæc mentes animosque fidelium[4] unice occupavit.

Atque hanc dogmatum analogia, doctrinarumque concentus[5] unice persuadet.

NOTE XVI, p. 230.

Baïus parle des enfants morts sans baptême comme il ferait de pécheurs endurcis et de blasphémateurs :

Peccatum originale est habituali parvuli voluntate voluntarium, et habitualiter dominatur parvulo, eo quod non gerit contrarium voluntatis arbitrium. *Prop.* XLVIII.

Et ex habituali voluntate dominante fit ut parvulus discedens sine regenerationis sacramento, quando usum rationis consecutus erit, actualiter Deum odio habeat, Deum blasphemet, et legi Dei repugnet. *Prop.* XLIX.

Pour faire sortir de là le fatalisme le plus désespérant, il suffit d'ajouter :

Omne scelus est ejus conditionis, ut suum auctorem et omnes posteros eo modo inficere possit, quo infecit prima transgressio. *Prop.* LII.

Qu'on doit de reconnaissance au Saint-Siége, pour avoir protégé la notion de Dieu et la raison humaine contre de si effrayantes aberrations !

[1] Locupletissimi hujus consensionis testes adsunt Lombardus...

[2] Decret. lib. III, tit. XLII, cap. Majores, § *sed adhuc*.

[3] Cf. Cajetani Mariæ de Petio addit. ad Felicis Potestatis moralem theologiam, append. XXI, diss. IV.

[4] Huc facit propositio XXVI, ex iis quas Pius VI proscripsit.

[5] De hoc doctrinarum concentu præclare disserit Bonaventura in Breviloquio, p. III, cap. V.

(*De Partitione divinæ voluntatis*, etc... CCLXXVIII.)

NOTE XVII, p. 248.

Saint Paul nous fournit une règle pour apprécier la culpabilité des actions des païens. Elle peut se formuler ainsi : « Ils « sont coupables toutes les fois qu'ils font eux-mêmes ce qu'ils « condamnent dans les autres. » Voici les paroles de l'Apôtre :

« Propter quod inexcusabilis es, o homo omnis, qui judicas. In quo enim judicas alterum, te ipsum condemnas : eadem enim agis quæ judicas.

« Scimus enim quoniam judicium Dei est secundum veritatem in eos qui talia agunt.

« Existimas autem, o homo, qui judicas eos qui talia agunt ; et facis ea, quia tu effugies judicium Dei? *Rom.*, XI. 1, 3.

« De fornicatione igitur simplici, de pluralitate uxorum, de pollutione, de morosa delectatione..., de vindicando proprias injurias, de que aliis similibus videtur posse esse justa et invincibilis ignorantia apud infideles an sint illicita. » SYLVIUS, *in S. Thomam*, I, II, q. LXXXVI, art. III, concl. 4.

NOTE XVIII, p. 251.

Dices, hinc sequeretur plurimos hæreticos posse excusari a peccato hæresis... Respondeo ex suppositione quod habeant ignorantiam invincibilem mysteriorum nostræ fidei ; aut ignorent motivum credibilitatis eorum, concedendo sequelam ; ex suppositione quod non habeant necne, non est hujus loci; sed verisimile est saltem aliquos eam habere, rudiores nimirum, et magis remotos à conversatione cum catholicis. Si autem de eorum salute quæratur, respondeo, si non peccaverint actualiter alio peccato quam infidelitatis, eos salvandos, quia in baptismate receperunt gratiam, per quam liberati sunt à peccato originali : si autem peccaverint, nisi habuerint perfectam contritionem, condemnabuntur.

R. P. F. Joannis Duns Scoti, *Quæst. in lib.* I, *Sentent. cum commentariis* R. P. F. Lycheti Brixiensis, et *Supplem.* R. P.

F. Joannis Poncii Hiberni. Lugd., 1639, in-fol., T. v, p. I, q, II, p. 58.

Rustici, aliique homines simpliciores in Germania, qui hæretici habentur, et tamen pertinaces non sunt... non sunt hæretici formales. Habent fidem catholicam in baptismo acceptam quæ non perditur nisi errando pertinaciter. » Ligor., *Theolog. mor.*, lib. II, tract. I, c. IV, dub. 3, ref. 5.

NOTE XIX, p. 252.

Repugnat expresse Apost. *Heb.*, XI. « Credere oportet accedentem ad Deum quia est, et inquirentibus se remunerator sit ; » ubi non minus requiritur explicita fides remuneratoris quam explicita fides Dei unius ; et hanc tamen nemo negat necessariam esse etiam necessitate medii. Et vero fides est basis et fundamentum spei nostræ, cum sit *sperandarum substantia rerum ;* ex eodem apostolo. Ergo fides non in Deum simpliciter, sed in Deum, ut à quo bona cuncta sperantur, ferri debet, ac proinde habere pro objecto Deum tanquam remuneratorem. Hinc S. Thomas, lect. II, hic : « Non solum, inquit, est necessarium credere, quod Deus sit, sed quod habeat providentiam de rebus : « aliter nullus iret ad ipsum, si non speraret aliquam remunerationem ab ipso. » De Carboneano, *de Propositionibus ab Ecclesia damnatis*, cap. XX.

NOTE XX, p. 253.

Fides explicita Dei ut existentis et ut remuneratoris omnibus ratione utentibus, necessaria est necessitate medii. *Prob. ex Heb.*, c. XI, v. 6. *Credere enim accedentem ad Deum quia est et inquirentibus se remunerator sit.* Confirm. ex prop. XII, ab Innoc. XI, damnata. Ratio ulterior est, quia sine tali fide homo adultus non potest se congrue disponere per spem et charitatem ad justificationem, ad quam tamen necessario se debet disponere juxta Trid. sess. VI, c. VII et VIII.

Ce théologien ne dit pas : *rémunérateur dans l'ordre surnaturel*. Immédiatement après le passage cité, il ajoute :

Juxta probabilem quidem, ut ait Laym., cum Soto, Vega, Sa, et aliis, explicita fides de SS. Trinitate, et incarnatione Christi neque post promulgationem Evangelii necessaria est absolute, sive necessitate medii, eo quod tanta necessitas nec ex natura rei, nec ex Scriptura, aut PP. traditione ostendi possit : Nihilominus contraria sententia Gabrielis, Ludovic. Molina, Becani, Pontas. V. *Fides*, Sanch.. in *Decal.*, l. II, c. II, n. 8 et 10, in praxi tenenda est, hoc ipso, quod quæstio sit de necessitate ad salutem necessitate medii.

On voit que la première opinion est la sienne ; il veut seulement, comme il est juste, qu'en une matière pratique de cette importance on suive le parti le plus sûr, et il ajoute :

Ideoque in catechesi præstat docere absolute necessariam esse cognitionem mysterii Trinitatis, et incarnationis Christi, item eorum, quæ latent in his mysteriis, à Deo omnia fuisse ex nihilo producta, omnia ab eo regi, Deum esse remuneratorem bonorum non tantum in hac vita, sed potissimum in altera ; eum esse judicem justissimum, et vindicem malorum, animam hominis esse immortalem, et gratiam Dei esse necessariam ad salutem consequendam. Voit, *Theolog. mor.*, t. I, n. 246.

NOTE XXI, p. 253.

Quorum quidem sacrificiorum significationem explicite majores cognoscebant, minores autem sub velamine illorum sacrificiorum credentes ea divinitus esse disposita, de Christo quodammodo habebant velatam cognitionem. Et sicut supra dictum est (q. I, a. VII, ad I), ea quæ ad Christi mysteria pertinent, tanto distinctiùs cognoverunt, quanto Christo propinquiores fuerunt. » S. Thomæ, *Summa*, 2,2, q. II, art. 7, concl.

Sed numquid duo hæc sufficiunt ad salutem? Respondeo, dicendum est quod post peccatum primi parentis nemo potuit salvari a reatu culpæ originalis nisi per fidem mediatoris : sed ista fides diversificata est quantum ad modum credendi, secundum

diversitatem temporum et statuum. Nos autem quibus est tantum beneficium exhibitum, magis tenemur credere quam illi qui fuerunt ante adventum Christi : tunc etiam aliqui magis explicite : sicut majores et illi quibus facta fuit aliquando revelatio specialis. Illi etiam qui sub lege, magis explicite quam ante legem, quia data illis fuerunt aliqua sacramenta quibus quasi per figuram repræsentabatur Christus. Sed gentiles qui fuerunt salvati, sufficiebat eis, quod crederent Deum esse remuneratorem ; quæ remuneratio non fit nisi per Christum. Unde implicite credebant in mediatorem. » S. Thom., *in Ep. ad Heb.*, c. XI, lect. II.

NOTE XXII, p. 253.

Fénelon, pour établir la vraie notion de la liberté morale contre le jansénisme, qu'il personnifie sous le nom de *M. Frémont*, a invoqué et commenté admirablement ce passage de saint Augustin :

« Voulez-vous donc, disait M. Frémont, faire les bergers juges de la théologie?

« Non, sans doute, repris-je, mais je veux que les théologiens, en soutenant la nécessité de la grâce, ne blessent ni n'obscurcissent jamais cette notion du libre arbitre que Dieu a imprimée dans tous les cœurs, même des bergers. Cette vérité n'est pas moins reconnue *par les ignorants dans leurs assemblées* que *par les savants dans leurs bibliothèques*. Telle est la voix commune de la nature entière. La théologie doit être en ce point d'accord, non-seulement avec la définition d'Aristote et des autres philosophes, mais encore avec les vers des poëtes chantés sur les théâtres. C'est un dogme qui est tout ensemble populaire, philosophique et théologique. Les évêques doivent enseigner, dans ces lieux sacrés, le même libre arbitre que les bergers chantent sur les montagnes. » *Instruction pastorale* en forme de dialogues, let. XV.

Si Bossuet avait pris pour règle le principe que pose ici Fénelon, il n'eût point écrit les paroles que je transcris de son *Traité du libre arbitre* :

« Comme la volonté de Dieu est la cause universelle de tout ce qui est, il faut que tout ce qui est, en quelque manière qu'il soit, vienne de lui.

« Dieu ne peut connaître que ce qu'il est ou ce qu'il opère, par quelque moyen que ce soit.

(*Comment donc connaît-il le mal ?*)

« Dieu, sachant la mesure ou la quantité de bien qu'il met dans la créature, connaît le mal où il voit que manque ce bien, comme il connaîtrait un vide dans la nature en connaissant jusqu'où les corps s'étendent. Ch. III, *passim*.

« La cause de tout ce qui est, c'est la volonté de Dieu, et nous ne concevons rien en lui par où il fasse tout ce qu'il lui plaît, si ce n'est que sa volonté est d'elle-même très-efficace. Cette efficace est si grande, que non-seulement les choses sont absolument dès là que Dieu veut qu'elles soient, mais encore qu'elles sont telles dès que Dieu veut qu'elles soient telles, et qu'elles ont une telle suite et un tel ordre dès que Dieu veut qu'elles l'aient. Car il ne veut pas les choses en général seulement, il les veut dans tout leur état, dans toutes leurs propriétés, dans tout leur ordre. Comme donc un homme est, dès là que Dieu veut qu'il soit, il est libre dès que Dieu veut qu'il soit libre, et il agit librement dès là que Dieu veut qu'il agisse librement, et il fait librement telle action dès là que Dieu le veut ainsi.

« N'importe que notre choix soit une action véritable que nous faisons ; car, par là même, elle doit encore venir immédiatement de Dieu, qui, étant, comme premier être, cause immédiate de tout être, comme premier agissant, doit être cause de toute action ; tellement qu'il fait en nous l'agir même, comme il y fait le pouvoir agir.

« L'état de notre être, c'est d'être tout ce que Dieu veut que nous soyons. Ainsi, il fait être homme ce qui est homme, et corps ce qui est corps, et pensée ce qui est pensée, et passion ce qui est passion, et action ce qui est action, et nécessaire ce qui est nécessaire, et libre ce qui est libre, et libre en acte et en exercice ce qui est libre en acte et en exercice ; et c'est ainsi qu'il fait tout ce qu'il lui plaît dans le ciel et sur la terre, et que dans sa seule volonté suprême est la raison *à priori* de tout ce qui est. » Ch. VIII, *passim*.

NOTE XXIII, p. 260.

Il a paru, sur la fin du dix-huitième siècle, un petit livre intitulé : *Ligue de la théologie moderne* (janséniste) *avec la philosophie*, qui a mérité l'éloge de Pie VI. Cet ouvrage, dont le fond est solide et la forme piquante, nous représente un congrès des ennemis de l'Église, composé de deux grandes fractions, les philosophes à la façon de ce temps-là, et les théologiens jansénistes. L'auteur, dans son imagination pittoresque, les a vus et entendus. Ces messieurs, d'accord sur la fin, qui est la destruction du Christianisme, proposent à l'amiable les moyens qui leur semblent les plus propres à atteindre ce grand résultat. Les théologiens font ici les principaux frais et déroulent leur plan avec beaucoup d'ordre et d'habileté. Les philosophes ne tardent pas à reconnaître en eux de puissants auxiliaires, et applaudissent plus d'une fois à la sagacité de leurs conceptions. Les uns et les autres ne se séparent point sans avoir arrêté leurs rôles respectifs et avant qu'une alliance solennelle ne soit conclue.

Nous détachons des discours des théologiens un passage qui revient parfaitement à notre objet.

« Mais le triomphe de notre esprit, l'article le plus intéressant de notre doctrine, sera de persuader aux catholiques que, par la chute d'Adam, ils ont perdu le libre arbitre, et qu'en conséquence ils ont besoin, pour se sauver, d'une grâce qui les nécessite au bien. Vous savez que Luther et Calvin, s'ils ne furent pas les premiers, furent du moins les plus fermes défenseurs de ce dogme si utile et si saint. Mais, quoique ces grands hommes aient su découvrir la vérité, ils n'ont pas connu les véritables moyens de l'enraciner tranquillement dans l'esprit et le cœur des catholiques. Ils ont élevé sans délai en dogme de foi la grâce nécessitante et la réprobation positive de ceux qui n'étaient pas prédestinés ; ils l'ont énoncée en termes plus clairs que le jour. Ces bonnes gens affichèrent, selon l'usage d'alors, une sincérité déplacée, qui les fit regarder dans toute l'Église comme des hérétiques et leur attira les anathèmes du concile de Trente. Pour nous, théologiens postérieurs à ceux-là, instruits par l'expé-

rience, grande maîtresse en tout genre, nous avons inventé une machine très-ingénieuse, et dont les roues et les ressorts secrets sont si bien disposés, que la grâce nécessitante en est le principal ressort, et qu'on ne voit jamais au dehors que la grâce nécessaire et gratuite, qui est le dogme professé par les catholiques. Cet artifice était indispensable pour faire servir un dogme catholique à déraciner, sans qu'il en reste trace, la morale sévère que nous n'avions insinuée que pour tromper le clergé, et de pouvoir assez nous approcher pour parvenir à miner le rempart de la forteresse sans que personne s'opposât à notre marche. La grâce nécessitante est, messieurs, un merveilleux calmant pour les remords de la conscience; c'est un secret infaillible pour arriver à l'indifférence sur tout ce qui concerne la religion révélée; c'est une opinion très-efficace qui retient dans l'assoupissement les puissances de l'âme pour ce qui regarde les œuvres de la grâce, et qui réveille et fortifie ces puissances pour les opérations de la nature : quelque imbécile que soit un homme, il en tire promptement pour lui-même une conséquence évidente : Ou le Seigneur m'accorde la grâce nécessitante au bien, et alors nécessairement et de plein gré je ferai le bien; ou le Seigneur me la refuse, et alors, malgré tous mes efforts, nécessairement et volontairement je ferai le mal et je devrai pécher. Il n'est personne qui ne sente cette conséquence et qui ne sache se l'appliquer facilement. Ainsi Dorindus dit à Camilla.... » *Ligue*, etc , p. 34.

NOTE XXIV, p. 262.

Les théologiens, qui, pour le mérite de l'homme dans l'épreuve, ne requièrent point une puissance relative à l'acte contraire, s'appuient principalement sur l'impeccabilité de Jésus-Christ; mais cette raison est complétement inadmissible. Le mérite du Sauveur est d'un ordre à part; on ne peut dire de lui comme des autres hommes qu'il devient digne par ses bonnes œuvres d'un bien dont il n'était pas digne auparavant : Dicitur enim mereri, cum per bonum opus efficitur dignus aliquo, quo prius non erat dignus. (Hugo Victorinus, *In Epist. ad Rom.*, quæst. cl.) Les théologiens qui ont fait cette assimilation ont prêté une arme aux

jansénistes. Voir en preuve la *Lettre d'Arnaud à Bossuet*, juillet 1693, et *Theologia Lugdunensis*, dissert. IV, prop. III, ad obj. I, resp. III.

Tametsi ad essentiam arbitrii et rationem meriti, in genere loquendo, non sit necessaria libertas contrarietatis ad duo contraria malum vel bonum, qualis nec in Christo fuit, etc., sed sufficiat libertas contradictionis ad duo contradictoria, ad bonum vel omissionem mali, ad malum vel negationem mali, necessaria tamen est utraque ad libertatem puri viatoris in natura lapsa ex mente Ecclesiæ. Voir, *de Actibus humanis*, cap. III.

NOTE XXV, p. 267.

Malebranche fait très-bien ressortir tout le ridicule de cette prétention de défendre l'indépendance de Dieu au préjudice de sa sagesse.

« Théotime. — Nous aimons tous l'indépendance, et ce nous est, à nous, une espèce de servitude que de nous soumettre à la raison, une espèce d'impuissance de ne pouvoir faire ce qu'elle défend. Ainsi nous craignons de rendre Dieu impuissant à force de le faire sage ; mais Dieu est à lui-même sa sagesse. La sagesse souveraine lui est coéternelle et consubstantielle ; il l'aime nécessairement, et, quoiqu'il soit obligé de la suivre, il demeure indépendant. Tout ce que Dieu veut est sage et raisonnable : non que Dieu soit au-dessus de la raison, non que ce qu'il veut soit juste précisément et uniquement parce qu'il le veut, mais parce qu'il ne peut se démentir soi-même, rien vouloir qui soit contraire à la loi, à l'ordre immuable et nécessaire des perfections divines.

« Théodore. — Assurément, Théotime, c'est tout renverser que de prétendre que Dieu soit au-dessus de la raison et qu'il n'a point d'autre règle de ses desseins que sa pure volonté. Ce faux principe répand des ténèbres si épaisses, qu'il confond le bien avec le mal, le vrai avec le faux, et fait de toutes choses un chaos où l'esprit ne connaît plus rien. Selon ce principe, l'univers est parfait parce que Dieu l'a voulu. Les monstres sont des

ouvrages aussi achevés que les autres selon les desseins de Dieu. Il est beau d'avoir les yeux au haut de la tête, mais ils eussent été aussi sagement placés partout ailleurs si Dieu les y avait mis. Qu'on renverse tout le monde, qu'on en fasse un chaos : il sera toujours également admirable, puisque toute sa beauté consiste dans sa conformité avec la volonté divine, qui n'est point obligée de se conformer à l'ordre. Mais quoi ! cette volonté nous est inconnue : il faut donc que toute la beauté de l'univers disparaisse à la vue de ce grand principe que Dieu est supérieur à la raison qui éclaire tous les esprits, et que sa volonté toute pure est la règle de ses actions. » *Entretiens sur la métaphysique*, IXe ent., n. 13.

NOTE XXVI, p. 279.

Un prédicateur adressait à son auditoire ce langage édifiant : « Hélas ! n'est-ce pas trop d'effroy, trop d'horreur, trop d'éton- « nement, d'ouyr, mais de croire que Dieu aye de toute éternité « destiné ses créatures, les unes pour être sauvées, les autres afin « d'être damnées... Il a divisé toutes les créatures en deux esca- « drons, les uns pour recevoir ses bénédictions et sa gloire ; « voilà les prédestinés. Les autres pour remporter ses malédic- « tions ; voilà les réprouvés. *O altitudo !*... Et tout cela, ô doctes ! « pour montrer d'un côté sa miséricorde, et de l'autre sa jus- « tice ! »

Quel est le prédicateur qui parlait ainsi ? Est-ce un luthérien ? Non. Un calviniste ? Non. Un partisan de Jansénius ? Non. Jansénius n'avait pas encore dogmatisé ; il était alors âgé de dix-sept ans. C'est tout simplement un théologien de l'école dont nous parlons. Il s'explique plus loin, et l'on voit qu'il admet la prédestination *antécédente* et la réprobation *conséquente*. Quel système que celui qui s'accommode d'un pareil langage !

Les sermons dont nous avons extrait les lignes précédentes ont été prononcés par le théologien de Besse, à Paris, dans l'église de Saint-Séverin, en 1602 (remarquez le lieu et la date), et livrés à l'impression quatre ans plus tard, sous ce titre : *Conceptions théologiques*.

NOTE XXVII, p. 282.

Ego sic existimo, cum quæritur, an prædestinatorum et reproborum certus sit numerus, aut numeri certitudinem referri posse ad cognitionem Dei, aut ad ejus antecedentem voluntatem, aut ad voluntatem consequentem, aut ad cognitionem nostram.

Si referatur ad cognitionem Dei, omnibus modis certus est, et formaliter et materialiter.

Si referatur ad ejus antecedentem voluntatem, nullo modo certus est, neque formaliter, neque materialiter, quia voluntate antecedente neminem voluit eligere et prædestinare vel reprobare; sed omnes salvos fieri, non præscripto numero, neque signatis ullis personis, ut supra probatum est. Si autem referatur ad voluntatem consequentem, numerus prædestinatorum et reproborum materialiter certus est, formaliter non est certus, nisi consequenter; hoc est, Deus, voluntate consequente, non constituit certum quemdam numerum hominum quos salvari vellet, et certum numerum hominum quos vellet damnari; sed e contrario quia sciebat mille (verbi gratia) homines futuros esse bonos, prædestinavit illos, non ad perficiendum numerum, sed ad remuneranda eorum bona opera : et cum videret bis mille (verbi gratia) homines futuros esse malos, eos reprobavit, non habita ulla ratione numeri, sed culpæ. Si autem referatur numerus ad nostram cognitionem, omnino incertus est : nemo enim scit qui sint prædestinati, qui non.

Quapropter temerarii fuerunt, quicumque de hac re aliquid definire voluerunt : ut qui dixerunt tot homines esse prædestinatos, quot angeli peccaverunt : et qui dixerunt tot esse prædestinatos quot angeli in cœlo remanserunt : et qui dixerunt tot esse prædestinatos, quot angeli peccaverunt, et insuper quot creati sunt. Quas opiniones D. Thomas recenset (parte I, quæst. XXIII, art. 7), Joan. Maldonati, *de Prædestinatione*, quæst. VIII.

NOTE XXVIII, p. 298.

Hilaire, diacre de l'Église romaine au quatrième siècle, a écrit un commentaire sur les treize premières épîtres de saint Paul.

inséré dans le t. II des Œuvres de saint Ambroise. La doctrine de cet écrivain est trop peu correcte pour qu'on puisse la produire comme une autorité. Les paroles suivantes méritent néanmoins d'être transcrites ici.

Tunc justus atque misericors Deus, ut gloriam diaboli quam de triumphato homine quæsierat, exinaniret, Filium suum venturum decrevit, qui omnia peccata donaret, ut major fieret lætitia ex dono gratiæ quam fuerat luctus ex Adam. *In Rom.*, v.

Hilaire est le plus ancien des commentateurs de saint Paul après Origène. Saint Jean Chrysostome en est le troisième.

NOTE XXIX, p. 299.

Quo quidem mandato violato, eum e paradiso exterminavit... Cumque cruciatu affectus fuisset is qui a perpessione immunis erat, triduo post a morte ad vitam excitatus, nos a priori multa et condemnatione liberavit; præstantiorique gloria donavit. Si quidem in cœlum ascendens, simul nos eo unde descenderat, evexit. *Vita Sanctorum Barlaam Eremitæ et Josaphat Indiæ regis*, cap. XXIV.

De historia hac placet illustrissimi cardinalis Bellarmini judicium, qui libro de Script. eccles., in Joanne Damasceno, ita disquirit : Dubitatio existit an hæc narratio sit vera historia, an potius conficta ad erudiendos nobiles adolescentes, qualis est Vita Cyri apud Xenophontem. Cæterum veram historiam esse constat ex eo quod sanctus Joannes Damascenus in fine historiæ invocat sanctos Barlaam et Josaphat quorum res gestas scripserat, et Ecclesia catholica in martyrologio descriptos veneratur die 27 novembris eosdem sanctos Barlaam et Josaphat... Ego vix dubito quin totius historiæ fundamentum verum sit. Forte disputationes quædam de quibusdam fidei mysteriis ab auctore vel additæ, vel dilatatæ. Nam qui potuit Josaphat, recens ad fidem conversus, tot Scripturæ locis se communire, qui ea nunquam legerat. Roswedi *Notatio*.

NOTE XXX, p. 305.

L'écrit où sont déposées ces plaintes a pour titre :

De Necessitate peccati Adæ, et felicitate ejusdem : Apologetica disceptatio ; per Judocum Clicthoveum. Parisiis, apud Henricum Sthephanum. 1519.

On voit par le préambule de l'auteur que ses remarques n'avaient pas été accueillies très-favorablement.

« Ceux qui font leurs efforts pour rendre plus purs et plus corrects les chants consacrés aux louanges divines devraient plutôt attendre des éloges que des invectives : cependant, à une époque comme la nôtre, où il est bien vrai que l'*iniquité abonde et la charité de beaucoup se refroidit,* on voit au contraire ceux qui, avec un cœur droit, essayent un pareil travail, poursuivis d'outrages, cités, traduits en jugement comme coupables d'un crime énorme. Tant les hommes se plaisent à ce qui s'est imprégné à la longue dans une coutume invétérée, et tant il est difficile d'arracher ce qui a jeté dans les esprits des racines profondes ! Voilà pourquoi je suis obligé de rendre compte d'observations que j'ai émises, au sujet de la bénédiction du cierge pascal, dans un commentaire publié par moi il y a peu d'années, et de montrer clairement à tous les yeux, par cette dissertation, que ce n'est point de gaieté de cœur et à l'aventure que j'ai critiqué ces propositions : « O vraiment nécessaire le péché d'Adam qui a été « détruit par la mort de Jésus-Christ! O faute heureuse qui nous « a mérité un tel et si excellent rédempteur ! » paroles qui, en certains lieux, sont passées dans le texte et dans le chant de cette bénédiction.

« Pour procéder avec ordre, après avoir déterminé le sens dans lequel je les ai attaquées, je ferai voir qu'il ne m'est rien échappé d'erroné, ni de contraire à l'usage ecclésiastique, ni aux écrivains sacrés.

« Ensuite, dans le but d'éclaircir la vérité ou de préparer du moins les voies à une solution, je rechercherai s'il ne serait point possible de leur assigner un sens légitime, pieux, or-

thodoxe, dans lequel on pût les entendre et les maintenir religieusement. »

1. Là-dessus l'auteur se met à décomposer ces propositions par une analyse grammaticale... Il fait passer au creuset des définitions les mots *nécessaire*, *heureux*, *mériter*, pèse chacune de ces expressions avec les scrupules d'un puritain littéraire, et établit que le péché d'Adam n'est point *nécessaire*, parce que sans lui l'homme peut être et être bien; — que ce péché n'est point *heureux*, n'ayant point en lui-même ce qui donne le bonheur; — qu'il n'a point *mérité* le Rédempteur, comme s'il eût conféré un droit à ce grand bienfait. Or il est constant, ajoute-t-il, que ces prières ainsi entendues contiennent un *sens faux, impie, voisin du blasphème, indigne de Dieu et des choses sacrées*.

Cependant, poursuit Clichtoue, ce n'est là en aucune manière le sens qu'ont donné à ces propositions l'Église qui les a adoptées, l'auteur qui les a composées, les écrivains ecclésiastiques qui les ont reçues et approuvées, comme il est clair pour tout le monde, *ut planum est omnibus*. Mais lui d'abord n'y a point vu d'autre sens que celui-là, et c'est le sens unique qu'il a attaqué. Il n'a donc contredit en rien les auteurs ecclésiastiques.

Pour se disculper d'avoir attaqué un rite de l'Église universelle, l'auteur cite plusieurs églises et diocèses où ne se lisent point les passages incriminés, bien qu'ils tiennent la bénédiction ordinaire...

Il repousse également le reproche d'avoir improuvé saint Grégoire le Grand, à qui l'on attribue ces propositions.

2. Il tâche d'établir dans la deuxième partie que le genre humain eût eu, sans la chute, une condition égale ou supérieure à la condition présente.

NOTE XXXI, p. 307.

Adde quod sicut angeli et primi homines ex divina ordinatione ad beatitudinem non erant perventuri nisi per meritum voluntatis liberæ ad bonum et malum; ita et de tota hominum posteritate sentiendum pari ratione. Neque enim prius erant in

termino constituendi, quam vitæ hujus curriculum, quod est tempus merendi, peregissent. Quo pertinet quod Hugo, libro primo de Sacramentis, parte secunda, capite sexto, et post eum Magister in fine hujus distinctionis dicunt, Deum illis hominibus bona invisibilia et æterna meritis quærenda proposuisse et ita ordinasse ut per meritum venirent ad præmium. Tradit hanc sententiam S. Thomas, I, q. c, art. 2, eam que in tantum probat, ut dicat non videri possibile, quod pueri in statu innocentiæ nascerentur in justitia confirmati.

Porro ex hac sententia consequens est fieri potuisse, ut ex posteris Adæ alii in Dei obedientia permanerent, alii contra Deum in superbiam erigerentur; ac justi non semel tantum, sed sæpius a diabolo ad transgressionem legis divinæ sollicitarentur; imo et citra tentationem sola electione propriæ voluntatis ad peccatum deflecterent, eo scilicet modo, quo peccavit angelica celsitudo. G. Estius, *in lib. II Sentent.*, dist. xx, § 5.

NOTE XXXII, p. 545.

Sous le titre de *Légende de la Croix*, M. Didron a publié dans l'*Univers* (nos du 8 août 1843 et suiv.) un récit que l'on peut considérer comme une traduction poétique et populaire du *Felix Culpa*. Nous le reproduisons en l'abrégeant.

Seth est envoyé par Adam, qui va mourir, chercher dans le paradis terrestre un baume qui adoucisse ses derniers moments. Le chérubin dont l'épée flamboyante veille à la garde du paradis fait rouler sur ses gonds la porte de fer et d'or qui fermait l'heureux séjour. Alors Seth voit une fontaine luisante comme de l'argent, transparente comme du cristal, de laquelle tombaient quatre sources d'eau vive. En avant de la fontaine mythique s'élevait un arbre immense, énorme de tronc, touffu de branches, mais sans feuille et sans écorce. Autour du tronc s'enroulait un serpent hideux qui paraissait avoir brûlé l'écorce et rongé les feuilles. Mais tout à coup un précipice se creuse tout autour de l'arbre, et, comme par la bouche d'un volcan, Seth vit que l'arbre plongeait sa racine dans les enfers...

Affligé de ce spectacle, Seth porte ses regards au sommet de l'arbre ; mais là toutes choses avaient changé. *L'arbre avait crû démesurément, et en ce moment il atteignait le ciel ;* puis les branches s'étaient chargées subitement de feuilles, de fleurs et de fruits. Mais le plus beau de ces fruits était un petit enfant, un vrai soleil en vie, éclatant au sein de la cime, et semblant écouter la mélodie des sept colombes, blanches comme le lait, qui entouraient sa tête. Une femme plus belle que la lune et resplendissante de clarté portait dans ses bras le divin enfant. « Tout ce que tu vois, dit l'archange au jeune patriarche, c'est le paradis de la terre et du ciel. Voilà les quatre fleuves dont le Seigneur arrose Éden ; voilà l'arbre de la science du bien et du mal qui, par le crime du serpent et la désobéissance de tes parents, a perdu son écorce et ses feuilles ; mais il reverdira plus grand et plus touffu que jamais lorsque le Fils de Dieu, qui possède les sept dons, les sept blanches colombes du Saint-Esprit, naîtra d'une femme, qui sera la Vierge Marie. »

Le savant archéologue dit que cette légende, à toutes les époques du moyen âge, a fourni matière à une grande quantité de figures sculptées dans la pierre ou dans le bois, et peintes sur mur ou sur verre.

NOTE XXXIII, p. 352.

« O admirable disposition et conseil de Dieu ! Il vous plaît, Seigneur, qu'elle souffre, non pour la rédemption du monde, mais parce qu'il n'y a rien au monde qui vous soit plus agréable que de souffrir pour votre amour. Tout ce qui est créé n'a rien de plus précieux que dans le ciel l'amour glorieux des bienheureux, et sur la terre l'amour affligé des justes. Et il n'y a point de plus grand honneur en la maison de Dieu que d'endurer pour son amour... Si donc souffrir pour Dieu est une si riche perle, elle ne devait pas manquer à la plus parfaite des parfaites, ce qui a été si agréable aux yeux du Tout-Puissant.

« Dieu n'a rien fait d'inutile en toutes les œuvres de la na-

ture : beaucoup moins voudra-t-il que ses dons de la grâce demeurent inactifs. D'où vient qu'il s'est chargé de distribuer à chacun des élus le fardeau qu'il en devrait porter, à proportion des forces et des talents qu'il a reçus. De sorte qu'on n'a point égard ici à la plus grande privauté pour faire un meilleur accueil, mais seulement au plus fort travail. « Le Seigneur, dit le « prophète, nous doit donner à boire des larmes par mesure, « et cette mesure est que le plus familier est le plus ordinaire- « ment le plus tourmenté et affligé. » L. de Grenade, *de l'Oraison*, Ire p., samedi, § 5.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

I. Jésus-Christ. 1

II. L'Incarnation. — La Rédemption. 16

III. Souffrances de Jésus-Christ. 33

IV. Complet épanouissement de la vie morale et spirituelle. — Alliance de la morale et des mystères. 45

V. La charité. 54

VI. Abolition de l'esclavage. 72

VII. Réhabilitation de la femme. 89

VIII. Mœurs chrétiennes. 110

IX. La vie monastique. 117

X. Les Sacrements, image de l'Incarnation. 155

XI. Complément de l'Incarnation, l'Eucharistie. 169

XII. La communion des saints. — Principes et applications. — Reliques et sacramentaux. 188

Pages

XIII. Péché en Adam. — Justice en Jésus-Christ. 206

XIV. Peine du Péché Originel dans la vie future. 226

XV. Universalité de la Rédemption. 238

XVI. Universalité de la Rédemption (suite). 256

XVII. Surabondance de la Rédemption. 293

XVIII. Larmes et consolations. 313

XIX. Gloires chrétiennes. — L'Ange et l'Homme. 330

XX. Marie, Mère de Dieu. 346

XXI. Épilogue. 359

Notes. 369

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.